
THEEK GENT
61

glois, (du Pont-de-l'Arch.)
ebat M.D.CCC.XVII.

ANNALES

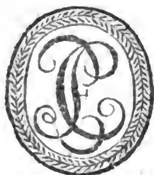
DES BÂTIMENTS ET DES ARTS,

DE LA LITTÉRATURE ET DE L'INDUSTRIE,

Par une Société d'Artistes et de Gens de lettres.

OUVRAGE HONORÉ DE LA SOUSCRIPTION DE LA FAMILLE ROYALE.

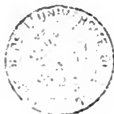
TOME IV.



A PARIS,

AU BUREAU DES ANNALES, RUE SAINT-MARTIN, n° 149.

1819.



BEAUX-ARTS.

DU TABLEAU DE SAINT ÉTIENNE.

[L'auteur de cet article a cru nécessaire de jeter quelques idées philosophiques, comme base de l'art de peindre en histoire, avant de parler du tableau de St. Etienne; le lecteur, par suite, appliquera de lui-même l'analyse aux principes.]

En ouvrant l'analyse des ouvrages de peinture que contient la galerie du Luxembourg, il conviendrait naturellement de commencer par les plus marquants. A ce titre, les Horaces, le Christ mort, de MM. David et Regnault, le fragment de déluge, de M. Girodet DE *Trioson*, la Didon, de M. Guérin, devraient s'offrir les premiers. Mais, depuis un certain temps, les journaux ayant annoncé à plusieurs reprises *l'envoi aux Gobelins*, du tableau de saint Etienne, peint par M. Abel DE *Pujol*, et cet envoi pouvant s'effectuer d'un moment à l'autre, on n'aurait plus sous les yeux cette peinture; le parallèle avec l'analyse n'offrirait plus un même intérêt: c'est ce qui a déterminé de commencer par cet ouvrage, de préférence à beaucoup d'autres dont le mérite présente plus de qualités.

D'ailleurs, il est nécessaire aujourd'hui, plus qu'en un autre temps peut-être, de s'empresser d'établir l'état, soit de force soit de faiblesse, où se trouve mainte-

nant la haute peinture, sous de nouveaux pinceaux, prônés comme des modèles à suivre, quand cependant la connaissance inopératrice des règles de l'art est sacrifiée tout entière à la pratique qui n'est que l'usage habituel et non réfléchi des mêmes règles.

Si Voltaire a dit que *l'écriture était la peinture de la voix*, dans la même acception d'idée, ne pourrait-on pas dire que *la peinture est l'écriture de la pensée?* car, la peinture en principe est une langue écrite avec des signes représentant des choses de nature animée, et de nature morte; ces signes ont dû donner naissance aux caractères alphabétiques des différents idiomes, dont depuis l'on s'est servi pour se communiquer de pensée. C'est à Mercure Trismégiste, dit-on, que l'on doit l'invention de ces caractères, lesquels ont succédé aux hiéroglyphes (1).

Cette langue antique, cette langue figurée, a l'avan-

(1) La première colonie qui descendit de l'Ethiopie dans la Thébaïde, apporta avec elle l'écriture hiéroglyphique, et cela avant que l'Egypte eût été habitée. La peinture ou cette écriture était donc en usage chez les Ethiopiens avant de l'être chez les Egyptiens, et probablement elle était usagée dans l'Inde, dont les Ethiopiens ont dû être une colonie. L'auteur des *Recherches philosophiques sur les Egyptiens et les Chinois*, prétend le contraire: il suppose les Chinois descendants des Egyptiens ou Ethiopiens. Nous examinerons par suite ce point de controverse, et peut-être prouverons-nous que le sol de l'Inde a été plus anciennement découvert des eaux de la mer que celui de l'Egypte, et que conséquemment cette dernière partie du globe a dû être habitée postérieurement. Quoi qu'il en soit de ces origines, les gymnosophistes tenaient des annales écrites en hiéroglyphes: elles n'existent plus, et cette perte est la plus malheureuse qu'aient fait la philosophie et les sciences.

tage d'exprimer beaucoup de choses en peu de temps, et sur peu d'espace ; les autres langues n'instruisent pas comme elle, *d'un seul coup d'œil*, quel est le sujet tracé, s'il représente des dieux ou des hommes, à quels cultes, à quels peuples ils appartiennent, en quels lieux, en quel temps, ce sujet s'est passé, s'il est historique, politique, fabuleux, ou religieux ; quels étaient les mœurs, les usages, les coutumes, les rites, le degré de civilisation, l'état des arts, qui toujours est le type qui sert à fonder un jugement solide sur le plus ou le moins de perfection de cette civilisation; le climat, le caractère des êtres quelconques sous l'influence de ce climat, enfin, tout ce qui appartient aux connaissances utiles. Elle a de plus encore sur toutes les autres langues, de transmettre à tous les hommes, indistinctement et dans tous les temps, ce qui leur est bon de savoir ; et cette communication a d'autant plus de supériorité, que cette langue est comme impérissable, et susceptible de prendre de nouvelles faces par les nouvelles combinaisons de l'esprit humain ; et en ceci on pourrait estimer, que, ne mourant pas comme meurent les autres langues, elle n'est jamais complète, non plus que ne le sont toutes les langues vivantes, et en conséquence offre de nouvelles beautés, de nouvelles richesses à acquérir, de nouveaux accroissements à prendre.

La langue-peinture, si l'on peut la dénommer ainsi, ne meurt donc point ; ses caractères ont donc toujours la même valeur, ils disent donc toujours à la pensée, par les yeux, ce qu'ils expriment. Les ravages du temps, des barbares, et surtout des iconoclastes, n'ont pas tellement détruit les peintures de la Thèbes d'Egypte, que l'on ne lise encore dans quelques-uns de leurs restes,

que c'est à leurs sources qu'ont été puisés beaucoup de nos mystères formant en majeure partie les bases des religions modernes, et dont ne pourraient jamais instruire quelques morceaux de feuillets de livres écrits dans une langue perdue (1).

Avant que la peinture fût devenue un art de luxe et d'agrément, elle a donc été un art utile, et dans cet état elle n'a dû se faire entendre de l'homme de la nature, qu'autant qu'elle ne mettait sous ses yeux que des figures qui lui ressemblaient, des choses à sa connaissance, et qui n'offraient rien *d'artificiellement* composé; ces figures n'étant pas simples comme lui, ces choses ne lui étant pas connues, ils ne les eût plus comprises.

Eh ! qu'est même aujourd'hui la peinture, pour la plupart des gens même civilisés, lorsqu'elle n'offre pour tout mérite, qu'une touche plus ou moins facile, un effet plus ou moins piquant, s'ils n'y trouvent pas une représentation de choses qui les intéressent et par-

---

(1) Au cabinet des antiquités de la bibliothèque de la rue de Richelieu est déposée une pierre noire de forme sphéroïdale allongée, autour de laquelle sont gravés des caractères inconnus d'une langue également inconnue; à l'une des extrémités de cette pierre est gravé en creux, comme les caractères, un dragon chimérique. On ne peut deviner en rien ce que disent ces caractères, mais on voit tout ce qu'est la figure chimérique. Donc les formes qui tiennent d'êtres ou de choses qui peuvent être familières à tous les peuples, sont toujours intelligibles. Si les caractères gravés de cette pierre étaient en hiéroglyphes, comme le dragon, on pourrait connaître au moins à quelle nation a appartenu ce monument, soit par des formes de vêtements ou quelques autres accessoires. Cette pierre est peut-être ce qu'il y a de plus ancien; elle paraît dater de temps antérieurs à la formation des langues connues.

lent à leurs sens, les attachent et les remuent? Ils ne savent pas distinguer la confusion du principe et des conséquences que la grossière ignorance y a apportées.

Voyons l'homme naturel : quand il parle, il exprime en moins de mots possible ce qu'il sent; ses comparaisons sont toujours prises dans les tableaux de la nature le plus à sa portée, comme à celle de tous les autres hommes, il veut en un mot se faire entendre. Aussi, plus l'on remonte vers l'antiquité, plus l'on retrouve cette précision *naturelle*, qu'on a nommée laconisme, du peuple qui a conservé le plus long-temps ses lois et ses mœurs austères.

Les choses d'art ont encore plus de ce laconisme que les discours, parce que les figures n'ont pas besoin de comparaisons; elles les portent en elles-mêmes; du premier aspect, elles peignent et expriment à nos idées une première pensée: il ne s'agit que de savoir à quel objet s'applique cette pensée, qui est alors un second mouvement des facultés intellectuelles qui se trouve pleinement satisfait, si le peintre a été simple dans sa composition, et s'il n'y a point fait entrer des surcharges inutiles, soit en figures, soit en accessoires: c'est cette grande simplicité qui distingue les bas-reliefs antiques, les statues, en un mot, tout ce que nous ont laissé les anciens. Bien plus heureux sont en ceci les artistes connaisseurs; ils voyent plus à nu l'âme et les pensées des artistes antiques, que les littérateurs ne goûtent les productions littéraires des écrivains, par la différence qui existe entre les langues qui, quelque profond qu'on puisse être dans leur connaissance, ne laissent saisir que les idées premières, et laissent indécises des finesses qui peut-être même échappaient aux contemporains; l'artiste, lui, ne

perd rien ; aucune traduction forcée ou vague ne s'interpose entre la statue sortie de la main du sculpteur antique et lui ; il en voit et sent toutes les grandes beautés, toutes les finesses sont également arrivées pures à ses yeux, à son tact : il est dans l'atelier de Scopas, d'Athénodore, de Phidias, il cause avec eux, dans leur langue, il en entend toute la légèreté, le sonore, comme aussi *le parfait technique ;* il est réellement Athénien, Parien, en un mot, il est de tous les lieux d'où sortent les chefs-d'œuvre qu'il admire ; c'est ce que jamais ne peut être et ne sera l'homme de lettres, s'il n'a acquis comme artiste, par une pratique suivie et étudiée, des connaissances relatives : témoins toutes les traductions, que chaque jour l'on produit des auteurs grecs ou latins, dont chaque traducteur nouveau croit entendre mieux le sens des écrits que ses prédécesseurs.

C'est ici qu'on pourrait exprimer le chagrin que l'on éprouve en lisant les écrits de nos gens appelés savants, et qui ont la singulière fantaisie de parler, d'écrire sur les arts, *de donner des préceptes aux artistes ;* aussi ne sont-ils que des *traducteurs bien infidèles.* Ils ont de grands mots, de grandes phrases, ils sont toujours au superlatif d'extase, de crainte de se tromper ; mais, tout ce *pathos* n'est rien pour l'artiste. Malheureusement pour le progrès des arts et leur parfait entendement, ces écrits se lisent surtout des personnes qui ont du loisir : ils font règle dans le monde, on les cite comme autorités, sans se donner la peine d'en faire un examen critique. C'est ainsi qu'un Winklemann est devenu l'oracle de la science archœologique ; c'est à l'aide de ce nom que nos savants se sont fait des réputations, sont devenus membres de nos sociétés savantes, de notre institut ;

mais que ces savants, et leur Winklemann lui-même, soient mis aux prises, en face d'une statue antique, avec un artiste consommé, instruit, sachant s'expliquer; on reconnaîtra bientôt la distance immense qui les sépare en fait de vrai sçavoir : l'un sera positif dans l'application des beautés ou des erreurs qu'il développera, qu'il fera remarquer; on les touchera au doigt, elles seront palpables à tous les sens, et le prétendu savant sera d'une *vaguesse* absolue; quelques mots grecs ou hébreux, quelques citations d'auteurs grecs ou latins, viendront étayer tant bien que mal son incertitude.

Pour être bon helléniste, bon latiniste, pour connaître beaucoup de langues savantes, on n'est pas pour cela bon et juste appréciateur des objets d'art faits par les peuples à qui appartenaient ces langues. Le vrai savoir est de pouvoir en faire l'application à ces objets d'art, et c'est précisément ce qui manque à notre monde; aussi jamais les artistes n'assistent de suite aux cours des archæologues une fois qu'il les ont entendus; ce serait

Aller chercher des gens qui leur donnent à rire.

Nous voyons par tout ce qui vient d'être dit, que le Jupiter, l'Hercule, l'Apollon, le Gladiateur, le Laocoon, les Vénus et les bas-reliefs antiques, exprimeront, tant qu'ils existeront, quelles ont été les pensées même les plus secrètes de leurs auteurs : ce coup de ciseau, donné dans tel sens plutôt que dans tel autre, nous montre les méditations qui se sont passées dans l'esprit du statuaire avant de le frapper, le frappant, et après l'avoir frappé; nous le voyons se reculer à son point de vue, pour saisir l'effet de son coup de ciseau. Les textes d'Homère, si Homère a existé, les textes de tous

les auteurs grecs, sont-ils arrivés purs jusqu'à nous? Sont-ce les écrits tracés de leurs mains même que nous avons sous les yeux, que nous touchons? Les traductions nous placent-elles aussi près d'Homère, de Démosthènes, d'Aristote, de Platon, que nous le sommes par des statues de Miron, d'Apollonius, d'Agasias, de Cléomènes, dont nous *palpons* les beautés?

Les peintures de Protogènes, de Zeuxis, d'Apelles et de tous les célèbres peintres ou hyérogrammètes de l'antiquité, nous instruiraient de même que les marbres, si les villes qui renfermaient leurs ouvrages eussent été enfouies comme l'ont été Herculanum et Pompeïa, dans lesquelles se sont trouvées des peintures de simple décor, mais qui, quoique faites par des talents en sous-ordre, comme il s'en fait chez nous, n'indiquent pas moins par approximation ce que dûrent être les ouvrages des grands artistes dont nous parlons.

Après tous ces exemples rapportés, et puisque l'on a fait une comparaison des langues avec la peinture, prise aussi comme langue, qu'il soit permis d'étendre encore un peu plus cette comparaison; elle aura par suite son application, et le lecteur tombera sans doute d'accord avec les réflexions qui lui seront présentées. On ne doit pas oublier que les arts ne sont point connus assez généralement, et que ce ne peut être que par des comparaisons de choses qu'on ne peut ignorer, qu'il est possible de se faire entendre plus clairement.

Ainsi, on a pu croire long-temps qu'après MM. de Port-Royal, après l'abbé de Condillac, Duclos, Girard, d'Olivet, Vaugelas, l'abbé le Batteux, Beauzée, il n'était plus possible de tracer de nouvelles routes à la langue française, qu'elle était analysée sous toutes les fa-

ces, qu'enfin, elle était arrivée à son apogée. Cependant Dumarsais est venu et a fait connaître que notre langue offrait encore des défrichements à faire, et qu'on pouvait lui appliquer ces deux vers de La Fontaine :

Mais un champ ne se peut tellement moissonner
Que les derniers venus n'y trouvent à glaner.

Dumarsais a cherché en *philosophe* les principes du langage; il a démontré que beaucoup de points n'avaient pas été suffisamment approfondis par les grammairiens qui l'avaient précédé dans cette carrière épineuse. Pourquoi les arts, particulièrement la peinture, ne seraient-ils pas susceptibles de même d'un perfectionnement plus étendu? elle n'est point morte comme les langues antiques, les bornes n'en sont pas tellement fixées qu'on ne puisse les reculer ou les franchir, ou, pour mieux dire, la rendre à tout ce qu'elle doit être, *l'envisager sous les rapports philosophiques*, comme Dumarsais a fait de la langue française.

Si les grands maîtres, dont aujourd'hui l'on semble s'écarter des préceptes qu'ils ont laissés en certaines parties de l'art, comme naguères l'a observé judicieusement feu Bélanger, dans un écrit publié sur la statue de Henri IV; si ces maîtres ont donné à la peinture une face poétique suivant ce qu'en a dit Horace, *ut pictura poesis, poesis ut pictura*, on peut, sans la priver de ce charme magique, la diriger vers un but plus utile que ne le présente celui de la poésie qui n'offre à l'esprit et aux yeux que des choses, que des images qui n'emportent pas avec elles ce caractère de force, d'idée, de précision et de vérité, qui fait de nous des penseurs, des hommes.

La peinture peut donc, par ses images imprimer plus

rapidement et plus fortement dans le cœur, par le sens de la vue, le plus susceptible d'être frappé chez nous, comme l'a dit M. François de Neufchâteau, la morale et les hautes vertus qui seules distinguent l'homme social de l'homme des forêts. Ainsi, un peintre ramené à son véritable état, est un *premier instituteur du monde.* Les philosophes de l'antiquité l'ont considéré sous ce rapport : ouvrons Pline, et nous trouverons qu'il dit : *Pictorque res communis terrarum erat.* Ce passage ne peut être interprété autrement qu'en ce sens, que le peintre étant chargé de tracer par des figures entendues de tous, la morale universelle, il appartient à toute la terre, la morale étant de tous les temps et de toutes les nations ; car supposer que Pline a voulu dire que le peintre, par ses ouvrages transportés dans tous les pays, est comme présent avec ses ouvrages, ainsi qu'on l'a déjà traduit, c'est ne point savoir, d'abord, que les anciens ne faisaient que peu ou point de tableaux portatifs, ensuite, c'est ignorer l'emploi que l'on faisait de la peinture chez les peuples de la haute et moyenne antiquité. Nous ne voyons point que dans ces siècles reculés, des peintures isolées se transportassent d'un lieu à un autre ; elles faisaient au contraire partie intégrante des édifices publics, et servaient uniquement à l'instruction des peuples. Le passage de Pline ne peut donc pas recevoir cette dernière interprétation qu'on lui donne. Les preuves suivantes la rejettent absolument. Lorsque les Ptolémées vinrent en Egypte, ils ne trouvèrent point de peintures qui eussent la forme de tableaux portatifs. Après la mort de Cléopâtre, il ne se trouva dans toute la ville d'Alexandrie qu'un seul ouvrage de peinture qu'Octave put emporter, c'était l'Hyacinthe de Nicias, grec de nation.

En Phénicie, dans les temples d'Hercule ou du soleil, déjà antiques du temps de Sanchoniaton, étaient représentés, en *douze tableaux* peints sur les murailles, les travaux de la campagne. Les Phéniciens y lisaient sous ces emblêmes, ou pour mieux dire, dans cette langue hiéroglyphique, l'emploi qu'ils devaient faire des douze mois de l'année.

A Héliopolis, ou la ville du soleil, de *grands tableaux*, mais toujours peints sur place, instruisaient de même les Egyptiens et de l'agriculture, et des mystères de la religion, et de leur système politique. A Athènes, les peintures qu'on voyait au *Pœcile*, représentaient les principaux traits de courage et de dévouement qui honoraient la patrie. Ces peintures déterminèrent Zénon à choisir ce lieu, appelé aussi *Stoa* (le portique), pour y enseigner sa doctrine dont on connaît assez l'austère sévérité, tirant souvent des exemples qu'elles développaient, la force de ses arguments.

Dans Rome ancienne, l'un des premiers Fabiens, surnommé *Pictor* (titre dont depuis cette illustre famille s'honora toujours), peignit, pour l'instruction du peuple, le temple de la déesse *Salus*, pour laquelle les Romains avaient une vénération toute particulière.

Pacuvius, poète et neveu d'*Ennius*, peignit de même, et pour même motif, le temple d'Hercule. On trouve cependant quelques exemples particuliers de tableaux portatifs. Un ouvrage de peinture fut exposé sur la place d'Athènes, et détermina toute la ville à prendre les armes contre l'ennemi qui l'envahissait, et, d'un peuple à demi-vaincu, ce tableau fit un peuple vainqueur. *Lucius Hostilius Mancinus*, qui était entré le premier dans Carthage, traça de sa main et exposa en public

l'image de cette ville ennemie et ses différentes attaques; il expliquait lui-même au peuple toutes les circonstances du siége. Cette complaisance envers ses concitoyens lui valut une première magistrature aux élections suivantes; car les peuples ne sont jamais ingrats, ils ne se liguent que contre ceux qui pensent les mépriser ou qui les oppriment. Qu'un prince soit débonnaire, il sera payé au centuple de ses moindres déférences; les peuples, regardent leurs chefs comme leurs tuteurs, les chérissent comme leurs pères. Si Néron, tout vicieux ou tout corrompu qu'il devint par les flatteries de ces malheureux qui perdent ceux qui les écoutent, eût davantage prêté l'oreille aux leçons de Sénèque, qui lui disait: *Civium non servitus, sed tutela principi tradita est*, les Romains le voyant les protéger et les traiter comme ses enfants, eussent sans doute fermé les yeux sur les désordres de sa vie privée. Qu'on pardonne ces réflexions qui s'échappent de la plume.

On trouve encore que, dans Rome moderne, Riency faisait exposer dans la place publique des tableaux qui la veille faisaient connaître à un peuple qui ne savait pas lire, ce qu'il devait faire le lendemain. Vingt citations et plus viendraient appuyer que la peinture fut, pendant des milliers de siècles, la base de l'instruction publique.

Enfin, pour clore ce point de fait, Platon a établi que *l'étude des arts est liée avec la politique, avec la divinité, avec la religion, et* QU'ELLE PRÉSIDE AU GOUVERNEMENT DE L'UNIVERS.

Par tout ce qui vient d'être rapporté, on voit la peinture regardée dans l'antiquité sous un autre aspect que celui sous lequel elle est envisagée chez les peuples modernes qui s'en occupent. Les arts étaient l'un des prin-

cipaux points de l'étude; les rois, les princes, les prêtres, les premiers magistrats et généraux, en faisaient leur occupation, et toujours dans un but d'utilité, soit politique, soit religieux; ce qui implique les idées de morale, de mœurs, de sagesse, de liberté individuelle et publique, enfin de tout ce qui est propre à faire le bonheur des hommes soumis à un ordre régulier et convenu entre eux; car, sans les mœurs, il n'y a point d'état. Leur décadence, a dit Rollin, entraîne toujours après elle celle des empires. Sans mœurs, il n'est plus de sagesse; le crime s'enracine dans les gouvernements, les chefs en font parade et l'affichent; les prêtres, les grands, excusant leurs caprices bizarres, déifient leurs concubines, leurs Ganimèdes; les magistrats sanctionnent le tout. Entraînés par l'exemple, les peuples s'agenouillent devant l'idole, qu'on peut comparer à un cuivre oxidé qui donne la mort à qui le touche. Dès-lors plus d'intérêt pour l'état; et comme le dit encore Rollin, d'après Homère qu'il cite : Dès qu'un homme a perdu sa liberté, il a perdu son ancienne vertu; et quand l'amour de la patrie n'existe plus dans son cœur, il ne s'intéresse plus au bien de son pays, les affaires publiques lui deviennent indifférentes : crime, le premier punissable entre tous les crimes, que l'égoïsme qualifie de cosmopolisme, ou improprement de philosophie, pour en déguiser tout l'odieux.

Mais, va-t-on dire peut-être, à quoi servent toutes ces réflexions ? tiennent-elles à l'art? sont-elles essentiellement liées à la peinture ? Oui, parce que des peintures historiques doivent réunir en elles toutes les parties qui leur sont intégrales. Il ne suffit pas, par comparaison, de jeter sous la plume des lettres, des mots, des

phrases ; il faut que le tout concoure à présenter un sens, des idées, et des idées saines et utiles. Les hommes d'abord n'imaginent, ne créent, ne fondent que ce qui leur est nécessaire ; si les choses imaginées, créées et fondées se perdent, c'est que le principe s'altère, dévie de sa base, tombe et reste méconnu. Que des figures d'hommes, de femmes, d'enfants, soient semées dans un tableau ou qu'elles s'y groupent, quelque bien dessinées ou peintes qu'elles soient, si elles ne disent rien à l'esprit, au cœur ; si, après les avoir considérées, on ne manifeste pas être meilleur fils, meilleur époux, meilleur père, meilleur citoyen, dites que ces figures réunies en tableau n'ont offert aux yeux que de la *peinture*, qu'elles ne sont autre chose que des caractères d'écriture jetés çà et là sur une feuille de papier, ou réunis, ne formant aucun mot, ne présentant aucun sens, et sont comme nuls.

On dit un jour à J.-J. Rousseau, au sortir du salon du Louvre : « Vous venez de voir beaucoup de tableaux. » J'ai vu beaucoup de *peintures*, répondit-il ». Que de réflexions ce grand homme avait dû faire en se promenant autour de ce salon, qui ne lui offrait que des *peintures* pour tableaux ! Hélas ! cette âme si belle, si pure, si sensible, ce vrai citoyen, trouverait-il aujourd'hui des tableaux dans nos peintures ? Qu'il soit pardonné d'élever un doute plus malheureux à cet égard encore que de son temps.

Chez nous, la philosophie est sans cesse guerroyée ; aussi les arts s'exercent-ils sans elle, et comme s'ils n'en avaient pas besoin. Cependant la peinture historique est la dépositaire généreuse de la gloire ; elle montre aux siècles les faits dont elle s'est chargée de représenter les

images rapides et tout à la fois perpétuelles. La peinture pourrait reprendre son antique majesté, si malheureusement le savoir dans les arts n'était isolé. Oui, *le principe reste solitaire*, a dit Marmontel, et ce ne peut être qu'à force d'agitations, de révolutions, de combats à outrance, pour ainsi dire, qu'on peut espérer de dégager la vérité de son voile épais et la montrer nue.

Il faut le dire aussi, les petitesses de la société n'entraînent que trop souvent les artistes à altérer les grandes images de la nature, à plus forte raison toutes les idées philosophiques; mais heureusement qu'elles peuvent combattre aujourd'hui : espérons qu'elles triompheront à la fin; quand les arts et le principe, et la poésie qui ajoute à leurs beautés, plieraient encore un moment sous certains efforts réunis, la philosophie reçue de nouveau au milieu d'eux et les dirigeant les relèvera toujours; parce que la sagesse est une: elle ne peut se diviser ni se laisser abattre tout-à-fait.

Sans doute, dès qu'un artiste se présente dans l'arène avec quelque force de caractère en lui, comme dans son talent qui en est la conséquence, il faudrait qu'il s'armât d'avance de tous les moyens de défense propres à parer à la haine, aux délations, à toutes les turpitudes dressées contre lui; on ne lui permet pas d'exprimer par ses pinceaux, même en d'autres moyens, ses idées, et son sentiment.

L'auteur de ces analyses sait d'avance et par une triste expérience à quoi il s'expose; mais si les réflexions sur les arts sont utiles aux arts, si elles servent à les ramener à des préceptes plus solides, s'il parvient à force de le répéter à *frapper l'oreille du pouvoir, et qu'elle daigne l'écouter*, la justice étant de son essence,

non seulement il n'aura plus rien à redouter pour sa personne, mais les arts en pourront prendre une route plus sûre, et pourront revenir au principe fondamental qui les fit instituer parmi les hommes. La peinture, comme nous l'avons dit et démontré déjà suffisamment, étant une langue universelle, elle ne doit écrire que tout ce qui est bien nécessaire, utile à la société, et ne jamais servir, surtout, d'instrument de mensonges.

CHÉRY, peintre d'histoire.

SCULPTURE. — ANTIQUITÉS.

Observations sur une statue antique d'Agamemnon, connue sous le nom de Pyrrhus.

La statue antique dont on voit ici la gravure, placée au capitole, et connue sous le nom de Pyrrhus, ne représente point le roi d'Épire. La configuration entière du sujet représenté ne peut convenir au fils d'Achille. La forte stature que lui a donnée l'artiste, cette allure vigoureuse, ces muscles nourris, ce visage mâle et cette barbe touffue, qui caractérisent l'âge viril, tout contrarie jusqu'ici sa dénomination.

Lorsque Pyrrhus quitta la cour de Lycomède pour aller au siége de Troie, il n'avait que dix-huit ans, et il fut tué à Delphes, par Oreste, peu d'années après la prise de cette ville: or, il suffit de regarder cette statue pour reconnaître que chacune des parties qui concourent à son ensemble général, présente, même en particulier, une force audessus de celle qui convient à l'âge auquel on fait mourir Pyrrhus.

Ceux qui ont cru voir dans cet ouvrage l'image de Pyrrhus, se sont fondés sur la représentation de quelques têtes d'éléphants qui ornent les cuissarts; parce que Pyrrhus fut, dit-on, le premier qui fit passer des éléphants en Italie; c'est aussi pour la même raison, suivant Pausanias, que l'on voit à Argos des éléphants sur le tombeau de Pyrrhus.

Il arrive souvent qu'en voulant tout expliquer, on

n'explique rien, et que l'on s'égare au moment où l'on croit tenir la vérité. On voit aussi sur les mêmes cuissarts des têtes de béliers ; d'après cela, on serait donc autorisé à donner à la statue de Pyrrhus le nom de Jupiter, puisque le bélier était particulièrement consacré au maître des dieux. Par la même raison, il faudrait expliquer pourquoi on voit des griffons sur le bas-ventre de la cuirasse ; pourquoi on a placé une tête de Méduse sur le pectoral, et pourquoi le casque est surmonté d'un Sphynx et flanqué de deux Pégases. A cet égard, nous pensons que les têtes d'éléphants, les têtes de béliers, ainsi que les autres détails dont nous venons de parler, sont des ornements de pure fantaisie, comme nous voyons nos peintres et nos sculpteurs en placer sur les vêtements ou sur les armures des personnages qu'ils peignent ou qu'ils sculptent. Chercher des allégories dans des accessoires de cette nature, c'est s'éloigner du but. Quel sera donc le guerrier, armé de pied en cap, que l'on a voulu représenter sous les traits de la virilité, de la force et du repos absolu ?

Cette statue a exercé plus d'une fois la sagacité des antiquaires : les uns ont cru y voir le dieu Mars s'appuyant d'une main sur son bouclier et tenant de l'autre sa lance, que l'on suppose rompue aux deux extrémités ; d'autres ont vu Jupiter belliqueux, auquel on donnait aussi le surnom de *chef des armées ou de dieu des armées*. Nous pourrions adopter cette opinion qui jusqu'ici nous paraît la meilleure ; mais nous ne remarquons point dans les traits du visage de cette statue, cette expression noble, fière, grande, que les anciens ont toujours donnée à Jupiter, et nous ne voyons pas sur son front les mèches de cheveux ondulées avec une

sorte de sévérité mêlée de grâce, ni la barbe majestueuse, régulièrement frisée, qui sont les caractères distinctifs de l'image du maître des dieux, du créateur de toutes choses, *comme l'appelle Hésiode.*

Nous nous arrêterons à l'opinion de Winckelmann qui dit, dans son *histoire de l'art*, que cette statue représente Agamemnon roi d'Argos. En effet, nous y retrouvons tous les traits caractéristiques de sa personne et de son âge. Nous voyons encore sur la plinthe de la statue le témoin de sa cruauté barbare: on y a sculpté la dépouille de la biche que Diane substitua à la place de sa fille Iphigénie, lorsqu'il la livra lui-même au couteau de Calchas. Dans les traits de son visage, nous retrouvons la férocité froide de l'ambitieux, et tout retrace à nos yeux le roi Agamemnon. Il est représenté en repos; mais son repos est semblable au sommeil du lion; et l'effroi, ajouterons-nous, que cette statue produit par son grand caractère sur tous ceux qui osent l'examiner est tel, qu'elle inspire la terreur et commande le silence. D'ailleurs, on sait qu'Agamemnon avait un temple à Sparte, où il était représenté sous les traits et avec les attributs de Jupiter. Pour conclure enfin sur le véritable nom à donner à cette belle statue, écoutons Winckelmann lui-même; il portera la vraie lumière sur un monument qui mérite toute notre attention.

« Outre les médailles du roi Pyrrhus, dit-il, qui sont de la plus belle fabrique, il y a une statue plus grande que nature conservée au cabinet du capitole, et deux ou trois têtes de demi-bosses, entièrement ressemblantes à celle de la statue, qui mériteraient une attention particulière, si les unes ou les autres pouvaient être considérées comme les véritables portraits de Pyrrhus,

ainsi qu'on le dit communément. L'une de ces têtes, en marbre, se trouve au palais Farnèse ; l'autre, de porphyre, se voit à la Villa-Ludovici. En vertu de cette opinion reçue, Gori a donné le nom de Pyrrhus à une tête semblable, gravée sur une pierre du cabinet du grand-duc de Toscane, à Florence. Pour réfuter cette dénomination, il suffira de rapporter un usage établi, savoir : que les successeurs d'*Alexandre*, et par conséquent *Pyrrhus*, se firent *raser;* et comme les têtes dont nous parlons, ainsi que la statue du capitole, ont des *barbes* épaisses et crépues, il résulte qu'aucune tête barbue ne peut représenter ce roi. Ainsi, Pignorius avait observé avant moi que les portraits de Pyrrhus, sur les médailles, avaient le *menton uni*. Il en est de même, suivant le témoignage d'Athénée, des autres rois grecs, ainsi que nous le voyons par leurs médailles. Sur le médaillon en or, pièce de la plus grande rareté conservée dans le cabinet du grand-duc de Toscane à Florence, on voit Pyrrhus avec un menton garni d'un poil très-court. Or, comme le *nom de Pyrrhus* ne saurait être donné à cette statue, par les raisons que nous venons d'alléguer, et que la tête est manifestement idéale, on pourrait se figurer d'y voir représenter un dieu Mars ; mais cette opinion n'est pas non plus recevable, attendu que tous les simulacres de Mars, en marbre et en médailles, nous offrent ce dieu sans *barbe*. Je pense donc que cette statue, dont l'air de tête ressemble plus à un Jupiter qu'à tout autre dieu, représente *Jupiter belliqueux*. Cependant, comme la chevelure et la barbe sont fort différentes de l'idée d'un Jupiter, et que la tête de notre statue ressemble assez à celle d'Agamemnon, je ne trouve pas d'explication plus vraisemblable que de

dire que ce monument représente *le roi Agamemnon*; sachant d'ailleurs qu'il avait un temple à Sparte, et qu'il était révéré sous le nom de *Jupiter*, nom que Gorgias donnait à Xerxès, et Oppien à l'empereur Commode. Il est certain que la statue du capitole, dont nous donnons ici la gravure, a de la ressemblance avec la figure d'Agamemnon qui est sur la grande urne sépulcrale du même cabinet, où est représentée la dispute de ce roi avec Achille au sujet de Briséis. »

Du costume de cette statue.

Quelle que soit l'opinion des antiquaires sur le nom à donner à cette statue, il est certain qu'elle représente l'habit de guerre complet que portaient les princes grecs. Celui-ci est un des plus riches et des mieux sculptés que nous ait laissés l'antiquité. On peut donc le proposer pour modèle; et par cette raison seule, notre gravure devient essentiellement utile pour la connaissance du costume militaire des Grecs, puisqu'on y voit; 1° la forme de leurs casques, qu'ils variaient; 2° celle de leurs cuirasses, que l'on peut supposer plus ou moins riches, suivant les personnages; 3° celle de leurs chaussures ou bottines appelées knémides. Winckelmann a donné, dans ses *Monumenti antichi inediti*, tome 1er, un bas-relief du palais Borghèse, où l'on voit Achille qui se fait mettre par son esclave son cothurne *ou knémide*. Suivant Homère, le roi Agamemnon attachait ses *bottines* avec des *agrafes d'argent*.

La richesse du casque dépendait aussi de la volonté et du goût du propriétaire. Celui que l'on voit sur notre gravure est orné de deux Pégases et d'un Sphynx en

forme de cimier, qui est surmonté d'un panache qui, dans d'autres est remplacé par des touffes de crin teint en pourpre ou de toute autre couleur. Les casques des anciens étaient indistinctement fabriqués en cuir ou en airain. Homère parle de l'un et de l'autre genre de casques; il cite plus particulièrement ceux qui étaient fabriqués en cuir de bœuf.

Les cuirasses étaient faites de cuir, de laine, de lin ou de coton: elles étaient tellement flexibles, et prenaient si bien la forme du corps, comme la gravure de celle-ci le prouve, que malgré les nombreux ornements dont elle est couverte, elles dessinaient parfaitement le nu. Homère et Pausanias ne sont pas les seuls auteurs anciens qui parlent des cuirasses d'airain à l'usage des Grecs: il y a tout lieu de croire que cette espèce de cuirasses se fabriquait exprès pour ceux qui devaient les porter, puisqu'elles prenaient et dessinaient le nu comme les autres (1). Dans les cuirasses de cuir, de laine, de lin et de coton, on introduisait quelquefois des lames en fer ou en cuivre pour leur donner plus de consistance et pour les rendre moins attaquables. La cuirasse était retenue par deux bandes de cuir posées sur les épaules, qui s'attachaient par devant avec des boutons ou des anneaux, sur les pectoraux, et par derrière, vers le milieu des omoplates. Elle se termine par des bandes

(1) Il vaut mieux attribuer cette perfection que l'on rencontre dans les ouvrages des statuaires grecs, à leur excellent goût, qu'à celui d'un ouvrier qui d'ailleurs n'aurait jamais pu en approcher, sans mettre son guerrier dans la plus affreuse des prisons. Je n'en cite pour exemple que nos souliers trop étroits, et qui pourtant ne dessinent pas le pied.

(*Note du Redacteur.*)

de cuir ou d'airain propres à abriter les cuisses; et celles qui étaient en airain ou en tout autre métal, étaient faites à charnière, comme celle de la statue que nous avons sous les yeux, afin de laisser aux muscles toute leur élasticité. Les Grecs portaient assez communément une tunique courte dessous la cuirasse.

Outre le cothurne ou *knémide*, les Grecs faisaient usage de bottines ou jambières en cuir ou en airain, qui ne couvraient que le devant de la jambe, depuis le genou jusqu'à la naissance du pied, désigné par le mot de *coude-pied*. Les chaussures des Grecs, en général, étaient brodées, si elles étaient faites d'étoffes, ou ornées de reliefs dorés, si elles étaient en métal; elles étaient composées de manière qu'elles laissaient toujours les doigts des pieds à nu.

Le chev. ALEXANDRE LENOIR,

Administrateur des monuments de l'église royale de Saint-Denis, etc.

ATHÉNÉE ROYAL DES ARTS.

Histoire des Arts en France, par M. le chevalier ALEXANDRE LENOIR.

UNE histoire des arts en France serait sans doute un ouvrage fort intéressant. Personne plus que M. Lenoir n'est à même de le bien faire. Presque tous les monuments de la nation ont été sous sa surveillance, et l'on peut même dire qu'il en a tiré un grand nombre des mains des Iconoclastes de la fin du siècle dernier. Le cours qu'il fait à l'Athenée royal est sans doute une introduction à cet ouvrage dont il a depuis long-temps recueilli les matériaux.

Il y a dans la composition de ce livre deux écueils principaux à éviter, et contre lesquels Winckelman, malgré la réputation de son histoire de l'art, est venu donner aveuglément; c'est d'une part l'enthousiasme et de l'autre l'esprit de système. Mais Winckelman n'était point artiste, il n'a pu écrire qu'en amateur, quoiqu'il ait été dirigé dans son travail par un excellent peintre. M. Lenoir, qui est à-la-fois un artiste habile et un amateur éclairé, évitera sans doute dans son histoire des arts en France, les défauts qui déparent celle de l'art chez les anciens. Nous avons assisté à l'une de ses leçons, où il s'agissait du tombeau de Dagobert, et de celui d'Héloïse et d'Abeilard; elle nous a confirmés dans les espérances que nous fondons sur son mérite et son instruction pour la perfection de son ouvrage. Nous avons vu

avec plaisir qu'il méritait entièrement l'attention et l'intérêt que lui prêtait un auditoire nombreux et composé d'habiles gens parmi lesquels on remarquait des étrangers de distinction.

M. Lenoir s'est livré sur Dagobert, et sur Abeilard et son amante, à des digressions qui seraient peut-être déplacées dans un livre, mais qui ne l'étaient point dans la bouche du professeur, puisqu'il est vrai qu'elles ont vivement intéressé tous ceux qui l'écoutaient.

J'ai remarqué aussi qu'en parlant de l'architecture arabesque, improprement appelée gothique, M. Lenoir a comparé la forme des ogives à celle de l'œuf, qui, comme on le sait, était symbolique chez les anciens. Jusque-là je n'ai rien trouvé à reprendre; mais lorsqu'il a dit que les Egyptiens faisaient leurs voûtes plates et souvent leurs colonnes carrées, pour imiter la forme de la terre qu'ils croyaient carrée, j'ai pensé qu'il se trompait, ou du moins j'ai tout lieu de présumer que jamais les Egyptiens n'ont cru que la terre avait cette forme, et qu'il faut laisser cette opinion absurde aux seuls Chinois, qui pourtant n'emploient point dans leurs édifices des formes rapprochées de celle qu'ils supposent à la terre.

Au reste, je soumets mon opinion à celle de M. Lenoir, qui aura sans doute sur cette matière des notions mieux fondées que les miennes.

M. Lenoir a divisé son cours dans l'ordre suivant : Dans le premier chapitre et la première leçon, il a traité de l'état des arts chez les Celtes et les Gaulois.

IIe Chapitre. — Etat des arts dans le moyen âge. Il divise le moyen âge en deux styles. Premier style, de-

puis Clovis jusqu'à Philippe Auguste. — Deuxième style, depuis Philippe Auguste jusqu'à Louis XII, y compris les costumes.

La totalité de ce travail a été l'objet de huit séances.

IIIe Chapitre. Etat des arts en France, sous les règnes de Louis XII, de François Ier et de Henri IV, connus sous le nom de *siècles de la renaissance des arts*.

Il divise cette époque remarquable de nos arts en trois styles.

Premier style, le règne de Louis XII.

Deuxième style, le règne de François Ier.

Troisième style, le règne de Henri IV.

Nota. Il définit ce qui constitue les principes des arts, du dessin; c'est-à-dire, le style, le génie, la composition, la grâce, les expressions de l'âme, l'effet, le coloris, le maniement du pinceau, etc.

IVe Chapitre. — Etat des arts dans le dix-septième siècle. Un seul et unique style.

Ve Chapitre. — Etat des arts dans le dix-huitième siècle; *deux styles*.

Premier style, règne de Louis XV.

Second style, règne de Louis XVI, jusqu'à nos jours.

M. . . .

NOTICE HISTORIQUE

SUR GABRIEL-FRANÇOIS DOYEN.

Ce peintre célèbre, rival et contemporain de notre premier maître, Vien, était fils d'un valet de chambre tapissier du roi (1). Destiné à succéder à son père, sa première éducation fut dirigée de manière à le rendre propre à cet emploi. Mais entraîné par son penchant pour les arts, il négligea ses études : un connaisseur, à la vue de quelques dessins qu'il avait faits sur ses cahiers, y reconnut le germe d'un grand talent, en parla au père, et le détermina à donner à son fils une éducation propre à développer le génie dont la nature l'avait doué.

Doyen entra donc à l'école de Carle Vanloo, premier peintre du roi. Ses dispositions lui méritèrent la bienveillance et les soins particuliers de son maître, qui bientôt s'en aida dans la composition d'un tableau où lui-même se représentait peignant la maîtresse d'un pacha; il y paraît à côté de son maître, avec un porte-feuille sous le bras (1). C'est ainsi que Vanloo stimulait l'ardeur de son élève chéri, de celui qu'il regardait déjà comme son digne successeur, et qui, marchant de progrès en progrès, obtenait souvent des médailles à l'académie.

A peine Doyen avait-il atteint sa vingtième année, que

(1) Il naquit à Paris en 1726.

(2) Ce tableau est aujourd'hui dans la galerie de la Malmaison.

déjà il avait remporté le grand prix. A Rome, où ce prix le conduisit, la vue des chefs-d'œuvre des grands maîtres lui fit sentir qu'il avait encore beaucoup à apprendre. Il l'apprit en effet. Bientôt maître de son propre génie, car c'est à se rendre maître de ses inspirations que consiste le talent, il combine, il réunit les connaissances que lui avait données l'étude des différentes parties de l'art. Il invente, il compose avec goût, il dessine savamment, et prend l'intelligence du clair obscur; il pénètre jusqu'aux moindres secrets de l'art, l'amalgame des couleurs et le maniement du pinceau.

C'est surtout Michel-Ange, et Raphaël, qui sont les objets de ses études; mais c'est Annibal Carache qu'il choisit pour son guide : la grandeur idéale qui règne et dans les compositions et dans les formes de ce maître, le séduisent; il le regarde comme le modèle du véritable genre historique. Insatiable de connaissances, il étudie; Piètre de Cortone la grâce, l'enthousiasme, la facilité, le vague, enfin les défauts même de ce modèle fixent son goût, et il s'identifie si bien avec lui que tous ses ouvrages se ressentent de cette impression, dont trop tard il reconnut les funestes conséquences. Mais il la dut à M. de Troye, directeur de l'académie de France, à Rome, qui l'honorait de sa bienveillance; et il faut faire honneur à son cœur d'un tort de son esprit.

De retour à Paris, après quatre ans d'absence, après avoir étudié les grands maîtres de l'Italie, Doyen s'enferma dans son cabinet, et y exécuta son tableau de la mort de Virginie. Ce tableau de quarante pieds de long, où l'on trouve un grand nombre de figures, commença sa réputation. Vanloo, trompé par des envieux, ne voulut voir ce premier ouvrage de Doyen qu'après les plus

pressantes sollicitations; il était prévenu contre lui, mais à l'aspect de cet immense travail, le maître fondant en larmes, se jeta dans les bras de son élève, en s'écriant : *Ah! les malheureux, comme ils m'ont trompé.* Le bruit de cette entrevue se répandit; les littérateurs, les poètes les plus distingués, la foule même se pressaient dans l'atelier du peintre pour voir ce nouveau chef-d'œuvre, qui ouvrit à son auteur la porte de l'académie, et obtint même quelques éloges en vers.

Doyen peignit ensuite un plafond pour le duc de Choiseul, et un tableau pour Watelet. Mais son chef-d'œuvre est celui de la peste des Ardens, qui fait un des plus beaux ornements de de l'église Saint-Roch, où il se trouve exposé vis-à-vis de la Prédication de saint Denis, de Vien.

Dans la partie la plus élevée du tableau on voit sainte Geneviève au milieu d'une gloire céleste, portée sur des nuages, et intercédant la Miséricorde divine en faveur des Parisiens. Son attitude calme est celle de la parfaite béatitude. Quel contraste frappant avec la partie inférieure du tableau!.. Là sont entassés des malades dont les convulsions annoncent les extrêmes douleurs : tous ont les yeux tournés vers la sainte, et quoiqu'elle soit isolée dans l'immensité du tableau, on peut la considérer comme la partie principale.

La scène est sur le parvis d'un hôpital; on y voit une dame richement vêtue, accablée par la maladie, entourée de ses femmesqui la soutiennent. Agenouillée, les bras levés, les yeux baignés de pleurs, elle implore avec ferveur le secours de sainte Géneviève. Ce n'est pas pour elle, c'est pour un fils mourant, que son époux presse tendrement sur son cœur. Le sentiment qui règne

dans cette scène, le pathétique de l'expression, la grandeur des pensées, suffiraient seuls pour faire la réputation d'un peintre.... Ce groupe se trouve dans le milieu de la composition. Tout près de cette mère est un pestiféré qui sort de l'hôpital : la mort le frappe, il chancelle; et l'on voit les gardiens de l'hospice qui le repoussent dans l'intérieur de la maison.

Parmi cette foule de mourants, on remarque une belle femme morte, couchée sur la paille, ayant sur son sein un enfant qui cherche à prendre la nourriture de son âge. Cette image a quelque chose de sublime, mais d'un peu repoussant. Dans le lointain, on découvre les victimes de l'epidémie entassées dans un caveau; enfin, sur le premier plan se trouve un homme dans la force de l'âge, et mourant dans les bras de son vieux père. Il se déchire le sein, croyant attaquer le siége du mal; ses convulsions, les larmes de sa mère, les cris perçants de son enfant, la douleur du père, l'ardeur du malade qui sort de l'hôpital, tout dans cette belle composition inspire le sentiment de l'horreur et en même temps de la pitié; tout y annonce dans le peintre, une imagination élevée, un génie vigoureux et une profonde connaissance de son art.

Ce tableau, qui est encore dans tout son éclat, ne perd rien à être vu près de celui de Vien; le mouvement qui y règne, contraste admirablement avec la correction et la sagesse d'expression et de l'ordonnance générale qui sont le caractère distinctif du père de notre nouvelle école.

Après la mort de Carle Vanloo, Doyen fut chargé de peindre aux Invalides les sept plafonds de *la chapelle Saint-Grégoire*. En travaillant à cette peinture, il tomba

de deux étages à travers une trape que des ouvriers avaient négligé de fermer : il eut plusieurs côtes brisées et faillit mourir des suites de cette chute. Le roi Louis XV qui l'honorait lui fit donner des secours. Sorti de danger, le peintre s'empressa de se rendre à la cour; le roi en le voyant rétabli lui dit : *Savez-vous bien, Doyen, que je ferai mettre des garde-fous au dôme des Invalides. Sire*, lui répondit ce peintre, *puisque Votre Majesté a des bontés pour moi, je la supplie d'ordonner que l'on y place de préférence des garde-côtes.* Ce bon mot prouva que Doyen était un homme d'esprit.

ARCHITECTURE.

TRAVAUX PUBLICS.

Tandis que l'on poursuit avec activité les travaux des Champs Élysées, il me semble convenable et même important de mettre sous les yeux de nos lecteurs un projet de M. Poyet qui pourrait concourir à l'embellissement de cette promenade, et même la rendre plus utile qu'elle ne l'a été jusqu'à présent.

M. le chevalier de Vauclair, maître des requêtes et ingénieur en chef des ponts et chaussées, ayant demandé à cet architecte, de la part de M. le duc de la Rochefoucauld, des renseignements sur les expositions des objets d'art et d'industrie qui ont eu lieu précédemment, soit au Louvre, soit sur l'esplanade des Invalides; il répondit que l'exposition au Louvre avait occasionné une dépense de 271,922 fr., et que celle de l'esplanade avait, pour la repose de la même charpente, coûté 177,584 fr. Il écrivit en même temps à M. le duc et à M. Tarbé, que le grand carré des Champs-Élysées était, sous tous les rapports, plus convenable et plus avantageux pour cette exposition que le Louvre et l'esplanade des Invalides; que dans ce grand carré on pouvait construire, sous la forme d'un cirque, vingt-quatre pavillons isolés, dans le genre de ceux de Marly, et qui donneraient ensemble autant de boutiques qu'il y a de départements; qu'au haut de ces pavillons, par une galerie en colonnade couverte pour la commodité

du public, on pourrait élever au centre du cirque un temple dédié à l'industrie et au commerce où l'on placerait la musique; qu'ainsi, lorsque l'exposition n'aurait pas lieu, cet édifice pourrait servir aux fêtes publiques et à tous les jeux que l'on voudrait exécuter à leur occasion. Ce projet, dont le but est aussi utile qu'intéressant, autant qu'il nous semble, pourra s'exécuter sans qu'il en coûte rien au gouvernement, pourvu qu'il accorde à l'entrepreneur le terrain nécessaire et le droit de donner des fêtes à son profit. On nous assure que déjà plusieurs actionnaires se sont présentés.

Mais comme il ne s'agit en ce moment que d'un établissement provisoire pour l'exposition, M. Poyet a pensé qu'on pourrait le faire dans le carré Marigny, en y élevant autant de tentes qu'il y a de départements; ce qui, d'après les calculs, ne coûterait que 88,000 fr., en y employant le bois des anciennes expositions.

Nous ne savons pas jusqu'à quel point ces idées à la fois utiles et économiques conviendront au gouvernement; mais nous voyons avec peine que, pour quelques embellissements vantés dans les journaux, on abbat les arbres de la plus belle promenade de Paris, sans que l'on sache précisément quel est l'objet que se propose M. la Hure, en détruisant ainsi, en quelques jours, ce que la nature a mis tant de temps à produire.

CONSTRUCTIONS PUBLIQUES.

HÔPITAL DE LA CHARITÉ.

Dans la petite cour qui communique avec la seconde grande cour, au levant de cet hôpital, on fait aux bâ-

timents une augmentation considérable. Elle consiste en un escalier qui conduit du rez-de-chaussée jusqu'aux derniers étages de l'aile méridionale et de l'aile orientale de cet hôpital. Cet escalier tournant s'appuie d'un côté sur les murs de l'édifice, et de l'autre sur des piliers de bois qui s'élèvent à l'appui l'un de l'autre jusqu'au comble : il est destiné aux transports des malades et au service des agents de cet établissement ; cependant il est étroit, frèle et peu commode. Je ne sais quel génie préside à ces sortes de constructions ; mais il me semble que dans les bâtiments publics toute dépense qui peut contribuer à leur solidité est une véritable économie, puisqu'il est vrai que cette dépense première dispense d'une foule d'autres successives et continuelles que nécessitent les constructions peu solides. Je m'étais imaginé que M. Viel, architecte des hôpitaux civils, avait été chargé de celle-ci, mais je me suis convaincu qu'il y était absolument etranger : en effet, je n'y ai reconnu ni le génie de ce savant artiste, ni même le talent d'un constructeur expérimenté ; et sans doute celui qui vient d'établir la belle lingerie de la Salpêtrière, n'aurait pu consentir à une construction aussi mesquine.

Dépôt et ateliers de l'artillerie.

On fait dans cet établissement, situé dans l'ancien couvent des Dominiquains, place Saint-Thomas d'Aquin, des réparations et des augmentations considérables, analogues à sa destination présente. M. Pelchet, architecte, rue du faubourg Montmartre, n° 27, est chargé de la direction des travaux, et M. Truchon, entrepreneur de charpenterie, rue de Sèvres, n° 94, est chargé de

l'exécution de ceux qui regardent son état : ces deux noms recommandables dans les arts sont les garants certains de l'intelligence qui régnera dans la distribution de cet établissement et de la solidité qui existera dans toutes les parties de la construction.

Pour faciliter les transports de l'extérieur, et les mouvements d'une partie de l'établissement à l'autre, il a fallu faire dans les murs de l'ancien cloître de grandes percées; ainsi dans les trois murs qui composent l'aile méridionale de l'édifice, M. Pelchet a pratiqué deux grandes baies d'une largeur très-considérable, et dont les cintres très-surbaissés supportent pourtant très-solidement la partie des murs qui s'élèvent au dessus. Ces deux grandes ouvertures communiquent à une porte en arc à plein cintre qui conduit à la première cour. Dans cette première cour on a élevé un atelier d'armurerie, qui déjà est en pleine activité; dans la seconde cour, à l'est de la première, est un autre atelier qui n'est pas encore en activité : on y travaille à une grande charpente destineé à faire le cintre de la galerie de l'aile méridionale qui doit servir à l'exposition des modèles d'artillerie. Cette galerie sera éclairée d'en haut, et nous rendrons compte de sa construction lorsqu'elle sera en place.

Tout ce que nous pouvons ajouter, c'est que toute la distribution intérieure de cet édifice, tant au rez-de-chaussée qu'aux différents étages, est entièrement changée et rendue propre à une grande fabrication et à un grand dépôt d'armes.

PROPYLÉES, ou BARRIÈRES DE PARIS.

Ces propylées ou ces barrières ont été construits des deniers de la ferme générale, sous la direction et d'après les dessins de Ledoux, architecte du roi. Cet artiste, dont l'imagination était vive, et qui avait la tête exaltée par l'amour de son art, imprima à ses édifices monumentaux le caractère de son génie vraiment original. Cette immense entreprise n'était point encore achevée lorsque la révolution éclata ; et depuis ce jour on ne l'a point poursuivie, quoique les droits d'entrées soient rétablis depuis près de vingt années : on avait seulement posé des grilles de fer à quelques barrières de traverse, comme celles de Rochechouard, terminé quelques parties de murs, et regratté quelques propylées. Aujourd'hui, le *Journal de Paris* vient de publier que M. le préfet a donné des ordres pour l'achèvement des travaux si grandement et si noblement avancés par Ledoux. On n'aura point égard, dira-t-on, aux plans de cet architecte ; et à ce sujet, on peut se convaincre que le *Journal de Paris* n'avance rien de trop par l'inspection de la barrière de Vaugirard, dont les travaux, pour la partie à droite, sont terminés en ce qui concerne la maçonnerie. On n'a conservé du premier édifice que les murs de soubassement et deux colonnes toscanes. On a détruit le hardi fronton qui le couronnait, et l'on a élevé, en place de cette belle fabrique, un pavillon carré, percé de trois baies de croisées à chacune de ses faces. Les angles des murs sont en pierre de taille, ainsi que le pourtour des croisées; les trumeaux sont en pierre meulière. Les deux étages qui composent toute cette construction sont couronnés par

une corniche lourdement profilée, ainsi que celles qui règnent au-dessus des colonnes et du mur de soubassement. Je conçois que tout cela peut être plus utile pour le service que ce qu'avait fait Ledoux ; mais il me semble que la légèreté et le peu de majesté de la construction nouvelle contrastent singulièrement avec la solidité et l'empreinte du grandiose qui reste encore dans les parties de l'ancienne qui ont été respectées.

CONSTRUCTIONS PARTICULIÈRES.

A Monsieur le Rédacteur.

« Vous avez déjà bien voulu insérer dans votre intéressant et estimable recueil deux lettres que j'ai eu l'honneur de vous adresser, sur les constructions particulières qui se font à Paris maintenant, ou qui ont été faites dans le courant de l'année dernière. La mauvaise saison, en arrêtant mes travaux, a dû aussi arrêter ma correspondance; mais hier, en passant par la rue Saint-Denis, je me suis aperçu que, malgré cette mauvaise saison, la maison qui s'élève près la rue Saint-Magloire, n° était fort avancée ; déjà la façade est entièrement élevée, elle est toute en pierres de taille; elle se compose de trois étages séparés par des corniches et couronnés par une corniche très-bien profilée. L'ordonnance en est simple, mais d'un excellent goût. La porte cochère se compose de deux piédroits sans ornements surmontés d'un arc à plein cintre également simple : cette porte est à droite ; à gauche est une ouverture de même ordonnance, qui peut recevoir une boutique : à

la hauteur des impostes entre les deux arcs est une baie de croisée qui doit vraisemblablement servir à éclairer les premières marches de l'escalier. A chaque étage sont cinq baies de croisées au-dessus des deux arcs. Le mur plein, et dont la largeur paraît être le tiers de la façade, semble annoncer que cette maison sera composée de deux corps de logis. D'après la profondeur de cet édifice, et la grandeur de la cour qu'il renfermera, il paraît que M. Vallade, architecte entrepreneur, rue Caumartin, n° 20, l'a distribué de manière à ce qu'il puisse recevoir commodément une maison de commerce où il s'opérerait de grands mouvements.

Quoi qu'il en soit, l'ordonnance générale porte bien le caractère qui convient à ces grands établissements. Cette ordonnance et l'idée de solidité que présente cette construction, m'ont donné l'opinion la plus avantageuse de l'intelligence de son auteur.

Après avoir examiné cette maison, l'envie me prit de voir si celle que l'on construit rue Saint-Honoré, à peu-près vis-à-vis la place Vendôme, avait été aussi avancée dans le cours de l'hiver, et je fus fort surpris lorsque je m'aperçus qu'elle l'était davantage, et que déjà les menuiseries étaient placées à toutes les croisées et au-devant des boutiques que l'on a pratiquées entre les deux portes cochères à chacune de ses ailes.

Ces portes cochères sont ornées de pilastres d'ordre dorique, portant un arc tellement surbaissé que je ne crois pas qu'il ait plus de six pouces de flèche. Je ne sais jusqu'à quel point, en suivant les principes pratiqués par les grands maîtres, on peut admettre une pareille forme, mais je sais que dans le cas dont il s'agit, et

dans une ordonnance aussi simple, et j'ose dire aussi agréable que celle de ce vaste édifice, elle produit un très-bon effet.

Un entre-sol, deux étages d'égale hauteur, et un troisiéme un peu moins élevé composent cette belle façade, percée à chacun de ses étages de dix baies de croisées sans aucun ornement; une corniche fort légère sépare l'entre-sol des étages supérieurs; des bandes avec des rebords séparent le premier du second et le second du troisième; enfin, une corniche hardie, large et bien profilée couronne tout le bâtiment. Je ne puis parler de l'intérieur, je sais seulement qu'il y a une grande cour, au fond de la quelle la construction du devant se retrouve dans toute son étendue. Au reste, Monsieur, je reviendrai sur ces deux maisons, lorsqu'elles seront achevées; mais dès aujourd'hui je ne crains pas de les appeler monuments en comparaison des frêles baraques que l'on élève de toutes parts dans la capitale. L'architecte et le propriétaire, et même le constructeur de cette dernière, est M. Duffaut, marché Saint-Honoré, n°.

Le retour du printemps rendra désormais ma correspondance plus active.

F. D. L. F.

INDUSTRIE NATIONALE.

FABRIQUE ET MANUFACTURE DE BRONZES DE M. RAVRIO,

Rue des Filles St.-Thomas, vis-à-vis celle des Colonnes.

Quoique l'on s'aperçoive assez généralement que les arts dégénèrent en France et tombent dans une sorte de décadence, cependant il est vrai de dire que le goût en est plus répandu que jamais, et que même il a pénétré dans toutes les classes de la société. Au nombre des productions de notre industrie, considérée sous le rapport des arts dépendant du dessin, la fabrication et la dorure des bronzes occupe le premier rang : les procédés de cette fabrication se sont simplifiés et ont acquis une perfection qui fait que ses produits sont recherchés de nos voisins, et font le plus riche et le plus agréable ornement des salons de la capitale.

Parmi les fabricants de bronzes de la capitale, on distingue MM. Thomire et Dutorne, Denière et Mutelin, et surtout M. Ravrio qui vient de transporter son magasin et ses ateliers de la rue Richelieu dans celle des Filles-Saint-Thomas.

Son nouvel établissement est vraiment magnifique : la porte extérieure, recouverte en marbre dans toute sa hauteur, est décorée de pilastres d'ordre corinthien, dont les embases et les chapiteaux sont en bronze : elles supportent un entablement du même ordre. Au premier

étage, entre les croisées, on a placé sur des consoles des bustes en bronze, représentant plusieurs dieux de la fable. Ce décor, quoique d'abord plus dispendieux que ceux en bois que l'on emploie habituellement au devant de la plupart des magasins, est cependant en effet plus économique, parce qu'il est plus durable, qu'il conserve toujours son premier éclat, que l'on est point obligé de le peindre et d'en renouveler souvent, comme pour ceux en bois, la peinture promptement endommagée par l'air, la pluie et la boue. Nous devons donc considérer la première dépense de M. Ravrio comme une véritable économie, et nous conseillons à tous ceux qui veulent orner le devant de leurs maisons ou de leurs magasins, d'imiter sa conduite.

Les ateliers et le magasin de M. Ravrio sont dans la même maison, avantage précieux dont ne jouissent pas la plupart des artistes de son genre. Ses ateliers sont à droite, ses magasins sont à gauche. Nous n'avons point visité les premiers, mais nous avons parcouru les seconds avec autant de plaisir que d'admiration. Leur étendue, la variété, la magnificence des objets qu'ils renferment, le goût, la pureté de la plupart des dessins, l'éclat, la solidité des dorures, ont également excité notre surprise. Comme nous ne voulions point nous faire connaître de M. Ravrio ni de ses commis, nous nous sommes dispensés de toute question qui pût déceler l'objet de notre visite; ainsi nous ne savons pas le nom des artistes qui fournissent les modèles employés dans cette fabrique; et c'est pour cela que l'hommage que nous rendons à leurs talents doit leur paraître d'autant plus flatteur qu'il est exempt de toute espèce de prévention.

Les pendules, les candélabres, les objets de toutes es-

pèces, destinés soit à la décoration des meubles, soit à celle des tables, soit en général à celle des appartements, nous ont en général paru si parfaits, soit sous le rapport de l'invention, soit sous celui de l'ordonnance, soit sous celui de l'exécution, que nous ne pouvons trop recommander aux personnes qui jouissent d'une grande fortune et même à celles qui n'ont qu'une honnête aisance, le magasin dont il s'agit ici. Elles n'en sortiront pas sans y avoir trouvé de quoi satisfaire les goûts particuliers qui dépendent soit de leur sentiment, soit de leur fortune. Les amis des beaux arts et de l'antiquité y trouveront des bustes et même des statues entières d'après les chefs d'œuvre de la Grèce, et les beaux ouvrages de nos grands maîtres; ils en admireront la perfection.

Nous ne pouvons entrer dans aucun détail sur ces vastes et immenses magasins: la multiplicité et la variété des belles choses qu'ils contiennent, quoique rangées dans un ordre admirable, ne nous ont permis que d'en prendre une idée générale que nous nous contentons de communiquer à nos lecteurs.

NOUVELLES

RELATIVES AUX LETTRES.

On vient de publier chez Testu, rue Haute-Feuille, et chez Anselin et Pochard, rue Dauphine, un ouvrage intitulé : *De la réforme dans la législation militaire*, un vol. in-8°.

L'auteur de cet ouvrage s'attache principalement à faire sentir la nécessité de substituer un régime uniforme à des réglements innombrables, souvent contradictoires, que les chefs font exécuter à leur gré et selon leur caprice. Il propose à cet égard ses idées particulières, qui nous ont paru d'une grande sagesse, et dignes de la considération du ministère.

—On vient de publier la 87e livraison de l'*Encyclopédie méthodique* (1), composée du tome 9, première partie de *l'histoire naturelle*, *insectes*, et du tome 5, première partie du *Système anatomique*.

—Dans sa séance extraordinaire du 25 février, l'Académie française a nommé M. Lemontey à la place vacante dans son sein par la mort de l'abbé Morelet.

(1) A Paris, chez Madame veuve Agasse, rue des Poitevins, n° 6. Prix : 14 fr. broch.

NOUVELLES

RELATIVES AUX ARTS.

IL vient d'être créé deux nouvelles chaires dans l'établissement de l'école royale et spéciale des beaux-arts de Paris : l'une *d'histoire et d'antiquités* pour la section de peinture et de sculpture, l'autre *de l'histoire de l'art* pour la section d'architecture. Le Roi choisira les professeurs parmi les candidats présentés par le ministre, par l'académie des beaux arts et par l'école.

L'école royale des beaux-arts a jugé, dans sa séance du 2 mars, le concours de la tête d'expression fondé par le comte de Caylus. Comme il y avait un prix en réserve de l'an dernier, l'école royale en a décerné deux cette année, un pour la peinture et un pour la sculpture. Celui de peinture a été accordé à M. *Dubois*, élève de M. Regnault, membre de l'institut ; celui de sculpture, à M. Bra, élève de M. Stouf, de l'institut, et de M. Bridan.

—Le 26 février, les restes de Descartes, de Mabillon et de Montfaucon, qui étaient déposés dans le musée des Petits-Augustins, ont eté réunis, en présence de M. Lafolie, conservateur des monuments publics, délégué par le ministre de l'intérieur, de M. Sobry, commissaire de police, et de MM. le chevalier Piault, maire du dixième arrondissement ; Delaborne, son adjoint ; Larribe et

Godde, délégués par le préfet de la Seine, pour être transférés dans l'église de Saint-Germain-des-Près.

M. Sylvestre de Sacy, membre de l'académie des inscriptions et belles lettres, a prononcé un discours au sujet de cette translation.

— Les débris des tombeaux de Castellan, de Jean Casimir, roi de Pologne, et des Douglas, princes d'Ecosse qui ne consistaient plus qu'en leurs statues, en des trophées et en quelques tables de marbre, ont été aussi transférés, le 14 février, du musée des Petits-Augustins dans l'église de Saint-Germain-des-Près, pour y être replacés dans les chapelles où ils étaient avant 1793.

— On se propose d'élever à Huningue un monument à a mémoire du général Abattuci. Une souscription a été ouverte à cet effet chez Jacques Lafitte, banquier, rue de la Chaussée d'Antin.

L'école spéciale d'application du corps royal d'état-major, créé par l'ordonnance du 6 mai, a été installée le 20 février; M. le maréchal-de-camp Després, commandant l'école, a dans cette circonstance adressé une exhortation à MM. les élèves.

— La distribution de la médaille en bronze aux personnes qui ont concouru au rétablissement de la statue de Henri IV, a commencé le 3 de ce mois, à l'hôtel des médailles, à Paris. Au 1er juillet 1821, les poinçons doivent être cassés. Cette médaille représente les images profilées l'une sur l'autre du Roi et de Henri IV, et au revers l'inscription suivante : *A nos fidèles sujets, pour avoir spontanément et de leurs deniers rétabli la statue de notre sixième aïeul, Henri IV.*

Sculpture.

C'est une étrange chose comme tout s'arrange aujourd'hui ; ce n'est plus du curé ni de son sermon dont on parle, mais du marguillier ou du sonneur de cloches. La statue en bronze de Louis XIV, érigée dans la cour de la maison de ville de Paris, lors du règne de ce prince, et faite par Coizevox, a été retrouvée sous le pavé de cette cour où on l'avait enterrée pour la soustraire à une entière destruction, comme il est arrivé de nos autres statues publiques.

M. Dupasquier, l'un de nos plus habiles statuaires, a été chargé de restaurer cette statue, qui avait reçu quelques avaries par la précipitation de son enfouissement. M. Thomire, en qualité de fondeur, adapta les pièces restaurées : pour cette opération il a reçu 12,000 fr., et de lui seul les feuilles publiques ont parlé : l'auteur des statues d'Hervo, général de division, de Dugaytrouin, maintenant sous le ciseau, dont le plâtre a été vu au salon dernier, l'une et l'autre de douze pieds, n'a pas seulement été nommé. M. Thomire en outre a été payé de suite, et le statuaire a attendu 15 mois le payement de 3,000 fr. Ne peut-on pas dire que c'est un renversement de tout ordre? les sonneurs marchent avant les curés, les curés marcheront avant les prélats. Si la chaire de peinture, si long-temps désirée et demandée par différents écrits, notamment de M. Chéry, chaire que le *Journal du Commerce* nous dit être érigée depuis peu de jours, reçoit des professeurs habiles, l'ordre se rétablira dans les rangs des artistes ; alors le ciseleur ne sera nommé et compté qu'après le statuaire.

BEAUX-ARTS.

De l'influence des Beaux-Arts sur les mœurs et l'esprit des nations; et réciproquement, de l'influence des mœurs et de l'esprit des nations sur les Beaux-Arts.

C'est par le moyen des arts chimiques et mécaniques que l'homme pourvoit à ses besoins physiques, à son logement, à son vêtement, à sa nourriture; c'est par les beaux-arts qu'il satisfait les besoins de son esprit et de son imagination. La nature paraît n'avoir rien fait pour lui. Soit qu'on le considère physiquement, soit qu'on le considère moralement, il semble avoir créé lui-même tout ce qui est nécessaire à son existence. Rarement la terre produit spontanément les plantes céréales, les légumes et les fruits dont ils aime à se nourrir.

Ce n'est point à la nature que l'homme doit ces concerts qui font le charme de l'oreille, ces tableaux qui font celui des yeux, ces monuments qui inspirent de si nobles et de si grandes idées, ces palais qui sont pour les grands une espèce de petit monde, ces temples où il va rendre à la Divinité les hommages qui lui sont dûs, ces ponts sur lesquels il franchit sans péril les larges fleuves et les impétueux torrents, ces armes avec lesquelles il égorge son semblable, et abat les animaux qu'il redoute, ou dont il désire la chair : tout ce qu'il a, tout ce qu'il possède, il le doit à lui-même; le ciel n'a créé pour lui

que des déserts, des marais fangeux et des éléments redoutables, qu'il a peuplés, desséchés et domptés par son art. En un mot, l'homme ne doit à la nature que la lumière qui l'éclaire, le soleil qui l'échauffe, la terre sur laquelle il marche, et l'air qu'il respire.

Son génie est la seule propriété dont il n'ait rien à redouter, et c'est un des résultats, autant de son organisation physique que de son organisation morale. Les autres animaux, sujets soumis aux lois de la nature, se repaissent et jouissent de ce que, seule, elle a fait pour eux. L'homme, maître par son art de la nature elle-même, se crée des besoins et se procure des jouissances qui ne sont dûs qu'à lui-même.

L'agriculteur, le mécanicien, le chimiste, sont les vrais conservateurs de l'homme physique ; le poète, l'orateur le peintre, le sculpteur sont plus, ils sont les créateurs de l'homme moral, et après s'être eux-mêmes créés, ils créent encore des disciples qui deviennent eux-mêmes créateurs comme eux. Admirable effet de l'intelligence qui est tout l'homme, puisque, sans elle, l'homme qui est le roi des animaux, n'en serait que le plus misérable ! elle naît, se perfectionne, se propage d'elle-même. Otez l'intelligence, plus d'agriculture, plus de mécanique, plus de chimie, et par conséquent plus d'homme. Les arts qui contribuent à former, à développer cette intelligence en exaltant l'imagination, en stimulant le génie, sont donc les premiers et les plus utiles des arts.

Leur utilité paraît moins sensible aux yeux du vulgaire, que celle des arts purement manuels : la raison en est qu'elle est en effet moins immédiate, parce que ses résultats ne sont que le produit primitif de l'intelligence

qui produit elle-même les arts mécaniques. Nous devons donc considérer, si nous les examinons avec une attention philosophique, les beaux-arts, non-seulement comme les plus agréables, mais encore comme les plus utiles de tous, puisqu'en développant l'intelligence humaine ils donnent naissance à tous les autres.

On pourra considérer ce que j'avance comme un paradoxe, parce qu'on n'y aura pas bien réfléchi; mais je prie que l'on me suive, avant de me juger, dans le développement d'une idée qui peut et doit au premier aperçu paraître fort étrange.

On peut croire et l'on croit, en effet, que les peuples sauvages et barbares vivent et se passent pourtant des arts d'imitation, c'est-à-dire, de ce que j'appelle les beaux-arts; on se trompe beaucoup : le Huron, le Talapoin, le Tartare, le Lapon, ont leur peinture, leur sculpture et leur musique; ils sont loin d'approcher de nous sous tous ces rapports, sans doute, et c'est justement pour cela aussi qu'ils sont loin d'en approcher aussi dans les arts qui servent immédiatement à l'existence physique de l'homme : ils font de grossières images des divinités qu'ils adorent; ils se repaissent aussi de mets grossiers, produits presque bruts de la nature, et qu'ils n'ont ni l'art de cultiver, ni celui de préparer. Voulez-vous rendre ces hommes habiles agriculteurs, habiles mécaniciens, habiles guerriers? instruisez-les dans les beaux-arts qui firent la gloire des Grecs, et qui font encore celle de quelques nations modernes.

Pierre le Grand voulut porter en Russie les arts industriels de quelques peuples de l'Europe; il n'y réussit qu'imparfaitement. Catherine II fit venir à Saint-Pétersbourg des peintres, des sculpteurs, des architectes,

des philosophes ; l'intelligence des Moscovites se développa, et bientôt ils désirèrent et cultivèrent les arts mécaniques et chimiques de toute espèce, avec moins de succès que nous, sans doute, mais rien ne se fait dans un jour.

Dans le temps que les Italiens cultivaient les beaux-arts avec succès, ils étaient aussi dans les arts mécaniques les maîtres des autres peuples de l'Europe. François Ier, en faisant venir en France Léonard de Vinci, et le Primatice, créa, pour ainsi dire, ce Palissi si fameux pour ses faïences et ses émaux, et que personne n'a surpassé dans un genre de production si utile.

Quand, après le règne du restaurateur des arts, les discordes intestines et le fanatisme nous firent retomber dans la barbarie, nous redevînmes barbares pour tout, et véritablement ce ne fut qu'après le règne de Louis XIII, ou plutôt de Richelieu, que l'on sut en France bien faire des souliers et même des sabots.

Parcourez tous les pays où les arts dépendants du dessin ne sont point cultivés, et vous y trouverez l'ignorance la plus absolue de tous les procédés qui peuvent favoriser les progrès des arts les plus utiles et les plus importants.

Si je voulais suivre la marche de l'industrie chez tous les peuples modernes, on verrait qu'elle y a toujours été précédée par les beaux-arts, et que ses progrès ont toujours été une conséquence des leurs. Mais les bornes de cet ouvrage ne me permettant pas de m'étendre à ce sujet aussi loin que je le voudrais et que je le pourrais, en me bornant aux exemples que j'ai cités, il me semble que j'ai suffisamment prouvé que les beaux-arts ont l'in-

fluence la plus grande et la plus favorable sur l'esprit humain, puisqu'ils favorisent l'industrie, en stimulant le génie d'imitation qui est aussi celui de l'invention.

Si l'on ne me conteste plus cette influence, et que l'on me prie d'en démontrer le principe; je répondrai qu'il me semble en avoir dit assez pour l'indiquer du moins à l'esprit d'un lecteur doué d'une intelligence ordinaire. Mais je veux bien entrer encore dans quelques détails, pour me rendre plus intelligible.

Supposons qu'un sauvage, un Scythe, un Tartare, jetant son arc, ses flèches, veuille labourer la terre, et conséquemment faire un instrument de labour; ne faudra-t-il pas qu'il se trace le plan de cet instrument? et quand il l'aura tracé dans son imagination, ne faudra-t-il pas que pour l'exécuter il écrive ce plan sur quelque chose capable de le conserver et de lui rappeler son idée durant tout le temps de l'exécution? voilà donc que les arts du dessin, qui conservent le type de nos pensées, et qui sont une copie de cette pensée, précèdent partout les arts manuels qui n'en sont que l'exécution; et qu'en donnant à cette pensée une forme constante, ils font d'une idée particulière une idée qui, devenant commune, sera chez un peuple sauvage le germe d'une industrie nouvelle. Il est donc démontré que, comme la parole, les arts du dessin sont le moyen le plus puissant de développement de l'esprit humain.

Examinons maintenant les arts dépendants du dessin, sous le rapport de leur influence sur les mœurs. Selon J. J. Rousseau, celui qui, ayant enclos un champ, a dit ceci est à moi, fut le veritable fondateur de la société. Mais avant d'enclore un champ, avant de se livrer à sa culture, avant d'en recueillir les fruits, ne faut-il

pas avoir établi un asile où l'on puisse se délasser de ses travaux à l'abri des injures du temps, où l'on puisse renfermer et conserver le produit de ses travaux ? il me semble donc que le véritable fondateur de la société pourrait bien être le premier qui posa les fondements et éleva les murs d'une maison. Je regarde donc l'architecture comme l'art qui forma les mœurs et fixa les usages des premiers peuples. De la fixation de la demeure naquirent entre les hommes des habitudes plus douces, des communications plus faciles, des penchants plus sociaux, que lorsqu'errants sur les côtes, de forêts en forêts, sans couvert et presque sans vêtements, ils cherchaient dans la chasse ou dans la pêche leurs moyens de subsistance. C'est assez généralement par l'habitation que les hommes s'attachent à la société. L'art de construire une maison et de la rendre solide et commode, doit donc être considéré philosophiquement comme celui qui a le plus contribué à faire passer les hommes des mœurs sauvages aux mœurs civiles, et conséquemment à cette union, à cet esprit de corps qui fait la véritable force de l'espèce humaine : car l'isolement est la mort de l'homme. On sentira facilement aussi quelle favorable influence ont dû avoir dans la suite la peinture, la sculpture, la musique et l'éloquence.

Aussi, si nous examinons avec une attention sérieuse le peuple qui, selon nous, cultiva le premier les beaux arts, le peuple chez lequel les Grecs allèrent puiser leur philosophie et leur science, nous verrons que ces arts n'y étaient pas un simple objet d'agrément, mais un moyen véritable de législation et d'instruction. Aussi les peintres, les sculpteurs et les architectes, appartenaient-ils, en Egypte, au sarcedoce, classe distincte du peuple,

et, si j'ose le dire, conservatrice et même productrice des connaissances humaines.

Naturellement mélancoliques, les Egyptiens ne pouvaient pas considérer les productions de leurs artistes comme des objets d'agrément, c'est-à-dire, comme des objets seulement capables de produire une jouissance passagère ou fugitive. Tous les ouvrages des artistes servaient à rappeler les grands souvenirs qui appartenaient à la nation, ou le code à la fois politique et religieux qui la gouvernait, ou les détails de la science physique et astronomique qui servaient éminemment à l'agriculture d'un peuple périodiquement sujet à une grande inondation.

Les hiéroglyphes étaient l'écriture des choses, comme notre alphabet est l'écriture des sons. Les hiéroglyphes étaient, en un mot, de véritables peintures : une chose, un fait, un individu, étaient désignés par des signes qui, sans être une véritable imitation de la nature, étaient un symbole dont les initiés avaient l'intelligence.

Cette manière d'instruire les hommes, en gravant la leçon sur la pierre dure, avait quelque chose de grand, de majestueux, qui ne ressemble guère à l'obscurité dans laquelle les moines des temps modernes ont voulu enfouir les connaissances qu'ils avaient tirées des Grecs et des prêtres de l'Egypte, et que la philosophie a tirées, en quelque manière, de la poussière des cloîtres.

Quoi qu'il en soit de ces peintures symboliques, de cette écriture difficile à interpréter, même pour ceux qui en avaient la clef, et que nous pourrions considérer comme nos *rebus*, elles donnèrent aux Egyptiens un caractère sérieux, sombre, que l'on était obligé de réveiller par des fêtes très-tumultueuses, et même souvent très-lascives; quoique je pense, qu'en général, le mot lascif

ne convienne nullement à des institutions destinées à signifier les mystères secrets de la nature. Des statues sans mouvement, véritables images de la mort, n'étaient pas propres à inspirer de la gaîté à ce peuple mélancolique, chez qui, d'ailleurs, tout était religieux, puisque le sacerdoce y était tout, et que les artistes eux-mêmes en faisaient partie. Mais si les arts étaient entièrement religieux chez les Egyptiens, ils furent absolument nationaux chez les Grecs. Ce peuple aimable, vaillant, spirituel et libre, donna aux beaux-arts toute l'élévation et toute la grandeur dont ils sont susceptibles. Il les porta à un degré de perfection auquel ils ne sont point parvenus depuis, ni chez les Romains, ni chez aucun peuple moderne.

Les artistes, chez eux, jouissaient de la plus haute considération; ils étaient admis à tous les emplois et avaient dans les théâtres des places distinguées. L'amour de la patrie les animait, celui de la liberté inspirait toutes leurs conceptions; aussi, les Dieux, les héros, que créaient leurs pinceaux et leurs ciseaux, en sortaient avec un caractère de beauté dont quelques ouvrages, échappés aux ravages du temps, nous donnent une idée qui fait encore le désespoir de nos peintres les plus habiles. En même temps que l'esprit vif et élevé des Grecs avait une influence si puissante et si favorable aux arts d'imitation, les productions de ces arts eurent aussi sur l'esprit de ces peuples une puissance telle qu'elles en firent le peuple le plus noble, le plus spirituel, et le plus patriote qui jamais ait existé.

La connaissance et l'amour du beau sont, selon moi, la connaissance et l'amour de la vertu; car la beauté physique est la véritable image de la beauté morale. Je

ne sais si mes propres sentiments à cet égard m'égarent sur ceux qui peuvent appartenir aux autres ; mais je sais que la vue d'une femme très-belle ne m'a jamais inspiré d'amour, mais seulement une noble et douce admiration : j'aurais voulu la voir sans cesse, mais je n'aurais jamais désiré sa possession.

On lit dans Lucien que la belle Vénus de Gnide inspira de profanes désirs à quelques libertins ; j'ose soutenir que ces hommes étaient des Grecs mal élevés, et qu'ils n'avaient pas l'amour du beau, puisqu'ils n'éprouvaient pas le sentiment de respect que doit inspirer un ouvrage parfait, soit qu'il sorte de la main des hommes, soit qu'il sorte de la main de l'auteur de la nature.

En Grèce, à Athènes surtout, les artistes de tous les genres étaient considérés comme de vrais philosophes, comme des orateurs plus éloquents que les orateurs eux-mêmes, puisqu'ils mettaient sous les yeux, et pour toujours, les utiles leçons de morale et de patriotisme que l'éloquence ne transmet à l'oreille que d'une manière fugitive.

Sagenius irritant animos dimissa per aures,
Quamquæ sunt oculis submissa fidelibus.

Tant que la république d'Athènes conserva sa liberté, tous les arts se réunirent pour inspirer aux citoyens l'amour de la liberté et de la patrie.

Le plus grand honneur que l'on pût faire à un citoyen était de représenter dans un tableau, non-seulement son portrait, mais une action de sa vie. Les artistes ne manquaient pas d'ouvrage, parce que la république ne manqua jamais de grands hommes ; mais je ne crois pas qu'aucun peintre, aucun sculpteur, ait consacré son

pinceau ou son ciseau au plaisir d'un riche particulier ; ainsi, de même que les artistes enflammaient le patriotisme, la patrie soutenait et inspirait les artistes. Lorsqu'Alcibiade eut des peintres et des statuaires à sa solde, lorsqu'il brisa les statues des Dieux, la liberté chancelait déjà dans tous les états de la Grèce.

Quand Philippe eut détruit cette liberté, et que son successeur méditait la conquête de l'Asie, cet homme extraodinaire, auquel on ne peut reprocher que quelques faiblesses, se trouvait heureux de vivre dans le temps d'Aristote, et d'avoir trouvé un Apelle pour faire passer son image à la postérité.

On voit, par ce que je viens de dire, que les arts contribuèrent à polir les mœurs, à ennoblir les sentiments, à enflammer le patriotisme, à adoucir, pour ainsi dire, la vertu des peuples de la Grèce. On verra dans un article suivant quelle fut leur influence sur les Romains et surtout chez les peuples modernes.

M***.

ARCHITECTURE.

A Monsieur le Rédacteur des Annales des Bâtiments.

Permettez que j'aborde quelques questions sur l'architecture, et que j'explique, dans l'intérêt de cette science, le fait d'un article inséré dans plusieurs journaux, depuis le 1er mars, où il est dit qu'on vient de créer *une chaire d'histoire de l'art de l'architecture*.

Les premières notions que nous reçûmes sur cette connaissance ne nous firent voir en elle qu'un *art sans calcul*. Depuis ce temps, qui date de fort loin, aucun architecte ne s'est avisé de contrarier ces ignorantes notions, ni de toucher à l'enseignement, tant cette partie est délicate. Ainsi, l'on peut dire : depuis des milliers de siècles, rien n'a bougé dans les idées des architectes, c'est toujours l'art qui avance, et la science qui recule : et il n'y a pas de raison, si un intermédiaire puissant n'intervient dans la cause que je plaide, pour que l'imperturbable routine, si commode aux faiseurs, soit arrêtée par les vérités si imposantes de la science. Cependant je vais tenter l'aventure, et essayer de frapper l'opinion contre les doctrines de l'école.

Je dis que les architectes ont, sous les couleurs de la vérité, proclamé l'erreur dans les écoles et les cours d'histoire; leurs moyens dans la recherche de l'art en sont les preuves irréfragables. Ils attestent aussi la facilité qu'ils

trouvent dans l'ignorance des chefs de bureau des arts pour s'abuser eux-mêmes, et pour tromper, sans dessein, la bonne foi des ministres, par les apparences d'une instruction inattaquable dans les cours qu'ils autorisent.

Rendons-nous compte d'abord de ce que peut être un cours d'histoire sur l'art, de ce que sont ses éléments, son commencement et sa fin. Ces éléments sont compris dans les ordres, mais les ordres ne sont pas l'objet de l'art, car la loi de stabilité, inconnue jusqu'à présent, veut qu'ils soient du ressort des sciences. Comment donc sortir de ce chaos d'erreurs, dans lequel les premiers constructeurs, pressés de bâtir et privés de la véritable instruction, se virent forcés d'entrer? Comment s'est-il donc fait que l'art, qui ne marche qu'après la science, et qui en est une conséquence immédiate, ait pris le premier rang? Le voici: qu'on se persuade que les antiquaires et architectes n'ont rien compris dans la création des débris d'architecture de l'antiquité, et qu'ils se sont figurés que leurs formes étaient l'objet du hasard; alors, on aura une idée de la déchéance de l'architecture et de la science qui la fonde, puisque tout ce qui la concerne ne serait dû qu'à des recherches de goût, sans principe positif; que ses ordres, loin d'être l'objet du calcul, ne seraient que ceux de l'usage, et ressortiraient de diverses fables qui expliquent leur origine et leur physionomie. L'art a donc pris naissance au sein de l'ignorance, et la conception *d'un cours d'histoire de l'art en est la suite;* enfin la recherche des progrès des ordres de routine chez les différentes nations qui ont su les approprier à leurs besoins; celle des édifices de tout genre qui en résultent, et qui en conservent les meilleures formes; celle encore de la nature de leurs matériaux et des circonstances qui

ont accompagné leur exécution et qui en dépendent, sont autant de sources propres à puiser la matière d'un bon ou d'un mauvais cours d'histoire sur l'architecture. Car toutes ces recherches peuvent servir à la fois à faire un cours d'histoire sur l'art et ses routines, en même temps que sur les monuments qui tiennent aux principes de la science. Or, ce cours, uniquement entrepris pour flatter l'erreur des architectes, ne peut s'élever dans les régions de la vérité. Ses moyens sont ceux de l'illusion, ses résultats sont ceux de la dépense et de la ruine. Insensés! vous qui briguez des emplois à esprit, ne voyez-vous pas que la science a enveloppé tous les monuments antiques, et qu'à elle seule est réservé le droit d'expliquer leurs fautes et leur perfection? Mais cet égarement général qui a jeté les architectes hors de la vraie route n'appartient pas au siècle présent, dont les lumières ont, peut-être, pénétré les secrets de toutes les sciences: un peu plus tôt, un peu plus tard, la raison fera voir que le cours proposé n'est qu'une anticipation sur les droits de l'architecture; bien plus, ce cours n'est qu'une usurpation contre les effets duquel je devais prémunir l'opinion.

LEBRUN, *architecte.*

Moniteur. Le sieur Lebrun, architecte, ancien élève de l'école polytechnique présente un mémoire contre l'enseignement professé à l'école d'architecture. Il cherche à établir que la vraie théorie des anciens a été abandonnée au détriment de cet art. Il cite en preuve la nouvelle Basilique de Sainte-Geneviève, monument qui, dit-il, aurait déja péri, si le serrurier n'y avait apporté ses secours. La chambre ordonne le renvoi à son excellence le ministre de l'intérieur.

TRAVAUX PUBLICS.

CONSTRUCTIONS PARTICULIÈRES.

A M. le Rédacteur des Annales des Bâtiments.

DANS le premier volume de vos *Annales*, pag. 289, en parlant de la maison n° 166, que l'on élevait alors sur le terrain de l'ancien hospice de la Trinité, vous avez, sans le nommer cependant, distribué des injures à celui qui en était l'architecte et qui en est le propriétaire. Je ne prétends point relever ces injures; mais assurément un homme qui a construit pour lui-même une maison, où le bon goût règne dans l'ordonnance, l'intelligence et la sagesse dans la distribution, n'en méritait pas de semblables. L'architecte voyer, que vous accusiez de négligence dans ses devoirs, ne méritait pas non plus un pareil reproche. Si vous voulez vous donner la peine de vous transporter rue Saint-Denis, vis-à-vis les bains Saint-Sauveur, vous verrez cette construction, que vous menaciez d'une chute prochaine, s'élever majestueusement, et surpasser par la beauté de son ordonnance celle qui l'avoisine, à l'architecte de laquelle vous avez donné pourtant des éloges dont alors vous vous montriez fort avare. Cette maison se compose de trois étages, d'une attique, et enfin d'un petit pavillon qui couronne le tout avec beaucoup d'élégance, pour ne pas dire de majesté. Tout y annonce une solidité à l'épreuve du temps, et l'ordonnance, le mouvement des lignes, les profils, le

goût qui règne dans les ornements, tout annonce que l'architecte qui l'a bâtie pour lui-même, et qui se nomme Vauthier, n'est point, comme vous l'avez dit avec une élégance qui vous était propre alors, *un maçon déguisé en architecte*.

Au reste, le public n'a pas pensé comme vous; cette maison est entièrement louée, et deux riches marchands occupent les deux boutiques qui sont au rez-de-chaussée, à chaque côté de la porte cochère.

Si vous voulez prendre la peine de demander aux locataires ce qu'ils pensent de cette construction, ils vous diront qu'ils s'y croyent très en sûreté, et qu'ils s'y trouvent très-commodément logés.

J'espère que vous trouverez cette lettre assez française pour l'insérer dans vos *Annales*, qui deviennent de numéro en numéro plus intéressantes.

Félix Devermond, *architecte abonné*.

AGRICULTURE.

Il est certain, et l'expérience le prouve, que la destruction des fôrets en France, a été un véritable fléau pour l'agriculture; rien n'a plus arrêté les torrents qui, se précipitant des montagnes, ravagent les vallons; rien n'a plus produit ces rosées salutaires qui fécondaient nos plaines, et sous l'influence desquelles on voyait éclore et le joli bouton de la rose et l'épis nourricier. En général l'aridité du sol s'est accrue en même temps que la destruction des fôrets; la hache du bûcheron a produit autant de mal que la hache révolutionnaire.

Il est impossible de replacer sur nos montagnes ces fôrets majestueuses qui rendaient à l'air l'agitation qu'elles en recevaient, et en augmentaient la salubrité. Ils sont tombés ces chênes majestueux, il ne sera donné qu'à la nature et aux siècles de les reproduire. Mais ne serait-il pas possible que l'art dans cette circonstance vînt au secours et de la nature et des siècles?

C'est ce que M. Rauch, ingénieur en retraite, examine avec soin, dans un ouvrage intitulé : *Régénération de la nature végétale*, ou *Recherches sur les moyens de recréer dans tous les climats les anciennes températures*, et *l'ordre primitif des saisons* (1).

Il s'agit selon lui de remplacer dans les lieux bas, par des aménagements habiles, ce que l'on a perdu sur les montagnes. Il donne la nomenclature des arbres qui sont le plus propres à ces aménagement. A leur tête

(1) Deux volumes in-8°. A Paris, chez *Gœury*, libraire des Ponts-et-Chaussées, quai des Augustins. Prix: 10 fr. et 12 fr. par la poste.

il place le hêtre à cause de sa longue vie et de son utilité, soit comme arbre fruitier, soit comme bois de charronnage. Cet arbre se plaît dans une terre légère et profonde, pourvu qu'elle ne soit pas trop humide.

Il fait connaître différentes espèces de chênes dont il conseille la plantation dans les terrains, et sous les expositions où elles peuvent se plaire le mieux, et il indique en même temps quels sont ces terrains et quelles sont ces expositions.

Il indique ensuite *le châtaignier*, et surtout *le fagus pumila, de l'Amérique septentrionale*, dont le fruit est petit et d'un bien meilleur goût que celui d'Europe : *le bouleau* qui se plaît dans presque tous les climats : *le pin* dont les fruits peuvent être placés parmi les substances alimentaires : *le tilleul*, celui du Canada surtout, qui convient aux provinces du nord de la France : *le marronnier* dont le fruit desséché peut remplacer la pomme de terre, et qui réduit en cendre donne une très-bonne potasse : *le noyer* noir qui se plaît dans les lieux humides : *le peuplier* blanc qui se plaît dans les vallées : *le tremble* qui prospère sur les lieux élevés : *le saule marceau* qui réussit, même dans les craies : *le mûrier* dont la feuille est indispensable à l'éducation des vers à soie : *le cerisier* dont chacun connait les avantages, mais qui généralement ne prospère que dans les terrains cultivés avec quelque soin.

M. Rauch propose de faire ces sortes de plantations sur les bords des chemins vicinaux, et je crois que ses idées, qui méritent d'être lues et méditées avec soin par les amis de l'agriculture, doivent être lues dans son excellent ouvrage, mais qu'elles ne sont pas au-dessus de toutes les objections que l'on pourrait y faire.

MORALE. – POLITIQUE.

DU DUEL.

La fureur du duel, fureur que, dans les temps de barbarie et de féodalité, on avait au moins en quelque sorte régularisée, en astreignant les combats singuliers à de certaines formes ; cette fureur qui chez un peuple civilisé est la honte de l'humanité, puisqu'elle ravale l'homme au rang des animaux les plus féroces, paraissait s'être éteinte dans les flots du sang qui inonda l'Europe, durant les longues guerres auxquelles on vient de mettre fin. Mais tandis que les nations sont tranquilles et cherchent à vivre fraternellement unies par les liens d'un commerce mutuel, voilà que tout-à-coup les particuliers, les citoyens d'une même société, les habitants d'une même ville, les membres d'une même famille, animés les uns contre les autres par des opinions contraires, vont, pour ainsi dire, sous les yeux du roi, sous les yeux des ministres, sous les yeux des magistrats, se combatre à outrance, et que dejà plus de vingt familles en deuil déplorent les affreux résulats d'un abus qui désola le monde dans les siècles d'ignorance, et qui de tous les abus est le seul que la législation ne cherche pas à repousser dans ce temps de philosophie, de raison et de civilisation.

En vain la religion, d'abord (le père Lingende, dans son Sermon sur le Duel), la philosophie ensuite

(J.-J. Rousseau, dans sa nouvelle Héloïse), ont tonné contre ce crime épouvantable ; en vain les rois l'ont signalé et défendu par des édits successifs et terribles contre les coupables ; sous le nom de l'honneur, il se renouvelle chaque jour, et chaque jour une nouvelle victime vient attester qu'un préjugé, enraciné dans les cœurs sous un nom spécieux, ne peut être détruit, ni par la religion, ni par la philosophie, ni par l'autorité.

Les bretteurs, les duellistes; les *pistolétistes*, se multiplient tous les jours. Comment donc arrêter ce fléau, le plus terrible de tous parce qu'il est le plus honteux pour les siècles modernes; car les anciens ne paraissent point l'avoir connu? Les lois, la religion et la raison, sont insuffisantes; il ne reste donc plus, selon moi, que l'arme terrible du ridicule ; il faut frapper les duellistes de toute la force d'une opinion réprobatrice, qui soit commune à tous les partis.

Que n'avons-nous un nouveau Molière pour traduire sur le théâtre ces nouveux tartufes de l'honneur! que n'avons-nous un Michel Cervantes pour tourner en ridicule ces nouveaux Don Quichottes qui, se portant défenseurs d'une opinion, vont partout, dans les rues, dans les cafés, dans les jardins publics, poursuivant et provoquant ceux qui ne la partagent pas avec eux, et qui pourtant ne les insultent pas! Mais, je le demande à tout homme de bon sens et de raison! est-ce avec l'épée, est-ce en pourfendant les ultrà que les libéraux mettront fin au parti! est-ce en pourfendant les libéraux que les ultrà feront taire la voix de la raison? Tous ces excès honteux, toutes ces querelles, ridicules si les résultats n'en étaient affreux, ne font qu'exciter les partis au lieu de les apaiser : un combat en appelle un autre :

la mort d'un citoyen est le présage de la mort d'un autre citoyen; et certes ce n'est point par la crainte que l'on régularise ou que l'on réforme l'opinion de cinq cents mille braves qui ont combattu trente ans pour la patrie.

Mais je demande à tous ces messieurs les duellistes, s'ils entendent bien ce que c'est que l'honneur. Si ce mot n'est pas synonyme de vertu, je ne puis moi en comprendre le sens; en attendant que quelqu'un de ces bretteurs veuille bien me l'expliquer, je leur dirai que la vertu civique consiste à sacrifier à la patrie, l'idole des Bayard, et son intérêt et sa vengeance, et ses ressentiments particuliers; que la vertu sociale ou, pour mieux dire, de société consiste dans une certaine politesse, dans une certaine délicatesse de sentiment, de tact et de goût, qui fait qu'on parle avec modération, qu'on écoute avec indulgence, et que l'on est toujours prêt à pardonner quelques torts, dont il faut toujours plaindre l'auteur, plutôt que de l'en punir; que la vertu religieuse est toute entière dans l'exécution de ce précepte de l'évangile qui veut que celui qui a reçu un soufflet sur la joue droite tende la gauche pour en recevoir un autre.

Chose inexplicable et cependant bien vraie! nous sommes souvent vindicatifs, et nous blâmons la vengeance dans les autres : ainsi le sentiment général s'unit pour réprouver chaque sentiment particulier.

Imitons ce sage de la Grèce qui pardonna sa mort à ses concitoyens et ne voulut pas s'y soustraire; qui ayant été insulté grossièrement par un homme grossier, lui dit : Quand il vous prendra envie de me faire une nouvelle insulte, prévenez-m'en, je me couvrirai de mon casque.

Pour moi, si quelqu'un me donnait un soufflet, qui

n'est pourtant pas plus injurieux qu'un coup de poing, je le croirais fou, et si monsieur le préfet de police en avait le pouvoir, je le supplierais de vouloir bien lui donner pour quelques jours un logement à Charenton.

Au reste, Messieurs de tous les partis qui vous battez au Bois de Boulogne pour des opinions, et qui peut-être ne vous êtes jamais battus ailleurs, ni pour le roi, ni pour la patrie ; soyez convaincus qu'on ne change jamais l'opinion à coups d'épée, mais bien à coups de plume.

Faites des pamphlets, quoique les pamphlets soient à mes yeux des écrits au moins inutiles ; faites couler l'encre ; vous servirez l'industrie nationale, et cela vaudra mieux que de faire couler le sang.

Si vous êtes ultrà, adressez vos articles à la Quotidienne, à la Dominicale, au Drapeau blanc ; ils seront bien reçus quel qu'en soit le style et la diction. Si vous êtes libéraux, n'avez-vous pas la Minerve : là il faut quelque talent : mais vous avez l'Homme gris, les Lettres normandes, la Boussole, où l'on ne fait pas tant de façon.

Mais, pour Dieu, ne vous battez pas, ne vous tuez pas, cela ne mène à rien.

Avez-vous envie de bretter, vous avez les salles d'armes ; voulez-vous faire parade de la justesse de votre œil et de votre main, vous avez les tirs de MM. Pajou et du jardin Beaujon.

Mais encore une fois, pour Dieu, pour la patrie, ne vous battez pas, ne vous tuez pas.

G. . . . . R.

Nous croyons devoir rapporter, à la suite de

notre article sur le duel, une lettre de M. le procureur du roi près la cour royale de Paris, adressée au *Moniteur*, au sujet des poursuites faites contre M. Harty de Pierrebourg, qui a tué M. de Saint-Aulaire dans un combat singulier; elle est ainsi conçue :

Paris, 2 mars 1819.

Non, monsieur, le ministère public n'informe pas contre M. Harty de Pierrebourg, parce que les règles consacrées par l'usage dans les combats singuliers, pour la parfaite égalité des armes, auraient été violées ou mal observées. Le ministère public ne reconnaît ni ces prétendues règles, ni les combats singuliers eux-mêmes, qui sont prohibés par toutes les lois. Le ministère public informe dans ce moment-ci, sur deux homicides déplorables, (et celui dont est inculpé M. de Pierrebourg en est un.)

Parce que l'homicide volontaire, suivant nos lois, est un crime.

Parce qu'il est un crime, même à la suite d'un duel, à moins que le duel n'ait pas été préparé par les deux parties, et que l'on ait donné la mort dans une rencontre imprévue, uniquement par la nécessité de la légitime défense, et sauf aux juges et aux jurés à admettre les excuses.

Parce que le duel convenu est une insulte aux lois, qui n'ont laissé à qui que ce soit le droit de se venger soi-même.

Parce que le ministère public, spécialement chargé de faire exécuter les lois, trahirait tous ses devoirs, en ne poursuivant pas les auteurs connus d'homicides constatés.

Parce qu'enfin il importe au maintien de la sécurité publique, à la conservation des familles, et à la concorde, qu'il est si nécessaire d'entretenir parmi les citoyens, que l'on ne propage pas cette erreur funeste et anti-sociale que l'on peut tuer, pourvu que ce soit en duel, sans avoir à redouter des peines d'aucune espèce.

Le procureur-général du Roi, près la cour royale de Paris,

BELLART.

Le tribunal de Montpellier avait mis en accusation, comme prévenu d'homicide volontaire sans préméditation, le nommé Brutus Caselles, qui, dans un combat singulier, a tué M. Ferret, officier de la légion du Var. Sur le pourvoi du prévenu, la cour de cassation avait annulé le premier jugement et renvoyé l'affaire à Toulouse; le tribunal de ce département ayant pris la même détermination que le premier, le prévenu s'est de nouveau pourvu en cassation. La cour se trouve donc de nouveau saisie d'une affaire qui lui donnera l'occasion de fixer la jurisprudence sur la question du duel. Le jugement qui met Brutus Caselles en accusation, est fondé sur ce que l'autorité du point d'honneur et l'empire du plus funeste préjugé, ne peuvent, aux yeux des magistrats, servir d'excuse à un pareil attentat, et qu'un duel accepté volontairement ne peut caractériser le cas de la légitime défense prévu par la loi. Sur le pourvoi, on croit que la cour de cassation aura à examiner d'abord si les chambres doivent être réunies ou si la section criminelle seule est compétente pour prononcer sur une question aussi importante.

Parmi les propositions qui ont été présentées à la

Chambre des députés de Bavière, il s'en trouve une qui provoque une loi contre le duel; elle a été accueillie avec empressement, et renvoyée à un comité qui doit faire son rapport.

La cour royale de Paris, chambre d'accusation, a rendu deux arrêts, par lesquels MM. Fayau et Harty de Pierrebourg, qui ont tue en duel MM. de Saint-Marcellin et Saint-Aulaire, sont renvoyés devant la cour d'assises, comme prévenus du crime d'homicide volontaire.

Ainsi l'opinion des magistrats, celle des législateurs, celle des philosophes, celle des théologiens de tous les pays et de tous les temps, semblent se réunir pour repousser un abus qui s'est introduit en Europe, lorsque toute espèce de législation y était méconnue, lorsqu'il n'y avait d'autre droit que celui du plus fort. Que l'opinion publique vienne se réunir à celle de tous les sages, et flétrir ceux qui se déshonorent en exposant leur vie en attaquant celle des autres, avec une odieuse préméditation, avec des préparatifs révoltants pour la raison et l'humanité ; car c'est elle seule qui peut extirper des états de l'Europe le plus abominable des abus qu'aient apporté l'ignorance et la barbarie.

NOUVELLES

RELATIVES AUX SCIENCES

ET AUX BEAUX-ARTS.

Sciences. — L'administration du Muséum d'Histoire naturelle de Paris a reçu de M. Antoiz, de Florence, une collection de molusques, dont ce savant fait hommage au jardin du Roi. Les espèces qui la composent sont les mêmes que celles que l'on trouve dans le midi de la France; mais il est toujours utile pour les sciences de constater qu'une même espèce vit dans des pays différents.

— Les savants apprendront avec plaisir que le gouvernement a encouragé par des souscriptions le bel ouvrage de M. le baron de Férussac, *sur l'Histoire naturelle des molusques terrestres et fluviatiles*, dont la première livraison paraît en ce moment.

Cet ouvrage, dédié à S. A. R. Mgr. le duc d'Angoulême, se composera de 25 livraisons. Il en paraîtra six par an. L'exécution des figures est confiée à MM. Bessa et Huet. Le prix de chaque cahier, papier vélin, figures enluminées, est de 25 fr.; papier fin, fig. en noir, 12 fr.

On souscrit, à Paris, chez *Arthus-Bertrand*, rue Hautefeuille, n° 23, et chez les principaux libraires de France et de l'étranger.

— M. Bulos s'occupe en ce moment d'un ouvrage dont

la publication ne sera pas sans intérêt. C'est la traduction de la *Chimie agricole* de M. Davy, célèbre chimiste anglais. Un livre sur cette matière manquait à la France, où l'agriculture a besoin d'être éclairée par la théorie.

Sculpture. — M. Guillois, sculpteur, a fini le buste en marbre de P. Corneille, dont le ministère de l'intérieur lui avait confié l'exécution.

— Le buste en marbre de J. Racine, commandé par le même ministère à M. Stubinitzki, est également terminé.

— M. Debay, sculpteur, connu dans les arts par les ouvrages qu'il a exposés au salon, et surtout par les monuments dont il a embelli la cité de Nantes, vient d'être chargé par S. Exc. le ministre de l'intérieur de l'exécution en marbre de la statue de *Lhôpital* pour la ville d'Aigueperse (Puy-de-Dôme), patrie du chancelier.

— M. Renaud, sculpteur, rue du Faubourg Saint-Denis, n. 16, connu par son habileté à travailler le *silex*, a fait sur cette pierre, pour le ministère de l'intérieur, un portrait du Roi dont l'exécution ferme et la ressemblance, font vivement désirer de voir les augustes images des princes et princesses de la famille royale reproduites par le même procédé.

Peinture. — M. Granger, peintre d'histoire, a terminé le tableau *d'Homère et Glaucus*, qui lui avait été commandé par le ministère de l'intérieur.

— S. Exc. le ministre de l'intérieur vient d'autoriser M. Vergnaux, peintre, à exécuter, pour le compte du ministère, un tableau représentant *l'inauguration de la statue de Henri IV*.

INDUSTRIE.

Exposition des produits de l'industrie française.

Arrêté de M. le préfet de la Seine.

Art. 1er. A compter du 1er mars prochain, depuis dix heures du matin jusqu'à quatre de relevée, il sera ouvert, au secrétariat de la préfecture, un registre pour l'inscription des artistes, manufacturiers et fabricants de ce départtement, qui désireront concourir à l'exposition des produits de l'industrie, qui aura lieu le 25 août prochain dans les salles et galeries du palais du Louvre; ce registre sera clos le 31 mai suivant.

2. Chaque manufacturier ou fabricant qui se présentera pour faire sa déclaration, déposera en même temps un modèle ou échantillon des objets qu'il se propose d'exposer. Il joindra à ces objets une note indiquant l'étendue de la fabrication, les lieux de consommation, le nombre d'ouvriers employés, et l'origine des matières premières.

3. Les objets présentés par les artistes, manufacturiers ou fabricants, seront soumis à l'examen d'un jury composé de cinq membres.

4. Le présent arrêté sera imprimé et adressé aux maires de Paris, et affiché dans toute l'étendue du département de la Seine.

Fait à Paris, le 25 février 1819.

Signé CHABROL.

— La commission nommée par M. le préfet, pour l'examen et la réception des productions d'industrie de son département, est composée de MM. Héricart de Thury, Charles, le baron Chaptal, Cagniard de la Tour et Regnier.

—L'approche du printemps fait que l'on travaille avec activité à l'embellissement de tous les jardins publics, et aux réparations de toutes les montagnes artificielles.

— Les travaux du grand bâtiment de la rue de Rivoli, qui s'étend de la rue Castiglione à la rue de Montabor, que l'on avait suspendus l'année dernière, vont être repris avec plus d'activité que jamais. Cet immense édifice est destiné au ministère des finances : on y consacre une somme de 1,200,000 fr. qui proviendra de la vente des hôtels qu'il occupe présentement, rue Neuve des Petits-Champs, et rue Vivienne.

— Les travaux de l'édifice souterrain du palais de Justice, qui se trouve sous la grande salle, se continuent avec beaucoup d'activité, ils touchent à leur fin. Nous rendrons compte incessamment de cette importante réparation, qui s'est faite sous la direction de M. Peyre, architecte.

— La partie de la grille de la barrière de l'Etoile, qui n'avait encore été construite qu'en bois, va l'être en fer, le socle est déja élevé; cette partie est à droite en partant des Champs-Elysées.

— On parle d'un grand ouvrage de gravures dont va s'occuper M. Aug. Desnoyers, membre de l'institut. Cette collection représentera les plus beaux monuments

de Rome, Milan, Venise, Naples, Pompeï, etc., etc., recueillis par cet artiste pendant un voyage qu'il vient de faire en Italie.

— M. le duc de Mortemart a fait hommage au Roi, pour la bibliothèque publique de la rue de Richelieu, de 227 volumes de pièces historiques et manuscrites dont il était possesseur.

— M. Thiénon, habile dessinateur, va faire dans le département de la Gironde un voyage dont le motif ne peut manquer d'intéresser vivement les beaux-arts. Il se propose de composer un portefeuille de dessins représentant les vues, les sites et les monuments les plus remarquables de cette contrée. A son retour il publiera par sa gravure le résultat de ses recherches et de ses travaux. On peut prédire le succès de cette collection, qui fera le pendant de l'ouvrage du même auteur sur le *Bocage de la Vendée*.

—M. Polydore Roux est nommé conservateur du cabinet d'histoire naturelle de Marseille.

Utilité publique.

La société d'assurance contre l'incendie, provisoirement constituée, est définitivement autorisée par ordonnance du Roi, à la charge de se conformer aux statuts et réglements établis. Sa majesté se réserve de révoquer cette autorisation dans le cas d'infractions, sauf l'action des particuliers lésés devant les tribunaux.

— Une borne fontaine s'établit au coin de la rue Saint-Nicaise. Ses eaux sont destinées à l'arrosement de la place du Carrousel pendant les chaleurs de l'été.

Dans l'incendie qui eut lieu dans les ateliers d'ébénisterie de M. Maltes-Jacob, rue Mêlée, on a, dit-on, découvert une poutre voisine d'un tuyau de cheminée qui était consumée, et l'on soupçonne que le feu s'est communiqué par ce moyen. Les lois et réglements sur les constructions ne seront-ils donc jamais mis en vigueur. Le propriétaire confiant sera-t-il toujours exposé à devenir victime de l'ignorance d'un entrepreneur?

—La maison du traiteur ayant pour enseigne *le Veau qui tète*, sur la place du Châtelet, se démolit dans ce moment à cause de sa vétusté. On dit qu'elle va être reconstruite. Ne serait-il pas plus sage, pour l'embellissement de cette place, de faire disparaître entièrement le pâté dont elle fait partie?

— Le ministre de l'intérieur vient de charger M. Ramey, de faire la statue de Pascal; M. le Sueur, celle de Montaigne; M. Bridan, celle de Bossuet; M. Laitié, celle de La Fontaine; M. Baggi, celle de Montesquieu. Ces figures doivent être en marbre dans la proportion de six pieds, pour être placées dans les villes qui ont vu naître ces grands hommes.

— On assure que les travaux de l'Odéon seront terminés ce printemps, et que l'ouverture de la salle pourra avoir lieu dans le courant de juillet. On pose la menuiserie; les peintures sur toile s'exécutent dans les ateliers des décorateurs.

—Au Louvre, on dispose, pour l'exposition des produits de l'industrie, le premier étage des trois corps de bâtiment. Les travaux consistent dans un carrelage provisoire de toutes les pièces; on se hâte de plafonner et de garnir les croisées.

ANNONCES.

Les éditeurs de la Collection, en douze volumes in-8°, des *Discours prononcés par Fox et Pitt au parlement d'Angleterre*, ont l'honneur de prévenir le public que la publication du premier volume de ce Recueil, annoncée pour la fin de février, est renvoyée du 15 au 20 avril. Les souscriptions dont S. M. et plusieurs personnages qui occupent les premiers rangs dans l'Etat, ont honoré cette entreprise, en nécessitant quelques nouvelles mesures relatives à l'impression, ont occasionné ce retard. Les Editeurs annoncent en même temps que les souscriptions seront reçues jusqu'au 15 avril. Ces deux époques sont irrévocablement fixées pour la publication et pour la clôture de la souscription.

Douze vol. in-8°, avec portraits.

Prix de chaque volume, 6 fr. pour les souscripteurs, et 7 fr. pour les non-souscripteurs.

La souscription est ouverte dès ce moment, et sera fermée le 15 avril.

La liste des souscripteurs sera imprimée en tête du premier volume.

On souscrit chez Le Normant, libraire, rue de Seine, et quai Conti, n° 5.

—*OEuvres de Molière*, avec un commentaire, un discours préliminaire et une vie de Molière, par M. *Auger*, de l'académie française.

A Paris, chez *Desoer*, libraire, rue Christine, n° 2.

— *Bible Française de l'ancien et du nouveau Testament*, volume in-8° de 900 pages, imprimée à deux colonnes, proposée par souscription par M. Desoër, libraire à Paris, rue Christine, n°. 2, avec la table des noms propres, hébreux ou grecs, leur signification et une table analytique des matières. Prix du volume, pour les souscripteurs, 20 fr, en papier fin grand raisin satiné, et 40 sur papier vélin. L'ouvrage sera aussi tiré in-18 et formera sept volumes de 500 pages environ. Le prix de chaque petit volume est de 3 fr. 50 c. en beau papier. Les deux premiers volumes paraissent.

L'édition in-8° sera mise en vente dans le mois de mai.



Vue du Tombeau de l'Amiral Coligny.

ARCHITECTURE.

DE L'ARCHITECTURE MODERNE A PARIS,

IVe ARTICLE.

Des Temples à dômes.

Dans la première partie de cet article, j'ai donné l'histoire de la création des dômes ; je vais maintenant parler de ceux dont plusieurs édifices de cette capitale sont ornés. Pour en faire comprendre les avantages et les inconvénients, je commencerai par quelques observations préliminaires sur ce genre de construction.

Les Romains avaient bien connu les voûtes et les coupoles dans leurs édifices ; mais dans leurs constructions, aux voûtes latérales ils préféraient des plate-bandes ; ils ne firent même que peu d'emploi des coupoles. Cependant, ils nous en ont laissé deux magnifiques, celles du Panthéon à Rome, et de Sainte-Sophie à Constantinople. Malgré la beauté de ces deux modèles, on doit convenir qu'ils sont encore bien loin de nos dômes pyramidaux.

Ce n'est point tout ce qu'il faut considérer ; car si déjà, à Constantinople, à Venise, on avait fait porter des voûtes sur quelques parties des arcs des nefs ; si, à Florence, Brunelleschi perfectionna la disposition de ces voûtes, en construisant celle de Sainte-Marie de Flo-

rence ; on n'avait point encore eu la hardiesse d'élever une tour de dôme complète, reposant entièrement sur les quatre arcs des nefs, et sur les pendentifs qui les unissent. Cette grande pensée, cette heureuse témérité, eut lieu pour la première fois à Rome, dans la médiocre construction de la petite église des vieux Augustins actuellement détruite, et dont l'architecte ne paraît pas même être connu. Il n'est pas moins vrai de dire que ce n'est point à Brunelleschi, à Bramant ni au Bernin, que cette importante hardiesse est due. Ces deux derniers ont seulement su lui donner plus de perfection et plus de développement dans l'énorme dôme de l'église de Saint-Pierre. Ainsi cette construction a passé par trois degrés distincts; la possibilité de l'exécution en rapport avec nos édifices, son élévation sur d'énormes piliers, enfin celle de ne la faire reposer qu'indirectement sur des piliers, en l'appuyant entièrement sur les arcs des nefs, et les pendentifs.

Dès qu'on est parvenu à déposer les dômes sur la cime de nos églises, la difficulté du problème de cette construction a été entièrement résolue, parce qu'ainsi placés, les nefs ont pu conserver leurs développements et la plus grande partie de leur jeu de perspective. Le nouvel édifice s'est marié avec l'ancien, pour n'en plus faire qu'un seul, car les lois harmoniques ont été senties et trouvées. Nos habiles artistes ont pu orner nos temples de cette magnifique couronne; et si par-là ils se sont écartés de quelques règles, cet écart a engendré le sublime : et quand il serait vrai de dire que nos anciennes églises ont perdu la plus grande partie de leur magie, je répondrai qu'elles en ont acquis une nouvelle, et à bien prendre ce serait un échange favorable.

Me voilà maintenant en état de jeter un regard observateur sur les édifices à dômes qui décorent cette capitale. Saint-Paul, l'Assomption, la Sorbonne, les Invalides, le Val-de-Grâce, le Mazarin ou les Quatre-Nations et enfin Sainte-Géneviève. Tel est l'ordre dans lequel je vais en parler.

Le premier qui fut élevé à Paris, est celui de Saint-Paul; il n'a rien de beau ni même de remarquable; mais il montre en ce genre l'art dans son enfance : la coupole est petite, mal élevée, tout à-la-fois lourde et mesquine, et sans harmonie avec le reste de l'édifice; c'est véritablement le premier pas de l'art dans cette capitale. On ne conçoit pas comment les jésuites, gens instruits et de goût, amis du beau et du grandiose, n'ont pas mieux su diriger cette construction, surtout connaissant les plus beaux modèles à Rome. Il est probable que l'emplacement et les dépenses ont pu arrêter leur zèle; mais avec du génie, ils pouvaient dans un petit espace produire des beautés d'un plus grand intérêt. Il est vrai de dire que chez eux, comme dans toute société, il y avait des jalousies, de sourdes menées, un orgueil destructeur du véritable mérite. Ce ne fut pas en effet le célèbre frère Martel Auge, qui avait donné le dessin de cet édifice, qui fut chargé de la conduite des travaux; ce fut le médiocre père François. Pourquoi cette préférence? c'est parce que le premier n'était que simple frère dans l'ordre, et que la qualité de l'autre devait le faire préférer; *c'était un père*. En parlant de ce monument, j'ai dû parler des entraves que rencontre le génie, presque dans tous les temps, parce que si l'on veut bien entendre l'histoire des arts, surtout la rendre intéressante, il faut toujours y joindre celle de l'esprit humain.

Puisque j'en suis sur les défectuosités, je vais parler de l'église de l'Assomption. Sa forme sphérique n'est pas fort élevée, mais elle est assez vaste ; c'est encore une construction de mauvais goût, une pauvre imitation du Panthéon ; elle mérite néanmoins quelqu'attention à cause de son grand diamètre. Malheureusement ses pilastres, leur entablement et la prodigieuse saillie de la corniche, lui font perdre tout l'effet de la perspective de son étendue. Si de ces mesquines coupoles nous passons à celle des Quatre-Nations, nous apercevons que l'art a déjà fait un grand pas vers la perfection. Ce dôme n'est ni d'une grande dimension, ni d'une grande élévation ; mais quel heureux ensemble ! comme les contours et le profil surtout se font remarquer, comme le tout est élégant et gracieux ! Le séduisant effet qu'il produit est le résultat de l'heureuse découverte des proportions harmoniques dans un édifice ; c'est-à-dire l'ensemble des différentes parties si heureusement combinées, si intimement unies : non-seulement elles forment un tout agréable, mais elles se prêtent mutuellement des beautés par l'emploi qu'en a su faire l'artiste.

En parlant de l'un des caractères de la beauté dans l'architecture, celui de l'éclat dans un monument, avons nous dit, vient aussi de ses rapports avec les objets environnants (1) ; il faut donc convenir que sous ce point de vue, aucun édifice en ce genre, dans la capitale, ne présente une plus magnifique situation ; les points de vue en sont charmants, l'édifice se marie parfaitement avec tous les prodiges qui l'environnent. Un beau quai, deux grands

---

(1) *Voy.* sur le beau et ses différents caractères dans les arts, le tome 1er des Annales, page 166.

ponts, l'un à droite et l'autre à gauche ; un troisième qui y conduit ; en face, le vieux Louvre rajeuni ; plus loin, le palais de nos rois dans son imposante galerie ; maintenant la statue du bon Henri, au milieu de tout cela ; la Seine comme une glace où ces monuments viennent tour-à-tour se réfléchir, quand l'astre de la lumière les éclaire avantageusement. Oui, le fleuve, plus sensible que nous à tout ce qui orne ses bords, rend beauté pour beauté ; et si par fois il cesse d'être tranquille, c'est pour devenir tumultueux ; il s'enfle d'orgueil et ordonne à ses flots d'aller porter dans nos provinces et jusqu'à la mer, le récit de tant de merveilles. Que le Pont-des-Arts est donc bien nommé ! On me permettra d'y rester un moment, stupéfait par le charme de ses alentours, dont je ne peux parler sans oublier mon sujet ; l'on pardonnera mon enthousiasme. Accoutumé à toutes ces choses comme tous les habitants de la capitale, je ne peux pourtant pas rester insensible au risque d'entendre traiter mes descriptions de roman et de délire. Qu'on me montre dans un autre lieu de la terre un pareil aspect, une semblable réunion de monuments d'architecture ! J'ai vu presque toutes les capitales de l'Europe, je n'ai rien trouvé de semblable ; oui, Paris, sous le rapport de l'architecture et des arts, est la première ville de l'univers, la vraie capitale de l'Europe, la moderne Athènes ; et s'il se trouvait, je ne dis pas un Français, mais même un étranger, qui osât disputer cette prérogative, il me suffirait pour le convaincre de l'amener en ce lieu ; alors il serait de mon avis, ou son ignorance et son entêtement me forceraient à fuir sa présence.

Mon amour pour les arts vient de m'entraîner peut-être trop loin ; c'est à mon imagination tourmentée,

qui souvent m'empêche d'être un bon écrivain, qu'il faut attribuer mes digressions. Les charmes de l'édifice dont je viens d'examiner l'extérieur, se reproduisent en grande partie au-dedans, mais je ne peux plus m'en occuper; un autre objet captive toute mon attention. Ce n'est plus la chapelle d'un collége, c'est le palais de l'Institut de France, le lieu où se réunissent les savants et les artistes dont je me plais à étudier et à admirer les productions. J'y entre avec mon guide, aussitôt je me sens ému, vite je me découvre; qu'honneur soit ainsi rendu à ces hommes illustres qui nous ont devancés, je suis dans le temple de leur gloire. Quel est donc l'air que l'on respire en ce lieu? J'en frissonne, je me sens tout à-la-fois accablé et par le passé et par le présent, et par l'avenir. Par l'avenir que Dieu seul connaît, et que lui seul peut prévoir.... Je vois ce fauteuil, objet de la noble ambition de tant d'hommes, de ceux même qui médisent de cette institution, parce qu'ils ne peuvent y atteindre. Sans doute, tous les membres qui composent cette belle association n'en sont pas également dignes, tous n'y arrivent pas par de légitimes voies; ce sont là des inconvénients attachés à toutes les corporations, mais à cause de ceci, ce corps en est-il moins illustre ou moins utile?.. Cependant, pour juger de son utilité, il ne faut pas toujours s'arrêter aux travaux; ils marchent lentement, parce que la plupart des membres regardent l'honneur qu'ils ont reçu comme un digne repos, surtout s'il sont âgés. C'est par la perspective que cette institution présente aux talents naissants qu'il faut l'apprécier; c'est par l'émulation qu'elle fait naître et qu'elle entretient, c'est par le glorieux abri qu'elle donne à celui qui, avant d'y arriver, a si souvent été battu par la tempête; voilà en quoi elle est vraiment utile et indispensable. Appelez le

véritable talent, et les talents naîtront en foule; surtout ne souffrez pas que pour arriver il faille trop long-temps frapper inutilement à la porte du temple, et se courber tour-à-tour bien profondément devant chacun de vous : ce serait avilir le talent et partant le rendre indigne de votre choix; mais je sens que je m'égare encore. Tout ce que j'ai dit du dôme des Quatre-Nations, est exactement applicable à celui de la Sorbonne, son rival en élégance et en grâce. Le premier a même quelque chose de plus dans son élancement et dans sa forme pyramidale; il est vrai, que l'on voit encore sa lanterne et sa flèche, dont l'autre a été privé dans ces derniers temps; mais, à bien considérer, celui de la Sorbonne le cède à celui des Quatre-Nations, par le désavantage de sa situation, et surtout à cause de son portail à double étage, qui trop haut masque, du côté de la place, une partie du bel effet de son dôme; tandis que l'autre ressort beaucoup mieux par un portail simple, et pourtant d'un beau développement. Néanmoins, abstraction faite de cet avantage de l'un, et de cet inconvénient de l'autre, je ne suis pas étonné de voir quelques artistes lui donner la préférence.

La gloire de créer un dôme moins élégant, moins gracieux peut-être, mais beaucoup plus vaste et plus important, avec des proportions aussi exactes que belles, était réservée à Jules-Hardouin Mansard; et c'est ce qu'il fit en élevant celui des Invalides. Examinez comme celui-ci se projète et se dessine dans les airs! comme il repose majestueusement sur l'édifice qu'il couronne sans l'accabler! Il est immense, et pourtant il n'a rien de lourd; il a particulièrement cette forme pyramidale, cet élancement, que doivent avoir ces sortes de cons-

tructions ; il proclame au loin l'édifice, et va porter jusqu'au ciel l'hommage de nos guerriers pour lesquels il a été élevé. J'admire ce qui est vraiment beau, je ne puis faire autrement ; mais quelle que soit mon admiration pour un édifice, elle ne va jamais jusqu'à m'abuser sur ses défauts. Les lames d'or dont brille la cime de celui-ci ne sauraient m'éblouir ; j'avouerai que les colonnes à l'extérieur sont mal employées, parce qu'on ne voit pas à quoi elles servent. Elles forment en outre de désagréables saillies qui interrompent et la belle forme ronde et le prodigieux élancement. A ce grand défaut il faut encore ajouter celui de la lanterne en gorge, où l'on voit aussi des colonnes avec je ne sais quel mauvais style gothique. Mais si nous entrons dans l'intérieur de l'édifice, nous allons être bien dédommagés de ces légers défauts. Tout va nous frapper d'admiration ; ce n'est pas seulement l'architecture, c'est encore la sculpture et la peinture. Tout le travail est si parfait, que le gardien avant de vous introduire, commence par s'assurer si vous ne portez point sous votre chaussure un fer capable de déchirer les délicats ornements ; car en même temps que l'art de l'architecte et celui du peintre s'élèvent majestueusement au-dessus de nos têtes, nous foulons le marbre aux pieds ; c'est une incroyable réunion de prestiges. Jamais peut-être, en aucun autre monument, les arts n'ont fait une plus étonnante alliance.

Le dôme fut bâti lorsque l'église était déjà élevée, de manière que Mansard ne put donner à l'un et à l'autre cet ensemble qui leur manque ; si l'artiste eût conçu et exécuté les deux édifices d'un même jet, ce défaut n'aurait point existé ; mais d'un autre côté il s'est bien dédommagé de ce désavantage. Quelle profusion de

richesses et pourtant si sagement employées ! Il a magnifiquement décoré les pendentifs, jusqu'alors fort négligé ; il a ouvert le centre de leur appui ; il les a ornés de colonnes ; il en a rehaussé le bas par des marches de formes circulaires. Ce n'est pas tout : voulant faire ressortir puissamment la peinture, il imagina une nouvelle manière d'éclairer le dôme. Avant lui, ces coupoles ne recevaient la lumière que par des croisées percées dans leur tour ; Mansard donna au sien, comme à celui de Saint-Pierre, une double calotte ; mais au lieu de les terminer toutes les deux au centre, il ouvrit la plus belle, fit peindre le plafond de la plus haute, prit des jours entre les deux, en sorte que la voûte supérieure est éclairée sans que le spectateur puisse apercevoir d'où vient une lumière si éclatante qui répand sur tout l'edifice, à la manière de nos Panoramas, une véritable magie pour en jouir dans tout son prestige. Placez-vous au centre, vous êtes d'abord si ébloui que vous voyez tout sans rien distinguer ; mais patience le chaos se débrouille ; l'art de l'architecture prend du relief et du mouvement ; la peinture fait saillie, l'édifice s'agrandit, les chapelles s'élèvent et paraissent plus profondes ; elles ont l'air de s'éloigner ; elles font effet de perspective. Promenez maintenant tour-à-tour vos regards enchantés sur les richesses que le sculpteur et le peintre ont a l'envi prodiguées ; en la voûte se déploie le mystère de la sainte Trinité ; un peu plus bas, au pourtour, sont les médailles de plusieurs de nos rois ; Clovis, Charlemagne, Louis XII, Henri IV, etc. ; sous vos pieds, un grand compartiment tout de marbres de diverses couleurs et d'une admirable dessin ; sur les pendentifs se voient les quatre évangélistes ; à l'entrée des chapelles on voit

en relief les principaux événements de saint Louis, ce roi guerrier et législateur. Je l'ai dit, je le répète, tout est beau, mais la peinture surtout fait une si grande illusion, que son bel effet n'a point échappé au peuple lui-même ; il en a conservé la mémoire, il en parle quelquefois; il revient encore le revoir avec plaisir, et c'est là le plus beau triomphe d'un artiste. Voilà ce qui est particulièrement dû à la manière dont Mansard a éclairé ce dôme.

Illustres guerriers, si chers à la patrie dont vous avez été le rempart, vous en êtes encore la gloire ! C'est à un de nos rois que vous devez tant de magnificence ; il n'a pas voulu seulement que la demeure où vous devez être entretenus et vénérés par l'état ne soit que commode; il a voulu encore qu'elle ne le cédât en rien aux palais des riches; qu'elle fût illustre comme vous; et quoique ce dôme soit tout éclatant d'or, quel que soit son éclat, il n'efface en rien celui de votre gloire, du moins à mes yeux, parce qu'elle parle bien plus puissamment à mon cœur reconnaissant pour tant de membres mutilés et de si haut faits. Croyez, je vous prie, à mes sentiments, ce sont d'ailleurs ceux de tous les bons Français.

S'il est un dôme qui mérite d'être assimilé, pour ses belles proportions et son gracieux élancement, à celui dont je viens de parler, c'est celui du Val-de-Grâce; mais selon moi il est déparé par ses colonnes carrées, par son écrasante lanterne et les mesquines tourelles qui l'accompagnent, ce qui à mon avis lui fait beaucoup perdre de ce vaste et de ce majestueux dont il jouit cependant à un fort haut degré.

Par exemple, c'est en ce monument qu'il existe entre

l'église et son dôme un parfait accord ; ici les deux édifices n'en font véritablement qu'un d'une forme magnifique, d'un harmonique ensemble. En effet, la même justesse de proportions, la même ordonnance, règnent partout, jusques dans les énormes piliers qui soutiennent le dôme ; non-seulement l'ensemble et l'union des différentes parties enfantent cette précieuse et importante harmonie, que l'on doit rencontrer en tout édifice de quelque forme qu'il soit ; mais elles produisent de plus le grandiose, l'imposant, la magnificence. En vérité, s'il était possible au bon goût de se réconcilier avec de monotones arcades, de plats pilastres, une insipide corniche, je crois que ce serait en cette église que cette réconciliation devrait avair lieu ; car nulle autre part on ne voit rien de si avantageux, surtout en examinant avec attention. Ce n'est pas sans surprise que j'ai trouvé dans tous les détails une sorte de perfection dont je ne les avais pas crus d'abord susceptibles. C'est vraiment un malheur que François Mansard n'ait pas achevé la construction d'un édifice qu'il avait si bien conçu ! Malheureusement elle fut confiée à un autre homme, habile sans doute, dans l'art de la construction, mais incapable de conceptions ingénieuses. Dans son plan, Mansard avait arrêté qu'au dessus de l'entablement au pourtour de l'église, s'élèverait un socle de six pieds de hauteur, pour recevoir la retombée des arcs de la voûte ; précieuse construction qui aurait eu le double avantage de rendre cette voûte plus élevée, et de diminuer la saillie de la corniche ! mais l'inepte successeur de Mansard l'a supprimée, et ce qui est vraiment étrange, c'est qu'il crut probablement faire un trait de génie, et donner au monument plus de perfection. En cette occasion qu'est-il arrivé ? ce qui

arrive à tous ceux qui veulent toucher à l'œuvre d'un autre, dont ils n'ont pas pénétré la pensée. Ils font infailliblement de lourdes fautes; ils croient embellir, et ne font qu'appauvrir. En effet, qu'est-il arrivé de cette suppression? C'est que la voûte est un peu trop basse, et qu'elle paraît lourde. Heureusement, pour l'honneur de Mansard, ce défaut dans l'édifice ne lui appartient pas; notre juste indignation retombe toute entière sur celui qui a osé corriger son plan, peut-être avec l'orgueil de croire qu'il l'embellissait.

En parlant du dôme de l'Institut, de celui de la Sorbonne, des Invalides et du Val-de-Grâce, j'ai remarqué ce qui caractérise plus particulièrement ces sortes de constructions; le vaste, l'imposant, la forme ronde pyramidale, et surtout la hardiesse avec laquelle, sans paraître écraser l'édifice, le dôme proclama le génie de l'homme et la gloire de l'art.

Sous ces différents rapports, celui de Sainte - Geneviève est encore un problème à résoudre en architecture. Cependant il réunit a un haut degré toutes ces qualités; et par une habile et savante composition, il surpasse tous ses rivaux. Comment se fait-il donc, qu'avec des avantages qui lui sont particuliers et tant d'autres qui sont communs aux autres, il soit au-dessous d'eux en fait de grâce, d'élégance et surtout d'élancement? C'est que le choix des parties qui le composent est admirable, mais ces parties ne sont pas intimement unies aux fameuses proportions harmoniques, lesquelles y sont un peu méconnues : il brille par les détails, il pèche dans son ensemble. Là seulement, les colonnes se montrent dignement employées dans une magnifique ceinture; elles parent l'énorme tour, elles se montrent avec le charme des ornements et

la richesse antique; mais elles sont trop détachées du corps de l'édifice, elles forment une trop profonde galerie, et alors, leur entablement avec la corniche et le balustre semble plutôt les fatiguer que les orner. De là deux grands inconvénients pour ce dôme : la prodigieuse tour semble être coupée en deux, et les colonnes paraissent *grêles*. Le tout forme un renflement qui rend l'édifice lourd et le prive d'une grande partie de ce bel élancement, véritable caractère d'un dôme. A ces fautes majeures, il faut en ajouter d'accessoires; l'artiste, en le faisant reposer à sa naissance sur une grande base carrée, a rompu l'union intime des deux différents édifices; il ne paraît pas naître, comme ailleurs, de la base même du premier, pour de là s'élancer jusqu'au ciel. Ajoutez encore à ceci que le fond de la magique galerie est trop nu; on voit que la saillie des escaliers et le désagréable effet de trop grandes croisées, ne sont point en symétrie avec les entrecolonnements.

Après des observations aussi sévères, j'espere que ceux qui me reprochent de trop admirer et d'être toujours en extase, seront plus satisfaits. Je les prie de remarquer que les deux monuments les plus renommés, le portail Saint-Gervais et le dôme de Sainte-Géneviève, sont ceux que je n'ai pas craint de critiquer, parce que les plus beaux modèles fixent davantage l'attention.

Pour sentir la justesse de mon exclusion, il faut observer qu'il n'en est pas d'un péristyle circulaire comme de celui d'un portail de face. En ce dernier, la lumière et les rayons visuels aiment à se propager, ils y trouvent du repos et des arrêts, ne serait-ce que par les côtés latéraux. Quelle que soit la clarté du soleil, le fond se trouve toujours rembruni en quelques endroits. Il n'en est

pas de même du premier : le fond est toujours vu dans l'ombre; partout il présente une seule face plane et des vitraux réflecteurs. C'est comme un miroir qui repousse vivement nos regards, ainsi que les rayons du soleil au-dehors du péristyle. Ainsi là, plus que partout ailleurs, il faut des divisions pour rompre la fatigante uniformité des croisées vraies ou fausses ; il faut de la diversité dans ces ornements, des niches et des statues pour fixer les regards.

Quoique je n'aime pas les pilastres, je préférerais les trouver plutôt que rien; au surplus, je n'entre dans ces détails que pour modifier ma critique sur un monument aussi important que moderne. Je dis important, car malgré tous ces défauts c'est encore un magnifique édifice, parce que toutes les beautés sont éclatantes, et que les fautes ne sauraient être aperçues que par l'œil d'un connaisseur. Ces fautes d'ailleurs ne sont que des ombres; dans un semblable tableau, elles ne sont rien aux yeux de la multitude; c'est, et ce doit être, le plus magnifique de nos dômes. Quel est en effet l'édifice qui présente un plus vaste et plus riche couronnement aux yeux de l'artiste? Si en quelques points il est inférieur à ses rivaux, en combien d'autres ne leur est-il pas supérieur ? on en a parlé jusqu'à ce moment avec trop de contradiction. Les uns l'ont beaucoup loué, souvent avec emphase; les autres l'ont attaqué avec impudeur, parce que, comme je l'ai dit, c'est en architecture une sorte de phénomène qui mérite des louanges et quelques reproches. Il mérite des louanges si l'on considère la riche et savante composition. Il n'est pas exempt de blâme, lorsqu'on l'examine en détail; il n'est pas moins vrai de dire, qu'il a pour lui le premier coup-d'œil, à cause de sa colosale majesté ; et malgré ses irrégularités, c'est une œuvre sublime, c'est le type de tout ce que l'on peut avoir de plus beau en ce genre.

Après des chefs-d'œuvre tels que les Quatre Nations, la Sorbonne, les Invalides, le Val-de-Grâce et Sainte-Geneviève, il s'est trouvé des hommes pour blâmer ces hardies et sublimes constructions, et particulièrement des architectes, surtout à l'occasion de la détérioration qu'ont éprouvée les piliers de Sainte-Geneviève.

Un contemporain qui n'est point architecte, mais qui s'est fait leur écho, nous a dit : (1) « Les dômes distinguent les temples des autres monuments; et s'ils » provoquent l'admiration, ils ne sont cependant en » architecture que des tours de force, surtout quand » ils dépassent une certaine dimension. Cette dimension » est-elle moyenne ? leur durée n'en est pas beaucoup » plus assurée ; est-elle petite ? ils paraissent mesquins. » Les uns et les autres nécessitent de doubles ou triples » voûtes, et ces voûtes chargent l'édifice; elles s'appuient sur les trumeaux des croisées du dôme, et ces » trumeaux sont autant de porte-à-faux; elles n'ont » pour arcs-boutants que des piliers ou des colonnes » engagées, isolées, ou formant galerie, et ces piliers » ou colonnes sont un nouveau poids qui fatigue les » grands cintres des croisées des nefs. »

Ainsi ce ne sont pas seulement des architectes, ce sont encore des amateurs qui sont venus donner aux dômes leurs coups de pieds. Selon cet écrivain les dômes sont des tours de force, et cependant ces tours de force sont sublimes, ils provoquent notre admiration, ils dis-

---

(1) M, Huet, Parallèle des temples anciens et modernes, pag. 63. En blâmant cet amateur, nous pensons que sa brochure mérite d'être lue pour les excellentes observations que l'on y rencontre.

tinguent nos temples de tous les autres monuments. Mais ils engendrent, dit-il, des porte-à-faux; qu'entend-il par ces légers inconvénients contre une production qui, de l'avis même de ses ennemis, est admirable et sublime? Il ajoute qu'ils ne sont pas de durée; cela peut être vrai quand ils sont mal construits, ils ont cela de commun avec toutes les constructions mal faites.

Sans doute, ces édifices ne doivent être ni trop grands, ni trop petits; mais toutes les proportions harmoniques seront observées, et c'est ici le plus difficile à saisir. Je sens que dans tout autre édifice il est moins difficile d'allier la beauté à la solidité; et parce qu'une pareille construction est difficultueuse, s'ensuit-il qu'elle est impossible, lors même qu'elle serait en quelque point contre les règles de l'art? Faut-il en priver et nos monuments et notre architecture? Avouons que ce serait un étrange paradoxe, j'aimerais mieux entendre dire: vous êtes hors d'etat de faire une semblable chose, donc elle ne peut être ni bonne ni belle à mes yeux.

L'abbé Laugier, amateur plein de goût, pense bien autrement. « Dans les dehors des bâtiments, dit-il, rien » ne fait un effet plus majestueux que les grandes élé» vations, lesquelles étant bien proportionnées d'ailleurs » présentent des masses qui étonnent les spectateurs, » et dans les édifices de conséquence on ne peut trop » viser à produire cet étonnement.

» Les dômes sont de fortes masses qui par leur élé» vation se dessinent dans le vide des airs, et y jouent » d'une manière surprenante. »

Les amateurs ne sont pas les seuls qui ont parlé avantageusement des dômes; des architectes ont encore su en expliquer dignement les beautés.

Un architecte contemporain dit aussi, en parlant du dôme : « ces superbes coupoles, conception hardie, » imposante, qui se dessinent au dehors avec tant d'in- » térêt sous la voûte des cieux, conception qui prouve » tous les ressorts de l'esprit humain, et toutes les res- » sources du génie dans la composition et la construc- » tion des édifices.

Détracteurs des plus beaux produits de l'architecture, avez-vous encore à objecter que ce sont des *tours de force ?* Ne voyez-vous pas que s'ils sont admirables, c'est qu'ils sont sublimes; et que s'ils sont sublimes, c'est positivement parce que ce sont des tours de force par leur nature et par leurs formes ; c'est parce qu'ils sont grands, surnaturels, *incompréhensibles,* qu'ils excitent en nous et spontanément l'étonnement, l'admiration, le ravissement ; véritable effet du sublime dans les arts, comme dans la nature.

En effet, à leur aspect, on se demande comment l'homme a pu élever jusqu'au ciel cette énorme masse, comment il a pu lier ainsi la pierre avec la pierre ? Que de temps, que de patience et de travail, que de difficultés il a dû rencontrer, que d'obstacles vaincus ! Il n'est aucun ouvrage de l'homme qui surpasse celui-ci en grandeur et en beauté. Il est si sublime que l'on conçoit à peine comment l'homme a pu y suffire avec les seules ressources de son art; non, non, le premier qui parmi nous exécuta ce prodige était sans doute un puissant génie. L'artiste Brunelleschi, celui qui, au dire de Côme de Médicis, avait de si grands talents, ne semblait-il pas capable de retourner le monde?

Écoutez, vous dont l'opinion me révolte, écoutez ! Les premiers habitants de la terre, comme les Titans de

la fable, voulurent escalader le ciel, et essayèrent de bâtir la tour de Babel; mais les modernes, beaucoup plus sages, n'ont cherché à rivaliser avec la divinité que pour lui rendre hommage. C'est pour elle, c'est pour l'ornement de ses temples, qu'ils ont imaginé ces prodigieuses tours dont les bases se cachent en terre, et dont la cime va toucher aux cieux. Ainsi leur utilité est dans la plus somptueuse expression de leur piété, et, la hardiesse à part, la beauté est dans la forme ronde, la plus belle de toutes, jointe à la forme pyramidale, la plus imposante. Les temples anciens étaient beaux, sans doute, mais ils n'eurent jamais d'aussi magnifiques couronnes; et aucune autre construction ne proclame si haut ni si loin la piété, le génie et les arts des modernes. Je plains l'homme qui reste insensible à leur aspect, et qui ne sent pas son âme s'élever comme la mienne à la hauteur de ces monuments. Hélas! c'est qu'il n'a pas le sentiment du génie, c'est qu'il n'a pas les sensations vives, c'est qu'il manque de goût, que rien ne peut l'émouvoir. Il faut donc plutôt le plaindre que le blâmer.

Infortuné, te reste-t-il un peu de sensibilité? Viens avec moi dans cette large allée du Luxembourg qui s'étend d'un palais à un autre; avançons aux deux tiers de cette route, retourne-toi, et contemple les trois dômes qui s'offrent à ton admiration au milieu de ce vaste horizon; le jour en baissant est propice au bel effet qu'ils produisent; le soleil en approchant de sa carrière étend sur eux un voile de pourpre, leurs vitraux sont étincelants d'or et de rubis. Quelle majestueuse élévation! comme leur forme est donc belle! Quel magique élancement!.. Celui du Val-de-Grâce, si

bien nommé est d'un effet plein de grâce; celui des Invalides plein d'élégance, et celui de Sainte-Géneviève plein de majesté. Mais tu es ému, je suis satisfait. Déjà tu es de mon avis, tu n'as pu rester insensible à une aussi brillante scène où les prodiges de l'art se marient si bien avec ceux de la nature; tu rends enfin justice aux travaux de nos contemporains; embrasse-moi, et ne me remercie pas de t'avoir rendu au sentiment du beau. Je puis à présent te dire jusqu'où va mon enthousiasme pour ces sortes de constructions; écoute: Un jour que j'étais monté au sommet de l'un de ces édifices, c'était celui de Sainte-Géneviève, d'un coup d'œil je voyais sous mes pieds Paris et ses monuments. Ainsi élevé de plus [illegible] cent pieds, et seul devant l'immensité du ciel, je fus e[illegible]lement frappé et de la petitesse des objets que je voy[illegible]is au bas et de la grandeur de ceux que j'apercevais en haut. J'en fus vivement ému, je tremblais de tout mon corps, c'est que malgré moi je m'identifiais avec le génie créateur de ce monument; j'en épousais le noble orgueil; j'éprouvais je ne sais quel heureux délire. Au même instant il se passa des choses extraordinaires dans le ciel; il est du moins certain que je crus entendre la divinité prononcer ces paroles remarquables:

« Mon fils, je suis content de ton œuvre, j'en accueille l'hommage; de tous les monuments dont l'homme a couvert la terre, il n'en est pas qui me soit plus agréable; je le prends sous ma protection spéciale, et pour preuve de ma satisfaction, j'ai commandé au temps de le respecter. Les nuages, le soleil et la lune, viendront tour à tour en faire ressortir les innombrables beautés; la nuit même, les astres seront là pour l'admirer. O

génie, enfant de ma prédilection! ce n'est point parce que tu consacres tes travaux en mon honneur, que je vois avec plaisir tes efforts; ils me rappellent avec délices que ce n'est point en vain que je me suis plu à te créer semblable à mon image, à te donner de brillantes qualités, et comme moi tu es aussi créateur; mais écoute, je veux bien en ce jour te l'apprendre : si je ne t'ai pas rendu plus parfait, c'est que je ne devais point créer un autre moi-même; il m'a donc fallu, quoiqu'à regret, t'accabler de maux, t'environner d'obstacles, te faire supporter patiemment les uns, te donner la force de vaincre les autres; n'était-ce pas te rendre digne de moi? Travaille donc ainsi; c'est à mes yeux racheter bien des fautes. Sois plein de confiance en mon nom, je suis le dieu de la terre, le père commun des hommes, ton créateur, un dieu de charité et de miséricorde. Vas, continue tes grands travaux, achève paisiblement ta carrière, je te réserve une plus douce récompense. »

Illusion ou non, voilà ce que j'ai cru entendre; ainsi, mes chers contemporains, non seulement la raison, mais le goût, l'intérêt de l'art, parlant en faveur de vos sublimes travaux, combien vous devez en être flattés! Ne prêtez donc pas l'oreille à ceux qui viendront en médire; repoussez-les avec indignation; dites-leur : Allez ramper et solliciter de pareils travaux, vous êtes incapables de les exécuter. Sachez, et ne l'oubliez point, que quels que soient les défauts de ces sortes de constructions, ce n'est pas moins dans nos temples, le caractère et l'orgueil de l'architecture moderne, un effort sublime. Les Egyptiens se sont distingués par des monuments colossaux, souvent monstrueux; les Grecs, par des

édifices d'une délicate beauté, mais de petites dimensions; les Romains ont entassé les ordres, mais quelquefois sans art. C'est par les dômes que se distingue éminemment l'architecture moderne; ils réunissent tout à la fois le colossal des Egyptiens, les ordres multipliés des Romains, le goût exquis des Grecs; ils sont notre orgueil, et le dôme de Sainte-Géneviève est la preuve de mon assertion.

ALEXANDRE F....

VUE du tombeau de l'amiral COLIGNY, *tel qu'il était à Maupertuis.*

CONSIDÉRÉ comme général, considéré comme simple particulier, Coligny fut un des plus grands hommes dont la France puisse s'honorer ; cependant il périt sous le poignard des assassins, et ce poignard fut dirigé sur le cœur de ce grand capitaine, par les ordres d'un roi qu'il avait servi avec gloire et fidélité. Cette pensée est triste et déchirante, mais elle est malheureusement trop vraie. Quand, excité par des factieux, le peuple se soulève contre l'autorité, il se livre à des excès déplorables, et les victimes ne sont ordinairement que des êtres déjà flétris d'avance par l'opinion publique ; mais quand, dans ses égarements, ou plutôt dans ses fureurs, il est conduit par l'autorité elle-même, c'est toujours la vertu qu'il immole : la révolution nous en a fourni de nombreux et de pénibles exemples. La mort, ou plutôt l'assassinat de Coligny, en est lui-même un bien frappant. Les hauts faits, les vertus publiques et privées de ce grand homme, ne peuvent le soustraire aux coups d'une foule d'assassins, obéissants au son d'une cloche mise en mouvement par les ordres d'une reine ou d'un roi fanatique. Le mal fait par l'autorité est irréparable, parce qu'il affaiblit, ou plutôt détruit pour jamais le respect qu'on lui doit, et qui est le principe de la vie et de l'har-

monie sociale. Quand ce respect n'existe plus, l'autorité n'est plus considérée que comme un fléau, et les guerres civiles et les querelles particulières agitent et tourmentent dans tous les sens, un peuple qui ne recherche et ne désire que le repos et la tranquillité; car il est de vérité constante que jamais les troubles publics ne prennent leur origine dans la masse du peuple, mais qu'ils partent de quelques factieux rivaux d'un pouvoir légitime, quand l'avilissement de ce pouvoir, par l'abus qu'on en fait ou que l'on en a fait, les met à même de l'attaquer avec succès. Enfin c'est un principe général, que l'autorité qui est faite pour la protection de tous, se détruit elle-même lorsqu'elle devient persécutrice. Ceux qui provoquèrent la Saint-Barthélemy furent les chefs de la Ligue et les assassins de leur roi; et qui sait si la longue révolution par laquelle nous venons de passer, ne tient pas en quelque chose à cet horrible massacre? et ceux qui, dans ces derniers temps, ont assassiné dans le midi, ne sont-ils pas les mêmes qui assassinaient en 1793? Mais oublions avec le prince tous les maux dont nous avons été victimes, et ne pensons qu'aux consolations que nous avons lieu d'attendre d'une autorité qui protège les citoyens, de quelqu'opinion, de quelque classe et de quelque secte qu'ils soient, et revenons à Coligny et à la funeste catastrophe dans laquelle il perdit la vie; ce terrible événement, tout affreux qu'il soit, ne peut plus inspirer de haines particulières; il ne peut que faire naître l'horreur dans tous les temps comme tous les résultats du fanatisme de quelque genre qu'il soit, et quels qu'en soient la cause et les principes.

L'illustre chancelier de Lhôpital avait défendu la cause des protestants, soit au colloque de Poissy, en 1561,

soit l'année suivante à l'assemblée de Saint-Germain; mais l'éloquence de ce vertueux magistrat, loin de calmer les esprits, ne fit que les irriter davantage. Son discours fut censuré par la Sorbonne, et la multitude à laquelle on avait persuadé qu'il était partisan des idées nouvelles, disait : *Gardons-nous de la messe du chancelier.*

Les massacres de Vassi et de Tours furent le prélude de celui de la Saint-Barthélemy. Le 24 août 1572, le signal de cette affreuse catastrophe fut donné à minuit, dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, et tous les *chrétiens protestants* furent égorgés au nom de Dieu, du Roi et de Médicis, par des chrétiens d'une communion différente. C'est dans la rue de Bétizy, dit Saint-Foy, la deuxième maison à gauche en entrant par la rue de la Monnaie, maison où il exista long-temps une messagerie, où se trouve aujourd'hui une plomberie, que fut massacré l'amiral Coligny. Le duc de Guise, bien escorté, marche et frappe à la porte de ce respectable personnage, la domestique ou la bonne ouvre, on la poignarde. Charles Dianowitz, dit le Besme, parce qu'il était de Bohême; *Petrucci*, lyonnais, *Cosseins* et *Sarlabous*, montent et trouvent assis dans un fauteuil, l'amiral qui s'était éveillé au premier bruit. *Jeune homme*, dit-il à Besmes, *tu devrais respecter mes cheveux blancs : mais fais ce que tu voudras, tu ne peux abréger ma vie que de peu de jours.* Il était malade, blessé à la main droite et au bras gauche d'un coup d'arquebuse que Maurevert, caché dans une maison du cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, lui avait tiré quelques jours avant, lorsqu'il revenait du Louvre à pied.

Le cœur sanglant de l'amiral Coligny fut présenté à la

reine-mère, qui, le lendemain, accompagnée de ses fils et de sa cour, se rendit aux fourches patibulaires pour y contempler le corps de cette victime de ses fureurs.

Une chose remarquable, c'est que le massacre ne devait commencer qu'une heure avant le jour, au premier coup du tocsin de l'horloge du palais; mais Catherine de Médicis, dès minuit, croyant remarquer dans le roi des remords et de l'irrésolution, et craignant qu'il ne vînt à changer de sentiment, fit avancer le signal et sonner à Saint-Germain-l'Auxerrois. Le métal de la cloche qui avait servi à donner ce signal a été employé, sous l'assemblée constituante, à la fabrication d'un grand médaillon, qui sert à rappeler l'événement de la prise de la Bastille et la journée du 8 octobre 1789. Cette médaille, dont le coin a été fait par M. Andrieux, artiste très-distingué, est devenue très-rare.

L'amiral n'avait que 55 ans lorsqu'il fut assassiné, et les fatigues de la guerre, jointes aux inquiétudes du cabinet, l'avaient plus vieilli que les années. O comble de la barbarie et de la fureur! ses assassins le jettent par la fenêtre dans sa cour. Le duc de Guise essuye avec son mouchoir le sang qui lui coule du visage, et l'ayant foulé aux pieds, s'écrie : *C'est bien commencé, mes amis, continuons la besogne*. Le cardinal de Lorraine, pour récompenser Besmes, l'un des assassins, le maria à l'une de ses bâtardes. On lit dans Mezeray que Catherine de Médicis fit embaumer la tête de la victime et l'envoya à Rome, où le pape ordonna une procession solennelle en action de grâce de l'heureuse journée de la Saint-Barthélemy. Le cardinal de Lorraine, qui était alors à Rome, fit présent de mille écus d'or à celui qui lui en apporta la nouvelle. Le pape Grégoire XIII fit

arts, et trop avides calculateurs pour conserver le château et la terre de Maupertuis : tout fut démoli et vendu. C'est alors que M. le chevalier Alexandre Lenoir, prévenu de ce qui se passait, conçut le projet de sauver de cette destruction la chapelle sépulcrale de Coligny, pour la réédifier dans le jardin du Musée des Monuments français, où il avait déjà réuni ceux de Molière, de La Fontaine, de Boileau, de Descartes, d'Héloïse et d'Abailard, de Mabillon et de Montfaucon; qui depuis ont été transportés tant à Saint-Germain-des-Prés qu'au cimetière du P. Lachaise.

M. le chevalier Alexandre Lenoir acquit le tombeau de l'amiral Coligny d'un sieur Géneste, alors propriétaire du château de Maupertuis, et le fit transporter aux Petits-Augustins où il est encore. Que de souvenirs amers la vue de ce monument ne fait-elle pas naître à-la-fois dans le cœur de l'homme vertueux! quels motifs de réflexions pour le philosophe!

Cette espèce de temple consacré par un sentiment respectable, sera sans doute distingué des autres monuments que renferme le Musée des Petits-Augustins. Ce tombeau remarquable ne pouvait pas être mieux placé qu'auprès des mausolées de Catherine de Médicis, de Charles IX, de Birague et d'Albert de Gondi, instigateurs de la St.-Barthélemy et les fauteurs de la mort de Coligny. Le cri des assassins était celui-ci : *Qu'on n'épargne personne; c'est Dieu, c'est Médicis, c'est le Roi qui l'ordonnent*. Voltaire, dans sa Henriade, s'exprime en ces termes :

Nevers, Gondi, Tavanne, un poignard à la main,
Echauffaient les transports de leur zèle inhumain,
Et portant devant eux la liste de leurs crimes,
Les conduisaient au meurtre, et marquaient les victimes.

On voit par la gravure que nous donnons ici, l'extérieur du monument; sa forme est celle que les anciens adoptaient le plus communément. Sur une des faces de la chapelle l'inscription suivante est gravée sur une table de grès en grands caractères :

Ici reposent, et sont honorés enfin, après plus de deux siècles, les restes de Gaspard de Coligny, amiral de France, tué à la Saint-Barthélemy, le XXIV août M. D. LXXII.

Une simple porte de bois de chêne, chargée de ses gonds et de sa serrure, fermait l'entrée de la chapelle; des ifs, des cyprès et des sapins formaient tout l'ornement de ce sanctuaire consacré à la vertu. L'intérieur est entièrement plaqué en marbre de Flandre brun et gris; des panneaux saillants de bleu turquin, chargés d'inscriptions, relèvent cette décoration modeste : le plafond est divisé par panneaux aussi de marbre. A droite est placé le sarcophage de marbre noir dans lequel étaient les restes de Coligny. Il est remarquable par sa noble simplicité; des pattes de lion de la même matière le supportent, et il est couronné par une urne au-dessus de laquelle on lisait l'inscription suivante, gravée sur une plaque de cuivre (cette plaque a été arrachée et enlevée) :

Magni illius Franciæ Admiralis Gasparis à Coliniaco, hujusce loci domini ossa, in spem resurrectionis, hic sunt deposita; anima autem apud Deum, pro quo constantissimè pugnavit, recepta est.

Sur les panneaux de bleu turquin qui ornent l'intérieur de la chapelle, on lit plusieurs couplets de la Henriade

de Voltaire, sur la mort de Coligny; le premier commence par ces vers :

> Le héros malheureux, sans armes, sans défense,
> Voulut mourir du moins comme il avait vécu,
> Avec toute sa gloire et toute sa vertu,
> Et l'on porta sa tête aux pieds de Médicis :
> Conquête digne d'elle, et digne de son fils !

Le monument était placé dans un lieu parfaitement convenable, sur une pelouse élevée, aux bords d'une rivière qui serpente à travers une vaste prairie, légèrement ombragée de saules pleureurs. Près du tombeau on voyait une pyramide immense construite en pierre meulière, et parfaitement semblable à celles des Egyptiens. L'entrée était fermée par un portique orné de quatre colonnes d'ordre dorique sans base, construites en grès : des arbres majestueux couvraient la côte au-dessus des deux monuments.

De l'autre côté de la rive on voit une petite ferme et un moulin que l'eau fait tourner, et qui sert d'habitation à un meûnier et à sa famille. Les quadrupèdes qui paissent dans la prairie qui entoure le moulin, les cygnes et les cannetons qui se promènent sur les eaux offrent le spectacle le plus riant, animent le paysage, et contrastent parfaitement avec la gravité et la sévérité que présente le petit côteau où se trouvait le tombeau de l'amiral. La tombe de ce grand homme fut violée vers la fin de fructidor de l'an 5, peu de temps après la vente du château et des dépendances de ce qui constituait la seigneurie de Maupertuis; ce qui donna lieu d'écrire alors un morceau énergique que les bornes de ce journal ne nous permettent pas de rapporter.

M. le chevalier Maron, chef du consistoire, informé des soins que M. le chevalier Alexandre Lenoir avait mis à la conservation du tombeau et de la chapelle de Coligny, lui a adressé la pièce de vers qu'on va lire :

Alexandro Lenoir
Dispersis Herois Colinœi cineribus,
Instaurato monumento, parentare
Meditanti.

Queis fuerant vicibus tua vivi obnoxia facta,
In tumulo similes, te, Colinæe, premunt.
Conderis ignoto trucidatus, magne, sepulchro,
Et sine honore cinis, per duo sæcla, lates.
Surgunt digna tibi tandem monumenta; nec illis
Contingit longo tempore tuta quies.
An dolus? an virtus funebrem surripit urnam?
O! maneat probris inviolata novis!
Te placidis nigri vult reddere cura viretis,
Utque decet, manes sancta piare tuos.
Fac rata vota viri, cui tot rapuisse tropæa
Gratatur turpi Gallia barbariæ!

Puisque la chapelle sépulcrale de Coligny ne doit pas rester aux Petits-Augustins, et qu'elle ne peut être placée dans aucune des paroisses de Paris, ne serait-il pas convenable d'en faire la remise aux membres du consistoire de la confession d'Ausbourg qui pourraient la placer dans le jardin intérieur du cloître des Billettes, adossé à leur église? Et en effet, le monument de l'amiral pourrait-il être mieux placé que dans le voisinage d'un temple où se réunissent tous les dimanches les citoyens qui partagent la même croyance?

MARIN.

CONSTRUCTIONS PARTICULIÈRES.

A Monsieur le Directeur des Annales des Bâtiments.

Monsieur, dans les courses que je fais pour l'intérêt de votre ouvrage, consacré à instruire le public de tout ce que l'art de l'architecture produit, soit en monuments publics, soit en édifices particuliers, j'ai remarqué sur le boulevard du Temple que l'on embellissait, ou si vous voulez, que *l'on restaurait* la maison *d'un restaurateur*, n° 36, à peu près vis-à-vis le café Turc. Ces embellissements, ou restaurations, m'ont paru d'un goût exquis.

La maison se compose d'un rez-de-chaussée et d'un étage : le restaurateur, établi au rez-de-chaussée, a eu besoin du premier étage pour l'offrir aux nombreux gastronomes qui fréquentent son restaurant, où sans doute tout est préparé avec une propreté et un art, et un soin exquis. Conséquemment il a fait réparer et embellir cet étage supérieur. Il se compose d'un avant-corps, percé de trois baies de croisées à plein cintre, et de deux arrière'corps latéraux percés d'une croisée de même forme. Toute cette jolie façade est surmontée d'un entablement et couronnée d'une corniche, où règnent à-la-fois les règles les plus exactes de l'architecture, et où brillent le goût, l'élégance, la simplicité : je ne vous parle pas du jardin qui se trouve derrière cet établissement, je ne l'ai pas visité ; mais probablement, le ta-

lent de l'architecte qui restaure la maison aura eu la même influence sur la plantation.

En suivant la rue d'Angoulême, à gauche de ce restaurant, rue où l'on remarque un grand nombre de belles maisons, j'ai découvert à l'extrémité de cette rue, dans celle *Folie Méricourt*, une maison toute nouvellement élevée, car dans les beaux jours de l'été dernier, le terrain était encore ras. Cette maison appartient à M. Augé, loueur de carosses ; il en a été à-la-fois l'architecte et l'entrepreneur : elle offre trois faces ; l'une au levant, où se trouve la porte d'entrée ; l'autre au midi ; la troisième au nord, et un pignon de toute hauteur et dominant les combles au couchant. Sa façade, au levant, donne sur une grande cour ; elle se compose de trois étages au-dessus du rez-de-chaussée, percés chacun de quatre croisées, et couronnés par une espèce de belvédère où il n'y a qu'une baie de croisée. Les trumeaux n'ont tantôt que la largeur de la croisée, et tantôt ils ont au moins trois fois cette même largeur.

La face méridionale est comme celle du levant, percée à chaque étage de quatre baies de croisée, elle est plus régulière que la première ; cependant le trumeau du milieu, est beaucoup plus large que les autres. La face du nord n'offre que trois baies à chacun de ses étages, et à cette irrégularité, le constructeur en a joint une plus grande, c'est que le mur qui sépare les baies de gauche, a trois fois au moins leur largeur. Le tout est couronné d'une corniche d'une forme tout-à-fait originale, et surmonté d'un attique, interrompu par le belvédère qui surmonte la façade orientale.

Tout ce bâtiment s'élève d'un côté sur une cour où l'on entre par une porte très-large ; d'un autre sur un

jardin, dessiné avec assez de goût et cultivé avec assez de soin, et enfin sur la rue Folie Méricourt, qui n'est pas encore pavée dans cette partie.

Le pignon sera adossé à d'autres bâtiments qui sont commencés, et que probablement M. Augé destine à servir de remises aux carrosses qu'il fournit.

Je ne dois faire aucune réflexion sur cette singulière construction. Si c'était l'ouvrage d'un artiste, je me permettrais peut-être de la critiquer; mais un propriétaire n'est-il pas le maître de s'arranger selon ses goûts et ses caprices, pourvu qu'il s'arrange solidement, et de manière à ne pas menacer la sûreté publique? Or, ici, il y a plus que solidité, il n'y a donc rien à reprendre; et puisque M. Augé n'a suivi que ses propres dessins, on ne peut faire le moindre reproche à l'art des défauts de goût qui s'y trouvent.

Guinguettes des Deux-Moulins.

— Le mur d'enceinte qui s'étend de la barrière des Gobelins à la Garre, et qui renferme dans la commune de Paris l'abattoir de Villejuif, construit par M. Leloir, ainsi que les guinguettes des Deux-Moulins, n'est pas encore entièrement achevé; les boulevards extérieurs ne sont pas encore plantés, et déjà, ô puissance de l'intérêt! dix maisons s'élèvent hors de cette barrière, et déjà les chants grossiers des buveurs, le son discordant des violons, troublent le calme de ces champs, jadis paisible habitation de quelques animaux timides et sauvages.

Parmi ces guinguettes il en est trois qui ont fixé mon

attention, l'une par sa bizarrerie, la seconde par son élégance, et la troisième par son étendue. La plus bizarre est située à gauche de la rue. C'est un vaste hangar en pans de bois, où des vieux châssis de croisées ayant servi de mesure aux baies, il est arrivé qu'il ne s'y en trouve pas deux qui soient de la même dimension. Dans cette vaste salle où la place est désignée pour cinq contredanses, il aurait fallu quelques colonnes pour soutenir la charpente; mais voulant laisser la place libre aux danseurs, le constructeur a jugé à propos de les remplacer par des jambes de force qui s'appuyent aux murs latéraux; ce qui produit un effet dont le ridicule saute aux yeux même des plus ignorants. Vis-àvis ce hangar est une jolie ginguette en pierre, dont la salle est décorée d'une frise et d'une corniche fort simples, mais d'un fort bon goût. Plus loin, dans la plaine à droite et sur la grande route, est une autre guinguette profonde et étroite; le rez-de-chanssée se divise en quatre compartiments, savoir : la chambre où se trouve le comptoir, une seconde pièce destinée aux buveurs du commun, une troisième divisée en petits cabinets, enfin une quatrième formant un parallélogramme, qui prend jour sur le jardin où se trouvent plus de cent quatre-vingts tables.

Toute cette enfilade de pièces a cet inconvénient capital, que pour arriver aux cabinets, refuge des buveurs honteux ou des couples amoureux, il faut traverser la première salle publique, à moins toutefois que l'on n'entre par une porte latérale qui n'est pas suffisamment indiquée.

L'étage supérieur ne se compose que d'une pièce, formant une vaste salle de danse; l'escalier qui y con-

duit donne dans la première pièce. Cet établissement, construit par M. Vignon, architecte à Mont-Rouge, appartient à M. Poignet. Il est très-étendu, et M. Poignet peut s'attendre à une prompte fortune, si toutes ses tables sont souvent occupées.

La plaine des Deux-Moulins est couverte de tentes, de hangars, toujours remplis de buveurs.

JARDINS PUBLICS.

Marbeuf.

Ce beau jardin, dont l'entrée donne sur la grande avenue des Champs-Elysées, cet hôtel solitaire, chef-d'œuvre d'architecture élevé au milieu du jardin et que l'épaisseur du bosquet, l'élévation des arbres dérobaient aux regards des profanes, vont enfin être ouverts aux plaisirs du public. Peut-être la plupart de ceux qui iront s'y livrer à l'exercice de la danse, et y savourer à l'ombre des bosquets ou dans des salons magnifiques, les liqueurs et les sorbets de M. Gallien, limonadier, ignoreront-ils, en foulant cette terre, jusqu'au nom de l'illustre personnage dont elle fut la dernière habitation. Pour nous, avant de parler du nouvel établissement, des nouveaux plaisirs que l'on va offrir au public, nous croyons devoir jeter quelques fleurs sur la tombe du comte de Choiseul, dont la France et les beaux-arts déplorent la mort imprévue.

Le comte de Choiseul, dans un premier voyage qu'il fit en Grèce, en 1776, recueillit les matériaux du bel ouvrage dont il publia le premier volume en 1782. Cet ouvrage suffirait pour rendre sa mémoire à jamais respectable aux yeux des savants et des amis des arts; mais il leur rendit dans la suite des services peut-être plus

importants encore. Ambassadeur du Roi, en 1784, près la Porte-Ottomane, il donna plus d'étendue à son projet, et se servit de l'influence que lui donnait sa dignité, au profit des sciences et des arts.

Secondé par plusieurs savants distingués, il employa durant neuf ans tous ses loisirs à faire fouiller en même temps dans les lieux les plus distants de la terre classique des arts. Mais, malgré l'ardeur qu'il mettait dans ses recherches, et son zèle ardent pour la science, il ne voulut jamais, quoique revêtu d'une grande autorité par le Sultan, qu'elles fussent faites au détriment d'aucun habitant du pays; et l'humanité le fit renoncer à la possession d'un grand nombre de monuments curieux et d'une grande valeur. Il allait fouiller les ruines d'*Alexandria-Troas*, lorsque les troubles de la révolution l'obligèrent de renoncer à ses innocentes conquêtes et à ses nobles délassements.

Attaqué presque dans le palais de l'ambassade par des matelots français révoltés, il déploya long-temps toute la fermeté de son vertueux caractère; mais, dans les premiers jours de l'année 1793, le faible Sélim l'ayant engagé à céder à la violence de l'orage, il fut obligé d'abandonner une partie de ses richesses.

Poursuivi par une foule d'assassins jusqu'à Bujiikdéré, il s'échappa de nuit, sous l'escorte de trois officiers russes qui l'accompagnèrent jusqu'à *Bucharest*. De-là il se rendit à Saint-Pétersbourg, où il reçut l'accueil honorable que lui méritaient et sa dignité, et l'illustration de sa famille.

Lorsqu'après neuf années d'un exil douloureux, il put remettre le pied sur la terre natale, il vit les savants, les artistes, les gens de lettres, les hommes d'état, les

princes, s'empresser autour de lui, et chercher dans ses moindres discours la révélation des mystères de l'art antique dont ses recherches l'avaient rendu dépositaire. M. le comte Chaptal s'empressa de lui faire restituer les marbres antiques qu'il avait autrefois envoyés en France, et qui se trouvaient au Muséum de Paris, et notamment la fameuse inscription sur les finances d'Athènes, connue aujourd'hui sous le nom de *marbre de Choiseul*, et dont l'abbé Barthélemy a donné l'explication.

Possesseur d'un grand nombre de monuments précieux, mais qu'il avait laissés épars dans divers lieux du Levant, M. de Choiseul chercha les moyens de les réunir et d'en enrichir sa patrie; mais l'incendie de Smyrne en avait détruit une grande partie. En vain lord Nelson voulut lui en conserver une autre embarquée sur la corvette l'Arabe, prise au combat de Trafalgar, d'autres voyageurs s'en emparèrent; en vain il prit des informations sur un envoi fait à Odessa: de sorte que la collection que M. de Choiseul a pu réunir en France n'est qu'un faible débri d'une immense fortune.

M. de Choiseul parvint enfin, en la tirant des divers Musées où elle se trouvait éparse, à la rassembler à l'hôtel et dans le jardin Marbeuf. Malheureusement il ne jouit pas long-temps de cette faible partie des richesses qu'il avait tirées des ruines de la Grèce: frappé d'apoplexie aux bains d'Aix-la-Chapelle, le 15 juin 1817, il expira cinq jours après, à la veille de publier le résultat de ses recherches sur l'Empire de Priam.

Après avoir payé le faible tribut d'éloges dû à l'un des hommes les plus distingués de la France et même de l'Europe, nous allons dire un mot de l'édifice qui con-

tenait sa précieuse collection, du jardin au milieu duquel il s'élève, et du nouvel établissement qu'on y prépare.

La façade principale de l'édifice se compose de deux parties : la plus importante est une imitation du temple d'Erecthée; elle offre un péristyle de quatre colonnes ioniques couronnées d'un fronton portant une inscription grecque dont voici la traduction :

Aux filles de Mnémosyne, à l'oubli des maux.

L'autre partie de cette façade, imitée du *Pandroséum* d'Athènes, offre une galerie ouverte, soutenue par huit cariatides.

Enfin la façade du nord rappelle un des portiques de la ville de Palmire.

Le bas-relief qui décore le mur du péristyle de la façade principale est tiré du temple de Minerve.

Les peintures qui décorent la première salle, sujets tirés des neuf salles de Grandines, sont de M. Hem; les arabesques sont de M. Hillaire; la frise de la seconde pièce, à gauche, est moulée sur celle de la lanterne de Démosthènes. De cette salle on passe dans une grande galerie où M. de Choiseul avait réuni les principaux objets de sa collection.

Ces salons, cette galerie, serviront de café, et la galerie qui offre un long parallélogramme avec une partie circulaire sur les petits côtés, pourra servir de salle de danse dans les temps pluvieux.

Le jardin Marbeuf est vraiment original; il offre, vis-à-vis le péristyle, une belle allée qui serait digne d'un beau jardin français; et à droite, ainsi qu'à gauche, on trouve de ces allées sinueuses, de ces détours qui con-

duisent à des objets imprévus et qui font le charme des jardins anglais : c'est le premier de ce genre qui ait été construit en France.

M. Drigny, vérificateur de bâtiments, qui en est le locataire, y prépare, avec le talent qu'on lui connaît pour ces sortes de choses, des jeux et des divertissements tels que ceux que l'on trouve à Tivoli et dans les autres jardins publics : il en offrira même de nouveaux.

Il y aura des danses en plein air, et l'orchestre sera placé sous la galerie que forment les cariatides.

M. Gallien, limonadier, glacier, et l'un des distillateurs les plus habiles de Paris, y offrira tout ce qui est du ressort de sa profession. Ses liqueurs, qu'il fabrique lui-même, seront d'un goût exquis, sans contenir autre chose que ce qui est nécessaire à leur composition, et il les donnera à un prix très-modéré.

NECROLOGIE.

— Le commerce a fait une perte sensible dans la personne de M. Pichard, libraire, quai Voltaire, n° 21, décédé dans les derniers jours du mois de mai dernier. Un zèle infatigable et une délicatesse à toute épreuve avaient depuis long-temps rendu son nom recommandable. Ses deux fils qui continuent le commerce de la librairie, sont dignes de soutenir la belle réputation de leur père, héréditaire dans cette famille.

NOUVELLES

RELATIVES AUX BEAUX ARTS.

— M. Charles Tardieu, peintre, a mis la dernière main au tableau qui lui avait été commandé par le gouvernement, et qui représente *Ulysse reconnu par Euryclée*.

— Le ministre de l'intérieur vient d'acheter à M. Duvivier, peintre, son tableau de la *Charité*.

— M. Hurtault, architecte, membre de l'Institut, est désigné pour diriger les travaux du piédestal de la statue équestre de Louis XV, qui doit être érigé sur la place de ce nom.

— Le beau groupe en marbre de diane de Poitiers, sorti du ciseau de J. Goujon, que l'on voit aujourd'hui dans le jardin des Petits-Augustins, va être transporté dans la galerie de sculpture moderne du Musée du Louvre.

— Seize blocs destinés presque tous au monument de Henri IV sur le Pont-Neuf, viennent d'arriver à Paris.

— La famille du maréchal Masséna, a fait élever à ce grand capitaine, au cimetière du P. Lachaise, un monument en marbre blanc de Carrare, sur les dessins de M. Vincent, architecte, dont le travail a été fait dans les ateliers de marbrerie de M. Boudin, rue de Choi-

seul. C'est un socle décoré d'ornements militaires surmonté d'un obélisque. Les sculptures très-soignées sont de M. Jacques, et le portrait, d'une grande vérité, est dû au ciseau de M. Bosio, membre de l'Institut.

Architecture.

M. Mazois, architecte, ancien pensionnaire du roi à l'école de Rome, et auteur de l'ouvrage qui se publie en ce moment sur les *Ruines de Pompeï*, est nommé membre du conseil des batiments civils établi près le ministre de l'intérieur, en remplacement de M. Garrez, décédé.

— M. Caristie, architecte, ancien élève de l'école de Rome, voyageant en ce moment dans le royaume de Naples, a obtenu du ministère de l'intérieur des encouragements qui le mettront à même de continuer les travaux qu'il a entrepris pour lever les plans, coupes et dessins de l'ancien temple de Sérapis, à Pouzzol, monument curieux, que l'établissement de nouveaux bains destinés à la cour de Naples va bientôt faire disparaître.

Peinture.

— Par ordonnance du 14 avril 1819, M. Thibault, membre de l'Institut, est nommé à la place de profeseur de perspective, vacante à l'école royale et spéciale des beaux arts de Paris, par la mort de M. Valenciennes.

Sculpture.

Par ordonnance du 14 avril 1819, le Roi a décidé que la statue équestre de Louis XIV, qui devait être

élevée en marbre sur la place des Victoires, serait exécutée en bronze.

— M. Gois, l'un de nos statuaires les plus distingués, vient de terminer un groupe qui doit être exécuté en marbre, et qui se compose de six figures colossales de six pieds de hauteur; le sujet est *la descente de la Croix*. L'exécution en est très-hardie, et les figures sont de la plus belle expression. Celle de la Madeleine surtout offre l'image la plus poétique de la douleur. Une draperie, largement jetée du haut de la croix, couvre tout le fond et sert de point d'appui à l'ensemble de cette grande composition, destinée au maître-autel de l'église Sainte-Génevièvе.

— Nous nous empressons d'annoncer aux amis de la poésie que le buste de J. Delille vient d'être achevé par M. Flatters. Ce jeune et habile artiste a rempli dignement la mission honorable dont l'avait chargé S. Exc. le Ministre de l'intérieur. Privé des secours d'un modèle, il s'est entouré des avis des personnes qui ont connu le chantre de l'*Imagination*. Le désir de bien faire a été pour lui un génie inspirateur. Il a reproduit les traits du Virgile français dans toute leur expression poétique, et nous ne craignons pas d'assurer que cet ouvrage est au-dessus de tout ce qu'a fait M. Flatters, qui dans toutes ses productions s'est constamment montré le fidèle observateur du style et du goût antiques.

— On a formé à Montpellier le projet d'élever un monument à Louis XVI sur une des places publiques de cette ville. Ce monument doit être en marbre de Carrare. Le Ministre de l'intérieur a, dit-on, promis de fournir les blocs sur ceux qui viennent d'Italie par les soins de M. Henraux.

On ajoute que la statue sera colossale et cependant d'un seul bloc. On ne connaît pas encore l'artiste qui doit être chargé de l'exécution de cet ouvrage.

— M. Renaud, sculpteur, est chargé par le Ministre de l'intérieur, d'exécuter sur *silex* le portrait de S. A. R. *Monsieur*. (*Voyez* le dernier Numéro des Annales, page 74.)

— On vient de transporter sur la place Royale les matériaux nécessaires pour construire le piédestal qui doit porter la statue équestre de Louis XIII. Les travaux de l'atelier où elle sera exécutée sont terminés. Cet atelier est absolument pareil à celui qui est établi sur la place des Victoires, et qui est destiné à l'exécution de la statue équestre de Louis XIV. Le premier de ces monuments est confié au ciseau exercé de M. Ch. Dupaty; le second, déjà bien avancé, sera dû au talent de M. Bosio.

— Des ouvriers sont occupés à restaurer l'hôtel de Bazancourt, qui doit servir de prison aux personnes condamnées pour délits politiques.

— M. Michel Busnach, négociant algérien, a offert au Roi, pour la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle, une jeune lionne envoyée de Maroc. Cette lionne est arrivée à Paris.

Gravure.

—Le Ministre de l'intérieur a souscrit pour la gravure de M. Bacquoy, représentant *Saint Vincent de Paule*, d'après le tableau de Monsiau.

—Son Excellence a également souscrit pour le nouveau *Voyage pittoresque de la France*, publié par M. Ostervald aîné. Ce recueil se recommande par le fini de la

gravure et la composition des sujets qui représentent les plus beaux sites de notre beau pays.

— Deux particuliers des Côtes-du-Nord ont découvert dans la commune de Plouezec, canton de Paimpol, et sur les bords de la mer, un rocher dit *de Craca* dont ils ont tiré des crayons à ardoise qui réunissent généralement les meilleures qualités. Cet essai, fait au fond des départements de l'Ouest, déterminera sans doute à des recherches semblables sur d'autres points du royaume, et fera peut-être découvrir des pierres lamellaires propres à former des crayons plus avantageux encore, et qui nous affranchiront de l'impôt que nous payons à l'Allemagne pour ces objets d'importation.

— Le prince Louis de Hohenlohe a écrit au comité de souscription pour le monument du général Kléber à Strasbourg, auquel il souscrit pour une somme de 150 fr., et annonce qu'il a été à portée dans la carrière des armes, pendant trente ans, d'apprécier les hauts faits de ce général; d'ailleurs, dit-il, j'ai l'honneur de faire actuellement partie de l'armée française.

Musique.

M. Benoît, ancien élève du conservatoire de musique de Paris, et qui, après avoir remporté le prix de composition musicale, a passé plusieurs années à Rome, comme pensionnaire de l'état, vient d'être nommé organiste de la chapelle du roi, à la place de M. Séjan, décédé.

NOUVELLES
RELATIVES AUX LETTRES.

— Des laboureurs ont trouvé enfouis dans la terre à Sottevast, arrondissement de Valogne, département de la Manche, un vase de cuivre renfermant 4 à 5000 pièces de monnaie d'argent et un petit nombre de pièces d'or, toutes à l'effigie des empereurs romains, quelques-unes sont très-rares. Le vase de cuivre dans lequel elles étaient renfermées, est tombé en morceaux, et même en poussière, aussitôt qu'il a reçu l'impression de l'air.

Cette découverte est une nouvelle preuve du long séjour qu'ont fait dans cette partie de la presqu'île, les armées romaines dont les traces se reconnaissent sous diverses formes plus ou moins intéressantes.

— M. Beautemps Beaupré, ingénieur-hydrographe en chef de la marine et membre de l'Institut, va bientôt partir pour les départements du Finistère et du Morbihan, afin de continuer sur les points littoraux de cette partie du royaume, la levée de la carte générale des côtes de France, ordonnée par le roi.

— L'Académie des sciences et belles lettres de Dijon, doit tenir une séance publique, le 22 avril courant, consacrée à la lecture de celui des éloges historiques de S. A. S. Monseigneur le prince de Condé, envoyé à l'Académie que cette compagnie a jugé digne du prix par elle proposé, le 18 mai de l'année dernière.

Sciences.

— Le ministre de l'intérieur a décidé que les *Annales de l'Agriculture* seraient envoyées gratuitement aux quatre-vingt six correspondants des conseils d'agriculture dans les départements.

— Le même ministre a encouragé par ses souscriptions l'*Histoire naturelle des Mammifères* de MM. Geoffroy Saint-Hilaire, et Frédéric Cuvier; publiée par M. le comte de Lasteyrie.

— M. Palassou, naturaliste octogénaire, auteur de plusieurs ouvrages estimés, qui ont servi de guides aux Saussure, aux Dietrich, aux Ramond, dans leurs savantes explorations sur les Pyrénées, a reçu du gouvernement une marque d'estime et d'intérêt de nature à rendre heureuses les dernières années de sa laborieuse carrière.

ANNONCE.

Histoire de la peinture en Italie. — 2 vol. in-8°. Prix, 12 fr. Paris, chez P. Didot, rue du Pont de Lodi, n° 10.

On nous a envoyé sous le titre de prospectus, un article de journal écrit avec beaucoup de talent; mais par un homme qui laisse trop apercevoir l'amitié qu'il porte à l'auteur, et ses liaisons avec lui, pour que nous ne pensions pas qu'une prévention favorable en a dicté beaucoup de passages. Comme on ne nous a pas fait l'honneur de nous faire connaître l'ouvrage, nous ne pouvons en parler en connaissance de cause. Et quelque plaisir que nous eussions eu à citer quelques phrases de ce prospectus, nous ne croyons pas devoir dans un journal entièrement consacré aux arts, rapporter les opinions qu'un écrivain très-spirituel a pu émettre sur une histoire de la peinture que peut-être il ne connaît pas.

BEAUX-ARTS.

De l'influence des beaux-arts sur les mœurs et l'esprit des nations, et réciproquement de l'influence des mœurs et de l'esprit des nations sur les beaux-arts.

IIe ARTICLE.

En Egypte la nature du gouvernement, l'alliance même des artistes avec le sacerdoce, qui toujours y fut si puissant, dûrent nécessairement arrêter le développement des beaux-arts, et les renfermer dans des limites étroites, fixées d'un côté par l'intérêt de la puissance absolue; de l'autre par celui que les dépositaires de la science et des lois mettaient à ne révéler au public que ce qu'ils voulaient bien qui fût généralement connu. Les arts, qui sont fils du génie, ne peuvent se développer que dans les gouvernements où l'homme peut exprimer tout ce qu'il sent, et entreprendre tout ce qu'il ose : ce fut aussi chez les Grecs qu'ils prirent cet essor dont les résultats étonnent encore notre imagination, et font le désespoir de nos plus grands maîtres. Destinés à la réprésentation des symboles d'une religion séductrice, et des hauts faits d'un peuple aussi étonnant par sa valeur que par son instruction, ils furent comme eux et séduisants et sublimes. Se développant à mesure que l'esprit des particuliers et l'esprit public se développaient eux-mêmes, ils les suivirent dans leur

marche, et contribuèrent en même temps à l'instruction morale, à l'éducation spirituelle et physique des particuliers, aussi bien qu'à l'affermissement et au perfectionnement des mœurs et des principes constitutifs du gouvernement. Rien ne se faisait de grand à Athènes, qui n'agrandît le domaine des arts, et que les artistes ne s'efforçassent de transmettre à la postérité. C'est par les arts que les fils héritaient de la gloire de leurs pères, et que le siècle passé venait enrichir celui qui le suivait de ses vertus et de sa renommée. Heureux peuple chez lequel tout était national, jusqu'au pinceau du peintre, au ciseau du sculpteur, où l'amour de la patrie dirigeait ces deux instruments au profit de l'instruction publique!

Si on examine avec une attention vraiment philosophique les beaux-arts de la Grèce, on verra que d'abord sévères, ensuite plus gracieux, ils suivirent dans leur marche tous les pas que firent les Athéniens vers la civilisation : on verra qu'ils devinrent de siècle en siècle plus parfaits, parce que de siècle en siècle le peuple d'Athènes devint aussi meilleur et plus poli : on verra que, lorsque par suite de ces événements qui ne dépendent ni de la prudence humaine, ni même de la force des institutions politiques, les Athéniens furent obligés de se courber sous le joug d'un despote et d'un maître; les arts cependant conservèrent encore chez eux et leur dignité et leur liberté, et que, ni le pinceau ni le ciseau ne consentit à livrer ses créations au caprice d'un prince ou de ses ministres.

Examinons tout ce que le temps a respecté des chefs-d'œuvre de ce peuple sublime; nous y trouverons empreint ce caractère de grandeur et de beauté idéale, que le génie de la liberté peut seul inventer et exprimer.

La Vénus de Médicis, et l'Apollon du Belvédère, et la belle tête de Jupiter, et la statue de Phocion, et beaucoup d'autres chefs-d'œuvre, n'ont pu être inventés que par des hommes que la liberté et l'amour du beau, du grand, élevaient au-dessus du reste de l'espèce humaine. Je l'ai dit déjà : la beauté physique est une véritable image de la beauté morale, et je suis convaincu que tout homme qui a conçu ou pu concevoir dans un être physique une perfection que la nature ne donne pas communément, est plus qu'un homme, et qu'il est en quelque manière l'image de Dieu lui-même.

Mais si les arts, suivant chez les Grecs les progrès successifs de la civilisation, contribuèrent à son perfectionnement, s'ils firent du peuple d'Athènes, le peuple le plus aimable et le plus poli, et le plus humain de l'univers; il n'en fut pas de même chez les Romains. Ici ils deviennent corrupteurs parce qu'ils entrent en même temps que la corruption ; ils s'avilissent parce qu'ils marchent avec l'esclavage; ils perdent leur dignité parce que ce n'est plus à l'instruction publique qu'il sont consacrés, mais au luxe de quelque grand, au faste de quelque courtisan, aux regards impudiques de quelque particulier.

Rome, dès son origine destinée à combattre ses voisins, à se frayer à travers l'Italie et les mers du midi un chemin à la conquête de l'univers, ne dut connaître et ne connut en effet, depuis sa fondation jusqu'au moment de sa plus grande gloire, d'autres arts que celui de la guerre qui détruit les hommes, celui de l'agriculture, qui nourrit l'artiste et le guerrier, et enfin celui de l'éloquence qui tour à tour bouleverse et affermit les états. Déja Rome avait conquis l'Italie, et subjugué Carthage,

déja elle demeurait la reine du monde, et les arts lui étaient encore inconnus ; les premiers personnages de cette capitale de l'univers étaient si peu initiés dans les secrets de la sculpture et de la peinture, que le consul Mumius ayant fait embarquer dans la Grèce plusieurs statues qu'il envoyait au sénat, en rendit le conducteur responsable, et lui fit contracter l'obligation d'en reproduire de pareilles, en cas qu'il vînt à les briser. Condition fort étrange, et qui ferait aujourd'hui sourire de pitié le moindre de nos écoliers.

Rome ne connut les arts qu'avec l'esclavage ; les arts y entrèrent enchaînés aux chars de ses triomphateurs ; ils n'y furent cultivés que par des esclaves, protégés que par des tyrans ; aussi, loin d'y agrandir les esprits, d'y polir et d'y adoucir les mœurs, ils ne menèrent à leur suite que la corruption et la dépravation des uns et des autres.

Quel prix pouvaient attacher à une belle statue un Marius, un Sylla, un Tibère et même un Auguste ? Celui que l'on attache à un objet précieux dont la possession satisfait, soit une vaine ambition, soit un fol orgueil ; mais aucun d'eux n'y attachait cette valeur morale d'où nous vient cette idée que l'homme peut s'élever au dessus de la nature quelque parfaite qu'elle soit. Ces monstres, ces tyrans, en ornaient leurs palais, en décoraient leurs jardins ; mais ils ne les regardaient que comme de ces vaines futilités que l'on paye avec de l'or, ou de ces objets précieux que l'on obtient par la force. Considérés sous ce rapport, il est certain que les beaux-arts, qui naturellement devraient contribuer au perfectionnement de l'esprit humain, contribuent au contraire à dégrader à la fois et le cœur et l'esprit des Romains. Sous l'empire

des douze Césars, les arts, et surtout la peinture et la sculpture, passèrent par tous les degrés de l'avilissement. Des artistes esclaves avilirent les plus nobles instruments qui se soient jamais trouvés entre les mains des hommes, en les consacrant à l'adulation et à l'immoralité : les Néron, les Commode, furent représentés avec les attributs, et sous les formes d'Apollon et d'Hercule; le pinceau et le ciseau, se virent réduits à diviniser les plus grands monstres dont le ciel ait accablé la terre. Un peuple, naguères si jaloux de sa liberté, se prosterna devant les statues d'un Octave, d'un Tibère, d'un Caligula, et par sa bassesse il fit croire à ces antropophages qu'ils avaient en eux quelque chose de plus qu'humain. Et en effet ils n'étaient plus des hommes, puisqu'ils se plaisaient à s'abreuver du sang de l'espèce humaine. Les Virgile, les Horace, devinrent les flatteurs et les amis de ces êtres féroces; ils leur vouèrent leurs chants et leur génie en même temps que le marbre et les murs des édifices, semblaient, par des représentations qui joignaient l'agrément de l'exécution à la bassesse de la pensée, consacrer comme des vertus, tout ce que la tyrannie et le despotisme ont jamais produit de plus criminel.

On sent que dans une position aussi équivoque, les arts exercés à Rome par des esclaves aux ordres de leurs maîtres, dûrent s'écarter entièrement du but que les Grecs libres s'étaient proposé en les cultivant. Ce ne fut plus la grandeur de la pensée, la noblesse du sentiment que l'on rechercha, ce fut le fini, la perfection non pas de l'œuvre mais de l'ouvrage. Que fallait-il pour flatter les sens et le goût des Messaline, des Livie, des Vitellius, des Galba et des Oton? des statues, des ta-

bleaux bien lascifs, bien immoraux, mais cependant corrects, car la beauté des formes n'échappe pas même à la turpitude; elle veut qu'on embellisse jusqu'au vice, jusqu'au crime même.

Cependant, et j'ai beaucoup de raison pour le croire, le beau groupe du Laocoon, est un ouvrage des Romains postérieur à Virgile; mais il fut fait sous le règne d'un de ces empereurs qui font autant d'honneur à l'espèce humaine que d'autres lui ont fait de honte; et c'est peut-être le seul ouvrage que, dans mon opinion, on puisse attribuer aux Romains, où l'on trouve le caractère de noblesse et de grandeur qui distingue tous les ouvrages des beaux temps de la Grèce. Les autres sont des chefs-d'œuvre d'exécution; mais rien ne les élève au-dessus du fini de l'exécution. Les arts ainsi avilis, n'ayant plus le noble but d'instruire, d'éclairer tout un peuple; mais celui de satisfaire les goûts dépravés des grands, ne furent plus qu'un métier que l'on apprit comme tout autre. Et le pinceau ou le ciseau à la main, l'artiste resta froid et impassible comme la matière sur laquelle il travaillait. Pour paraître grand, il imagina le gigantesque; pour être correct, il rechercha le fini et le précieux : ainsi, en montrant partout de l'adresse et de l'intelligence, il ne montra nulle part de l'âme ni du sentiment. C'est ainsi du moins que je crois devoir considérer l'art chez les Romains; otez le Laocoon que je leur attribue, et vous ne trouverez chez eux rien qui mérite d'être étudié sous le rapport moral et philosophique.

Si les monuments d'architecture qui nous restent d'eux, ont un caractère de grandeur et d'élévation qui étonnera toujours l'esprit humain, il n'est pas difficile d'en découvrir la raison. En jetant un coup-d'œil sur le pont du Gard, ou

voit d'abord que ce sont des hommes libres qui, de leurs propres mains, l'ont élevé pour leur utilité. Cultivateurs et guerriers, les Romains ne dédaignèrent jamais les travaux qui exigent une grande dépense de force, et les travaux architectoniques étant de ce nombre, ils les firent toujours de leurs propres mains, de leurs mains libres; tandis qu'ils laissaient faire leurs statues et leurs tableaux par les hommes qu'ils avaient réduits en esclavage. Je ne sais si cette idée plaira à beaucoup de monde, mais elle me semble juste; mais elle explique comment l'architecture eut toujours chez les Romains autant de grandeur et de dignité que chez les Grecs, tandis que les arts d'imitation s'y dégradèrent, s'y avilirent, et au lieu d'y épurer les mœurs comme cela était arrivé chez les Grecs, les corrompirent, et rendirent les hommes aussi lâches que féroces.

M. . . .

ANTIQUITÉS.

Nouvelles découvertes faites en Égypte par un voyageur français.

Animé de la passion de voyager, M. Cailliaud, naturaliste français, partit, il y a quatre ans environ, pour l'Égypte. Heureux de pouvoir fouler la terre classique des connaissances humaines, il voulut interroger le sol de ce berceau des arts, et le forcer en quelquo sorte à révéler le secret de ses antiquités. Guidé par une aussi noble ardeur, il a parcouru d'abord l'Égypte proprement dite, la Nubie, ainsi que les déserts situés à l'orient et à l'occident du nord-est. Cette excursion l'a mis à même de recueillir entr'autres objet curieux et d'un très-grand prix, des manuscrits égyptiens sur *Papyrus*, de la plus parfaite conservation.

L'antique Thèbes ne pouvait manquer de fixer l'attention de M. Calliaud. Introduit dans les lugubres et mystérieuses catacombes, il y a découvert des morceaux dont la connaissance jette un grand jour sur les mœurs, les arts et les sciences des peuples anciens de cette contrée.

Du Nil notre voyageur se rendit à la mer Rouge par trois routes qu'aucun Européen n'avait parcourues jusqu'à présent : aussi les découvertes qu'il a faites dans ces déserts sont-elles du plus haut intérêt. Au nombre de ces investigations précieuses, on peut placer au premier rang

une ville ancienne qui remonte au moins aux Ptolomées, de célèbres mines d'émeraudes exploitées à une époque très-ancienne et dont on ignorait la position exacte. M. Calliaud a pénétré dans ces mines jusqu'à une grande profondeur, et y a trouvé même les instruments d'exploitation.

Une route tracée dans le désert, entre la mer Rouge et le Nil, servait au commerce de l'Inde qui a rendu jadis Alexandrie si florissante. Les Grecs y avaient construit des stations; M. Calliaud a retrouvé plusieurs de ces stations antiques avec les puits et les enceintes; il a dessiné tous les monuments qu'il a observés dans le désert; il a copié les incriptions qu'on y voit encore; et il a dressé l'itinéraire de tous les chemins qu'il a parcourus. Un journal assez détaillé renferme ses observations, soit sous le rapport des antiquités, soit sous le rapport de la minéralogie, soit enfin sous celui des peuplades qui habitent entre le Nil et la mer Rouge: ses différentes observations ajoutent à celles que la commission d'Égypte avait recueillies sur ces contrées.

Traversant le Nil à l'occident, l'intrépide voyageur s'est rendu dans la grande Oasis, que jusqu'ici un petit nombre d'Européens avaient traversée sans en rapporter aucune notion. M. Calliaud y a fait un assez long séjour; il y a trouvé des monuments considérables, reste de la civilisation et de l'industrie d'un peuple qui avait évidemment les rapports les plus étroits avec l'ancienne Égypte; ses monuments et l'état de ses arts étaient à peine soupçonnés, et aucune relation n'en avait parlé jusqu'à ce jour. M. Calliaud a dessiné tous ses édifices; il a remarqué des voûtes qui paraissent remonter à une haute antiquité; enfin il y a recueilli un grand nombre

d'inscriptions grecques, dont l'une, plus étendue que celle de la pierre de Rosette, a 66 lignes et 9000 lettres. M. Calliaud a également dressé une carte itinéraire qui fait connaître la position des lieux, celle des habitations encore subsistantes, enfin les chemins par lesquels il s'est rendu de l'Égypte à la grande Oasis, et de l'Oasis au Nil.

Chargé d'aussi précieuses richesses, M. Calliaud est revenu d'Égypte pour en faire hommage à sa patrie. Une offre aussi belle, aussi patriotique, a éte acceptée avec empressement. S. E. le ministre de l'intérieur, digne interprète d'un roi protecteur des sciences qu'il cultive, et des beaux-arts qu'il aime, a décidé que tous les importants matériaux rapportés par le jeune voyageur seraient acquis pour le compte du gouvernement et déposés provisoirement aux archives de l'institut.

M. Calliaud devant retourner incessamment en Égypte, afin d'y poursuivre le cours de ses recherches, le même ministre lui a accordé pendant toute la durée de son nouveau voyage, une indemnité annuelle et suffisante pour soutenir son courage dans les pénibles explorations qu'il va continuer. Heureux les peuples qui comptent au milieu d'eux des hommes dont le zèle affronte tous les dangers, lorsqu'il s'agit du progrès des connaissances humaines! Doublement heureuses les nations qui sont gouvernées par des ministres dont le pouvoir éclairé encourage et récompense simultanément, et les nobles travaux de la science, et les brillantes productions du génie!

Bl. . . .

ARCHŒOLOGIE.

MONUMENTS DU MOYEN AGE.

Tombeau de la reine Mathilde, à Caen.

La reine Mathilde, femme de Guillaume-le-Conquérant, duc de Normandie et roi d'Angleterre, avait fondé l'abbaye de la Sainte-Trinité de Caen; elle y fut enterrée en 1083. Au commencement de la révolution, on voyait son tombeau dans l'église de cette abbaye, entre le sanctuaire et le chœur des dames. Ce tombeau était élevé, au-dessus du sol, de trois pieds trois pouces environ; il se composait de quatre pierres latérales jointes ensemble, qui formaient les quatre côtés du sarcophage, et étaient posées sur le pavé de l'église. Le dessus du monument était une pierre de marbre noir entourée de pointes en fer propres à recevoir des cierges. L'intérieur était vide, en sorte que c'était moins un tombeau qu'un cénotaphe.

La pierre de marbre noir qui couvrait le cénotaphe et qui existe encore, porte l'inscription suivante en lettres gothiques :

Egregiè pulchri tegit hæc structura sepulchri
Moribus insignem germen regale Mathildem.
Dux Flandrita pater hinc extitit; Adala mater,

Francorum gentis Roberti filia regis
Et soros Henrici regali sede potiti
Regi magnifico Wilelmo juncta marito.
Presentem sedem recentes fecit et idem
Tàm multis terris quàm multis rebus honestis
Et se ditatam se procurante dicatam
Hœc consolatrix inopum pietatis amatrix
Gasis dispersis pauper sibi dives egenis
Hic infinitæ petiit consortia vitæ
In primâ mensis post primam luce novembris.

Sur la pierre latérale du côté méridional, se trouvait un seconde inscriptiou conçue en ces termes :

Reginæ Mathildis pretiosos cineres
Qui à furore hereticorum
Servati sunt, linteo piè involutos
Capsulâ plumbeâ inclusit et honoris
Causâ tumulum hunc humo adœquatum
Non quidem regis apparatu sed
Memori et digno ut potuit cultu.

Sur la pierre latérale du côté septentrional, était gravée une troisième inscription formant le complément du sens de la seconde, ainsi qu'il suit :

Super his erexit
Ornavitque illustrissima et religiosissima
Domina Gabriela Francisca de Froullay
De Tesse hujusce monasterii abbatissa
Cujus pietate tàm nobile magnificum
Altare fuit Chisto nascenti
Consecratum uno eodemque anno
M. DCC. VII.

A l'extrémité occidentale de la pierre, étaient les armes du duché de Normandie, dont l'écusson était surmonté de la couronne ducale.

Enfin la pierre du côté de l'orient, en face du sanctuaire, ne portait aucune inscription.

Il est certain qu'en l'année 1562, les religionnaires commirent des dévastations considérables dans l'abbaye de la Sainte-Trinité. Le tombeau de la reine fut ouvert et pillé; les restes de ses ossements, échappés aux ravages de ces religionnaires, furent recueillis, et en 1707, madame de Froullaye de Tessé, abbesse, fit élever le cénotaphe, ainsi qu'on le voit par l'inscription gravée sur les deux côtés du tombeau.

Lorsque par suite de l'anarchie révolutionnaire, les tombeaux furent détruits et profanés, celui de la reine Mathilde subit le même sort; les pierres latérales furent brisées et anéanties; mais la pierre de marbre noir qui le couvrait, resta entière, et fut ensuite portée dans l'église de l'abbaye Saint-Étienne, où elle servait de pavé dans une chapelle.

L'abbaye de la Sainte-Trinité, devenue une propriété nationale, fut affectée à la légion d'honneur, qui la céda au département du Calvados, et il y fut établi un dépôt de mendicité.

Au mois de mars 1818, M. le préfet du Calvados, de concert avec M. l'évêque de Bayeux, fit faire des fouilles, notamment dans l'ancien chapitre des dames, pavé de pierres tumulaires, dont plusieurs portaient des inscriptions qui constataient qu'elles avaient couvert les tombeaux de plusieurs abbesses, dans les treizième, quatorzième et quinzième siècles. Il ordonna que les ossements qui seraient retrouvés par l'effet de ces fouilles, et qui se

trouvaient dans un lieu profané par suite de la nouvelle destination des bâtiments de l'abbaye, seraient recueillis et renfermés dans un tombeau en pierre, construit dans le côté latéral, à droite de la chapelle souterraine, ce qui a été exécuté par les soins de l'aumônier du dépôt, avec les cérémonies religieuses usitées en pareil cas. Les pierres tumulaires furent rangées des deux côtés latéraux de l'ancien chapitre des dames.

Mais ces fouilles ne produisirent aucune découverte ralative au corps de la reine Mathilde. D'après l'une des inscriptions du cénotaphe, les restes de ce corps étaient enveloppés de linge et enfermés dans une boîte de plomb, et rien de semblable ne fut trouvé.

Cependant M. le préfet, persuadé que les vœux des amis de la religion, des arts et de l'antiquité, réclamaient le rétablissement du cénotaphe de la reine Mathilde dans l'église de l'abbaye qu'elle avait fondée, avait fait retirer de l'abbaye de Saint-Étienne la pierre de marbre noir qui avait couvert le tombeau de cette reine, et l'avait fait reporter à l'abbaye de la Sainte-Trinité; il avait ensuite chargé le directeur du dépôt de mendicité et l'architecte du département, de la reconstruction du cénotaphe; mais il a pensé qu'il serait possible qu'à l'emplacement même où existait avant la révolution le cénotaphe de la reine Mathilde, on retrouvât sous terre la boîte ou capsule de plomb qui devait contenir les restes des dépouilles mortelles de cette princesse.

En conséquence, le 12 mars 1819, en présence de M. le préfet; de M. l'évêque de Bayeux; de M. Smyth, membre de la société des antiquaires de Londres, et de l'académie royale des sciences, arts et belles-lettres de Caen; de M. Sauvage, conseiller à la cour royale de la même

ville; de M. Léchaudé d'Anisy, directeur du dépôt de mendicité; de M. l'abbé Gallot, aumônier de ladite maison; de M. Ducheval, ancien conseiller de préfecture; il a été, sous la direction de M. Harou Romain, architecte du département, procédé dans la partie de l'église où existait le cénotaphe de la reine Mathilde, à l'enlèvement du pavé sur lequel était posé ce monument. Les pierres ayant été enlevées ont laissé à découvert un cercueil en pierre d'un mètre 75 centimètres de longueur. Dans le fond du cercueil existent deux trous ronds de 5 lignes de diamètre, placés l'un du côté de l'orient, et l'autre du côté de l'occident; au milieu de ce cercueil s'est trouvé une boîte ou capsule de plomb soudée; auprès de cette boîte, du côté de l'orient ou de l'autel, était un fragment de crâne, recouvert d'une pellicule d'un blanc jaunâtre qui a été reconnue être un linge fin dans lequel le crâne avait été enveloppé, et l'intérieur de ce fragment était rempli d'herbes aromatiques qui avaient entièrement perdu leur odeur. On a aussi trouvé dans le même cercueil, une tête en pierre, représentant une figure de religieux, sur laquelle existaient encore les restes d'une couleur rouge comme celle dont on induisait les statues dans les anciens temps. La boîte ou capsule de plomb, ainsi que les fragments de crâne, lesquels ont été posés sur un linge blanc, ont été enlevés du cercueil par M. l'aumônier, et portés dans la salle du conseil du dépôt de mendicité. M. Dominel, docteur en médecine, s'étant rendu à l'abbaye d'après l'invitation de M. le préfet, la boîte de plomb a été ouverte en sa présence, et il s'est trouvé diverses ossements dont l'état et la nature, ainsi que ceux du fragment de crâne, ont été spécifiés dans un procès verbal dressé par M. Dominel. Ce mé-

décin a estimé que le corps dont faisaient partie les ossements qu'il a décrits, ne devait avoir qu'environ cinq pieds. D'après l'histoire, la reine Mathilde avait cinq pieds cinq pouces; mais il faut observer que le pied anglais n'était que de onze pouces, et que dès lors l'opinion de M. Dominel est en harmonie parfaite avec l'histoire.

M. le préfet du Calvados et M. l'évêque de Bayeux, ayant reconnu que les ossements qui existaient dans la boîte ou capsule de plomb, sont ceux de la reine Mathilde, ont ordonné qu'ils fussent renfermés dans un linge blanc et dans la boîte de plomb; que deux expéditions authentiques du procès verbal de cette opération, transcrites sur parchemin, fussent mises dans deux bouteilles de cristal, dont l'une serait dans la boîte auprès des ossements, et l'autre dans le cercueil; que la boîte de plomb fût ressoudée et replacée au milieu du cercueil de pierre; que le fragment de crâne fût enveloppé dans un linge blanc, et posé dans le cercueil à l'endroit même où il avait été trouvé, et que la tête de pierre représentant une tête de religieux y fût également replacée. M. le préfet a en outre ordonné que sur le cercueil serait construit un nouveau cénotaphe pareil à celui détruit pendant la révolution; que ce monument serait couvert par la pierre de marbre noir qui couvrait l'ancien; que les inscriptions seraient rétablies telles qu'elles existaient sur les deux côtés latéraux du nord et du midi; que l'écusson des armes du duché de Normandie serait également rétabli sur la pierre du coté de l'occident; et que celle du côté de l'orient, en face de l'autel, porterait l'inscription suivante :

Ce tombeau, renfermant les dépouilles mortelles de l'illustre fondatrice de cette abbaye, renversé pendant

les discordes civiles, et déplacé depuis une longue série d'années, a été restauré, conformément aux vœux des amis de la religion, de l'antiquité et des arts.

1819.

Casimir, comte de Montlivault, conseiller d'état, préfet.

Léchaudé d'Anisy, directeur de l'hospice.

B.......

Lons-le-Saulnier, 15 mars 1819.

A M. le directeur du Journal des Bâtiments et des Arts.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser quelques notices qui me paraissent intéresser l'histoire de l'architecture civile et militaire du moyen âge; j'ai pensé qu'elles pourraient trouver place dans votre journal. Dans le cas où vous voudriez bien les accueillir, je continuerai à vous envoyer d'autres notices du même genre. Je m'estimerai assez récompensé de mes travaux, si j'ai pu, par mon exemple, provoquer le zèle des écrivains qui s'occupent de la statistique de notre patrie.

Agréez, etc.

B.. l'un de vos abonnés.

ARCHITECTURE CIVILE ET MILITAIRE.

NOTICES sur quelques anciens châteaux du département du Jura.

Château du Vivier.

Le vulgaire donne ce nom à un local situé à trois kilomètres nord de Cousance, au couchant de la grande route de Strasbourg à Lyon. On ignorait l'origine et le fondement d'une pareille dénomination, lorsqu'en 1811, un particulier, devenu propriétaire de cet héritage, résolut d'en mettre en valeur la partie demeurée en friche depuis plusieurs siècles.

Il trouva bientôt des restes d'édifices aussi remarquables par leur singularité que par leur étendue. C'étaient plusieurs cabinets de douze à quinze pieds carrés parsemés de colonnes de briques, disposées en échiquier à deux pieds de distance l'une de l'autre, ayant à leur base et jusqu'aux deux tiers de leur élévation dix pouces de chaque face, s'élargissant ensuite graduellement jusqu'à vingt pouces dans la partie supérieure.

Ces colonnes, élevées d'environ deux pieds, supportaient un double entablement, l'un de briques, le supérieur de pierres polies, et parfaitement enliées.

Au joignant des murs dans l'intérieur de chaque cabinet on avait ménagé des ouvertures à peu de distance l'une de l'autre, garnies chacune d'un tuyau en brique, ouvert pour établir communication avec l'étage du bas, et présentant dans l'étage supérieur des soupiraux à droite et à gauche.

Toute la construction qui avait existé au-dessus de ce pavé, ne présentait absolument que des décombres, et rien qui pût en faire deviner la forme.

Un fourneau, voûté en pierres et près l'édifice, était sans doute destiné à le servir. On y a trouvé des cendres, et particulièrement du charbon si bien conservé qu'on reconnaît facilement à son inspection l'espèce de bois dont il provient.

Des tuyaux de plomb découverts dans les ruines, et un ruisseau dans le voisinage, peuvent aider à deviner la destination de cet établissement.

Ceux qui connaissent les *hypocaustes* (1) des anciens décideront sans peine, d'après cette description, que c'était ici un édifice de ce genre.

Château d'Aresches.

Ce château, situé à une lieue, S. E. de Salins, et l'un des plus anciens de la Bourgogne supérieure, n'est connu par aucun événement politique et militaire : il ne présente depuis plusieurs siècles qu'un tas de ruines.

Château de la Châtelaine.

Cet ancien château, situé à une lieue, S. E. d'Arbois dont il fut autrefois la forteresse, et démoli après la conquête et la réunion de la Franche-Comté à la France, présente encore de beaux restes.

Château de Bracon.

Cette forteresse, la moins élevée de toutes celles qui environnaient au sixième siècle les domaines des Salines

(1) Lieux souterrains où les Grecs et les Romains faisaient chauffer leurs bains.

de cette contrée pour les protéger contre la cupidité et la violence, était déjà en ruines vers l'an 1698. Elle n'offre plus aujourd'hui que des décombres.

Château-sur-Salins.

Au sud-ouest et à une demi-lieue de Salins, sur une montagne élevée de 250 mètres au-dessus du sol moyen de la ville, était un autre château-fort, appelé dans les anciens monuments le château d'*Hérica*. On a écrit sans preuves qu'il fut bâti par Gérard le Roussillon, au milieu du neuvième siècle, à l'occasion des guerres que se firent Charles-le-Chauve et l'empereur Louis II, son neveu.

Ce qui paraît beaucoup plus certain, c'est que dans le siècle suivant, Rodolphe, dernier roi de Bourgogne, donna les restes de ce château au comte Bernon devenu moine, premier abbé de Cluny, qui les convertit en un monastère de son ordre; les Bénédictins en jouirent jusques vers la fin du quinzième siècle, où le chapitre de Saint-Maurice de Salins, se fit donner par le pape les revenus de ce monastère. Ces chanoines en étaient en possession, lorsque les moines, profitant des désordres que Louis XI avait introduits dans la province, les en chassèrent à main armée. Cette violation inouïe fut la source d'un procès qui n'a fini qu'avec les plaideurs.

Château de Poupet.

Au nord-ouest, et à une lieue de Salins, la montagne de Poupet est remarquable par son isolement et par sa hauteur. Elle semble s'être détachée de la dernière chaîne du Jura qui serpente depuis les Vosges jusqu'à la Méditerranée. Sur le pic le plus rapproché de la ville fut

construit un château dont aucun auteur connu n'a assigné l'époque. Le temps en a dévoré jusqu'aux ruines.

Fort Belin et redoute de Grimbert.

Ces deux châteaux existaient déjà au treizième siècle; on ignore la date de leur fondation. Ils sont situés sur la pointe de la montagne qui aboutit près de Salins. Ils furent reconstruits peu d'années après la conquête de la Franche-Comté. Ils ont été ruinés et presqu'entièrement démolis par les troupes étrangères dans les deux dernières invasions.

Fort Saint-André.

La place où existe ce fort fut donnée en 1026 au monastère de Saint-Benigne de Dijon, par Renaud, premier comte de Bourgogne, pour y ériger une église en l'honneur de saint André. Cet édifice, construit en bois et mal entretenu, dura peu, et ne laissa de trace de son existence que le nom qu'il a donné au local.

On a écrit, sans citer d'autorités, que ce fort existait déjà au dixième siècle. Si cela était vrai, Renaud, premier comte de Bourgogne, n'eut pas fait don à des moines de ce terrein. On ne voit aucune trace de son existence dans les historiens du treizième ni même du seizième siècle.

C'est postérieurement à ces époques que l'on commença quelques fortifications à Saint-André, et probablement pour les guerres de 1668 et 1674. Il est certain qu'aussitôt après la conquête de la province, Louis XIV fit construire ou réparer ce fort, et que la première pierre en fut posée le 18 octobre 1674 avec cette ins-

cription : *Regnante Ludovico XIV, semper victore.* Les casernes portent encore le millésime 1677.

L'invasion de 1814 a été très-funeste à ce fort. Les Autrichiens, auxquels il avait long-temps résisté avec une garnison très-faible, et des approvisionnements presque nuls, l'obtinrent par capitulation, et en opérèrent la ruine. Le gouvernement prend aujourd'hui des mesures pour remettre en état de défense une position militaire importante, et qui a été l'honorable témoin de la valeur française.

INDUSTRIE NATIONALE.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE.

Séance générale du 7 avril 1819.

M. le baron *Dégérando*, secrétaire, a fait un rapport sur les nombreux objets soumis au jugement de la société. Notre industrie agricole et manufacturière, s'est enrichie de nouvelles découvertes et de nouveaux perfectionnements non moins précieux, qui lui garantissent une supériorité qui ne peut plus être sérieusement contestée.

M. *Perignon* a rendu compte de la situation des fonds de la société, dont l'emploi, aussi utile qu'honorable, a maintenu la plus heureuse émulation parmi nos artistes, et propagé dans nos manufactures l'application des nouvelles découvertes.

M. *le duc de la Rochefoucault-Liancourt*, censeur, dont le nom reçoit un nouveau lustre, par son zèle et ses succès à améliorer toutes les parties de nos arts mécaniques, a soumis à la société le résultat le plus satisfaisant de l'examen de la comptabilité. Il a parlé avec l'accent d'un véritable talent et de la plus franche reconnaissance, de la haute protection dont le gouveruement honore les travaux de la société. Il a exposé les inappréciables avantages que doit attendre l'industrie française de la prochaine exposition de ses produits les plus remarquables.

M. *Dégérando* a signalé aux éloges et aux récompenses de la société, les artistes qui ont mérité les médailles d'encouragement.

On a remarqué parmi ceux qu'il a cités, le nom de M. Dufaud, appelé à recueillir une nouvelle médaille pour l'application en grand des nouveaux perfectionnements obtenus par cet estimable fabricant dans le travail en fer. Les succès de cette application, constatés par l'expérience de plusieurs années, ont déterminé le gouvernement à en généraliser les utiles résultats. Il a fait imprimer à ses frais et distribuer dans les fabriques le mémoire présenté en 1812, par M. Dufaud. Cet écrit contient l'exposé des procédés de ce fabricant, pour l'épuration du fer cassant à chaud; par l'emploi de l'étirage au laminoir, préférable sous tous tous les rapports à celui de l'action du marteau.

D'autres médailles d'or ont été décernées, à M. *Duboul*, fabricant de cordes, à Bordeaux, pour avoir donné un nouveau degré de durée et de solidité aux cables et aux cordages employés dans la marine; à MM. Peugeot, frères, et Maillard-Salin, à Hérimoncourt (Doubs), pour une fabrique de scies laminées, d'une qualité supérieure à celles que le commerce tirait de l'étranger.

Des médailles d'argent ont été décernées, à M. *Bauson*, pour la fabrication de schalls avec de la laine de Cachemire, imitant parfaitement ceux de l'Inde; à M. *Hanks*, pour l'invention d'une machine à débiter le bois de placage, au moyen de laquelle on obtient treize ou quatorze feuilles par pouce d'épaisseur.

Cette distribution solennelle terminée, la société a entendu l'éloge de MM. Bardel et Février, membres du conseil d'administration, dont la perte a inspiré les regrets es plus vifs et les mieux mérités.

NOUVELLES

RELATIVES AUX BEAUX-ARTS.

Son excellence le ministre secrétaire d'état de l'intérieur, animée par l'amour des arts dont elle a donné tant de preuves depuis son entrée au ministère, vient d'adresser à MM. les préfets des départements, la circulaire, et les questions suivantes :

Messieurs, au mois de juin 1810, une circulaire fut adressée aux préfets pour leur demander des renseignements sur les vieux châteaux, les abbayes, les inscriptions, et en général sur les monuments du moyen âge.

Un appel fut fait aux hommes instruits des départements par les administrateurs; et de différentes parties de la France vinrent alors successivement des mémoires, intéressants pour la plupart, sur les arts, l'histoire, les antiquités. Mais le recueil est incomplet encore. L'académie royale des inscriptions et belles-lettres, à laquelle le commencement du travail a été soumis, l'a jugé éminemment utile, et a témoigné le désir de le voir étendre et achever.

Dans une série de questions qu'elle a rédigées, elle ne se borne plus aux seuls objets dont il avait été fait mention dans le principe; elle y comprend aussi les monuments grecs, romains, gaulois, les tombeaux, les

épitaphes, les titres, les chartes, les chroniques, et enfin tout ce qui peut fournir des éclaircissements sur les traits principaux de nos annales, l'illustration des familles, les institutions de la patrie.

J'ai fait imprimer le rapport de l'académie (1) et les questions qui le terminent : je vous envoie ces pièces ; elles serviront de guide pour les recherches à faire dans les lieux où l'on n'a point répondu à la circulaire de 1810, et pour la nouvelle direction à donner aux investigations dans les villes qui ont satisfait à la première demande.

Vous choisirez dans votre département une personne habile et zélée qui puisse et veuille bien se charger de cet ouvrage : l'objet est important, et ne doit plus être abandonné. Les mémoires et matériaux que vous me communiquerez ne resteront point ensevelis dans des dépôts ignorés ; ils seront, au contraire, aussitôt après leur arrivée, transmis à l'académie, et de suite livrés à l'examen de la commission formée dans son sein pour le dépouillement et le classement des notices et documents. Cette commission se mettra en relation avec les auteurs des mémoires, et chacun jouira de la part de gloire et de reconnaissance due à sa coopération.

On formera par ce moyen des archives précieuses de nos antiquités nationales : et, plus riche en ce genre que l'Espagne et l'Angleterre, la France ne demeurera pas en arrière pour la connaissance et la description de ses monuments. Il y aura quelques frais à faire pour les déplacements, les copies, les plans à dessiner : ces légères dépenses seront aisément prélevées sur les fonds ordi-

(1) Nous donnerons ce rapport dans la prochaine livraison.

naires de votre budget : ces paiements se diviseront sur plusieurs exercices, et ne demanderont jamais que de bien modiques sommes chaque année. Dans un assez grand nombre de départements, les conseils généraux, allant au devant des demandes de l'administration, ont voté, l'an dernier, des crédits pour des objets de cette nature. Je ne doute pas que vous ne les trouviez disposés à vous procurer les ressources dont vous aurez besoin pour l'accomplissement du projet que je viens de développer, conformément aux vues de l'académie.

Je vous recommande cette affaire, et je vous prie de me tenir informé du résultat des mesures que vous aurez prises pour exécuter les dispositions que je vous ai indiquées.

J'ai l'honneur, etc.

Le Ministre Secrétaire d'état de l'intérieur.

LE COMTE DECAZES.



QUESTIONS *jointes au rapport de la commission des mémoires et des antiquités de la France.*

Rechercher et décrire dans chaque département,

1° Tous les monuments en pierres simplement posées ou superposées, connus du vulgaire, dans divers endroits, sous les noms de *pierres aux fées*, de *pierres levées*, etc., et auxquels on a attribué la dénomination de *monuments celtiques*.

2° Toutes les éminences ou terres rapportées, connues sous le nom de *tumuli*; indiquer ceux qui n'ont pas été

fouillés, et les objets qu'on a trouvés dans ceux qui l'ont été.

3° Les vestiges de toutes les routes anciennes ou du moyen âge, soit même des routes moins anciennes qui auraient été abandonnées depuis long-temps. Citer les lieux par où elles passent, et dresser une carte de ces routes. Indiquer exactement les villages, ou même les édifices, ponts ou autres constructions qui se trouvaient sur ces routes et qui n'existent plus; donner les détails les plus circonstanciés sur ces lieux ou ces édifices, lorsqu'ils n'auront pas été décrits dans quelque ouvrage imprimé; s'ils ont été décrits, donner le titre de ces ouvrages et indiquer les pages où se trouve la description : se contenter ensuite de décrire leur état actuel; et s'ils appartiennent à des particuliers, faire connaître le nom des propriétaires.

4° Toutes les bornes milliaires antiques qui existent encore ou qui ont été trouvées autrefois. Faire connaître par des cartes dressées *ad hoc*, ou par une distance donnée à un lieu marqué sur les cartes gravées, l'emplacement précis où elles ont été trouvées, et indiquer ce que sont devenues celles qui ont été déplacées; donner les titres des ouvrages où elles ont été décrites, et indiquer les pages où se trouvent ces descriptions.

5° Tous les monuments, édifices, colonnes, fondations, murs de villes. Il faut surtout remarquer dans ces murs de villes, ceux qui attestent diverses époques, par des constructions différentes; savoir : avec ou sans ciment; en pierres grandes ou petites, carrées, parallélogrammes, ou en losange. Décrire les tours rondes ou carrées, les portes.

Dans les murs qui passent pour être de construction

romaine, examiner attentivement s'ils ne sont pas fondés sur des *substructions* plus anciennes, gauloises peut-être, ou grecqnes dans les villes du midi.

Remarquer encore s'il n'existe pas de monuments de leurs agrandissements successifs; remarquer toutes les constructions antiques ou du moyen âge, toutes celles qu'on croit antérieures au dixième siècle; indiquer bien exactement leur emplacement, et faire connaître la configuration du terrain qui les environne; donner des dessins et des descriptions détaillées de celles qui seraient inconnues, et pour celles qui auraient déja été décrites, indiquer le titre des ouvrages qui en font mention, et citer les pages qui contiennent tout ce qui leur est relatif.

6° Indiquer exactement tous les emplacements où l'on a trouvé, à différentes époques, des antiquités quelconques, et la nature de ces antiquités; faire connaître les traditions relatives à ces lieux, et les ouvrages qui en ont parlé.

7° Rechercher et décrire toutes les inscriptions ou fragments d'inscriptions, soit grecques, soit latines, soit du moyen âge, qu'on croit antérieures au dixième siècle et qui se trouveraient dans le département. Donner des *fac simile* d'après les procédés suivants :

Pour obtenir ce qu'on appelle un *fac simile*, il faut se munir d'une boîte d'encre d'imprimerie, et d'une feuille de papier peu collée et flexible. Au moyen d'un tampon ou balle d'imprimeur, on tamponne le marbre ou la pierre de l'inscription, et l'on applique la feuille de papier, ou successivement plusieurs feuilles sur la pierre, en appuvant avec la main. Il résulte de cette opération faite avec soin, que les lettres se marquent en blanc sur la feuille noircie. Ce moyen est plus sûr que de copier.

Indiquer tous les ouvrages où ces inscriptions seraient déjà rapportées, et les pages de ces ouvrages où elles se trouvent relatées.

8° Rechercher et décrire toutes les anciennes abbayes, tous les anciens châteaux, et toutes les constructions faites depuis le commencement du dixième siècle jusqu'à la fin du quatorzième; donner des dessins de celles qui sont suffisamment conservées; faire connaître les ouvrages où elles sont décrites, et citer les pages où se trouvent ces descriptions.

9° Les châteaux, abbayes ou autres constructions depuis la fin du quatorzième siècle jusqu'à nos jours, qui se font remarquer, soit par les formes de leur architecture, soit par des traditions populaires. Faire connaître celles qui ont été détruites, la destination actuelle de celles qui existent; dire ce que sont devenus et où ont été transportés les tombeaux, ornements ou débris curieux qui y existaient; donner les titres des ouvrages qui en auraient parlé.

10° Rechercher les épitaphes ou inscriptions les plus remarquables qui pourraient être utiles pour l'histoire, et qui se trouvent sur tous les monuments modernes.

11° Rechercher particulièrement, parmi les titres, les noms que les différents lieux ont portés, soit en latin, soit en français ancien ou dialecte vulgaire, et étendre ces recherches jusqu'aux petits lieux ou hameaux qui pourraient dépendre d'une commune.

12° Donner la liste des anciennes chartes, des anciens titres, des anciennes chroniques, des mémoires, des vies de personnages célèbres, et enfin de tous les documents manuscrits utiles pour l'histoire qui existent dans le département, soit dans des bibliothèques ou dépôts

publics, soit entre les mains des particuliers; et, lorsqu'il sera possible, faire dresser, des plus intéressants, des notices plus ou moins étendues.

Certifié conforme :

Le Secrétaire perpétuel

DACIER.

Architecture.

On s'occupe de l'agrandissement du cimetière Montmartre. Les ouvriers travaillent aux nouveaux murs de clôture.

— Les amis des arts voyaient avec peine l'état de dégradation du bel aqueduc d'Arcueil, bâti par Marie de Médicis, en 1613. Ce monument, aussi beau que celui des Romains qui l'avait précédé, et non moins utile, en ce qu'il amène les eaux de Rongis qui se perdaient dans la Bièvre, est déshonoré par des bicoques qui en dérobent l'ensemble à l'admiration des voyageurs.

On assure que l'autorité supérieure vient de donner des ordres pour la restauration complète de cette demi-antiquité.

Sculpture.

Le modèle en plâtre de la statue du général Lasalle, par M. Taunay, va être transporté des ateliers de sculpture du quai d'Orsay, au dépôt des Petits-Augustins.

— Le ministre de l'intérieur a fait distribuer aux écoles de dessin de Paris et des départements, les épreuves du modèle en plâtre moulé par M. Léna, et représentant le torse d'une jeune fille.

— Le courageux défenseur de son roi, le généreux protecteur du peuple, Malesherbes, n'avait pas encore de monument national. On assure qu'une société de souscripteurs s'est formée dans l'intention de réparer cet oubli, et que S. E. le ministre de l'intérieur s'est faite inscrire pour participer à un aussi louable projet.

— La statue équestre de Henri IV va être *teintée* d'une double couche de vert antique. Les travaux du piédestal avancent avec rapidité ; le statuaire, M. Lemot, travaille de son côté sans relâche aux bas-reliefs, dont l'un, représentant *Henri IV qui laisse entrer des vivres dans Paris*, est prêt à être fondu.

On va s'occuper de la confection de la grille qui doit ceindre le monument. L'image d'un roi qui tint ses sujets si rapprochés de son cœur, ne pouvant être trop à la portée du peuple, cette grille sera, dit-on, placée au bas des marches du piédestal, et ne sera pas plus élevée que celle qui entoure la colonne de la place Vendôme.

Peinture.

M. Lair, peintre, a terminé le tableau qui lui avait été commandé par le ministère de l'intérieur, et qui représente le *Christ en croix*.

—M. Laurent, peintre, a également achevé le tableau dont l'exécution lui avait été confiée par le même ministère, et qui a pour sujet, *le roi Chérebert donnant l'anneau royal à une jeune bergère*.

Ces deux tableaux seront exposés au salon prochain.

— M. Delaval avait été chargé par le ministère de l'intérieur de l'exécution d'un tableau représentant *Psyché essuyant les reproches de l'amour au moment où elle vient d'être sauvé par les nymphes*. Cette composition est terminée, et elle doit faire partie de l'exposition prochaine.

— M. Vignaud, peintre, a terminé le tableau de *Mercure et Amphion*, qui lui a été commandé par le gouvernement, et qui doit figurer à l'exposition du 25 août.



BEAUX-ARTS.

De l'influence des beaux-arts sur l'esprit et les mœurs des nations, et réciproquement de l'influence de l'esprit et des mœurs des nations sur les beaux-arts.

IIIe ARTICLE.

Les arts, avilis à Rome depuis le règne de Néron qu'ils avaient représenté sous la figure d'Apollon, ne cessèrent d'y dégénérer jusqu'à ce qu'enfin ils périrent avec l'empire d'occident. Leurs monuments, accumulés dans la capitale du monde, furent ou brisés par les barbares qui en firent la conquête, ou enfouis par ceux qui voulaient les soustraire à leurs fureurs; avec eux périt toute espèce d'industrie, et bientôt les vaincus, aussi ignorants et plus corrompus que leurs vainqueurs, perdirent jusqu'au souvenir du goût qu'ils avaient eu pour les productions du génie. Théodoric, roi des Goths, aima l'architecture, comme on le voit par les lettres qu'il écrivait à son architecte, par l'estime qu'il lui portait et les honneurs dont il le comblait, au rapport de Cassiodore ; mais le goût du prince n'étant plus celui des peuples, périt avec lui, et tous les beaux-arts furent pendant des siècles plongés dans les plus épaisses ténèbres. Durant cette longue léthargie de l'esprit humain, les mœurs se corrompirent et la férocité des grands, la lâcheté du peuple, l'avilissement de l'espèce humaine, furent égaux à la profondeur de l'ignorance qui régnait alors. L'histoire

de ces temps affreux n'est qu'un tissu de crimes et d'atrocités qui passent tout ce que l'esprit le plus déréglé, l'âme la plus atroce, pourraient concevoir ou imaginer. Les rois donnent l'exemple, les seigneurs les imitent, et, malheureuses victimes de leur cruauté, les hommes, ravalés au rang des bêtes, attendent avec la patience la plus honteuse, le moment où ils seront conduits à la boucherie.

Les arts mécaniques les plus simples et les plus indispensables sont perdus avec les arts agréables ; l'homme ne peut plus satisfaire aux besoins de la vie, bien loin de pouvoir s'en procurer les commodités et les agréments. L'esprit et le corps ont en même temps, et pour les mêmes causes, perdu tout ce qui peut servir à les fortifier et à les nourrir. La religion n'étant qu'un mélange bizarre des cérémonies du christianisme et des pratiques du paganisme, la foi n'était qu'une honteuse crédulité, et les superstitions les plus absurdes, et les plus opposées entr'elles, s'étaient emparées de tous les esprits, et comme on croyait à toute espèce de miracle, on croyait à toute espèce de sorcellerie; on peut voir par plusieurs passages des *Capitulaires de Charlemagne*, jusqu'à quel point les hommes se livraient aux fourberies des charlatans, aux pratiques de la sorcellerie, puisque ce prince fut obligé plusieurs fois de s'opposer par des arrêts à ces pratiques superstitieuses qui menaçaient d'envahir la religion, et de détruire toute espèce de morale (1). Les prêtres alors donnaient l'exemple des mœurs les plus licencieuses et les plus contraires aux usages

---

(1) 1er Capitulaire : Ut unus quisque episcopus provideat in suâ parochiâ ne populus faciat paganias aut superstitiones.

adoptés de tout temps dans l'Europe ; le même empereur fut obligé de leur défendre d'avoir plusieurs femmes (1), et de verser le sang des chrétiens ou des payens (2); ainsi l'on voit que l'absence des actes et l'ignorance causèrent partout la perte des mœurs, et causèrent durant des siècles le malheur de l'espèce humaine. On voit par un article des *Capitulaires de Charlemagne* qui défend de travailler le dimanche (3), et où l'on trouve l'énumération de tous les travaux auxquels les hommes et les femmes se livraient, combien alors l'industrie était bornée sous un empereur ami des lettres, et qui fut de beaucoup supérieur à son siècle : elle se renfermait dans les choses les plus indispensables aux besoins de la vie, telles que la culture des champs, la moisson, le transport des denrées, la maçonnerie, la couture, l'art de filer et de tresser des étoffes grossières, et la tonte des brebis; ainsi l'on voit, et je ne puis trop le répéter, que la chute des beaux-arts amena celle des arts industrieux de toute espèce, et que l'agriculture,

---

(1) De sacerdotibus qui plures uxores habuerint.

(2) Ne sacerdotes fundant sanguinem christianorum vel paganorum.

(3) Quod diebus dominicis, nec viri ruralia opera exerceant, id est nec in vineâ colendâ, necin campis arandis, nec in metendo, vel fœnum siccando, vel sepem ponendo, nec in silvis stipare, vel arborem cædere, vel in pratis laborare, nec domos construere, nec in horto laborent, nec ad placita conveniant, nec venationes exerceant. Et . . . . . . opera licet fieri in die dominico, id est hostilia carra, vel victualia et si forte necesse erit, corpus cujuslibet ducij ad sepulcrum. Item feminæ, opera textilia non faciant, nec copulent vestitus, nec consuant, nec acupictile faciant : nec lanam cerpere, nec linum battere, nec in publico vestimenta lavare, nec berbices tondere habeant licitum.

l'art de se vêtir et de se mettre à l'abri des injures de l'air, furent les seuls arts que l'on cultivât dans le temps où les ténèbres de l'ignorance couvraient toute l'Europe, où tous les vices régnaient avec la bassesse d'un côté, la barbarie et la férocité de l'autre. Cependant les ténèbres n'étaient pas à beaucoup près aussi épaisses en orient qu'en occident; le luxe et l'éclat, avec tous les vices des empereurs romains s'étaient conservés dans la cour et la capitale du bas empire, le génie et le feu des arts y étaient éteints, mais il y restait le métier, et quelques monuments conservés à Bizance, pouvaient servir de règle et de modèle aux ouvriers en peinture; et quoiqu'en plusieurs circonstances on y ait fait la guerre aux images, l'art d'en faire se conserva. Mais ces figures grossières, barbouillées de couleurs bizarres, chargées d'or, de pierres et d'étoffes précieuses, n'étaient recherchées que comme des objets d'une aveugle superstition, et estimées que pour les bijoux dont elles étaient bigarées. Les papes qui sentirent que la religion chrétienne était par elle-même trop sévère pour obtenir un grand pouvoir dans le beau climat de l'Italie, et sur des habitants naturellement spirituels, et d'une imagination vive et exaltée, songèrent bientôt à l'environner d'un éclat capable de séduire le peuple et les grands.

Les sculptures grossières, sans mouvement et sans vie, dont on avait surchargé l'intérieur et l'extérieur des temples gothiques, n'étaient pas propres à flatter les sen snon plus qu'à frapper l'imagination. Il fallait séduire les yeux par tous les prestiges de la couleur, il fallut faire revivre la peinture. Mais comme les ouvriers manquaient en Italie, on fit venir de la Grèce des faiseurs d'images; ces misérables qui devaient la subsis-

tance que leur profession leur procurait, bien plus à la superstition qu'au goût du peuple ou du souverain, accoururent en foule en Italie, et tout ignorants qu'ils étaient, ils y trouvèrent des admirateurs encore plus ignorants qu'eux. Tout leur art consistait à représenter grossièrement et sans connaissance de la nature, les objets de la vénération religieuse, à établir un trait sans souplesse et sans exactitude, et à barbouiller l'intérieur et l'extérieur de ce contour de couleurs éclatantes, et sans harmonie entr'elles. N'importe, ils couvrirent l'Italie de leurs productions; chaque village voulut avoir sa madone et son saint représentés par ces barbouilleurs. Il y en eut bientôt pour toutes les maladies et toutes les infirmités; la superstition attacha bientôt à ces images un pouvoir surnaturel, et l'art dans cet état produisit plus de miracles en Italie que tous les chefs-d'œuvre des grands maîtres de toutes les écoles n'ont eu d'admirateurs.

Le clergé et surtout les moines ne pouvaient manquer d'encourager un art qui, dès son enfance, procurait à leurs chapelles le don de guérir les maladies, y attirait la foule, et remplissait les troncs de l'argent des trop crédules Italiens. Ils le cultivèrent eux-mêmes; mais ce fut vers le milieu du treizième siècle que le Cimabué, sans le tirer de l'état de langueur où il était alors, lui fit faire des progrès remarquables; il peignit une vierge pour l'église de Sainte-Marie de Florence, et tel fut pour cette peinture l'enthousiasme d'un peuple aussi spirituel que superstitieux, qu'ils allèrent la prendre avec respect daus l'atelier de l'artiste, et la portèrent en triomphe au son des trompettes, jusqu'à l'église où elle devait être placée. Il s'en fallut peu qu'ils n'y portassent le peintre lui-même; on croit qu'il fut obligé de se dérober à cet

honneur insigne, en s'éloignant de son atelier. Le Cimabué était d'une famille noble et distinguée ; il paraît donc que dans ce temps la pratique des beaux-arts n'avait rien de vil aux yeux de cette classe orgueilleuse. La réputation de cet artiste, qu'on peut regarder comme le fondateur de l'école florentine, s'étendit dans toute l'Italie; ses élèves se multiplièrent au point que le nombre des peintres devint si considérable à Florence, qu'en treize cent cinquante ils purent former une confrérie. Cette alliance de la piété et des arts détermina leur première direction ; on les vit se consacrer entièrement à la représentation des mystères et des merveilles de la religion. Les papes, dont ils soutenaient la puissance, dont ils étendaient l'empire, leur accordèrent une protection efficace. Boniface VIII fit appeler à Rome le Giotto, l'un des élèves du Cimabué ; cet artiste y peignit Jésus marchant sur l'eau.

Cependant l'art avait fait si peu de progrès, que le plus habile de ces peintres ne savait pas dessiner un pied en racourci, que faute de le savoir, ils faisaient tous poser les figures sur les orteils, qu'ils ignoraient la perspective ; qu'ils ne savaient donner à leurs figures ni grâce ni vie, ni expression aux formes, ni rondeur ni saillie, aux tableaux nulle profondeur.

Mais quand les productions d'un art sont recherchées par le peuple, quand elles servent à lui représenter les objets que son cœur chérit, et vers lesquels son imagination se porte; quand les grands, les puissants du monde, peuvent en tirer un grand moyen de fasciner les yeux du vulgaire, il se trouve bientôt un homme de génie, animé par l'amour de la gloire et de la célébrité, et peut-être de la fortune, qui remet en question les décisions de la

routine, corrige les erreurs du métier, soumet à des principes, à des règles, à une théorie certaine, et les résultats de son expérience propre, et ceux de l'expérience des autres, crée ce que l'on peut appeler l'art, le place sur la bonne route, et ouvre la carrière à ses successeurs. Cet homme, un seul mot de la puissance peut le créer; il ne manqua pas à l'Italie.

Le même siècle vit briller à la fois les trois plus grands peintres du monde, les trois créateurs de l'art. Je veux parler de Léonard de Vinci, de Michel-Ange, et de Raphaël. Tous trois vécurent dans le même temps; tous trois excellèrent dans leur art; tous trois furent des hommes universels, peintres, sculpteurs, architectes, poëtes et musiciens. Cette réunion de connaissances et de talents étonne nos artistes d'aujourd'hui. Mais si l'on songe au pouvoir que les beaux-arts avaient sur les esprits, à la protection que les papes accordaient à ceux qui les cultivaient, on ne sera pas étonné que des hommes aussi bien organisés soient parvenus à les posséder tous au plus haut degré de perfection; on le sera moins encore lorsque l'on saura que Léonard de Vinci, le plus ancien des trois, avait donné pour fondement à l'étude du dessin, celle des mathématiques, de la perspective, de l'optique et de l'anatomie. Ces trois grands hommes exercèrent sur leur siècle une puissance étonnante; et si, moins jaloux, moins envieux de la gloire de leurs rivaux, ils avaient mis leur génie en communauté, ils auraient porté l'art et l'enthousiasme des arts à un point où probablement ils n'arriveront jamais.

Chez les Grecs, les arts consacrés au culte des dieux, à celui de la patrie qui était aussi une divinité, à celui des héros qui l'avaient servie, formèrent des grands

hommes et des citoyens vertueux : toujours grands, jamais avilis, ni par l'objet qu'ils se proposaient, ni par les prix qu'on leur accordait, ils ne purent jamais dégénérer ni tomber dans la *manière*. L'opinion des sages, celle du public même auraient rejeté l'ouvrage et l'artiste, l'un comme indigne de son sujet, l'autre comme indigne de la plus noble des professions.

A Rome, la peinture et la sculpture s'étant avilies jusqu'au point de se prêter aux caprices des monstres qui opprimèrent si long-temps le monde, au libertinage qui est toujours la suite de l'esclavage, ne produisirent que des choses gigantesques ou monstrueuses, et indignes des regards du sage. Depuis le règne de Néron, en s'avilissant l'art se dégrada ; cultivé par des mains serviles, il ne produisit plus que des objets capables d'amuser les loisirs des maîtres qui payaient ses travaux, ou de satisfaire leur vanité.

Chez nous, nés dans un temps où les papes prétendaient exercer et exerçaient en effet une puissance absolue sur les rois et sur les peuples, soumis à l'empire du sacerdoce, ils se consacrèrent entièrement à la religion ; les maîtres de Léonard de Vinci, de Michel-Ange, et de Raphaël, n'avaient travaillé que pour les églises ; leurs disciples, encouragés par Jules II et par Léon X, consacrèrent aussi leurs pinceaux à la représentation des merveilles du christianisme, et de la vie et de la mort des héros de cette religion, ils augmentèrent sa puissance de tout l'éclat de leurs chefs-d'œuvre. Jusqu'alors elle n'avait eu d'empire que sur l'imagination des fidèles. Les merveilles enfantées par leurs pinceaux lui en donnèrent sur les sens, sur les esprits et sur les cœurs. On ne vit pas sans enthousiasme et sans une sainte admiration,

ces tableaux où la résignation, la constance et la béatitude des martyrs de la foi étaient représentées avec le plus admirable talent. Les vierges de Léonard de Vinci séduisirent et les hommes et les femmes par les charmes qu'il savait leur donner; Michel-Ange les étonnait par la vigueur des formes, la hardiesse des pensées, la science des détails et la vivacité de l'invention. Raphaël les touchait jusqu'à l'âme par la sagesse de ses compositions, le naturel de l'expression qu'il savait donner à ses personnages, l'âme et l'esprit qu'il répandait sur tous ses ouvrages; ses personnages n'agissaient pas : ils pensaient; ils sentaient; ils vivaient. L'Italie était en feu; le caractère inflexible et dur de Jules II y avait allumé le flambeau d'une guerre civile et étrangère. Cependant les églises se remplissaient de chefs-d'œuvre; l'Italie se couvrait de monuments, et dans un temps où d'ordinaire les muses fuient avec les beaux-arts, ils jetaient sur ces belles contrées leur premier et leur plus brillant éclat. Mais il est facile d'en concevoir la raison. Au milieu des embarras d'une politique astucieuse et quelquefois cruelle, Jules II et Léon X ne cessèrent de protéger les arts, parce qu'ils sentirent que leurs charmes ajoutaient à une puissance dont ils savaient bien que l'opinion était la seule base.

Tandis que l'église était divisée, tandis que deux puissants monarques se disputaient, les armes à la main, et les plaines fécondes de la Lombardie, et le titre de César, l'amour des arts unissait tous les cœurs. Rome antique semblait renaître dans Rome moderne; les monuments de la statuaire grecque et romaine semblaient sortir d'eux-mêmes du sein de la terre où ils étaient enfouis, et venaient se présenter pour modèles à l'art

renaissant. On accourait de toutes parts dans les ateliers des artistes ; ceux qui tenaient le sceptre ne dédaignaient pas la familiarité de ceux qui maniaient le ciseau et le pinceau. Charles-Quint et François Ier, ces deux illustres rivaux, se firent peindre l'un et l'autre par le Titien. Le premier ayant ramassé le pinceau que cet artiste avait laissé tomber, répondit aux excuses qu'il lui faisait : « Le Titien est fait pour être servi par César ». Noble réponse qui met de niveau le génie et la puissance. François Ier enmena Léonard de Vinci et le Primatice en France, et les traita toujours en amis ; le premier mourut dans ses bras. Ainsi Rome était à-la-fois la capitale du monde chrétien et la capitale des arts ; les papes auraient pu ajouter à leur tiare une couronne qu'ils devaient aux artistes qu'ils avaient protégés. Là poésie et l'éloquence brillaient en même temps que l'architecture, la peinture et la sculpture : on n'eût pas osé prononcer dans la chaire des discours grossiers, en présence des tableaux magnifiques qui décoraient les églises. Ainsi se fermaient les plaies que la barbarie avait faites à l'Europe. Les mœurs s'adoucissaient, les esprits se polissaient, la raison se formait, et, au milieu de l'enthousiasme général, le fanatisme semblait s'éteindre avec la superstition ; car le fanatisme ne convient qu'aux âmes féroces, la superstition qu'aux ignorants ; et ceux qui sont capables d'aimer et d'apprécier les chefs-d'œuvre du génie, ne sont ni féroces ni ignorants. Louis XIV n'était plus en état d'apprécier les talents des peintres, des sculpteurs, des architectes et des poètes, lorsqu'il révoqua l'édit de Nantes.

L'admiration pour les tableaux qui représentaient la résignation des martyrs, excitait nne piété douce et

bienfaisante dans l'âme des spectateurs instruits; mais la populace retournait toujours à ses images gothiques; car le fanatisme ne recherche que la laideur, et la superstition ne s'attache qu'à ce qui est ridicule.

M.

A Monsieur le Rédacteur des Annales des Bâtiments.

Il circule dans le public une nouvelle brochure, signée par un peintre d'histoire, contenant la critique de la statue de Henri IV.

La censure n'est pas ce qu'il y a de plus aimable dans le monde; cependant la curiosité la recherche de préférence aux éloges, parce qu'elle convient aux esprits remuants, fâcheux et irascibles, à qui tout déplaît et pour qui la controverse est un besoin.

Si parfois la critique fait rire, souvent aussi elle fait répandre des larmes et décourage le mérite. Ceux même qui s'y livrent ne sont pas exempts d'en ressentir les effets. Si cependant elle est dictée par l'amour du vrai, elle devient utile et nécessaire, surtout si la sagesse préside à ses expressions. Dans ce cas, elle attire l'attention de ceux-même sur les ouvrages de qui elle porte, et devient même pour eux un motif d'émulation.

La critique qui a été faite de la statue de Henri IV, loin de fâcher son auteur, n'a fait qu'exciter son amour pour les arts; il a écouté et su apprécier les observations qu'on lui a faites.

Les deux nouveaux modèles de cette statue qu'il vient

de faire couler et mettre sous la main du ciseleur, ne laissent rien à désirer : la perfectiou règne dans toutes les parties ; le visage du héros offre plus d'exactitude dans les traits, et prend plus d'accord de ressemblance avec les portraits de Rubens, de Forbus et du masque en plâtre, moulé sur le roi Henri, immédiatement après le forfait commis sur sa personne (1). Le cheval est aussi devenu plus svelte ; le ventre est encore gros et rond, mais on peut le *marteler*; l'encolure est plus haute : elle a plus de grâce ; les mouvements du cavalier et du cheval sont en rapport ; les à-plombs sont observés avec plus de précision. Ces modèles doivent être exposés au salon du Louvre, au moins d'août prochain. L'on pourra alors reconnaître de quelle manière le talent et les bons esprits savent apprécier les observations critiques, lorsqu'elles ne naissent ni de la passion, ni d'aucun intérêt particulier. Il est malheureux que les corrections faites sur les petits modèles (2) ne puissent plus s'opérer sur l'original, monument national dont la postérité prendra peut-être occasion de raisonner sur l'état des arts en France, sous le règne de Louis XVIII ; car il faut supposer qu'elle échappera à la cupidité de la barbarie et aux besoins des hommes, comme les chevaux de Venise, le plus ancien monument des arts, en airain, qui soit parvenu jusqu'à nous, comme la statue équestre de Marc-Aurèle, conservée par le hasard le plus heureux. Car il n'est guère présumable que les tableaux d'aujourd'hui

(1) Je suis parvenu à me procurer un plâtre jeté sur le creux pris sur le naturel de Henri IV, et dont parle l'auteur de la brochure.

(2) Ces petits modèles n'ont que trois pieds de hauteur dans la totalité.

existeront dans les temps à venir. Sans doute ils seront usés ou détruits; les statues de plâtre seront tombées en salpêtre, et peut-être celles de marbre qui pourraient exister, seront épidermées par la ponce ou reblanchies au ciseau. Celles qui pourraient être retirées de dessous terre, ne seront-elles pas mutilées ou brisées et baptisées de vingt noms différens, selon la science des savants qui régiront alors les arts ? Ces réflexions peuvent intéresser les artistes et les antiquaires éclairés.

D'un autre côté, n'est-ce pas une fausse pensée de dire *que pour rendre une chose durable, il faut la dresser en airain, la graver sur airain?* Des milliers de bronzes d'un grand intérêt pour les arts ont été fondus, le colosse de Rhodes, les trois cents statues de Lysippe, celles qui représentaient au naturel Harmodius, Aristogiton et la fameuse Léone. Les monuments antiques du panthéon de Rome en ont été arrachés par Sixte-Quint, pour en faire couler les colonnes torses et le baldaquin de Saint-Pierre; nos statues équestres et pédestres, qui décoraient naguère toute la France, sont à peine restées quelques siècles debout; Philippe dépouille la statue de Jupiter de son manteau d'or; la Vierge, argent et or, de Bouchardon, qu'on voyait à Saint-Sulpice, n'existe plus, et l'on ignore ceux qui en ont fait leur profit. Que de belles choses ont été anéanties par le creuset! O hommes, raisonnez et jugez! La fonte de la statue de Henri IV est elle-même un témoin irrécusable de l'instabilité des choses de ce monde, puisqu'elle a été composée de la figure colossale qui surmontait la colonne *bellique* de la place Vendôme, de celle de Desaix et autres. Les spirales qui décorent cette colonne seraient au creuset depuis cinq ans, si l'empe-

reur Alexandre n'eût pas opposé son autorité aux fureurs de la destruction. L'on sait les efforts que firent le barbares qui tombèrent sur Rome, pour arracher les tenons de cuivre des assises des colonnes trajane et antonienne; si les spirales eussent été en cuivre, elles seraient fondues depuis bien des siècles. Les Romains ont su apprécier l'avenir en faisant sculpter les bas-reliefs de ces deux monuments dans le marbre, plutôt que de les entourer de métoppes en airain.

Maintenant que l'on sait d'où est provenu le bronze de la statue de Henri IV (1); si les frais de fonte, de main-d'œuvre et autres accessoires, ont absorbé les fonds considérables versés par les souscripteurs, on doit être convaincu de l'énorme dépense que peut entraîner un monument de cette nature. Il est du moins certain qu'il coûte trois fois plus que s'il était en marbre, ce qui présenterait l'expectative d'une conservation, sinon plus longue, au moins plus certaine.

Toutes ces données succintes établissent raisonnablement qu'il faudrait, à l'avenir, n'ériger des monuments qu'en matière qui n'offrirait aucune prise à l'avidité des hommes. P.....

---

(1) Les statues de bronze précitées, faites par Chaudet et Dejoux, furent coulées avec les cuivres des canons enlevés à l'ennemi, ce qui présente à-la-fois une *grandiosité* d'idées nationales et de gloire militaire qui est venue se perdre dans le second emploi, parce que Henri IV, quoique l'un des plus grands capitaines de son temps, n'a pu prendre part aux faits brillants de nos armées, encore couvertes de la poussière des champs-d'honneur.

Rapport de la commission chargée de l'examen des mémoires envoyés à l'Académie par son excellence le ministre de l'intérieur.

Le secrétaire perpétuel de l'Académie certifie que ce qui suit est extrait du procès-verbal de la séance du vendredi 20 novembre 1818.

Par une lettre du 8 juin 1818, son excellence le ministre de l'intérieur fit connaître à l'Académie qu'il se trouvait à son ministère une collection de mémoires concernant les anciens édifices et les antiquités de la France, qu'il offrait de déposer à la bibliothèque de l'Institut, si l'Académie jugeait que ce recueil pût présenter quelque intérêt, et être placé avec avantage dans ses archives.

L'Académie, en témoignant sa reconnaissance au ministre des offres qu'il voulait bien lui faire, désira, avant de les accepter, savoir en quoi consistaient ces mémoires, et elle nomma deux commissaires chargés de se transporter au ministère, et de prendre connaissance de ces objets. M. Walckenaer, un de ces deux commissaires, fit un premier rapport succinct qui amena plusieurs propositions tendant à donner plus d'extension aux recherches archæologiques en France, et à solliciter du ministre plusieurs mesures relatives à la conservation des monuments dans chaque département. Ces propositions furent alors renvoyées à une commission nouvelle, chargée d'entrer dans plus de détails à ce sujet, et de déterminer d'une manière précise les propositions qu'il était convenable de faire au ministre.

Ire. Partie. — *De l'origine de ces mémoires.*

Dans l'intervalle de cette discussion, les mémoires furent envoyés au secrétariat de l'Institut, et tous les jours il en parvint de nouveaux. La commission, après avoir procédé à leur examen, a cru devoir, dans le compte qu'elle va en rendre à l'Académie, diviser son rapport en trois parties, concernant, 1° l'origine de ces mémoires, et le plan d'après lequel ils ont été rédigés; 2° l'état sommaire de ce qu'ils contiennent; 3° l'utilité dont ils peuvent être, et les propositions à faire à cet égard au ministre.

La France aurait pu être considérée autrefois comme le pays le plus riche en monuments de tous les âges, et celui qui présentait, dans son ensemble et dans ses détails, le tableau chronologique le plus complet du progrès des arts en Europe. En effet, depuis les pierres informes de Carnac et Dessé, jusqu'aux edifices élégants de François Ier, il n'est peut-être pas une époque qui ne soit retracée par un monument curieux et d'une belle conservation. L'Italie même ne présente pas une suite aussi riche de souvenirs nationaux; car si elle possède plus de monuments romains et de palais modernes, elle a moins d'ouvrages du moyen âge, moins de traces de ce passage du style romain aux *voûtes à tiers-point*, moins surtout de ce genre élégant d'architecture vulgairement nommé *gothique*. Mais ce qui toujours a manqué à la France, c'est d'attacher à cette sorte de richesses l'importance qu'elle mérite, de veiller à sa conservation, et de chercher, sous le rapport de l'instruction et de l'histoire nationale, à en tirer parti. Il n'a jamais existé

d'ouvrage méthodique qui présentât la nomenclature des monuments de tous les temps, à plus forte raison d'ouvrage destiné à en offrir la representation. Les principaux édifices se trouvent seulement énoncés dans le Dictionnaire d'Expilli, dans les écrits de Piganiol de la Force, dans quelques parties des Voyages pittoresques de la France, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions et les histoires particulières des provinces. Le père Montfaucon, le fondateur du goût pour ce genre d'étude, annonça, dans le discours préliminaire de ses Monuments de la monarchie française, que son second volume serait consacré à la description chronologique des châteaux, églises et autres monuments historiques; mais la mort l'empêcha de terminer cette entreprise, et l'on n'a rien trouvé d'intéressant dans les manuscrits qu'il a laissés.

Les ouvrages publiés depuis, tels que ceux de MM. Millin et Clerisseau, ne renferment que des détails partiels incomplets. Pendant qu'on perdait ainsi un temps précieux pour constater les travaux des siècles, les siècles detruisaient les travaux; et la révolution, plus habile encore que le temps, leur portait un coup mortel. On estime que la moitié au moins des constructions monumentales relatives aux événements de notre histoire, a été détruite pendant ce court espace de temps, sans qu'il en reste, du moins pour la plupart, aucun dessin, aucun plan qui indique leur forme; sans qu'on ait même conservé, dans aucun ministère, des notions de ce qui s'est passé à cet égard. Une des causes qui ont contribué sans doute à la destruction rapide de ces édifices, a été le peu d'intérêt qu'on était habitué à leur accorder. C'est dans cet état de choses qu'un de vos

confrères entreprit, en 1810, de réunir dans un grand ouvrage, et par ordre chronologique, la description et les dessins de tout ce qui nous reste encore de précieux dans ce genre d'édifices, et d'y joindre les renseignements qu'il pourrait se procurer sur ceux qui avaient été détruits (1).

Il pensa que le meilleur moyen pour parvenir à ce but était d'y faire coopérer les administrations locales, qui auraient sans doute connaissance de ce qui s'était passé, et pourraient suppléer, par la tradition, au défaut de documents positifs. En conséquence, il pria le ministre de l'intérieur de vouloir bien proposer aux différents préfets des départements les questions suivantes :

Quels sont les châteaux intéressants, soit par des faits historiques ou des traditions populaires, soit par la forme de leur architecture? Dans quelles communes sont-ils situés?

Quelles sont les anciennes abbayes qui existent encore dans le département? Où sont-elles situées? Dans quel état sont-elles? A quoi servent-elles maintenant?

Que sont devenus, où ont été transportés les dessins, tombeaux, ornements ou débris curieux qui existaient, au moment de la révolution, dans chacun des châteaux ou abbayes?

Est-il quelque particulier, dans le département, avec lequel on puisse correspondre sur ces différents objets?

On voit que les trois premières questions avaient pour but de former un fond d'archives nationales; et la quatrième, d'établir un moyen de correspondance pour compléter à mesure cette collection. Il ne fut pas ques-

(1) M. le comte de la Borde.

tion, dans ces demandes, de monuments grecs et romains, parce que l'auteur de la circulaire craignit de trop exiger de l'administration pour son intérêt particulier : il pensa d'ailleurs que ces monuments devaient avoir peu souffert dans la révolution ; qu'ils sont, en général, plus connus, et qu'ils appartiennent à un genre d'étude qui n'est pas aussi répandu dans les provinces, ni aussi familier aux personnes uniquement occupées d'administration.

Plusieurs préfets s'empressèrent de répondre aux différentes questions, et envoyèrent des mémoires ; d'autres, après s'être fait long-temps presser, firent parvenir des renseignements incomplets ; d'autres, enfin, ne répondirent point du tout.

Au bout d'un an, on cessa toute correspondance sur cet objet, et l'on parut ne plus s'en occuper. Enfin, après six ans de silence absolu, le ministre de l'intérieur, vers le milieu de l'année dernière, rappela aux préfets la circulaire de l'année 1810, et les engagea à y faire droit ; mais la plus grande partie resta encore en retard.

Il est facile d'expliquer les causes du faible résultat de ces efforts sous deux gouvernements différens, et pour un objet qui intéressait cependant l'utilité publique et la gloire nationale. En administration, il ne suffit pas de vouloir et d'ordonner, il faut assurer les moyens d'exécution. Pour répondre aux questions qui leur étaient adressées, les préfets ne pouvaient se servir des moyens ordinaires de correspondance ; et de même qu'il n'existe au ministère de l'intérieur aucun document sur les édifices détruits, il en existe presque aussi peu dans les chefs-lieux de préfecture. Il fallait donc nécessairement

que les préfets fissent parcourir leurs départements par quelques personnes suffisamment instruites, et chargées spécialement de ce travail. C'était une dépense extraordinaire non prévue dans leur budget, et pour laquelle il n'était alloué aucun fonds. Une somme très-faible eût suffi, sans doute, pour obtenir des résultats satisfaisants; mais en la supposant seulement de mille francs par département, cela eût augmenté de près de cent mille francs le budget du ministère; ce qui, dans tous les temps, eût été difficile à obtenir pour des objets purement scientifiques. On aurait obtenu plus facilement ce léger secours sur les fonds départementaux, si l'on eût autorisé les conseils généraux à les voter, et si les ministres eussent fait pressentir qu'ils approuveraient cette mesure. En mettant ainsi en action l'émulation, et en intéressant les principaux habitants d'un département à l'illustration du sol qui les avait vus naître, on n'aurait manqué ni de coopération, ni de moyens de pourvoir aux frais qu'exigerait la réunion de ces matériaux. Il est des préfets qui ont heureusement imaginé de donner un titre à ceux qui les ont secondés dans ces recherches, et c'est ainsi qu'on a créé, dans quelques départements, des inspecteurs ou conservateurs de monuments, disposition qui devrait être adoptée généralement, et à laquelle la ville de Rome doit la conservation de la plupart de ses monuments (1). M. Dufour, professeur de dessin à Moulins, très-zélé et très-instruit sur les antiquités de son pays, dont il s'occupe depuis plus de vingt

(1) Il existe à Rome un préfet des antiquités; et rien ne peut être détruit des constructions antiques, sans que ce magistrat n'ait été consulté.

ans, a obtenu ce titre pour le département de l'Allier; M. le baron Chandruc de Crasane, et après lui M. Forfait, architecte, pour le département de la Charente-Inférieure; M. Daudin pour le département de la Sarthe, et enfin M. Paris pour celui d'Eure-et-Loir.

Quelques conseils-généraux ont voté, de leur propre mouvement, des fonds pour l'impression des ouvrages destinés à illustrer les antiquités de leurs départements. C'est ainsi que le département de la Dordogne a demandé que l'ouvrage de M. Vilguin de Taillefer, intitulé *Antiquités de Vesonna* (Périgueux), fût imprimé aux frais du département. Le conseil-général de la Haute-Garonne a voté également quinze cents francs pour M. Dunieux, à titre d'indemnité pour les frais d'impression de son ouvrage sur les antiquités du pays des *Volcœ Tectosages*. Malheureusement ces effets de la libéralité des conseils-généraux ont été rares, et il faudrait nécessairement une autorisation du Gouvernement pour les multiplier davantage.

IIe. Partie. — *Etat des mémoires envoyés.*

La totalité des mémoires envoyés par le ministre remplit deux cartons, dont il a été fait un examen attentif. Il en résulte que, sur les quatre-vingt-sept départemens qui composent aujourd'hui la France, quarante et un ont fourni des renseignements complets, six ont seulement répondu sommairement, et quarante n'ont absolument rien envoyé.

Nous allons jeter un coup-d'œil rapide sur les uns et les autres.

En commençant par le midi de la France, où se

trouvent les monuments les plus importants des différents âges, nous trouvons les départements du Rhône, des Bouches-du-Rhône, du Var, de la Lozère, des Hautes et Basses-Alpes, de la Drôme, de l'Ardèche, de la Haute-Loire, du Gard, du Cantal, du Lot, de l'Aveyron, du Tarn, de l'Arriége, des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, des Hautes et Basses Pyrénées, du Gers, des Landes, qui ont fourni des mémoires fort intéressants et la plupart très-détaillés. On en distingue même, dans le nombre, qui sont de véritables traités complets, tels que ceux de M. Penchaud, architecte à Marseille, sur le département des Bouches-du-Rhône; ceux de M. Niel, sur la Drôme. Ils renferment tous des renseignements précieux sur les habitations des principales familles de France, sur les comtes d'Armagnac, de Mirepoix, d'Adhémar, de Grignan, de Brissac, de Biron, de Caumont, sur les guerres de Simon de Montfort dans l'Albigeois, et sur les édifices religieux du moyen âge. Cette collection serait complète pour le midi, si l'on y joignait les départements de l'Héraut, de Lot-et-Garonne et de la Haute-Garonne, qui manquent entièrement.

Parmi les départements de l'ouest qui ont envoyé des mémoires interessants, on distingue celui de la Dordogne, les deux Charentes, la Loire-Inférieure, les Deux-Sèvres, Ille-et-Vilaine, la Manche. Ceux de la Dordogne surtout présentent des détails curieux sur les antiquités de Sarlat et de Périgueux, et sur les châteaux de Montaigne, de Fénélon, de Bourdeilles, des comtes de Périgord, etc., etc.

Les départements du milieu de la France, tels qu'Indre-et-Loire, Allier, Puy-de-Dôme, le Cher, la Nièvre,

le Loiret, Eure-et-Loir, Aube, la Haute-Marne, la Mayenne, l'Orne, ne laissent rien à désirer, et sont particulièrement utiles pour l'histoire des deux premières races de nos Rois, les guerres de la France pendant le règne de Charles VII, et la renaissance des arts sous François Ier.

On ne peut en dire de même des départements de l'est; tels que le haut et le Bas-Rhin, les Vosges, Saône-et-Loire, et même la Côte-d'Or, qui n'ont rien envoyé. En revanche, les départements de l'Ain, de la Haute-Saône et du Doubs, sont complets; et ce dernier, qui comprend une description très-détaillée de la Séquanie, formerait à lui seul un gros volume.

Les départements du nord sont également en retard: il est vrai qu'ils contiennent moins de monuments importants. Dans ce nombre, cependant, les départements de l'Aisne et du Pas-de-Calais ont fourni quelques détails. Quoique, dans les renseignements demandés, il ne fût pas question des monuments gaulois et romains, la plupart des descriptions bien faites contiennent des recherches sur ce genre de monuments; il en est même dans ce nombre de très-importantes, telles qu'une notice sur les fouilles faites à Montfalcon-la-Bastie, et à *Tarento*, l'ancien *Tarentum*, à Capdenau, arrondissement de Figeac, pour prouver que ce lieu est l'ancien *Uxellodunum* des Commentaires de César. Plusieurs dessins accompagnent cette collection, et méritent d'être placés dans des portefeuilles séparés: tels sont les dessins du château de Saint-Ouen, arrondissement de Château-Gontier, ceux du pont de Saint-Chamas.

Tous ces mémoires ne sont pas également intéressants: on voit même que la plupart sont des compilations, dont

les auteurs ont seulement évité d'indiquer les sources. Il serait à désirer, si ce travail devait se continuer, d'inviter les personnes qui s'en occuperont, à s'attacher surtout à donner des détails matériels sur les édifices, à recueillir toutes les notions locales, et en quelque sorte populaires, qui auraient rapport à leur état actuel et aux changements qu'ils ont éprouvés; et lorsqu'ils voudront y joindre des recherches plus étendues, de choisir les notices inédites, les chartes manuscrites, de préférence aux ouvrages déjà imprimés sur les provinces.

IIIe. Partie. — *Utilité de cette collection, et moyen de la compléter.*

L'académie a vu, par les détails qui viennent de lui être soumis, qu'une partie des mémoires envoyés par le ministre contient des renseignements intéressants, qu'une autre partio est attendue; que si la collection était complète, elle formerait un dépôt précieux d'archives nationales et scientifiques, et qu'enfin il est à désirer que le travail se continue. La commission pense que, pour atteindre ce but, il faudrait désigner un emplacement où l'on mettrait dans des cartons étiquetés ces matériaux, à mesure qu'ils arriveraient; qu'il serait utile de les classer et d'en établir le sommaire, et de faire à l'Académie un rapport annuel sur leur acrroissement. L'Académie continuerait à se servir des moyens de correspondance du ministre, ainsi que son excellence le lui propose dans sa lettre, pour recueillir les matériaux qui n'auraient point été envoyés. Seulement, elle agrandirait le cercle de ses recherches à cet égard, et ne les bornerait plus aux renseignements relatifs aux travaux

d'un simple particulier et pour un seul ouvrage, ainsi que la chose a eu lieu d'abord. Elle rédigerait une nouvelle série de questions plus générales, plus étendues, qu'elle prierait le ministre de faire imprimer et d'envoyer aux différents préfets. Ces questions comprendraient ce qui a rapport aux antiquités gauloises, grecques et romaines, les vestiges des voies antiques, les bornes militaires, et la liste sommaire des chartes, titres ou autres instruments diplomatiques qui peuvent exister dans les départements. Il est facile de remarquer que la briéveté des questions insérées dans la première circulaire, et le défaut d'explications sur la nature de ces questions, sont en partie cause que plusieurs des mémoires envoyés n'ont pas répondu au but qu'on s'était proposé. Les préfets ayant d'ailleurs été changés depuis cette époque, ce sera pour ceux qui administrent aujourd'hui un travail en quelque sorte nouveau, auquel ils aimeront à se livrer avec plus de zèle que pour le premier, lorsqu'ils verront qu'on y attache plus d'importance, et que leurs mémoires, ainsi que ceux des hommes instruits de leurs départements, seront adressés à un corps savant et à un ministre en état de les apprécier. C'est ainsi que l'Académie d'histoire de Madrid et la société des antiquaires de Londres, instituées à cet effet, ont réuni en peu de temps, et presque sans dépenses, les archives les plus intéressantes sur les monuments de tous les âges dans leur pays. L'académie des inscriptions embrasse les mêmes travaux; et il est dans ses devoirs, comme dans ses droits, d'être chargée de ce soin, surtout lorsqu'il est question de monuments nationaux. Avant la révolution même elle avait commencé un travail de ce genre, pour lequel elle avait

obtenu quelques fonds. Ce fut le sieur Beaumont qui en fut chargé, et qui rassembla un assez grand nombre de dessins de bas-reliefs, statues, etc., qui sont passés depuis à la bibliothèque Mazarine. Il n'y a aucun doute que le recueil des mémoires archœologiques, aujourd'hui assez imparfait, ne s'enrichît bientôt de matériaux précieux envoyés de tous côtés, surtout si le ministre, ainsi qu'on doit l'espérer, partageait à cet égard le vœu que l'Académie pourrait lui manifester : s'il voyait comme elle l'importance de cette concentration de travaux, de cette fondation utile et peu dispendieuse, il pourrait alors autoriser, ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, les conseils-généraux de départements à voter quelques fonds pour activer les recherches utiles. Il pourrait également réunir à cette collection les matériaux épars qui s'y rattachent, tels que plusieurs très-beaux plans et coupes des églises d'Amiens, de Corbie et de Gisors, qui sont au dépôt des bâtiments civils; tels que les bas-reliefs et notices de la bibliothèque Mazarine, et une partie des églises de Paris, qui existent à la préfecture de la Seine, et dont on pourrait demander les calques, s'il n'était pas possible d'avoir les originaux. M. le secrétaire perpétuel de l'Académie s'empressera, sans doute, de rendre compte, dans les mémoires de la classe, de l'état progressif de ce recueil; et ce sera un moyen de donner aux personnes qui auront contribué à l'enrichir, un témoignage flatteur de satisfaction, auquel elles seront sensibles, et qui les encouragera dans leurs travaux.

CONCLUSION.

La commission a l'honneur, en conséquence, de pro-

poser à l'Académie les conclusions suivantes : 1°. de continuer de renvoyer à la commission qu'elle a nommée, tous les écrits, plans ou mémoires relatifs aux monuments de la France, qu'elle aurait soin de classer et de déposer dans des cartons particuliers, au secrétariat ; 2°. d'envoyer au ministre copie ou extrait de ce rapport, avec invitation de vouloir bien donner suite aux excellentes intentions qu'il a manifestées par la remise des premiers mémoires, et de permettre que l'Académie, par son entremise, donne une nouvelle extension à ce travail, afin d'en former un dépôt intéressant de renseignements utiles pour l'histoire et les monuments de la France.

Signé Walckenaer, Petit-Radel, et La Borde, rapporteur.

L'Académie approuve le rapport et en adopte les conclusions.

Certifié conforme à l'original :

Le secrétaire perpétuel,

Dacier.

ARCHITECTURE.

ESCALIERS.

Les ruines de l'antiquité ne nous ont fourni que très-peu de renseignements sur les escaliers des Grecs et des Romains. Les notions que l'on trouve dans Vitruve sur ce sujet, ne s'appliquent qu'aux escaliers des temples, qui sont plutôt des soubassements, ou aux rangées de gradins qui formaient les sièges circulaires des théâtres. Comme cet auteur ne place point les escaliers au nombre des parties importantes dans la construction ou la décoration des grands édifices, il est à croire que les anciens y portèrent beaucoup moins de luxe et de magnificence que les modernes. Ceux des temples qui ont été conservés et que nous avons pu voir, étaient pratiqué dans l'épaisseur des murs du pronaos; ils sont à vis ou en limaçon pour la plupart, et ne présentent ni plus d'ornements, ni plus d'étendue que nos escaliers dérobés.

— Dans les ruines de Pompéïa, on en trouve si peu de vestiges, que l'on doit croire ou qu'ils étaient en bois, ou que les maisons étaient de simples rez-de-chaussée.

Le luxe des escaliers s'est même développé assez tard dans l'architecture moderne; il est né pour ainsi dire

avec la science du trait, de laquelle dépend la hardiesse, la variété et la perfection dans cette partie de l'édifice.

Comme chez nos ancêtres, les appartements d'honneur et de représentation étaient au rez-de-chaussée; on attachait peu d'importance aux montées qui conduisaient aux étages supérieurs. De là vient que la construction des escaliers est restée fort en arrière de celle des autres parties des édifices. Mais aujourd'hui elle est portée à un point de perfection qu'il n'est pas possible d'espérer de dépasser. Dans les maisons des plus simples particuliers, on construit des escaliers en bois qui étonnent par leur hardiesse, plaisent par leur légèreté, sans perdre l'apparence de solidité nécessaire à cette sorte de construction.

Escalier de M. Vallad, rue Saint-Denis.

L'escalier de la maison dont M. Vallad dirige la construction, rue Saint-Denis, vis-à-vis les rues de la Chanvrerie et de la Cossonnerie; celui d'une autre maison, rue de la Monnaie, appartenant à M. Armand de Choisi, qui en est le constructeur, sont des exemples frappants de ce que j'avance, et des modèles de ce que l'on peut faire de mieux et de plus étonnant en ce genre.

La cage de l'escalier de M. Vallad offre un plan parfaitement circulaire : elle est soutenue par un mur de fond de toute hauteur, en forme de pilier, parallèlle à son axe, et qui entre comme partie intégrante dans sa composition. L'escalier, éclairé à chaque étage, est en limaçon, et aboutit au haut de chaque rampe à une marche-palier, dont la forme circulaire, du côté des portes de communication, est coupée par une ligne droite, au

droit des rampes. Les tournantes étant partout régulières et uniformes, il en résulte que les marches sont partout de la même dimension, et que leur collets ayant au moins dix pouces de largeur, n'offrent pas ces brise cols, qui ont causé tant d'accidents dans les anciens édifices. Cette forme circulaire offre un coup-d'œil vraiment magnifique à celui qui, du pied de l'escalier, dirige ses regards dans les vides qui se trouvent entre les limons intérieurs jusqu'aux plafonds qui couronnent ces sortes de charpente.

Escalier de M. Armand de Choisi, rue de la Monnaie.

L'escalier de la maison de M. Armand de Choisi ne le cède en rien à celui de M. Vallad : sa cage est un demi-cercle coupé diamétralement par un mur de réfend; les paliers sont conséquemment en ligne droite, tant du côté du mur que du côté des rampes, qui prennent la forme demi-circulaire de la cage.

Ici, le parpin d éhiffre, le patin, les poutrelles ont la forme hémycicle, que forment le limon et les côtés des premières marches de l'escalier.

Les rampes et les balustres qui doivent décorer les escaliers n'étaient pas encore posées ; nous ne pouvons rien en dire : mais nous pouvons assurer qu'ils sont parfaitement éclairés, et que nous n'avons rien vu en ce genre de plus commode ou de plus agréable.

G.....R.

CONSTRUCTION PUBLIQUE.



Restauration de la salle de l'Opéra.

Cette salle, construite par feu Louis, architecte, quoique noble et majestueuse dans ses dispositions principales, offrait, dans ses détails pauvres et mesquins, de grandes difficultés à vaincre au talent du restaurateur, difficultés que ne rencontre jamais l'architecte créateur, qui a disposé son monument de manière à recevoir la décoration qu'il lui destine. M. Debret, élève de MM. Fontaine et Percier, chargé de la restauration de cette salle par le gouvernement, a dû y introduire des détails qui, sans être étrangers à son ensemble, se ressentissent pourtant des progrès que les architectes modernes ont fait faire, depuis plusieurs années, à l'art du décorateur. Il a su vaincre toutes les difficultés qui se présentaient, et atteindre le but qu'il devait se proposer : sans changer la disposition architecturale primitive, il a su y adapter des ornements qui, quoique puisés en Italie, ne forment avec elle aucune disparate.

La coupole, au centre de laquelle est une rosace à jour, formant ventilateur, est ornée de trois rangs de caissons. Dans le second, qui est le capital, sont des figures coloriées de sept pieds de proportion, représentant les neuf muses.

La division, nécessitée par les pendentifs qui coupent diagonalement la forme générale, ne pouvait être que de huit ou de seize. L'artiste s'est tiré de cette difficulté

en plaçant, dans le caisson qui se trouve au-dessus de l'avant-scène, un groupe formé par Euterpe et Terpsichore. Dans les huit autres sont des médailles, représentant les grandes divinités de la Fable, entourées des attributs et des allégories qui leur sont propres. Dans les divisions inférieures sont les bustes des poètes tragiques et comiques les plus célèbres de l'antiquité. Les quatre pendentifs et les trois cul-de-fours, formant amphithéâtre, soutiennent parfaitement la riche coupole, et accusent les motifs de la construction.

Au centre de l'archivolte, décorée de rinceaux, est la figure d'Apollon, et les devantures des trois rangs de loges sont ornées de draperies fond bleu clair, brodées en or.

Les premières qui forment soubassement au grand ordre, sont divisées par petits et grands panneaux, ornées de sculptures en cartonnades dorées et sur fond blanc.

En général, la restauration de cette salle offre une riche décoration de l'architecture en or sur fond blanc, et les devantures des loges offrent une draperie fond bleu clair brodée d'or. Enfin, les ornements, tant des frises que des soubassements, sont des cartonnades dorées.

Le rideau en velours bleu damassé d'un ornement couleur sur couleur, est garni d'une riche bordure sur fond blanc, et présente, au centre du manteau d'Arlequin, deux génies qui, en écartant la draperie, découvrent les armes de France. Mais il paraît que ce rideau ne doit être considéré que comme rideau de manœuvre ou provisoire, puisqu'un second rideau, représentant une allégorie, doit être exécuté postérieurement, et

devenir le rideau d'entr'actes, comme cela se pratiquait à l'ancien Opéra de la Porte Saint-Martin.

Cette décoration, d'une grande richesse par l'accord que M. Debret a su mettre dans toutes les parties, et par le talent qui brille dans l'exécution des détails, a produit le plus grand effet sur les spectateurs.

G. R

DÉCORATION.

Café du Vaudeville.

Le petit café du Vaudeville, situé rue de Chartres, auquel on a fait d'importantes réparations et ajouté de nouveaux agréments, vient d'être enfin rendu au public.

Les difficultés qu'opposait le local aux projets d'embellissements conçus par M. Ramoget, propriétaire de ce café, ont été vaincues avec un art qui lui ont attiré les éloges des connaisseurs nombreux qui s'y trouvaient réunis le dimanche 9 mai, jour de son ouverture.

Trois répétitions de glaces réfléchissent l'une sur l'autre et prolongent à l'infini les colonnades : au-dessus du stylobate peint en marbre blanc s'élèvent des colonnes avec piédestaux, chapiteaux, architraves, frises et corniches à caissons, formés par des modillons légers et d'un genre neuf; et l'on peut dire que les entrepreneurs, sous la direction de M. Machon, verificateur de bâtiments, sont parvenus à donner à cette salle tout l'éclat et tous les charmes possibles dans un petit espace.

La menuiserie est de M. Rousselet, faubourg Montmartre, n. 52.

La sculpture est de M. Hirsch, rue Portefoin, n. 3, au Marais.

Les glaces ont été posées par M. Travers de manière que les coupures, nécessitées par la nature de l'emplacement, n'empêchent pas les points de vue d'être fort agréables.

Les peintures et dorures sont de M. Danos, peintre en bâtiments, rue du Four Saint-Honoré, n. 33.

Il est pénible de voir le plafond peu en harmonie avec les décorations; c'est sans doute un oubli de M. Romaget.

G.....R

JARDINS PUBLICS.

Cirque de la célérobur.

Le cirque d'une nouvelle voiture mécanique que son inventeur a nommée célérobur, a été ouvert au public le premier du mois. Ce cirque est situé aux Champs-Élysées et au coin de la rue d'Angoulême. L'architecture de sa porte d'entrée est grande et élevée ; les détails, traités avec goût, sont exécutés avec soin et dans les plus justes proportions. Le passage de l'entrée est vaste et commode; la loge du portier, les bureaux et le vestiaire en occupent une partie. Les bâtiments accessoires, perdus dans des massifs d'arbres toujours verts, ne détournent point l'attention du spectateur de la voiture mécanique qui est le principal objet que cet établissement présente à la curiosité du public. Le cirque destiné aux évolutions de cette nouvelle machine, est de forme irrégulière, et présente différents niveaux, afin que le spectateur puisse se convaincre qu'il est facile de la diriger dans la descente comme dans la montée; au centre s'élève un boulingrin sur lequel on élève un pavillon où l'orchestre sera placé; le tout est entouré de treillages. A l'extérieur sont trois grandes promenades; elles offriront un ombrage frais, mais on n'y trouvera point de ces allées tortueuses, que la décence devrait proscrire de ces sortes d'établissements. On saisit d'un coup-d'œil tout

l'ensemble de celui-ci, et les spectateurs en font le plus bel ornement. C'est à l'intelligence et aux talents de M. Thomas Froideaut, architecte, que l'on doit ces heureuses dispositions.

La voiture joint la force à la célérité, et c'est pour cela qu'on la nomme célérobur : elle est douce, commode et d'une très-belle forme, et son mécanisme n'offre rien de désagréable. Il ne faut pas s'attendre à trouver ici la vitesse qu'une pente roide imprime aux chars sur les montagnes; mais si les voyageurs ne fendent pas l'air avec une effrayante rapidité, ils en sont dédommagés par la certitude de ne courir aucun risque, et de prendre un exercice favorable à la santé. On croit que l'administration, pour répondre à l'empressement que les voyageurs mettent à s'embarquer dans la célérobur, va faire établir des charabancs qui réuniront la légèreté à la plus grande vitesse.

G. R.

SCIENCES.

Observations physico-médicales.

Par J.-B.-J. Théry, docteur régent de l'ancienne faculté de médecine de Paris, ancien membre du conseil et de la commission générale du service de santé des armées françaises, et médecin, pendant près de quarante ans, tant dans deux hospices civils que dans les deux hôpitaux militaires de la capitale, auteur de *l'Homme* et *du Monde;* brochure dont le dépôt est rue de Vaugirard, n° 36, en face de la chambre des pairs, chez l'auteur.

Prix : 3 francs.

On trouvera au même endroit des copies imprimées de ces observations.

Je pense que des observations utiles que j'aurais pu mettre au jour il y a trente ans, si j'avais eu et plus d'expérience et plus de crédit, et qui avaient été peut-être déjà faites, ou qui ont pu l'être depuis, mais qui pour n'avoir point été émises par des hommes distingués et en réputation, ou pour n'avoir point été suffisamment prouvées, ont été regardées comme absurdes et déraisonnables; je pense, dis-je encore, que ces observations n'ont point perdu pour cela le droit de reparaître au grand jour pour l'utilité publique.

Je soutiendrai, je prouverai même, que c'est une obligation, pour un homme instruit et qui a le désir d'acquérir l'estime méritée de ses concitoyens, de les rappeler, et de corfondre ceux qui, entraînés par de faux principes ou par un orgueil blâmable, seraient tentés de vouloir les faire rejeter.

Opinion sur la maladie dite petite vérole.

Il a régné, il y a environ trente ans, dans divers cantons de la *Suisse* et de la *Haute-Allemagne*, des épizooties; cette maladie, qui attaquait particulièrement les vaches, a été attribuée à la ligature du cordon ombilical qu'on pratiquait sur elles à leur naissance.

La maladie à laquelle sont sujettes les vaches dans certaines contrées de l'Angleterre, et qui nous fournit le virus vaccin, qui n'est autre chose que le pus des boutons éruptifs qui surviennent à leurs pis, ne serait-elle pas la même? et si cela est, ne pourrait-elle pas être la suite d'une opération semblable ou d'une cause analogue?

Cette réflexion qui est très-naturelle, doit nécessairement donner lieu à en faire d'autres également naturelles, mais d'une bien plus haute importance par ses résultats.

Aucune maladie n'existe dans la nature : tout ce qui est créé est parfait, et absolument nécessaire, parce que Dieu qui est immortel et tout-puissant en est l'auteur.

Il n'en est pas de même des œuvres des mortels; l'homme, quoique doué d'une intelligence, et qu'il soit né libre, ne peut donner à ce qu'il fait qu'un peu plus ou moins de perfectibilité, et jamais il ne pourra rien faire d'absolument parfait; et souvent même la suite de ses actions peut lui être plus ou moins nuisible, suivant qu'il

s'écartera plus ou moins des lois de la nature; tandis que la bête privée de la raison, n'étant dominée par rien, doit naturellement, et retire ordinairement toujours de toutes ses actions des résultats avantageux et salutaires.

Ces vérités étant bien démontrées, nous conclurons certainement que les hommes, qui ont en partage l'intelligence, la raison, sont non-seulement plus sujets à errer dans toutes leurs actions, que les animaux qui n'ont que l'instinct pour guide, mais qu'ils peuvent encore, par orgueil et par des intentions mal entendues, être l'unique cause de mille infirmités qui les affligent, et qui sont inconnues parmi ces derniers.

Nous pourrons hardiment affirmer alors que toutes les erreurs et les maladies sont toujours produites par des choses non naturelles, et que la ligation du cordon ombilical étant contre nature, doit nécessairement produire cette funeste maladie appelée petite vérole.

Prenons, pour confirmer cette assertion, la conduite qu'ont dû tenir les premiers hommes, sans éducation que celle de la nature, et on sera convaincu que les premiers soins, à l'époque de la naissance, ont été d'ôter et de retrancher tout ce qui pouvait être nuisible au fœtus. Or pour ôter, retrancher, il faut enlever, soit en coupant, soit en déchirant, et cette opération ne peut s'exécuter sans occasionner une plaie qui, pour sa guérison, exige nécessairement, comme l'expérience la plus simple le prouve, d'être lavée, nettoyée et pansée : voilà ce qui a dû naturellement avoir lieu.

Des effets funestes qui sont les suites de la ligature du cordon ombilical, opération absolument contraire à la raison et à la saine physique.

Le sang contenu dans les vaisseaux qui entrent dans la composition du cordon ombilical, et qui ferait son mouvement ou son principe de vie de la mère, étant intercepté par la ligature faite après la respiration de l'enfant, n'étant plus secouru par un mouvement étranger, stagne et réagit sur lui-même, et ses molécules ou particules, dont l'action est arrêtée, étant épuisées, se décomposent, se séparent, s'épuisent, meurent, et forment un dépôt de levain putride, dont une partie étant résorbée dans la masse des humeurs, et acquérant après un temps déterminé, et encore après la disposition du sujet, un degré de maturité, fermente et occasionne une crise inflammatoire sur tout l'organe de la transpiration, ce qui constitue le caractère particulier de la maladie dite *petite vérole*, qui n'aurait jamais existé si cette opération n'avait point été exécutée, comme on peut le confirmer par l'exemple de tous les animaux qui, par instinct, à cette époque, déchirent ou arrachent les parties nuisibles, et parmi lesquels on n'a jamais trouvé d'indices de cette affreuse maladie.

Mais ce qui prouve particulièrement et évidemment que la petite vérole n'existe point dans la nature, et qu'elle n'est que le produit factice d'une sollicitude malentendue, c'est que lorsque ce levain putride est parvenu au degré nécessaire pour exciter une véritable fermentation qui caractérise la *petite vérole*, ce levain putride, qui est entièrement anéanti après cette crise, ne

peut plus reproduire cette maladie, et perd absolument tous ses effets, comme on le remarque dans toutes les autres substances susceptibles de fermentation.

L'auteur se propose de donner dans la suite des observations plus étendues, soit sur le traitement à employer pour la guérison de cette cruelle maladie, soit sur les moyens raisonnables et propres à l'anéantir; mais en attendant, il se croit suffisamment autorisé à dire que la *petite vérole* n'est qu'une suite de l'ignorance et de la sotte vanité humaine; et qu'un médecin réfléchi, sage et expérimenté, doit rejeter les prétendus avantages retirés soit par la méthode de l'inoculation, soit par la vaccination, méthode reçue d'abord en France par une légèreté naturelle, conseillée ensuite par un intérêt sordide, en dernier lieu enjointe avec de certaines menaces, par un gouvernement entièrement dirigé par une ambition colossale et extravagante (1), dont il n'y a jamais eu d'exemple.

Je crois cependant sage, pour ne point heurter trop brusquement d'anciens préjugés, de prouver que l'incision du cordon ombilical, qui est une opération simple et naturelle, est d'une nécessité indispensable; qu'il n'y a pas plus d'inconvénients à craindre de ses suites que de la plus légère incision sur la peau ou d'une égratignure; et que de plus, il n'est point nécessaire d'être homme de l'art pour la pratiquer.

Tout le monde sait que la circulation du sang dans le

(1) Le gouvernement de Bonaparte était si rigoureux à cet égard, qu'il ne permettait point qu'on admît à des fonctions publiques quiconque ne prouvait point qu'il avait eu la petite vérole, ou qu'il s'était fait vacciner.

fœtus qui est encore dans la matrice, s'exécute par les artères maternelles, et que cette circulation cesse, lorsque l'enfant, sorti du sein de sa mère, commence à respirer; par conséquent, le sang de trois vaisseaux de la mère qui entrent dans la composition du cordon ombilical, servant uniquement à l'existence du fœtus, se trouvant arrêté par la ligature du cordon, n'ayant plus de fonction ni d'issue, et étant forcé de stagner, devient nuisible et funeste; et on n'ignore point non plus que la plus petite portion de liqueur séreuse, étant dans un état de stagnation se change par son séjour, en levain putride, et que ce levain étant résorbé, doit nécessairement, ou plus tôt ou plus tard, exciter une fermentation dans l'organisation animale, comme l'expérience le confirme; et c'est aussi pour cause d'effets semblables, qu'on voit arriver à la suite de plaies profondes, ou de fièvres éruptives, des dépôts graves et pernicieux.

Je puis donc affirmer d'après ces données que cette incision du cordon ombilical, est naturelle, simple et facile, mais que cette opération doit encore faire rejeter et anéantir celle de la ligature, qu'elle est la seule cause qu'on devrait appeler l'*ancienne* ou la *première* inoculation, qui n'a d'abord été pratiquée que par enthousiasme et d'après des combinaisons mal entendues, continuée ensuite par ignorance et par des craintes mal fondées; et en dernier lieu, par préjugés et par routine, comme on le voit exécuter tous les jours; et qui, enfin, étant contraire à la nature, étant en outre la seule cause de l'origine de la petite vérole et de mille autres infirmités, doit avoir, et pour les mêmes motifs, le sort de la seconde inoculation.

Je pense même enfin, qu'après cinquante ans de ré-

flexion sur la médecine, et quarante ans de pratique dans cette science sublime, je crois avoir acquis le droit de dire, en faveur de l'humanité, que pour donner plus de crédit, plus d'éclat à une opération aussi simple, aussi facile et aussi avantageuse, et pour engager généralement tous les hommes à renoncer à une pratique déraisonnable et meurtrière, et les déterminer à suivre une méthode paternelle et salutaire; je pense, dis-je, qu'un gouvernement sage et paternel, guidé par les mêmes principes, devrait fixer et consacrer solennellement un jour qui servirait d'époque mémorable, où l'homme, pour la première fois, aurait joui dès son enfance, du droit imprescriptible de ne point être infecté d'un venin pestiféré et fatal.

J.-B.-J. THÉRY.

NOUVELLES
RELATIVES AUX SCIENCES ET AUX ARTS.

INSTITUT.

Séance publique annuelle, du 24 avril 1819.

L'académie des beaux-arts avait les honneurs de cette séance solennelle. Les académies réunies étaient présidées par M. *Bervic*, l'un de nos premiers graveurs. Il a ouvert la séance par un discours sans prétention; il a payé un juste tribut d'éloges et de reconnaissance à la protection éclairée dont le roi honore les académies.

M. *Quatremère* de Quincy a lu une intéressante *dissertation sur l'objet principal des beaux-arts*. L'orateur a signalé avec la plus judicieuse sagacité les nuances délicates qui caractérisent les divers talents; il a su distinguer le *génie* qui invente de l'esprit qui ne fait qu'imiter.

M. *Lacretelle*, le jeune, qui improvise avec une si heureuse facilité, dans des cours publics, a lu un fragment philosophique qu'il a livré sous le titre de *Tableau de la Grèce au temps d'Alexandre*.

M. *Walkenaër* a été interrompu par les plus vifs applaudissements pendant la lecture de l'extrait d'un *Mémoire sur les itinéraires de Tripoli à Tombouctou*.

La chaleur et l'élégance du style donnent à cette notice géographique une couleur tout orientale.

De nobles sentiments, des aperçus neufs sur un sujet qui ne l'est point, distinguent une belle dissertation de M. *Dupin*, sur *l'Influence des sciences sur l'humanité des peuples*.

M. *Picard* a lu pour M. *Raynouard*, une ode sur le Camoëns que ses talents et ses infortunes ont immortalisés.

Nous regrettons de ne pouvoir donner au public cette ode qui ne peut être justement appréciée que dans son ensemble. Tout y est lié avec beaucoup de goût; le choix de quelques strophes isolées ne pourrait rien ajouter à la réputation méritée de l'auteur.

Cette lecture a terminé d'une manière brillante cette séance qui n'a fini qu'à cinq heures passées.

D.



— La statue équestre de Louis XIV, qui doit orner la place des Victoires, et dont le modèle est exécuté par M. Bosio de l'Institut, sera en bronze comme celle de Henri IV. On dit que c'est M. Corbonneau, fondeur, rue du Plâtre-Saint-Avoye, qui sera chargé de cet important ouvrage, et que les mesures sont prises pour faire jouir les Parisiens de ce monument, en moins de dix-huit mois.

— On répare les magnifiques grilles en fer, ornées de bronze doré, qui ferment l'entrée principale et le pourtour de la basilique métropolitaine de Paris, exécutées en 1809, sur les dessins de MM. Percier et Fontaine, par MM. Vavin, serrurier, et Forestier, fondeur-ciseleur. Ces grilles, quoique polies et revêtues d'un

vernis que l'on croyait alors devoir les garantir de la rouille, n'en ont pas moins subi cependant les effets d'oxidation dont ce métal est susceptible. L'un des quatre ouvriers auxquels leur exécution a été confiée, le sieur Bourbier, est chargé en ce moment de les remettre dans leur premier état, et d'enlever la rouille qui menaçait de corroder toutes les parties de ces beaux ouvrages de serrurerie, que les artistes et les amateurs viennent admirer tous les jours.

MM. Diard et Alfred Duvancel, jeunes naturalistes français, se sont rendus dans l'Inde à leurs frais, pour y faire des recherches d'histoire naturelle, et y recueillir les productions intéressantes et utiles de ce riche climat.

Ils ont établi leur séjour à Chandernagor où ils ont loué une maison et un jardin pour y élever des animaux et des plantes.

Auparavant, ils ont eu soin de se mettre en liaison avec la société asiatique de Calcutta, et avec les savants qui la composent, particulièrement avec M. Wallich, directeur du jardin botanique de la compagnie des Indes. Ils ont obtenu, moyennant les recommandations qu'ils avaient apportées d'Europe, la protection du marquis de Hastings, gouverneur général, qui leur a permis de visiter sa ménagerie, et leur a fait délivrer les corps des animaux qui y périssent.

Parmi les envois que ces messieurs ont faits au muséum d'histoire naturelle, on compte des objets nombreux et importants, savoir :

1° Une petite caisse de plantes en nature, et trois cents espèces de graines déjà semées.

2° Des quadrupèdes, oiseaux, reptiles, poissons et insectes. Les professeurs du jardin du roi n'ont encore déterminé que les quadrupèdes et les oiseaux. Parmi ces derniers, il se trouve vingt-cinq ou trente espèces nouvelles au moins, et entr'autres le *faisan cornu* du Thibet, espèce très-rare, qui avait été décrite, mais que l'on ne possédait point en France.

3° Deux têtes de *gavial*, ou grand crocodile du Gange et plusieurs fruits secs.

On doit aussi à MM. Diard et Duvancel, quelques animaux vivants. Il arrive du Hâvre une race particulière de cochons, et un bouc de l'espèce qui fournit la laine à schals; ce bouc, né dans la ménagerie du prince d'Hastings, de deux individus venus du Thibet, a le mérite d'être bien authentique.

Tous ces travaux, entrepris dans l'intérêt de la science, méritaient sans doute des encouragements; aussi le ministre de l'intérieur s'est-il empressé d'accorder à ces jeunes et intrépides voyageurs, des indemnités qui les mettront à même de poursuivre leurs utiles recherches, et dans lesquelles ils trouveront une première et noble récompense de leurs doctes travaux.

— Le terrain du jardin de botanique de Nantes, comprenant une surface qui excède de beaucoup celle qui est nécessaire pour ledit jardin, cet espace vient d'être consacré, par les soins de l'autorité locale, à des essais tendant à acclimater les végétaux étrangers dans cette partie de la France. On a lieu d'espérer que les communications fréquentes du port de Nantes avec des contrées lointaines, procureront un précieux aliment aux expériences dont on va s'occuper, et que les résultats de ces essais seront de nature à intéresser vivement la science agronomique.

— M. le docteur Lugol est nommé médecin de l'hôpital Saint-Louis.

—Par décision du 14 vril 1819, S. M. a nommé M. le marquis de Chasseloup-Laubat, pair de France, membre des conseils de perfectionnement, et d'instruction de l'école royale polytechnique, en remplacement de M. le comte de Lamartellière, décédé.

— M. Sédillot, médecin, a lu, le 19 avril dernier, à l'académie royale des sciences, un mémoire d'une haute importance, sur l'invention d'un procédé d'après lequel on pourra garantir tous les corps de la putréfaction, et même la faire disparaître lorsqu'elle se sera manifestée. L'inventeur de ce procédé, est, dit-on, dans l'intention de lui donner toute la publicité possible.

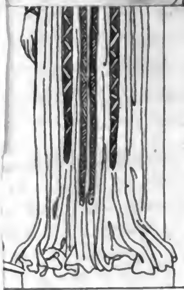
— Le ministre de l'intérieur a décidé que la *Gazette de Santé* serait adressée à tous les chefs-lieux des départements, aux sous-préfectures de Libourne, Saumur, Brest et Toulon, ainsi qu'aux écoles vétérinaires d'Alfort et de Lyon.

—S. E. le ministre de l'intérieur vient de faire expédier pour Libourne une collection d'instruments destinés à former un cabinet de physique dans cette ville. C'est M. Lerebours, ingénieur-opticien du bureau des longitudes, qui a été chargé de la confection de ces instruments.

—Les bibliothèques publiques des départements viennent de recevoir, par ordre du ministre de l'intérieur, des exemplaires de l'*Histoire naturelle des pigeons*, par madame Knip; des *Mémoires du muséum d'histoire naturelle;* des *Courses de New Markett*, parM. Dubost; du *Dictionnaire des sciences naturelles*, publié par M. Levrault; de l'*Histoire des Moluques*, par M. le baron de Férussac; de l'*Histoire des Mammifères*, de MM. F. Geoffroy, Saint-Hilaire et F. Cuvier, publiée par M. le comte de Lasteyrie; tous ouvrages auxquels S. E. a souscrit pour le compte de son département.







ANTIQUITÉS FRANÇAISES.

OBSERVATIONS *sur les figures du temple de Montmorillon, en Poitou, en réponse à la lettre de M. Dufour, adressée à M. le chevalier Alexandre Lenoir....*

MONSIEUR,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt la lettre que vous avez bien voulu m'adresser sur le temple de Montmorillon. Je partage votre opinion sur l'époque que vous assignez à la construction de ce temple, que quelques auteurs, peu versés dans la connaissance de notre architecture, font remonter au temps des Druides.

J'ai examiné avec attention les détails de ce temple, et je fixe la date de son érection au retour des premières croisades; c'est-à-dire, au commencement du douzième siècle; parce que j'y ai reconnu les formes *ogives*, et qu'il est certain que ces formes n'étaient point connues en Europe avant cet événement politique. J'ai également observé que l'architecture improprement appelée *gothique*, introduite en France à la suite des croisades, est une architecture *syrienne*, *arabesque* ou *sarrasine*. On voit encore en Syrie les tombeaux des anciens rois de Jérusalem, bâtis par les Sarrasins, dont le style et la construction sont absolument ceux de notre architecture gothique. Maintenant, je vais examiner les

sculptures qui décorent le monument dont il s'agit, et essayer de lever le voile mystérieux qui paraît couvrir le sujet qu'elles représentent.

Avant de rien statuer sur ces figures; avant de me jeter moi-même dans des conjectures, peut-être hasardées, et même avant de rien décider sur les motifs qui ont pu les faire placer sur le frontispice du temple de Montmorillon, je fixerai l'époque de leur exécution, comme je viens de déterminer celle de l'architecture.

Le style du dessin qui règne dans les mouvements et dans les attitudes de ces statues; l'ondulation des cheveux et de la barbe de quelques personnages; l'art de la statuaire; la manière de parfaire avec une gradine, (instrument qui forme des espèces de hachures ou raies,) genre de travail qui, lorsqu'il a été dégradé par le temps, a souvent été pris par les dessinateurs peu exercés, pour des indications de plis dans les draperies, même pour des plis, et quelquefois pour des rayures de l'étoffe, ce qui embrouille les dessins de manière à éloigner la vérité des costumes; enfin la nature des costumes, dont la vérité était exactement observée par nos anciens statuaires; tout me porte à fixer le travail de ces figures au neuvième siècle; c'est-à-dire, que je les crois antérieures de plusieurs siècles à l'érection de l'édifice qu'elles décorent aujourd'hui. La sculpture n'admet point les rayures dans les étoffes : elles sont de la dépendance de la peinture, puisqu'elles ne montrent de la différence dans l'étoffe que par la couleur, qu'elles ne présentent point de saillies et n'ont pas les couleurs. Cependant je vous prie d'observer que beaucoup de nos statuaires du règne de Louis XIV se sont permis ces licences, qu'on ne voit point dans les beaux temps de l'art chez les Grecs.

Si j'examine ensuite les sujets que représentent ces statues, je ne serai pas de l'avis de feu Millin, qui n'y voit que des saints, puisque aucun attribut ne les caractérise. Je pense donc que le sculpteur a eu des motifs différents dans l'exécution de ces monuments, dont on a cherché souvent les explications. D'abord on ne peut nier que les deux figures ne soient allégoriques et isolées des autres, tandis qu'au contraire les figures drapées paraissent avoir une coïncidence entre elles. Je pense aussi que ces sculptures ont été placées originairement à la porte d'un temple; qu'elles servaient à la décoration extérieure du portail, comme c'était l'usage; parce que, conformément à une loi rendue par Charlemagne, il était défendu de représenter des images de choses vivantes dans l'intérieur des églises; et qu'en conséquence, on plaçait les statues au dehors, usage scrupuleusement suivi jusqu'au dixième siècle environ.

Vous pourrez facilement, Monsieur, en consultant les auteurs qui ont décrit ou fait graver les portails de nos anciennes églises, et en examinant vous-même le peu qui nous reste de nos anciens édifices, de quelle manière les architectes français ajustaient alors les statues qu'ils employaient à la décoration des portails de ces églises. Il est probable que des réparations forcées, faites au temple de Montmorillon, ont dérangé l'ordre primitif que tenaient ces statues, et qu'on les a placées intérieurement et extérieurement de l'église; que l'on en a formé des bas-reliefs en rapprochant les sujets, seulement pour les conserver, et on en a formé des groupes, comme on peut le voir sur la gravure que

vous trouverez ci-jointe, que j'ai fait faire d'aprés un dessin pris sur le monument même. Je vous fais cette observation, Monsieur, 1° parce que, dans le nombre des figures drapées, je vois un des personnages porter un livre ou des tablettes, et que cela caractérise ordinairement le fondateur de l'édifice, comme je l'ai dit dans mon ouvrage sur le musée des monuments français, en parlant des statues du roi Clovis et de la reine Clotilde, sa femme, qui décoraient l'église Notre-Dame de Corbeil, que j'ai achetées lors de la vente de cet antique monument, et que j'ai fait placer dans l'église royale de Saint-Denis; 2° que les figures de Montmorillon sont beaucoup plus anciennes que l'église où on les voit maintenant, d'où je conclus définitivement: 1° qu'elles étaient placées isolément; 2° qu'elles viennent d'un ancien portail que l'on a détruit; 3° qu'elles tenaient les places que l'on accordait alors aux rois, aux reines et aux princes ou aux fondateurs des édifices publics. Je pense également que les figures nues sont plus anciennes que celles qui sont drapées. Les allégories qu'elles me présentent motivent mon opinion; et je suis autorisé à croire que le temple de Montmorillon, tel qu'il existe aujourd'hui, bâti bien certainement dans le douzième siècle, n'est qu'une restauration ou réédification, et qu'il aura été reconstruit à la même place ou sur les fondations de l'ancien édifice. Nous en avons des exemples dans l'abbaye de Saint-Germain des Prés, dans celle de Saint-Denis et dans beaucoup d'autres encore: ces monuments, ravagés à des époques différentes, ont été rebâtis jusqu'à trois fois.

Il est bien certain que les personnages représentés ici, que je suppose avoir tenu une place distinguée sur le portail d'une église ancienne, ne pouvaient être que les fondateurs, les protecteurs ou les patrons de l'édifice, ce qui est parfaitement exprimé par la figure qui porte un *livre* ou des *tablettes*. Il est certain aussi que ces personnages sont vêtus à la manière française des temps reculés que je leur assigne. J'en excepte cependant les *collerettes* ou petites *fraises*, qui ne doivent point faire partie du costume ; elles n'étaient point connues de ce temps là, et ne furent en usage en France que vers le commencement du seizième siècle. Le dessinateur aura pris le haut de la tunique travaillé avec la *gradine*, dont j'ai déjà parlé, et ruiné ou dentelé par la pluie, pour une petite fraise usée. Si ces figures intéressantes ne sont pas celles des *fondateurs*, des *protecteurs* ou des *patrons* de l'édifice, comme il était d'usage de les placer aux portes des églises, que représentent-elles donc ?

La figure ailée est indubitablement un génie protecteur ou un ange. Le geste qu'il fait de la main droite, indique assez qu'il est envoyé du ciel pour approuver l'érection du temple. Les anciens accordaient indistinctement des ailes à leurs génies bienfaisants ou malfaisants. Quant à la statue qui porte une inscription sur la poitrine, ce pourrait bien être le prince régnant ; son bras droit, qui a été cassé, pouvait porter un sceptre ou tout autre attribut. Les statues des femmes sont également la représentation des compagnes, des épouses des rois, des princes ou des fondateurs du temple : il était d'usage de les représenter sur les frontispices des églises auprès de leurs maris. Quelquefois on plaçait les hommes d'un côté, et les femmes de l'autre ; on les séparait aussi en plaçant le patron de chacun d'eux au milieu,

La femme au bras long, qui a fixé votre attention, n'a rien de particulier; et ce manque d'ensemble me paraît une faute du statuaire, et non pas une allégorie.

Je n'adopte pas votre opinion sur le groupe que vous me dites représenter un mariage, parce qu'il n'est pas probable que dans ce temps là on ait représenté un sujet semblable sur le frontispice d'un temple chrétien, à moins qu'il n'y ait eu des motifs très-puissants pour le faire, et même pour le permettre; et si cela était, la tradition du motif qui l'aurait fait exécuter serait parvenue jusqu'à nous, et on saurait encore aujourd'hui dans la ville, et même à Poitiers, pourquoi on a représenté ainsi ce mariage. Je pense que ce groupe nous fait voir simplement deux femmes, et je crois, en conséquence, que ce sont la mère et la fille qui se tiennent à brasse-corps et conversent ensemble. A l'une d'elles je vois un visage rond, tous les caractères de la jeunesse, et de longues tresses de cheveux, la plus belle parure des femmes. La seconde me fait voir un visage plus alongé, conservant, malgré son âge, ses formes féminines. Ce qui confirme encore plus mon opinion, c'est que je vois sa tête couverte d'un *voile*, comme le portaient les *femmes veuves* de ce temps-là. N'allons pas chercher trop loin des explications, lorsqu'il s'en présente de simples et de naturelles sous nos yeux.

Quoique j'aie vu le monument, je vous prie, Monsieur, de ne point prendre à la lettre mes observations, attendu que je ne partage pas entièrement les opinions de MM. Siauve et Millin, qui ont imprimé chacun des mémoires sur ce monument curieux, également publié par D. Martin. J'ai fait graver mon dessin, et j'ose croire que vous en

trouverez la gravure meilleure que toutes celles qui ont paru jusqu'à présent. Vous me demandez mon avis sur la tête d'animal que l'on voit aux pieds de l'une des figures de femme : j'avoue que je suis très-embarassé de donner un nom à cette espèce de monstre, car c'en est un ; et il est si fruste sur le monument, qu'il est impossible de fixer ses idées à cet égard. Est-ce un démon, est-ce un emblême purement mystique ? A-t-on voulu peindre ici le *droit de chasse*, qui appartenait exclusivement à la haute noblesse ? Je m'arrête à cette dernière proposition, parce que je vois des *gants* dans les mains de cette femme, et que c'était la manière de ce temps-là d'exprimer, en peinture ou sculpture, le *droit de chasse*. Ce serait donc une haute et puissante dame qui aurait participé à la fondation de l'église, que l'on aurait ainsi représentée à la porte de l'édifice.

Vous remarquerez encore, Monsieur, que la figure qui porte un *livre* ou des *tablettes*, que je considère comme le fondateur des temples, est un jeune homme *imberbe*. Cette observation est d'autant plus importante, qu'elle pourait changer la date que j'assigne à cette statue. On sait que tous les Français, jusqu'au douzième siècle, ont indistinctement porté la barbe, et que ce ne fut qu'après la cruelle expédition que le roi de France, Louis-le-Jeune, fit en 1141 dans l'église de Vitry en Champagne, qu'il se fit raser publiquement à son retour à Paris, par Pierre Lombard, évêque de cette ville, en expiation de son crime; que les Français se *rasèrent* de suite la *barbe*, à l'imitation de leur souverain ; que la *barbe* ne fut reprise que sous François Ier, qui laissa croître la sienne, pour masquer une brûlure qu'il se fit au visage en jouant avec des seigneurs de sa cour

dans son château de Romorantin. La jeunesse du personnage dont je parle, ne fait rien à la fondation qu'il a pu faire du temple de Montmorillon; autrement on serait autorisé à croire que cette statue a été sculptée depuis la suppression de la *barbe* en France, par l'acte public de Louis-le-Jeune. Où cela nous jetterait-il pour les autres figures? Vous voyez, Monsieur, combien les monuments anciens ont besoin d'être examinés, étudiés et médités avant d'en rien conclure. Je passe maintenant aux figures allégoriques dessinées sur les deux bas-reliefs.

Je ne doute point que ces figures ne soient emblématiques, et je me demande dans la circonstance, si cette allégorie est liée à la révolution annuelle de la nature; ou si elle est simplement le tableau d'une leçon morale que l'on a voulu mettre sous les yeux du peuple? On a voulu sans doute faire l'un et l'autre, parce que les allégories inventées par les Mages, en rappelant aux hommes les phénomènes de la nature, avaient nécessairement un but moral.

La première figure allégorique du temple de Montmorillon, qui se présente à ma vue, est une femme dépouillée de tout vêtement, qui allaite deux *serpents* que l'on voit se glisser adroitement entre ses jambes, s'y accrocher et arriver en rampant jusqu'à ses mamelles, dont ils tètent les deux bouts; cette femme est nue comme on représente la *Nature*. Voyons quelle peut être ici la position de la grande déesse, de la divinité par excellence, de la mère nourrice du monde physique. En admettant que c'est la Nature que l'on a eu l'intention de représenter ici, nous voyons les deux serpents que les anciens lui donnaient pour attribut: suivant Apulée, la déesse *Isis* ou la *Nature*, était accompagnée de deux ser-

pents, l'un placé à sa droite, l'autre à sa gauche. Le serpent représente la dégradation de la nature; il introduit le mal dans le monde; il est considéré comme fixant les deux hémisphères; enfin, il précipite les âmes dans les régions inférieures. Les Egyptiens nourrissaient des serpents; après leur mort, ils les enterraient en grande pompe, comme ils en usaient pour tous les animaux sacrés. A Rome, on nourrissait des serpents que l'on faisait participer aux honneurs divins; usage qui était également pratiqué par les Gaulois. Enfin, cet animal est l'image du mauvais génie, qui introduit le mal sur la terre, parce qu'il paraît embrasser la majeure partie du ciel, et qu'il s'en rend maître lorsque le soleil commence à décliner ou à perdre de sa force à l'entrée de l'automne, à la saison des pommes. Le scorpion était censé tuer Osiris chez les Egyptiens.

Le serpent, dans toutes les religions, a joué le plus grand rôle; son culte s'est répandu sur toute la surface du globe : dans l'Inde, dans l'Egypte, en Grèce, dans le Japon, à la Chine, à Rome, même jusque dans les contrées du nord les plus reculées, le serpent est en grande vénération : ne soyons donc pas surpris de retrouver en France l'emblême du serpent, et de le voir peint, sculpté ou dessiné sur les murs de nos temples, surtout lorsque nous nous rappellerons que les Celtes honoraient particulièrement cet animal, et que les Ophites, prêtres d'un secte chrétienne, lui rendaient des honneurs divins. D'après toutes ces considérations, je ne doute plus que la statue qui orne le temple de Montmorillon, ne soit l'image de la nature dépouillée de sa parure, dégradée et souffrante aux approches de l'hiver, dont le serpent est l'emblême. On connaît aussi des figures

égyptiennes, et j'en ai vu plusieurs en bronze, de la déesse Isis, allaitant deux crocodiles, l'emblême de l'intumescence du Nil; je ne doute pas que la position d'Isis, dans cette circonstance, ne soit la même que celle de notre figure, nourrice de deux serpents, images sacrées inventées pour montrer au peuple la bienfaisance de la nature; car toute dépouillée qu'elle est par les rigueurs de l'hiver, son attitude et ses attributs nous indiquent qu'elle renferme encore dans son sein les sucs nourriciers propres à substanter tous les êtres qui reçoivent leur existence de cette grande déesse, que les anciens appelaient *magna mater*.

Dans l'autre statue allégorique du temple de Montmorillon, je vois encore la nature; je la vois dans une position plus heureuse; elle paraît nue, mais un voile léger couvre son corps et ses formes arrondies; car dans la précédente on voit les doigts des pieds et des mains, ce qu'on ne voit point dans celle-ci. Ainsi, depuis la naissance du cou jusqu'aux extrémités des mains et des pieds, elle est enveloppée d'un tissu de lin, comme nous voyons certaines figures égyptiennes, et particulièrement celle de la *Villa Albani*, publiée par Winckelmann, qui nous fait voir la déesse Isis en repos, voilée, couverte d'une grande robe de lin, qu'on appelait *lintea*. M. Willemin a donné cette belle figure dans l'ouvrage qu'il a gravé sur les *costumes des anciens peuples*. Cette figure d'un très-beau style, mais d'un travail grec sous le règne de l'empereur Hadrien, est l'image de la lune voilée, comme l'était pour les Germains la déesse Néhalennia, dont on a vu la statue pendant plusieurs années au musée des Petits-Augustins.

Vous remarquerez, Monsieur, que la figure du temple de Montmorillon, dont je parle, au lieu de deux serpents, comme celle qui l'accompagne, nourrit de chaque mamelle un *crapaud* que l'on a pu prendre aussi pour deux *crabes* ou deux *cancers*. Le crapaud, habitant des marais et des lieux humides, peut aussi avoir été mis à la place du scorpion, animal qui recherche également les lieux humides. Le crapaud serait donc, comme le scorpion, le symbole de la destruction des germes fécondants; il était considéré en Egypte, dans les environs du Nil, comme le symbole de la fécondité, parce que sa présence, dans un pays où il ne pleut jamais, annonce l'eau, et donne par conséquent l'espoir au peuple de voir féconder la terre desséchée par l'ardeur continuelle du soleil. Les Egyptiens adoraient donc le *crapaud* comme le *crocodile*, paisible habitant du fleuve qui arrose l'Egypte, parce que sa présence présageait aux Egyptiens le débordement des eaux qui leur était si favorable : je pense aussi que les Egyptiens attachaient aux crapauds la même idée religieuse qu'ils avaient pour les crocodiles, puisqu'on voit cet animal figurer sur les chapitaux du temple de *Tintira*; ce que j'ai fait connaître dans le premier volume de mon ouvrage sur les hiéroglyphes.

Le cancer, l'un des signes du zodiaque, sous lequel commençait l'année égyptienne, était l'emblême du feu, le siége de Mercure, le domicile de Diane, d'Isis ou de la Lune; c'est pour cette raison que les anciens l'ont représenté peint ou sculpté sur le pectoral de la Diane d'Ephèse. Ce serait donc l'ouverture de l'année, à la manière ancienne, qui serait allégoriquement figurée sur notre temple, et le voile de lin dont cette femme est couverte, comme l'est aussi la déesse Isis, désignerait alors que la [illegible]ture, à cette époque, a repris sa parure.

Or, je crois, Monsieur, d'après toutes ces observations, que les figures, dont on a cherché si long-temps le sens, représentent Isis, Diane, ou plutôt la Nature, que cette antique allégorie s'est, par imitation, introduite dans nos contrées, et que l'on a peint aussi deux époques opposées de la révolution annuelle, l'*été* et l'*hiver*. En définitive, c'est donc l'image du *bien* et du *mal* que l'on doit voir dans les figures allégoriques qui ornent intérieurement et extérieurement l'église de Montmorillon.

Voilà, Monsieur, pour répondre à votre invitation, ce que j'ai à vous proposer, relativement à ce monument curieux, sur lequel nos antiquaires les plus distingués se sont exercés, et qui selon moi, reste encore à expliquer; car je n'ai pas la prétention d'avoir mieux réussi que les autres.

Le chevalier Alexandre LENOIR,

administrateur des monuments de l'église royale de Saint-Denis.

PONTS ET CHAUSSÉES.

Nous avons les premiers rendu compte avec beaucoup de détails du pont en fer et en bois, inventé par M. Poyet, membre de l'institut royal, architecte de la chambre des députés et du ministère de l'intérieur : nous en avons signalé l'économie, les avantages et la solidité.

M. Poyet a présenté depuis une adresse aux députés de vingt départements, qui s'étaient plaints à la chambre de ce que les routes et ponts de leurs départements n'étaient pas suffisamment entretenus, et qui avaient indiqué le besoin de nouveaux ponts, pour multiplier les communications, et éviter le danger des grandes eaux.

A cette occasion il appèle leur attention sur la construction des ponts en pierre, dont les frais énormes s'opposent à ce que l'on en proportionne le nombre au besoin des départements.

Un de ses ponts en fer et bois ne coûterait que la cinquième partie du pont en pierre, et si au lieu de construire en fer sur piles en pierre, on voulait remplacer le fer par le bois, à l'exception des *aubans ou tirants* qui doivent toujours être en fer, la dépense serait encore réduite de moitié, et l'on pourrait élever dix ponts en bois, au lieu d'un seul en pierre. Ce dernier parti ne conviendrait cependant que pour des passages peu fréquentés ; il serait toujours préférable d'employer le fer, parce que les ponts en bois ne sont pas aussi durables que ceux en fer, et qu'il n'y aurait dans ces derniers que le

plancher en bois à entretenir. Au moyen d'un péage, pour un temps déterminé, les travaux pourraient s'exécuter sans être à la charge du gouvernement; un département quelconque pourrait pourvoir aux frais de construction, en traitant avec des compagnies qui feraient les avances, dont les capitaux et les intérêts seraient garantis par le droit de péage.

Toutes ces idées nous paraissent aussi utiles qu'économiques; M. Poyet, que son âge avancé et sa fortune mettent au-dessus de tout soupçon de spéculation, ne les propose que dans l'intérêt public, pour faciliter les communications du commerce, en procurant du travail à de nombreux ouvriers qui en réclament de toutes parts.

Dans un autre exposé, à l'académie des beaux arts, M. Poyet a développé son système et ses calculs dans le plus grand détail; il y fait remarquer que MM. des ponts et chaussées prétendent avoir le droit de faire de l'architecture, et qu'ils ne trouvent pas convenable que les architectes se mêlent de faire des ponts, comme si, avant la corporation de ces MM., les ponts n'étaient pas du domaine de l'architecture; comme si les ponts des anciens, le Pont-Neuf, ceux du célèbre Paladio et autres, n'avaient pas été construits par des architectes. Il paraît bien constant que les ponts de M. Poyet sont à l'abri des inondations, qui emportent les ponts en pierre les plus solides, parce qu'ils présentent trop de résistance au passage des eaux, et surtout lors des débacles, à celui des glaces; inconvénients graves, inséparables des ponts dont les piles sont larges et multipliées, et les cintres des arches trop peu élevés, pour donner un passage au courant rapide des eaux, qui finissent par renverser l'édifice.

MM. les ingénieurs des ponts et chaussées doivent, dit-on, remplacer le frêle pont de la Cité, par un pont de pierre estimé 400,000 francs. Le pont n'aura sans doute que deux arches ; mais aux inconvénients inséparables des arches en pierre trop surbaissées, cités par M. Poyet, il s'en présente un autre qui n'est pas moins grave, c'est que la chute de l'une entraîne celle de toutes les autres.

En 1800, M. Poyet avait proposé, pour le même emplacement, un pont en fer et bois, exempt de tous ces inconvénients, plus économique et supérieur en solidité. Son projet fut trouvé fort ingénieux et digne d'être exécuté pour la communication du Louvre au Palais des beaux-arts, et on pensait alors qu'il présentait la solidité nécessaire pour le passage des voitures ; cependant on donna la préférence à un projet moins avantageux ; ce fut probablement le chapitre des coteries et des considérations dues à de pressants solliciteurs, qui déterminèrent cette préférence ; cela d'ailleurs n'est-il pas d'un usage trop commun ?

Le pont de M. Poyet aurait coûté 300,000 francs, et on a dépensé 700,000 francs pour celui qui existe. Qu'on jette maintenant un regard sur le pont de la Cité ; il a déjà coûté, argent perdu, 355,000 francs. Si on le fait en pierre, selon le projet et l'économie de ces MM., il coûtera 400,000 francs ; grâces soient rendues à ceux qui dirigent les constructions publiques ! en s'occupant des travaux de l'état, ils n'oublient jamais leurs intérêts particuliers.

Les plans de M. Poyet ont été approuvés par le conseil des bâtiments civils, par des ingénieurs distingués, par

les membres les plus célèbres de l'institut, et surtout par MM. les officiers du génie. La facilité de démonter en un instant ces ponts en temps de guerre, prouve que s'il en avait existé sur l'Isère, le général Augereau n'eût pas été obligé de le détruire; un grand nombre d'autres n'auraient pas été rompus en pareille circonstance. Mais c'est en vain que M. Poyet prouvera qu'il n'est point étranger à l'art des ponts et chaussées, qu'il a fait exécuter les constructions et restaurations des ponts au Change, de Notre-Dame et du pont Marie, qu'il a établi des quais, des trotoirs, des égoûts, les aqueducs d'Arcueil et de Rougis; il rencontrera toujours l'orgueil intéressé; mais en définitive, nous devons espérer que son projet, tout français, ne manquera pas d'être adopté quelque jour par ceux même qui en retardent aujourd'hui l'exécution.

Tant d'intérêts opposés ont déterminé M. Poyet à prendre un brevet d'invention de quinze ans, pour l'exécution de ses plans; mais cette mesure fiscale, adoptée à titre d'encouragement, dans un temps où le gouvernement employait toutes ses ressources pour se procurer des fonds, n'a guère servi, jusqu'à ce jour, qu'à rendre plus malheureux encore ceux qui se sont livrés à des recherches utiles, et qui ont fait d'heureuses découvertes; c'est une somme de plus qu'ils ont dépensée pour fixer les regards, dans l'espérance que les particuliers emploieraient leurs procédés; mais en est-il beaucoup qui aient récupéré leurs pertes par ce moyen?

M. le préfet du Puy-de-Dôme a promis son intervention à M. Poyet, pour faire trois ponts dans son département. Des vues d'une économie certaine et positive

l'ont déterminé, puisqu'il n'entre que 93,981 kilos de fer dans la construction de M. Poyet, tandis qu'il en a été employé 865,000 dans le pont du Jardin du Roi.

G. R.

ARCHÆOLOGIE.

Découverte d'un tombeau dans le département de la Côte-d'Or.

Le 23 avril dernier, un vigneron trouva, à l'extrémité de la commune de Savigny-sous-Beaune, tout auprès de la voie romaine qui conduisait d'Autun à Besançon, une espèce de voute qui s'écroula sur un cercueil en plomb.

Instruit de cette découverte, M. le préfet de la Côte-d'Or s'est empressé d'en donner avis à l'académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, et de l'inviter à nommer des commissaires pour constater l'état des choses.

MM. Antoine, Girault, Masson et Mathieu, commissaires nommés par l'académie, se rendirent sur les lieux où le tombeau avait été découvert.

Ce tombeau, outre la voute dont on a déjà parlé, offrait encore un mur de soutennement, bâti en pierres sèches. Le parement de ce mur était dans une direction

parallèlle à celle de la voie romaine. De l'autre côté du cercueil l'on a remarqué quatre pierres verticales, contigües et sur la même ligne, ornées de bas-reliefs représentant un Gaulois en pied, tenant un vase d'une main, et de l'autre une bourse avec quelques objets qu'il a été impossible jusqu'à présent de pouvoir distinguer.

Une pierre plus large que les autres était placée à la tête du cercueil. Sur cette pierre sont sculptées les figures en pied d'un homme et d'une femme ayant les mains croisées sur la poitrine.

Une autre pierre plus étroite était au pied du cercueil. On voit sur cette pierre une femme portant une quenouille et un fuseau ; et au bas de cette pierre il existe une inscription que l'on n'est pas encore parvenu à lire entièrement.

On a trouvé 1°. dans l'intérieur du cercueil, des ossements et une tête parfaitement bien conservée, ainsi que les dents qui étaient encore revêtues de leur émail. Il a été constaté que cette tête était celle d'une femme.

2°. Une petite urne en terre cuite brisée, mais dont les morceaux ont été faciles à raccorder. Cette urne contenait quatre épingles en jayet. Toutes étaient de même longueur et avaient deux pouces six lignes. Elles étaient terminées par une tête de la grosseur d'un pois, et cette tête avait été taillée à facettes.

3°. Une aiguière en verre blanc : la couleur en est verdâtre. Cette aiguière est garnie d'une anse. Elle a neuf pouces de haut. Elle était encore à moitié pleine d'eau, et cette eau contenait quelques parties de sel marin.

4° Un autre vase en verre. Le col en est long et étroit; la forme presque sphérique. Il a quatre pouces de diamètre et sept de hauteur. Il renfermait de l'eau semblable en tout à celle contenue dans l'aiguière, mais en moindre quantité.

5°. Sept clous en fer oxidé de deux pouces six lignes de long, terminés par un bouton plat de quinze lignes de diamètre.

6° Quinze médailles de très-petite dimension, assez mal conservées, et qui paraissent avoir été frappées sous les Constance.

MM. les commissaires de l'académie de Dijon préparent sur ce monument, qui semble appartenir au quatrième siècle, un rapport détaillé que nous nous proposons de communiquer par la suite à nos lectenrs.

B.

CONSTRUCTION PUBLIQUE.

— On construit, à la barrière de la Villette, un logement pour les commis au droit d'entrée. Je dis un logement, car cette maison n'aura rien de ce qui doit caractériser un monument public.

Quelques reproches que l'on ait fait et que l'on fasse encore aux barrières élevées sur les dessins de Ledoux, j'aime encore mieux dans un édifice public, placé à l'entrée d'une grande ville, le gigantesque que la mesquinerie.

— Hors de la barrière du Mont-Parnasse, on jète les fondements du mur d'enceinte d'un vaste cimetière qui doit remplacer celui de Vaugirard ; il s'étendra entre la route du Maine et le boulevard extérieur, depuis le derrière des guinguettes jusqu'à la seconde barrière, à l'est ; et à l'ouest, jusqu'au coin du mur de la pépinière de M. Cels.

— On construit à cette même barrière, sur la rue de la Gaieté, un édifice dont la singularité donne lieu à beaucoup de conjectures : les uns veulent que ce soit un théâtre, les autres en font une salle de danse ; d'autres prétendent qu'il est destiné à la distillation du gaz inflammable inodore, que l'on s'est décidé à employer pour l'éclairage de Paris.

— Je ne vois pas que l'on s'occupe avec autant d'activité que l'on s'y attendait, de l'achèvement du marché S.-Germain et de celui de la rue des Carmes.

Mais puisqu'on met peu d'activité dans les constructions, on devrait bien s'occuper de déblayer. Ce n'est pas sans peine que l'on voit encore nos temples, tels que les églises de Saint-Germain-l'Auxerrois, celle de Saint-Leu ; et nos fontaines, telle que celle de Saint-Séverin, servir d'appui à de misérables échopes qui en déshonorent, en dérobent l'aspect et en rendent l'approche difficile.

G. R.

CONSTRUCTIONS PARTICULIÈRES.

— On vient d'élever, rue Grange-aux-Belles, entre cour et jardin, une petite maison, fort jolie et d'une ordonnance très-originale.

L'escalier extérieur à doubles rampes latérales et formant balcon, est porté sur une voute à plein cintre, qui conduit de la cour au jardin; la porte est surmontée d'une corniche-fronton portée sur deux consoles : elle est aussi accompagnée de deux baies de croisées; le second étage offre trois fenêtres, et l'édifice est couronné de mansardes : mais cette façade n'est pas la plus agréable à la vue; celle qui donne sur le jardin offre deux ailes en avant-corps, percées au rez-de chaussée de deux portes-fenêtre qui symétrisent avec l'ouverture de l'arcade; Au premier règne un balcon sur toute la façade.

Cete maison appartient à M. Biet et fait beaucoup d'honneur à son goût.

— On vient de terminer, rue d'Enghien n° 17, une maison de trois étages avec une attique, d'une construction fort simple, mais très-solide : elle offre au rez-de-chaussée une porte cochère, avec deux croisées et trois baies de fenêtre à chaque étage. Elle n'a d'autres ornements que deux corniches, l'une au troisième, l'autre à l'attique, et des bandelettes à la hauteur des appuis des croisées de chaque étage qui se prolongent sur toute la façade.

— Sur la place du Châtelet, au lieu même qu'occupait la maison du *Veau qui tette*, si renommée par ses pieds de mouton, on élève sur les dessins donnés par le gouvernement, une façade dont le rez-de-chaussée se compose de quatre arcades à plein cintre déjà élevées, et qui sera continuée sur le même plan. Assurément cette façade figurera mieux sur cette place que les misérables baraques que l'on y voit encore. Mais se raccorde-t-elle avec l'édifice destiné à la chambre des notaires ?

— Sur le quai, vis-à-vis le corps-de-garde du pont au Change, si drôlement décoré d'un frontispice acrostyle, s'élève une maison particulière en pierre de taille, offrant à sa façade sur le quai, trois boutiques, quatre étages, un attique, cinq baies de croisée à chaque étage, et deux corniches lourdement profilées, appuyées sur des mutules.

Je ne crois pas que l'on puisse ici se plaindre de la solidité; mais c'est toujours avec peine que je vois des murs pleins de toute hauteur portant en partie sur des poutres qui servent de linteaux aux larges ouvertures du rez-de-chaussée. La maison, dont il s'agit ici, a son entrée par le cul-de-sac de la lanterne. Je ne sais pas pourquoi on ne l'a pas faite sur le quai; je ne dirai rien de l'escalier; je ne sais pas encore où il sera placé.

G. R.

INDUSTRIE.

La loi de finance de 1816 ayant frappé d'un fort droit d'entrée les glaces minces d'Allemagne, destinées à la petite miroiterie, à l'ébénisterie, la bijouterie, la pacotille : etc., dont il entrait par an dans le royaume, avant cette même année, pour environ cinq cent mille francs, on a lieu d'être étonné de ce qu'aucun négociant ou maître de verreries n'ait cherché à rendre nationale cette industrie, en profitant de l'assiette de cet impôt, considéré comme une véritable prime d'en-

couragement; serait-ce par ignorance des moyens de fabrication, ou plutôt ne serait-ce pas une suite de l'erreur dans laquelle on est généralement que toute fabrique de glace mince ou épaisse, exige des capitaux énormes? Cependant rien n'est plus facile que de rendre ces deux industries en quelque sorte populaires. C'est dans cette vue que nous croyons devoir annoncer aux personnes qui désireraient de s'y livrer, que M. Pajot des Charmes se propose de faire connaître incessamment des procédés qui lui sont particuliers, à l'aide desquels tout miroiter, opticien, ou toute autre personne pourra fabriquer des glaces minces ou épaisses, selon le besoin et l'étendue de son commerce, en fondant depuis vingt-cinq à cinquante livres de verre, jusqu'à quatre mille et plus par jour dans des fourneaux appropriés, susceptibles d'être allumés ou éteints à volonté, et dont les produits, plus parfaits que ceux analogues des fabriques existantes, pourront être versés dans la circulation à beaucoup meilleur marché que ces derniers.

AGRICULTURE.

L'article 5 de l'ordonnance du 27 janvier 1819, qui établit un conseil d'agriculture près le ministre de l'intérieur, porte qu'il y aura dans chaque département un membre correspondant dudit conseil, choisi parmi les propriétaires cultivateurs qui se livrent avec le plus de zèle et d'intelligence aux travaux agricoles. (*Voyez le 3e volume des Annales, page* 415.

Une partie de ces correspondants étant désignée, nous nous empressons de mettre leurs noms sous les yeux de nos lecteurs, avec l'indication des départements qu'ils habitent ou dans lesquels sont situées leurs propriétés.

Messieurs :	Départements.
Le baron de Balvey.	Ain.
Le lieutenant-général comte Dulauloy.	Aisne.
Bermond de Vaulx, frères.	Alpes (Basses).
Serres, sous-préfet d'Embrun.	Alpes (Hautes).
De Bernardy.	Ardèche.
Fortier.	Aube.
Terrasson de Montléau.	Charente.
Ordinaire.	Doubs.
D'Ombres-Firmas.	Gard.
Coste de Frégéorgues.	Hérault.
De Lorgeril.	Ile-et-Vilaine.
Le marquis de Barbançois.	Indre.
Aubry de Laborde.	Indre-et-Loire.
Fussier, frères.	Isère.
Brune.	Jura.
Berthereau de la Giraudière	Loir-et-Cher.
Le marquis de Tardy.	Loire.
Bobée.	Loiret.
Delpon.	Lot.
A. de Raignac.	Lot-et-Garonne.
Sivard de Beaulieu.	Manche.
Berthier.	Meurthe.
Genin.	Meuse.
De la Boëssière.	Morbihan.
Levavasseur.	Oise.
De Beaujeu.	Orne.
F. Durand.	Pyrénées-Orientales.
Migeon.	Rhin (Haut).
Nourrisson.	Saône. (Haute).
Le comte Musnier.	Seine.
Decroutelle.	Seine-Inférieure.
Bûchère de Lépinois.	Seine-et-Marne.
Andrieu.	Seine-et-Oise.
Main.	Sèvres (Deux).
Le comte de Villeneuve.	Tarn.
Le Saget.	Tarn-et-Garonne.
Aurran.	Var.
Navières.	Vienne (Haute).
Marant.	Vosges.
Bernard.	Yonne.

Nous ferons connaître successivement les autres nominations.

NOUVELLES

RELATIVES AUX BEAUX-ARTS.

Dans les premiers jours du mois de mai 1819, deux enfants de la commune de Blancafort, canton d'Argent, arrondissement de Sancerre (Cher), menant leurs troupeaux aux pâturages, ont trouvé, dans une ornière du chemin conduisant aux bruyères, une bouteille de verre blanchâtre, assez mince, que les roues des voitures avaient découverte. Cette bouteille contenait environ 450 médailles en cuivre, de plusieurs dimensions, et presque toutes à l'effigie de l'empereur Constantin : les autres sont de Probus, Maximien, Constance, Licinius et Maximin. Toutes ces pièces sont généralement très-bien conservées. Il a été pris des mesures pour mettre ces différentes monnaies à la disposition du gouvernement.

— Par ordonnance du 2 juin 1819, le roi a approuvé l'acquisition, faite au nom du département des Vosges, de trois bâtiments situés à Don-Remy, et qui doivent être joints à la maison de Jeanne d'Arc, pour l'établissement d'une école destinée à l'éducation des jeunes filles de la commune.

— Par ordonnance du même jour, S. M. a approuvé l'acquision faite, par M. le préfet de la Seine-Inférieure, pour le compte du département, de terrains, situés dans

la commune de Lillebonne, et sur lesquels existent les ruines d'un théâtre romain, et les vestiges d'un château, d'où partit Guillaume-le-Conquérant, à la tête de son armée, pour opérer sa descente sur les côtes de la Grande-Bretagne.

— L'ancien château de la ville de Vendôme, qui était de l'apanage de Monsieur, aujourd'hui Louis XVIII, fut vendu, et en grande partie démoli, dans le cours de la révolution; il ne reste debout que la tour bâtie par Agnès de Poitiers, femme de Geoffroy-Martel, laquelle porte encore son nom. Pour conserver les restes d'un édifice précieux par les souvenirs qu'il retrace, M. le comte de Beaumont, sous-préfet de Vendôme, vient d'acquérir une portion de la montagne sur laquelle il est bâti, et en a fait don à la ville. Le conseil municipal a l'intention de former une promenade publique sur ce terrain, et S. Ex. le Ministre de l'intérieur a promis de concourir à la décoration de cette place, par l'envoi d'un monument du moyen âge, qui sera en harmonie avec les autres parties de la place.

— Les travaux relatifs à la décoration du musée royal du Louvre se poursuivent avec activité. Depuis quelques mois on s'occupe de la partie du musée la plus magnifique, consacrée aux chefs-d'œuvre de l'art statuaire, et où doivent figurer les morceaux originaux que nous possédons en marbre, granit ou porphyre. Ces travaux sont fort avancés. Les quatre dernières salles de marbres antiques, l'une desquelles est spécialement destinée aux marbres égyptiens, sont achevées, et leur ouverture n'est retardée que pour la faire concourir avec celles du salon et de l'exposition des produits de l'industrie fran-

çaise. Depuis plusieurs mois on travaille aussi dans les salles destinées aux marbres et aux bronzes des écoles modernes. L'ouverture de ces nouvelles salles suivra de près celle des antiques.

Immédiatement après, on s'occupera des salles où seront rassemblés, comme objets d'étude et de curiosité, des plâtres et des empreintes moulés sur les plus célèbres antiques, autres que celles qui appartiènent à la France. C'est-là que trouveront également leur place les modèles de monuments rapportés d'Angleterre, par M. Jomard, membre de l'institut, et commissaire du gouvernement pour la description de l'Egypte. Ce sont des modèles et empreintes en stuc, en plâtre et en souffre, que M. Jomard a fait mouler à Londres sur les monuments égyptiens, décrits dans le grand ouvrage de la commission, mais dont les originaux sont restés, après la capitulation, au pouvoir de l'armée britannique.



PALAIS DES THERMES,

Rue de la Harpe.

M. Godde, architecte, est chargé par le ministre de l'intérieur et le préfet de la Seine, de dresser les plans de restauration du palais des Thermes, et d'en suivre les travaux.

Ce palais, qu'habitèrent des empereurs Romains et des rois de France de la première et deuxième races, est aujourd'hui occupé par un tonnelier, et encombré de matériaux propres à en accélérer la dégradation. Oublié

pendant tant de siècles, au milieu des troubles civils et des guerres, négligé dans les intervalles de paix, pour des entreprises nouvelles, ce monument n'offre plus qu'une salle unique, obstruée par les bâtiments voisins; mais dans cet état même, il est encore digne de fixer l'attention d'un roi protecteur des arts, et qui aime à rattacher à leur gloire moderne les souvenirs de leur ancienne splendeur.

Sur le compte qui lui a été rendu de l'état de ce monument par le ministre de l'intérieur, Sa Majesté a décidé que la Salle des Thermes serait destinée à former une succursale du musée pour les sculptures qui ne trouveraient pas leur place au Louvre, ou qui n'auraient pas d'emploi ailleurs, et que l'on y transporterait ce qui resterait de remarquable aux Petits-Augustins, après les enlèvements ordonnés pour Saint-Denis, et les restitutions aux églises.

Sa Majesté a nommé une commission chargée de suivre les travaux de restauration, et de donner son avis sur tout ce qui peut intéresser l'exécution d'un aussi noble projet. Cette commission est composée de Messieurs :

Quatremère-de-Quincy, sécrétaire-perpétuel de l'académie royale des beaux-arts ;

Gérard, membre de l'académie des beaux-arts, premier peintre du roi ;

Le Baron Denon, membre de l'académie des beaux-arts ;

Fontaine, membre de l'académie des beaux-arts, achitecte du roi ;

Alex. Lenoir, administrateur des monuments de St.-Denis.

Dans un moment où les ordres viènent d'être donnés dans tous les départements pour la recherche et la conservation des monuments d'antiquité, il était juste de commencer par l'un des plus important qui existe en France, et qui se trouvait au sein même de la capitale.

— On vient de construire aux deux extrémités de la terrasse des Tuileries, donnant sur la place Louis XV, des piédestaux, en marbre blanc, destinés à supporter deux lions, exécutés, il y a six ans, en Italie, et qui étaient déposés depuis long-temps dans la galerie de la rue de Choiseul,

— C'est M. Raulhac, adjoint à la mairie d'Aurillac, qui est chargé de la recherche des monuments et antiquités du département du Cantal.

— M. le directeur-genéral du ministère de la maison du roi vient d'envoyer à Rennes, pour l'école de dessin de cette ville, des modèles en plâtres moulés d'après l'antique dans les atteliers du musée royal du Louvre.

— M. Lardon, peintre d'histoire, a terminé le portrait (en buste) de S. A. R. Monsieur, qui lui avait été commandé pour la salle des séances du conseil général du département des Basses-Alpes, et qui doit être réuni aux autres portraits de la famille royale qui décorent ce même local.

NOUVELLES

RELATIVES AUX SCIENCES ET AUX LETTRES.

— Des ordres viènent d'être donnés par le ministre de l'intérieur, pour faire venir, de Marseille à Paris, trois chèvres de la Haute-Egypte, un bélier de Chypre, trois mouflons, une autruche et un bouc de barbarie. Ces animaux sont destinés à la ménagerie du jardin du roi. Les trois derniers sont offerts à Sa Majesté par M. le marquis de Montgrand, maire de Marseille, et le comte de Villeneuve-Bargemont, préfet des Bouches-du-Rhône.

— Rien n'échappe à l'industrie de l'homme. En Italie on exprime des pepins de raisin une huile très-supérieure à l'huile de noix. Sa lumière, beaucoup plus claire, peut être comparée à celle de l'huile d'olive; elle n'exhale aucune odeur, et à peine peut-on distinguer si sa flamme produit une fumée sensible.

— Dans sa séance du 10 juin 1819, l'académie française a prononcé sur le mérite des pièces envoyées au concours pour le prix du discours en vers, *sur les avantages de l'enseignement mutuel*. Aucune des pièces n'ayant été jugée digne d'être couronnée, le prix *est remis à l'année prochaine*.

— M. Blondeau, professeur-suppléant, a été nommé professeur titulaire de la *chaire du droit romain*, de la faculté de Paris, et M. Demante, professeur-suppléant à la même faculté.

— La société de médecine de Lyon propose, pour sujet du prix qu'elle décernera en 1820 : *quels sont les vices de l'organisation actuelle des hôpitaux de Lyon? Quels sont les moyens d'y remédier?*

LITTÉRATURE.

PHILIPPE II, *tragédie en cinq actes; par M. Daumier, vitrier de Marseille.*

Cette tragédie a été representée, il y a quelque temps, par des amateurs, au théâtre de la rue Chantereine, et a obtenu les applaudissements d'un auditoire nombreux, composé de personnes les plus distinguées.

La profession de l'auteur, le peu de talent qu'elle suppose et le mérite inattendu de l'ouvrage, ont doublement intéressé les spectateurs.

Nous avions déjà payé à M. Daumier notre tribut d'éloges, à l'occasion de son poëme d'*Un matin du printemps*; mais nous ne pensions pas que, pour avoir fait quelques vers agréables et bien tournés, ce vitrier fût capable d'une grande conception tragique, et qu'après avoir marché sur les traces de Delille, il oserait s'élancer dans la carrière des Corneille et des Racine. Sa tragédie imprimée, que nous avons sous les yeux, prouve que la nature, secondée par le génie et une volonté ferme, peut se passer de l'étude des lettres que l'on cultive à grands frais dans les écoles.

Le sujet de la tragédie est la persécution de Philippe II, roi d'Espagne, contre dom Carlos, son fils, excitée par l'amour de ce jeune prince pour la reine Isabelle, sa belle-mère, fille de Henri II, roi de France, dont la main lui avait été précédemment promise, et que le roi avait épousée, après la mort de Marie, reine d'Angleterre, sa première femme. Le célèbre Spinosa avait traîné ce mariage et entretenait la haine du roi contre son fils.

Ce sujet, éminemment tragique, est traité avec un talent que l'on n'avait pas lieu d'attendre d'un jeune homme qui n'a point fait sa principale occupation des belles-lettres. La pièce est généralement bien écrite, et

nous ne pouvons mieux le prouver qu'en citant cette tirade, par laquelle Palmise presse dom Carlos de se mettre à la tête des Flamands, pour se venger de son père; parti que ce prince vertueux repousse avec horreur:

Songez que c'est servir et le trône et le ciel
Que de prêter au faible un appui paternel.
Le Batave irrité, mais prompt à se soumettre,
Sous les lois du devoir desire se remettre;
Contre les droits du sceptre il est loin de s'armer;
Rome injuste l'opprime et veut s'en faire aimer;
Cette cour qui du ciel usurpant le tonnerre
Pretendait envahir l'empire de la terre,
Par les dogmes sacrés d'un culte bienfaisant
Enchaînait le Batave à son char imposant.
Elle exerça long-temps sur ce peuple docile
Des volontés du ciel la puissance immobile.
Mais lorsque proscrivant le plus juste des droits;
A l'inquisition Philippe unit sa voix;
Lorsque d'affreux bûchers dévorant les victimes
Placèrent la pensée au rang des plus grands crimes;
Qu'un prélat, des autels et la honte et l'horreur,
Osa détruire l'homme au nom du créateur,
Justement indigné, mais au trône fidèle,
Le Flamand se plaignit et ne fut point rebelle:
Il ne l'est point encor; mais, dans son désespoir,
Il craint de dépasser les bornes du devoir.
Ah! seigneur, hâtez-vous, dissipez la tempête;
C'est à vous qu'appartient cette noble conquête.
Il est beau de cueillir de semblables lauriers,
Et que de tels exploits soient comptés les premiers.

Le rôle d'Elisabeth avait été confié à mademoiselle Camille; cette jeune et charmante actrice l'a rendu avec une rare intelligence. De nombreux applaudissements lui ont prouvé que son talent pouvait prétendre à de plus grands encouragements.

G.....R.

BEAUX-ARTS.

De l'influence des beaux-arts sur les mœurs et l'esprit des nations, et réciproquement de l'influence des mœurs et de l'esprit des nations sur les beaux-arts.

IVe ET DERNIER ARTICLE.

Si, comme j'ai taché de le faire voir dans l'article précédent, les beaux-arts en donnant à la religion plus d'éclat contribuèrent à étendre sa puissance; si, en l'environnant de tous leurs prestiges, en l'ornant de tous leurs charmes, ils parvinrent à en adoucir la sévérité, à en rendre la pratique aimable, et à donner au culte cette pompe, à la fois majestueuse et séduisante, qui, en frappant les sens, portait jusques au fond des cœurs le respect et l'amour pour la doctrine de l'église; la religion, ou, pour mieux dire, le fanatisme et la superstition semblaient repousser les services que lui rendaient les arts, et cherchaient à en arrêter les progrès.

Tandis que, sous les pontificats de Jules II et de Léon X, les temples de Rome et de toute l'Italie, se remplissaient de chefs-d'œuvre, où le dévouement des premiers martyrs de la foi et les miracles de la religion, représentés avec un talent admirable, inspiraient à la fois le respect et la piété, attiraient l'admiration des grands,

de tous ceux dont l'esprit avait reçu quelque culture, et dont les mœurs avaient quelque politesse ; le peuple, égaré par les moines, courait toujours à ces images informes, auxquelles sa crédulité attribuait une puissance surnaturelle ; et loin de chercher à pénétrer son cœur de l'amour du beau et de la véritable morale, par la vue des chefs-d'œuvre de l'art, il en détournait les yeux comme de l'œuvre du démon, et contemplait ses ridicules fétiches comme s'ils eussent été faits par la main de Dieu même. Les missionnaires du temps prêchaient contre la pratique de la peinture et de la sculpture ; ils tonnaient contre toute espèce de nudité, et cette sévérité ridicule fut d'autant plus fatale aux progrès des arts, que des peintres habiles se laissèrent séduire par les déclamations de ces prédicateurs fanatiques. Barthélemy de Saint-Marc, peintre distingué dans l'art de la draperie, au sortir d'un sermon du dominicain *Savanaroli*, brûla sur la place de Valence tout ce qu'il possédait, en tableaux et en dessins qui offraient quelques nudités ; et son exemple ayant été imité par un grand nombre de sectateurs de ce moine violent, le même jour vit périr un grand nombre de chefs-d'œuvre. Nous aurions lieu de nous étonner de cet excès de démence de la part d'un artiste, d'ailleurs recommandable, si nous ne savions jusqu'où va le pouvoir de la superstition, sur les têtes les mieux organisées, lorsqu'une fois elles lui ont laissé prendre le moindre empire. Mais cet égarement de l'esprit doit-il nous surprendre dans un temps où l'ignorance et la barbarie luttaient encore avec avantage contre la raison renaissante ; lorsque nous savons que la fameuse Léda de Michel Ange, une des principales richesses du palais de Fontainebleau, fut brûlée en France, parce que le sujet

était traité trop librement, sans égard, ni pour la valeur de l'ouvrage, ni pour le nom de son auteur? Dans un siècle plus éclairé, dans des temps où le génie portait partout les lumières de la raison, le même scrupule n'a-t-il pas fait mutiler plusieurs statues dans les palais de nos rois; n'a-t-il pas livré aux flammes un grand nombre de tableaux de la galerie du Palais-Royal? Ne savons-nous pas que dans le 17e siècle, des tableaux peints par Bourdon (1), pour Saint-Gervais, furent rejetés, parce que cet artiste habile avait le malheur d'être prostestant?

Si la sévérité de la religion, et la monotonie des sujets qu'elle offre à la peinture, gênèrent le développement de l'art, et imposèrent des entraves aux artistes, il ne faut pas croire que des hommes de génie, tels que Léonard de Vinci, Michel Ange et Raphael, n'aient pas su s'en affranchir quelquefois, et s'élever à cette beauté idéale qui fait le sublime de l'art et la gloire de l'artiste, mais que le génie et l'étude de la philosophie peuvent seuls inspirer. Michel Ange, mêlant le profane au sacré, trouvant qu'il était trop triste de ne peindre que des prophètes, représenta des sibylles dans la chapelle *Sixtine*. Les vierges de Léonard de Vinci, et celles de Raphael surtout, ont cette beauté d'inspiration que l'artiste ne peut trouver que dans son imagination; elles séduisent les yeux, en même temps qu'elles touchent le cœur d'un amour plus que religieux, sans pourtant rien avoir de

---

(1) Bourdon avait décoré l'hôtel Bretonvilliers, mais cet hôtel étant devenu une des propriétés des fermiers-généraux, ces messieurs, qui se connaissaient mieux en monnaie qu'en peinture, laissèrent perdre les ouvrages de cet artiste.

profane. Le Saint-Michel dont Raphael fit présent à François I[er]; car, dans ce temps, les rois recevaient les dons des artistes; ce Saint-Michel, dis-je, est d'une beauté de formes et d'expression que l'on ne peut comparer qu'à celle de l'Apollon du Belvédère. Rien n'est aussi sublime que le mouvement et l'attitude de l'ange qui, descendant du ciel porté sur ses ailes diaprées, terrasse le démon. Il me semble voir la vérité triomphant de l'erreur, ou la raison du fanatisme, ou la vertu du crime; et tel fut sans doute la pensée de l'artiste (1).

Si, travaillant sous l'empire de la superstition et du despotisme, au milieu des intrigues d'une cour ambitieuse et infectée de tous les vices, dans un temps où les ténèbres de l'ignorance, et le voile épais de l'erreur couvraient toute lE'urope, ces trois artistes firent de si grandes choses, qu'ils n'ont encore été ni surpassés, ni même égalés par personne, jusqu'où ne se seraient-ils pas élevés, jusqu'à quel point de perfection n'auraient-ils pas porté leur art, si le ciel les eût fait naître dans un temps, sous un gouvernement, où le génie, débarrassé de toute entrave, peut se développer en liberté, où les citoyens et les magistrats, également éclairés, encouragent ses efforts, et par leurs suffrages, et par leur estime, et par des honneurs publics; où les vertus, le dévouement, les grandes actions des chefs, des simples particuliers même, offrent à la peinture, ainsi qu'à la sculpture, mille nobles sujets à représenter? Sans doute, alors, ils auraient été pour nous, ce que les Phidias, les Praxitele, les Scopas furent pour la Grèce, les sublimes instituteurs des siècles modernes.

(1) Ce magnifique tableau est dans la galerie du Louvre.

Mais réduits à choisir leurs sujets, ou dans une religion toujours triste, ou dans la mythologie, qui est sans pouvoir sur nos cœurs, ou dans une cour qui n'avait rien de grand que ses vices et son ambition ; ils ne purent atteindre au sublime pour lequel la nature semblait les avoir destinés. Et si leurs ouvrages sont, et seront longtemps, des modèles pour les peintres, ils ne seront jamais des leçons pour les citoyens. Cependant, Raphael a cela de plus que ses deux rivaux, qu'ayant atteint la vérité de l'expression des sentiments de l'âme, ses tableaux peuvent être un objet d'étude pour le philosophe, aussi bien que pour l'artiste.

On voit donc que la religion, qui doit aux arts une grande partie de son éclat, et qui en emprunte encore toute sa pompe, loin de favoriser leurs progrès, ne fit que leur opposer des obstacles, soit en arrêtant par sa sévérité le développement du génie, soit en ne lui présentant que des sujets peu propres à exalter l'imagination, et à inspirer de grandes idées. Un Dieu entre les mains des bourreaux, un Dieu que l'on flagelle et que l'on crucifie, des chrétiens que l'on égorge, des grilles, des fouets, des glaives, mille instruments de supplices, tout cela sans doute est bien propre à détacher l'esprit des idées mondaines, mais non pas à donner au génie ces élans sublimes qui distinguent les ouvrages anciens. Les choses qui tiennent aux intérêts humains, à la patrie, aux vertus civiques, inspirent mieux les hommes que cette résignation, cet héroïsme chrétien, qui ont leur source dans le ciel.

Après les grands artistes dont je viens de parler, les arts dégénérèrent en Italie, faute d'aliment et de protecteurs ; on s'éloigna de la manière des maîtres, parce

que, partout où les arts sont dirigés par les petites idées de la puissance, ou les mœurs publiques ne présentent pas sans cesse des sujets nobles et intéressants au génie de l'artiste, il faut bien qu'il cherche par d'aimables défauts les moyens de satisfaire les goûts de son patron, et de paraître nouveau aux yeux des amateurs. Ainsi, le Corrège, pour ne point imiter Raphael, recherchà la grâce, les grandes formes, négligea les petites, et fut un dessinateur médiocre. Jules Romain affecta les grands mouvements, les attitudes forcées, les formes colossales, et négligea entièrement la nature : né avec un génie élevé, et propre aux plus nobles conceptions, il dégrada son art jusqu'à le rendre l'instrument du plus honteux libertinage (1). Quand les artistes oublient leur dignité, c'en est fait de l'art : aussi, depuis ce temps jusques aux Carraches, ne fut-il plus en Italie qu'un métier plus ou moins lucratif, selon le caprice des grands, aux plaisirs desquels il se consacrait.

François Ier avait voulu l'introduire en France ; mais il n'eut pas le bonheur de réussir dans un si noble dessein : Léonard de Vinci et le Primatice, qu'il s'était attachés par ses largesses, firent quelques ouvrages pour la cour, mais ils ne formèrent point d'élèves. Les esprits étaient encore trop grossiers pour se laisser toucher par l'amour des arts ; et le prince était peut-être le seul homme de sa cour qui fût capable de les aimer et de les apprécier. La barbarie où les grands étaient plongés, n'attachait point encore d'avilissement à l'ignorance ; la rudesse était dans les manières et dans les mœurs, et un certain héroïsme de chevalerie tenait lieu de tous les talents ; il

(1) Il fit les peintures de l'Arétin.

était plus glorieux de savoir se battre, que de savoir penser. Cependant, au milieu d'une cour barbare et ignorante, des embarras où le jetèrent, et son humeur guerrière, et l'ambition de Charles-Quint et la sienne même, et les intrigues de Léon X, et ses revers, François I[er] regarda l'ignorance comme un opprobre, et il appela les arts à sa cour, comme seuls capables d'en dissiper les ténèbres, et d'inspirer à la noblesse, par leurs attraits séduisants, le goût des sciences, et le désir de cultiver sa raison. Un si noble dessein, quoique d'abord sans succès, doit inspirer, pour la mémoire de ce prince, le plus grand respect à tous ceux qui s'intéressent aux progrès de l'esprit humain, et à la gloire de leur nation.

Malheureusement, si, lors du règne de ce grand prince, la barbarie fut un obstacle à ses projets, le libertinage, qui, à la cour de ses successeurs, prit la place de la barbarie, le bigotisme, qui fit alliance avec le libertinage, l'esprit de discorde, que la religion répandit avec ses vaines disputes dans tout le royaume, les guerres civiles, les excès, les horreurs, les massacres épouvantables qui en furent la suite, empêchèrent, jusqu'au règne de Louis XIII, les arts de s'établir en France : non qu'on n'ait vu de temps à autre paraître des artistes distingués, tel que le célèbre sculpteur *Goujon*, qui périt victime de la Saint-Barthélemy, sur l'échafaud du Louvre, où il travaillait pour son roi. Cet homme, qui fit des chefs-d'œuvre dont l'on n'a pu encore atteindre la supériorité, content d'avoir pu se mettre sous la protection de Charles IX, qui ne lui sauva pas la vie, ne put pas former une école : il s'en serait bien gardé, sa réputation l'embarrassait assez dans ces temps de malheurs; qu'eût-ce été s'il y avait joint celle de ses écoliers! Les sculpteurs,

ses contemporains ou ses prédécesseurs, eurent peu de mérite, ainsi que l'attestent quelques monuments dont on fait beaucoup d'étalage, mais qui, assurément, sont de beaucoup au-dessous du cas qu'en font nos antiquaires, ou nos amateurs de *semi gothicité*.

Comme je ne m'occupe point de l'histoire des arts, mais seulement de leurs rapports avec nos mœurs, je ne m'arrêterai qu'à ceux de nos artistes qui ont eu sur elles quelqu'influence, ou qui s'en sont laissés influencer eux-mêmes. Ainsi, quelqu'élevé que soit le rang qu'occupe le *Poussin* parmi les artistes auxquels la France se glorifie d'avoir donné naissance, comme il n'a travaillé qu'en Italie, et qu'étranger pour ainsi dire aux mœurs de son temps, ce peintre philosophe et poète tout à la fois, n'a vécu, pour ainsi dire, qu'avec l'antiquité, je ne le compterai pas au nombre de ceux dont les ouvrages portent l'empreinte et le ton des mœurs de la cour.

Vouet doit être, sous ce rapport et sous tous les autres, considéré comme le chef de notre école. Protégé par Richelieu qui gouvernait la France au nom de Louis XIII, cet artiste ne peignit et ne dut peindre que des sujets pieux. Ainsi la religion fournit les sujets des premiers tableaux de notre école, et tous furent destinés à l'embellissement de nos églises. Cependant l'art était dès-lors en une telle estime que le roi, lui-même, prit des leçons de peinture de Vouet, et ne dédaigna pas de manier le pastel de sa royale main : mais sous le règne de Louis XIV, de ce roi qui aimait véritablement la gloire, de ce roi qui tant qu'il fut lui-même ne conçut que de grandes idées, l'art prit un caractère de grandeur et de majesté qui convenait au prince et à sa cour. On ne le vit plus chercher uniquement dans la bible, ou dans la

sainte Légende la matière de ses compositions. La mythologie, l'histoire ancienne lui fournissent de nobles sujets; Lebrun exécute avec une hardiesse et une force d'imagination admirables, ces grandes machines que nous admirons encore sous le nom de batailles d'Alexandre. Charmés par des productions qui conviennent à son génie et à son caractère, le roi comble l'artiste de ses faveurs, lui donne des lettres de noblesse, le fait son premier peintre, et lui confie, pour ainsi dire, le sceptre des arts. Lebrun, fier et orgueilleux, jaloux, comme son maître, de son autorité, n'en profita que pour abreuver ses rivaux de dégoûts et d'amertumes. Lesueur dont la postérité préfère les talents aux siens, dédaigné par lui, fut obligé de les consacrer à peindre pour les Chartreux l'histoire mystique de leur fondateur; ainsi le pinceau du Raphael français ne fut inspiré que par le génie de la superstition, et tout en admirant les talents du peintre de saint Bruno, de la prédication de saint Paul, de saint Gervais, nous regrettons qu'un si beau génie ne nous ait pas retracé des sujets plus instructifs et plus intéressants, et plus dignes de lui. Tandis que Lesueur traînait sa palette dans la poussière des cloîtres, Lebrun brillait à la cour, et imprimait aux arts le caractère dont il était dominé lui-même. Tous les talents sous ses ordres furent consacrés à retracer la gloire de Louis XIV, et à transmettre à la postérité le souvenir de ses victoires qui, malheureusement, furent suivies de trop funestes revers.

Peinture, sculpture, architecture, tout fut gigantesque alors, tout sortit des règles que la nature, le génie et l'expérience ont imposées aux beaux arts; et cependant l'éclat et la considération qu'obtinrent les gens de mérite

à cette cour de Louis XIV, auraient imprimé à la nation française un caractère ineffaçable, si le roi eût conservé dans sa vieillesse, la vigueur de son génie, la force de son imagination, et surtout ce coup-d'œil juste qui lui fit tant d'honneur dans les beaux jours de son règne. Mais dès que sa passion pour la gloire se fut éteinte avec son goût pour les plaisirs de l'amour, il se laissa circonvenir par des dévotes et des moines, négligea ce qui l'avait occupé dans sa jeunesse, et prodigua aux hypocrites et aux fanatiques les récompenses qu'il décernait avant au véritable mérite. Tout prit alors à la cour le ton du maitre, les arts et les muses y parurent en robe de jésuites.

Mais comme les extrêmes se touchent, la mort n'eut pas plutôt frappé Louis XIV, que la cour, qui avait été si triste, si dévote, si superstitieuse sur la fin de son règne, tomba, sous la régence, dans le libertinage et la dépravation : la dégradation du goût suivit pas-à-pas la dépravation des mœurs. Les peintres ne cherchèrent plus leurs modèles, ni dans la nature, ni dans l'antiquité; ils les prirent sur le théâtre, dans les anti-chambres, dans les salons, à la toilette des femmes dépravées et perdues de mœurs qui firent l'ornement de la cour du régent et de Louis XV.

C'est ainsi que dans les gouvernements absolus les arts, soumis aux caprices du prince, changent de ton, de manière à chaque règne, et ne peuvent prendre un caractère stable parce que, ne tirant point leur existence de l'estime et de la considération publique, mais de la faveur des ministres ou des maîtresses de celui qui règne, il faut qu'ils se prostituent aux uns comme aux autres, ou qu'ils meurent.

Si après la mort de Louis XIV les arts tombèrent dans la dégradation, ce n'est pas que l'on manqua de peintres ; au contraire, il s'en forma un grand nombre, mais qui tous s'écartèrent et des principes de l'art qui sont l'imitation de la nature, et de son but qui est la morale et l'instruction publique.—Rendre la vertu aimable, le vice odieux, le ridicule saillant, tel devrait être le projet de tout homme qui prend la plume, le pinceau et le ciseau.—Ce ne fut pas celui d'un *Boucher* qui passait sa vie avec les courtisanes, et qui les prenait pour modèles : voulait il faire une bergère, c'était la *Favart* qu'il peignait ; lui fallait-il une déesse, il copiait la *Deschamps*. Son imagination déréglée, toujours loin de la nature dans ses personnages, ne savait mettre ni ordre, ni clarté dans ses compositions ; et cependant cet homme fut le premier peintre du roi Louis XV ou plutôt de la Pompadour. Qui croirait que Carle Vanloo, premier peintre aussi, pour flatter cette femme attaquée d'une maladie qui la conduisit au tombeau, trop tard pour la France, osa faire un tableau représentant les arts suppliant les dieux de leur accorder son rétablissement. L'on s'indigne quand on lit de pareilles bassesses, on passe vite sur ces temps de turpitude et de dégradation des sentiments et de l'imagination, et l'on se hâte d'arriver à l'école de Vien. *Vien*, dont Diderot, encore imbu des préjugés de l'école, quoique juste appréciateur des arts, ne reconnut pas tout le mérite, ramena la peinture moderne sur la route dont elle n'aurait jamais dû s'écarter, et créa en France une pépinière de peintres qui tous le reconnaissent pour leur père, et font autant d'honneur à leur profession et à leur premier maître, qu'ils procurent de véritable gloire à la nation. Remontant au

véritable principe de l'art qui est l'imitation d'une nature choisie, et non des manières affectées, des gestes ridicules des grands ou des courtisans, *Vien* reconnut que l'on ne pouvait parvenir à cette imitation du vrai beau sans la pureté des formes, la correction du dessin, la sagesse de la composition et la vérité de l'expression : il ne rechercha point ces grands effets que l'on obtient par le fracas et le mouvement ; mais, à l'exemple du Dominicain et de Lesueur, il obtint ceux qui sont le résultat de la noblesse des formes, de la simplicité des attitudes, de la suavité des contours et de la perfection des détails. On ne lui rendit pas dans sa jeunesse toute la justice qu'il méritait, mais soutenu par la raison qui commençait à dissiper les ténèbres de l'ignorance, et par l'estime des grands hommes qui ont honoré le siècle dernier, il triompha des préjugés, et eut la consolation de voir pendant sa vieillesse, qui fut comblée d'honneurs, ses élèves, et même les élèves des maîtres qu'il avait formés, porter la peinture française à un point de perfection auquel elle n'était pas encore parvenue. On avait reproché avec quelque fondement aux peintres français, de ne savoir faire que des figures françaises, et de représenter des courtisans de Versailles jusques dans les tableaux de l'histoire romaine : les élèves de *Vien*, à l'exemple de leur maître, s'attachèrent aux convenances, et donnèrent à leurs personnages le caractère convenable aux circonstances dans lesquelles ils les représentaient.

Corneille, Racine et Voltaire avaient mis sur la scène les héros de la Grèce et de Rome, et fait du théâtre français une véritable école de grandeur d'âme et de vertus publiques : les élèves de Vien les mirent sur la toile, et firent aussi de la peinture un moyen d'instruc-

tion pour le peuple aussi bien que pour les grands. En nous montrant, dans les Grecs et les Romains, les traits caractéristiques des héros, la peinture inspira leurs sentiments; et c'est en atteignant ce noble but qu'elle s'est placée naturellement à côté des législateurs et des philosophes. Le serment des Horaces, le Brutus condamnant ses fils à mort, le Bélisaire même, sont de véritables leçons pour les peuples et pour les rois.

Les beaux-arts, devenus les auxiliaires de la philosophie, ne voyent plus leur domaine renfermé dans les mystères et les merveilles de la religion, ou dans les contes du martyrologe : leur destination ne se borne pas chez un peuple libre à parer les chapelles de ses églises : chez nous, comme chez les Grecs, ils ont désormais à transmettre à la postérité tout ce qui compose notre gloire nationale, et à témoigner aux races à venir notre reconnaissance envers les grands hommes de toute espèce qui ont brillé dans cette dernière période, aussi bien qu'au prince éclairé à qui nous devons les lois sous lesquelles nous avons le bonheur de vivre.

Cette tâche est bien faite sans doute pour inspirer ceux dont les talents ont déjà fait briller dans les expositions précédentes les principaux traits de notre gloire militaire, dans des tableaux que la politique dérobe momentanément aux yeux du public, pour les lui représenter dans des temps plus opportuns. Comment un but aussi noble n'inspirerait-il pas le sublime auteur de l'entrée de Henri IV à Paris, lorsque l'on voit la lithographie chercher avec un zèle aussi honorable qu'actif des sujets de gravures jusques dans les moindres traits qui ont honoré les guerriers français de l'un et l'autre parti, et transmettre ainsi à nos neveux des exemples à imiter?

Gardons-nous d'en douter, les arts marchant avec persévérance sur la route qu'ils se sont tracée eux-mêmes, jèteront parmi nous un éclat, qui calmera les regrets que peut inspirer la perte des richesses que nos victoires avaient rassemblées dans nos musées; et les siècles futurs parleront de nos artistes, comme le siècle présent parle de ceux de la Grèce.

On se plaint de ce que le gouvernement n'encourage pas assez les artistes, et de ce qu'il en est encore parmi eux, qui, après avoir été injustement persécutés et dépouillés de leurs propres ouvrages, ne reçoivent aucunes réparations de ces injustices, et avec de grands talents restent oubliés: mais sans doute le ministère, qui montre en ce moment un zèle ardent à faire prospérer notre industrie, portera bientôt sur notre école un regard scrutateur, encouragera ceux qu'une haine odieuse a persécutés, et les appèlera à ces concours solennels, où les véritables talents, appréciés par les sages, les philosophes et le peuple entier, triomphent de l'intrigue et des sourdes menées de la médiocrité.

M. . .

ARCHITECTURE.

ANECDOTE.

A Monsieur l'Editeur des Annales de Bâtiments et des Arts.

Monsieur,

Une économie malentendue détermine trop souvent les particuliers qui font bâtir à se passer d'architectes, et à livrer le soin et la direction de leurs constructions à des entrepreneurs qui, soit par ignorance, soit par cupidité, non-seulement les entraînent dans des dépenses inutiles et ruineuses, mais encore, compromettent parfois la sûreté publique et la leur, par le peu de solidité qu'ils donnent aux parties importantes des édifices. L'anecdote suivante venant à l'appui de ce que j'avance, j'ai pensé que, pour l'intérêt d'un art auquel votre ouvrage est consacré, vous voudriez bien l'y insérer.

Un entrepreneur maçon, et un entrepreneur charpentier, travaillaient réciproquement l'un pour l'autre, c'est-à-dire, qu'ils faisaient entr'eux ouvrage pour ouvrage. Le maçon se plaignait amèrement au charpentier de ce qu'il lui fournissait des bois d'une trop grande dimension, ce qui occasionnait une augmentation de dépense inutile. « Eh bien, lui répondit le charpentier, prenez » avec moi votre revanche, en multipliant, sans nécessité les ouvrages et les matériaux. J'y serais bien dis- » posé, répliqua le maçon, et je n'y manquerais pas,

» assurément, si ce n'était que les travaux, dont je suis
» chargé pour vous, s'exécutent sous la conduite et la
» surveillance d'un architecte qui ne le souffrirait pas ».

J'ai pensé que la naïveté de cet aveu pourrait désabuser les particuliers de la confiance aveugle qu'ils ont dans certains entrepreneurs, qui, sous prétexte d'une fausse économie, les engagent à se passer d'architectes, pour être à même de les traiter impunément au gré de leur cupidité souvent insatiable, et de les ruiner en leur épargnant les modiques honoraires d'un artiste instruit, honnête homme, et plus ami de son art qu'avide d'un vil métal.

P. . . . . *architecte.*

CONSTRUCTIONS PARTICULIÈRES.

L'année dernière on a élevé un grand nombre de maisons dans l'intérieur de Paris; la rue Neuve-de-Seine s'est formée; les environs du marché St-Germain, les terrains vides des rues de *Provence*, d'*Enghien*, etc., se sont couverts de bâtiments. Les serruriers, les menuisiers, les badigeonneurs, sont occupés cette année à terminer, à décorer l'ouvrage des maçons. Ceux-ci ont transporté leurs outils hors de la capitale, et travaillent maintenant à bâtir un grand nombre de guinguettes, soit à Belleville, soit à la barrière du Maine, soit aux Deux-Moulins. Ces guinguettes s'élèvent si rapidement de toute part,

que les bons Parisiens sont tout étonnés de trouver une maison où, le dimanche précédent, ils s'étaient reposés sur l'herbe. M. Dénoyez a fait agrandir de deux corps-de-logis son établissement de la barrière du Maine. A celle du Mont-Parnasse on voit de vastes maisons où, l'année dernière, il n'y avait que des cabanes. Le sieur Floriot vient d'ajouter à son vaste jardin une salle de danse couverte. Il n'est pas de soins que messieurs les marchands de vins, traiteurs, des environs de Paris, ne se donnent pour réunir dans leurs établissements tous les agréments et toutes les commodités qu'il est possible d'offrir au public. Mais quelques soins qu'ils se donnent pour agrandir leur local, il se trouve toujours trop étroit pour la foule des buveurs qui en remplit l'intérieur, les bosquets et les environs. Un étranger, qui parcourrait les guinguettes un jour de dimanche, ou un lundi, sans avoir vu la ville, croirait que les Parisiens n'ont d'autres occupations que celles de boire et de danser.

On vient d'élever près de Belleville plusieurs bâtiments considérables, tant sur l'avenue de Ménil-Montant, que dans la rue d'Orillon, et dans celle Saint-Laurent, tous destinés au commerce du vin en détail. Parmi ces nouvelles constructions, j'ai remarqué la maison qui fait face à la barrière de la Chopinette ; elle est décorée avec un goût et une intelligence qui font honneur à celui qui en a dirigé les travaux.

Elle offre au rez-de-chaussée une porte décorée de colonnes doriques, avec frise et corniche ; les baies des croisées sont ornées de chambranles avec corniches ; celles de l'étage supérieur sont ornées de pilastres, et d'une arcade simulée. Dans les murs pleins que la

distribution a nécessités, on a simulé aussi des croisées, afin que la largeur des trumeaux parût égale partout. Cette maison est située dans un vaste terrain, que l'on entoure d'un mur, que l'on plantera sans doute d'acacias ou de tilleuls, et qui, dans quelque temps, offrira l'une des plus jolies guinguettes de Belleville.

Dans ce bourg même, sur la grande rue de Paris, on vient de terminer la façade d'une maisonqui paraît être destinée à un apothicaire; car on lit déjà sur le mur, *pharmacie* : cette façade, qui offre au rez-de-chaussée une porte-cochère et deux ouvertures de boutique, se compose de trois étages, et de six baies de croisées à chaque étage: les tablettes d'appui des croisées, formant saillies, portent sur de petites consoles sans enroulement; la corniche qui couronne tout cela nous a paru d'un fort mauvais goût.

Sur la même rue, dans un vaste jardin dont il est propriétaire, M. l'ingénieur en chef de Cherbourg vient de faire élever un édifice qui attire la curiosité, autant par la singularité de sa situation que par celle de son architecture. Il est à l'entrée du vaste jardin dont je viens de parler, et entouré de vieilles constructions qui, probablement, seront démolies : l'on prétend que le propriétaire doit l'environner entièrement d'arbres. Quoi qu'il en soit, c'est une rotonde d'un diamètre très-considérable, ayant deux étages, et un soubassement de même forme, où l'on a pratiqué les caves et cuisines. Un escalier, avec balcon, conduit au premier, qui offre des croisées-portes à plein cintre dans tout son pourtour, tandis que les baies du second sont des rectangles. Ces deux étages sont séparés par deux bandes, entre lesquelles on a fait une guirlande, qui offre une

décoration fort ingénieuse, et la seule peut-être qui convienne à la circonstance. La corniche qui couronne tout cela est simple et débordée par le comble, qui lui-même est surmonté d'un belvédère chinois, d'où l'on découvre tout Paris, et les magnifiques campagnes qui l'environnent.

Je ne terminerai pas cet article sans dire un mot de la petite maison que l'on construit rue d'Orillon. On y remarque une porte en arcade à plein cintre, et pardessus trois baies de croisées, qui ont en hauteur plus de trois fois leur largeur; tout cela est encore surmonté d'un second en arrière-corps, et présente le coup d'œil le plus bizarre et le plus original qu'il soit possible à un maçon d'imaginer.

Je ne sais si c'est un architecte, ou simplement un badigeonneur qui a été chargé du ravalement de la maison située rue Meslée, n° 34. Mais c'est assurément un homme d'un goût fort bizarre, et d'un esprit fort étranger aux règles de l'art.

La façade de cette maison se compose de trois étages, d'un attique, avec rez-de-chaussée, percé d'une porte à cintre surbaissé, et de deux ouvertures pour boutiques. Le décorateur a orné les cinq baies de croisées, que présente chaque étage, de chambranles avec moulures; jusque-là je ne trouve rien d'extraordinaire que la trop grande multiplication des moulures. Mais, donnant l'essor à son génie, il a imaginé de pratiquer au-dessus de la croisée du milieu de chaque étage, une corniche ionique, que rien ne porte ni ne motive; et comme la tablette d'appui de la croisée, supérieure à chaque corniche, est en saillie, et porte sur des mutules, il s'ensuit que la corniche a l'air de servir d'appui

à cette tablette, ce qui serait bien la chose la plus ridicule du monde, quand la saillie de la corniche qui couronne le troisième, au-dessous de l'attique. et qui est sans appui, n'ajouterait pas la contradiction à la bizarrerie.

JARDINS PUBLICS.

Autrefois, et il n'y a pas trente ans, les boulevards, les tuileries, les champs-élysées, le luxembourg, les cafés et quelques traiteurs,étaient les seuls lieux de promenade ou de récréation qui fussent ouverts à la nombreuse population de la capitale. Aujourd'hui, dans des jardins vastes, magnifiquement plantés, illuminés avec un luxe et un art étonnant, des spéculateurs qui rivalisent entr'eux de zèle et d'industrie, lui préparent dans la belle saison des fêtes et des divertissements aussi étonnants par leur variété que par la dépense qu'ils occasionnent, et l'audace qu'ils exigent de la part de ceux qui consentent à s'y livrer.

Lorsqu'après les terribles crises de la révolution, les esprits sentirent le besoin du calme et du repos, il fallut faire succéder à des alarmes terribles et sans cesse renaissantes, des plaisirs plus vifs que ceux auxquels on s'était accoutumé dans les temps de tranquillité. Un grand nombre de seigneurs et de riches propriétaires s'étaient émigrés, et avaient laissé à ladisposition du gouverne-

ment leurs brillants hôtels et leurs jardins délicieux. Des particuliers les louèrent ou les achetèrent, et de ces édifices, qui ne s'ouvraient autrefois qu'à la voix de leurs maîtres, ils firent des lieux de rassemblements publics, où chacun pouvait entrer en payant. Sous les lambris dorés, au milieu des panneaux habilement peints qui les décoraient; sous les arbres touffus, dans les bosquets jadis silencieux, qui en paraient les jardins, on vendit, dans les liqueurs rafraîchissantes ou enivrantes, aux uns l'oubli des malheureux, aux autres celui des remords de la révolution.

La maison de Garchi, connue sous le nom de Frascati, et située au coin de la rue de Richelieu et du boulevard, fut le premier établissement qui obtint une grande faveur dans ce temps. Le directoire gouvernait; et comme sa politique était fort incertaine, les principaux d'entre les partis qui divisaient alors la France, s'y réunissaient pour s'y étudier, se contrarier et savoir, par les petites querelles qu'ils se suscitaient, s'ils étaient bien ou mal avec le gouvernement. Ces réunions, comme on pense, étaient plutôt des divisions; il y eut à Frascati des querelles scandaleuses et même sanglantes, et tout ce qui arrive sous un gouvernement qui veut rétablir l'ordre, sans être d'accord avec lui-même.

Cependant, sur tous les boulevards il s'éleva des établissements analogues à celui de Frascati, et offrant plus ou moins de luxe, selon le caractère, les mœurs des habitants dont ils étaient environnés, et qui les pouvaient fréquenter. Ainsi s'éleva Paphos; ainsi s'éleva le jardin Turc. Le second de ces établissements a conservé son premier nom; l'autre en a changé plusieurs fois; il est

actuellement connu sous celui de *montagnes lilliputiennes*, et fréquenté par la tourbe des gens du quartier qui ont le moins d'éducation,

Dans les premiers temps, ces établissements obtinrent une telle vogue, qu'ils étaient continuellement remplis depuis le matin jusque bien avant dans la nuit. Les belles à la mode allaient y étaler leurs charmes, dont une gaze légère et transparente couvrait à peine la nudité. Ceux qui s'étaient enrichis au milieu des malheurs publics, n'ayant point de maisons montées, et n'osant pas afficher encore, sous un gouvernement faible, un luxe scandaleux, y passaient pour ainsi dire la journée, au milieu des jeux et des festins.

Le directoire, qui le premier imagina que l'intérêt personnel était le seul principe de la morale publique, et qui ne négligeait rien pour l'exalter, joignit à ces jardins de plaisirs et de débauches, des salons de deuil et de désolation. Je veux parler de ces tripots où l'amour du gain attire les joueurs avides, et où l'homme le plus prudent, entraîné par l'exemple et la vue de l'or, perd souvent en une minute le bonheur et le repos de sa vie entière. Il y eut des banques de jeu à Paphos, à Frascati et dans tous les jardins.

L'Elysée-Bourbon, ce palais élevé par un roi sensuel pour une de ses maîtresses, devint aussi une maison et un jardin public. On y établit une naumachie. On y trouvait un café, un restaurant, des allées solitaires, de vastes salons, des cabinets particuliers. Les personnages les plus marquants du gouvernement s'y rendaient alors, y tenaient des assemblés secrètes, et au milieu des fumées qu'exaltaient le punch et les autres liqueurs, y discutaient les intérêts de l'état et de leur parti.

Le jardin Boutin s'ouvrit aussi, dans le même temps, avec un appareil qui effaça le luxe de tous les autres. On y établit des jeux, des danses, des balançoires, des spectacles et des divertissements de toute espèce. La foule se portait dans ses allées, dont des milliers de quinquets éclairaient les détours; et cependant Frascati, Paphos, le Jardin-Turc, l'Elysée-Bourbon, ne désemplissaient pas. Tout Paris courait dans ces jardins d'Armide, où toutes les classes de la société se trouvaient confondues. Les uns, conduits par la curiosité, s'y rendaient pour la satisfaire; les autres, conduits par l'orgueil, y couraient pour s'y faire voir. Ainsi une partie de Paris se donnait en spectacle à l'autre.

Les bals que l'on donnait dans ces maisons, avaient tout l'éclat et toute l'indécence des mœurs d'alors. Des femmes, il y a deux jours encore, couvertes du cotillon de cotonade ou de laine, y étalaient la soie et la percale, et la superbe aigrette de diamants brillait sur une tête naguère coiffée du simple fichu, ou du rustique toquet. Leur langage, qui n'avait pu changer aussi promptement que leur fortune, y contrastait merveilleusement par sa grossièreté avec l'élégance de leur ajustement; mais la licence de leurs propos s'accordait parfaitement avec l'indécence de leur mise.

Les entrepreneurs que cette fureur et ce besoin de jardins, de danses et de festins, enrichissaient, et qui faisaient payer fort cher, aux nouveaux enrichis, la fumée de leurs illuminations, et le luxe de leurs salons, imaginaient toutes sortes de moyens pour retenir la foule inconstante. Chaque jour de nouvelles affiches annonçaient des divertissements et des jouissances d'une invention toute nouvelle; et la carte du café et du restaurant

était chargée de l'annonce d'une liqueur, d'un potage, d'un ragoût, décorés du nom de quelque personnage fameux; et de même que l'on vend des cosmétiques sous les noms de Ninon de l'Enclos, de Joséphine, enfin, de toutes les femmes qui ont su conserver long-temps leur beauté ; on vendait les potages à la Condé, et les pâtés à la Richelieu, comme si ces grands personnages avaient eu quelque chose de commun avec la gastronomie.

C'était alors le bon temps des fournisseurs-généraux : le directoire en changeait trois ou quatre fois par an : il fallait donc que leur fortune fût bientôt faite; et c'était dans les jardins, les salons, les hôtels publics, qu'ils mangeaient, avec les commis de la guerre, une partie de leurs bénéfices. Rien n'était plus curieux, et plus ridicule en même temps, que les conversations qui animaient ces orgies, où les dames tenaient fort bien tête, le verre à la main, aux cavaliers. On y faisait, en je ne sais quel langage barbare, le procès à toute la révolution; et le sans-culotte d'hier, parce qu'il avait de quoi dîner aujourd'hui splendidement dans un hôtel, tenait les discours, et prenait les sentiments du comte ou du duc dans le salon duquel il se trouvait. Ceux qui ont assisté quelquefois à ces repas, savent de quelles scènes scandaleuses ils étaient souvent suivis. Qu'importait au limonadier, au glacier, au restaurateur! ils n'en faisaient pas moins leur fortune aux dépens de nos modernes Sycophantes, comme ceux-ci s'enrichissaient aux dépens de l'état.

Telles étaient les mœurs d'alors; on ne les trouvait pas très-polies; on les trouvait même grossières; mais tel qui était le premier à les critiquer, était aussi le premier à se placer à la table où il pouvait les observer tout en y jouant lui-même son rôle.

Cela ne fut pas de longue durée ; on se lasse d'être riche, et de ne pas avoir une maison montée ; la vie de cabaret peut être agréable un moment, mais elle fatigue bientôt. Les lieux publics ne conviennent guères aux repas des riches ; ils y sont trop exposés aux regards, et conséquemment aux traits de la satire ; d'ailleurs un gouvernement plus sévère les obligea à tenir maison ; et la stabilité que parurent prendre les choses, leur permit d'exposer au grand jour les trésors qu'ils avaient amassés dans l'ombre. Ils eurent des hôtels, des laquais, des cochers, et surtout des cuisiniers.

Ce fut un coup funeste pour les hôtels et les jardins publics. Leurs cartes n'étaient pas à portée de la petite bourgeoisie, il fallut les diminuer ; et comme toute maison qui diminue le prix de ses denrées décline et tombe bientot, il se fit une révolution dans les jardins-cafés, comme il s'en était fait une dans le gouvernement.

Cependant tous les entrepreneurs de fêtes publiques ne renoncèrent pas entièrement à leurs spéculations, et le jardin de Tivoli ne perdit pas un moment de sa bonne contenance et de son éclat ; d'autres, à son exemple, cherchèrent, par des jeux et des divertissements ingénieux, à mériter la vogue qu'ils n'avaient due qu'à l'excellence de leurs cuisiniers et de leurs chefs d'office, et à la gloutonnerie des modernes Crésus. Ils imaginèrent je ne sais combien de moyens d'attirer à eux l'or de la bourgeoisie et des jongleurs, ou de rappeler les déserteurs. Soins inutiles ! On lanca des ballons ; on alla jusqu'à imaginer de faire prendre la volée, du haut d'une colonne, à un malheureux qui se brisa les membres ; le public ingrat n'eut aucune reconnaissance pour tant de soins. Tivoli seul resta en possession de la faveur : chose admirable,

et même incroyable dans les annales de l'inconstance française ! Tivoli peut se vanter de vingt ans de prospérité ; et s'il a changé de propriétaire, le public n'a pas changé à son égard.

Par quels prestiges les administrateurs passés et présents de Tivoli, sont-ils parvenus à fixer ainsi l'inconstance de nos belles en faveur de leur établissement ? Serait-ce en distribuant aux plus aimables, aux plus séduisantes, aux moins cruelles, des billets d'entrée gratuite ? Serait-ce en épuisant toutes les ressources de la pyrotechnie, et de l'art des illuminations ? Serait-ce en variant chaque année les distributions de leurs bosquets, en appelant à leur secours tous les escamoteurs, tous les grimaciers de Paris, jusqu'à M. Bobèche, qui fut si long-temps la gloire et l'ornement du boulevard du Temple, et qui maintenant est disparu, aux grands regrets des amateurs de calembours ? Je n'en sais rien. Mais tandis que M. Rugierri, malgré ses grands talents pour les feux d'artifice, malgré la hardiesse de son saut du Niagara, voit son jardin désert, il est certain que les fêtes de Tivoli ont toujours la vogue.

L'invention des montagnes, invention qui fera à jamais honneur à l'année 1814, fit ouvrir, tant à Paris qu'aux environs, plusieurs jardins. Les succès des montagnes russes firent élever, et les superbes montagnes françaises, et les montagnes égyptiennes, et les montagnes suisses, et les montagnes de Belleville, et les montagnes lilliputiennes.

Déjà les montagnes russes, sur lesquelles les Russes eux-mêmes purent voir descendre nos belles, étaient oubliées lorsque les montagnes Beaujon, jouaient le rôle le plus brillant parmi les autres montagnes parisiennes.

Les princes les avaient visitées, les grands et les riches y coururent sur les pas des princes. Tout le monde voulut descendre et remonter ces rampes périlleuses. Tout le monde voulut goûter les sorbets du glacier, les mets du restaurateur. Mais ces sorbets et ces mets étaient trop chers pour les fortunes médiocres; mais on se cassait le cou sur ces montagnes et, comme dit Marmontel, un regard du peuple vaut mieux que la faveur des grands. Les riches, distraits par mille plaisirs, ne retournent guère à à ceux qu'ils ont goutés : ils renoncèrent bientôt à Beaujon; le peuple, qu'on en avait éloigné par le prix excessif et des rafraîchissements et des billets d'entrée, n'y voulut plus aller; les montagnes furent fermées, le jardin désert; et aujourd'hui on met en vente le mobilier du limonadier, tandis que l'on cherche un acquéreur pour les montagnes russes. Soumises au même sort, les montagnes égyptiennes, quoique placées dans un faubourg riches et dans un beau jardin, et quoi qu'elles aient pris le nom de jardin du Delta, sont absolument négligées. Celles de Belleville, qui ont passé entre les mains de nouveaux administrateurs, ont encore quelque vogue, mais on ne s'y porte pas avec autant d'empressement que l'année dernière (1). Les montagnes lilliputiennes et les montagnes suisses ne retentissent que rarement du bruit des chars. Enfin le temps des montagnes est passé. On

---

(1) Les administrateurs des montagnes de Belleville, viennent de faire élever dans la partie Ouest de leur jardin, une machine qu'ils nomment goëlettes *enliénnes*. Elle se compose d'une tour cylindrique montée sur un socle hexagone, et traversée diamétralement par deux balanciers opposés à angles droits, portant à leurs extrémités deux goëlettes suspendues avec leurs mâts, leurs voiles et leurs agrès, pouvant contenir chacune six personnes. Un mécanisme contenu dans

a voulu y substituer dans la plaine des Sablons les tournois et ses jeux chevaleresques : soins inutiles, nous sortons de combats trop récents pour en aimer le simulacre, et l'on ne se soucie pas plus de se casser le cou en tombant de cheval, qu'en dégringolant. Le jardin Marbeuf offre au public ses allées sinueuses, ses bosquets solitaires, ses plantes et ses arbres rares, ses jeux, ses illuminations, ses balançoires, son bal, son limonadier, son restaurateur, ses beaux salons, leur belle architecture ;

---

le socle, impose à ce cylindre un mouvement circulaire en même temps qu'il en impose aux balanciers un de flottaison qui imite celui d'un vaisseau poussé par les vents sur une mer houleuse. Cette nouvelle invention ne manquera pas sans doute d'attirer la foule au jardin Belleville, et de lui faire avoir cette année la vogue que ses montagnes lui avaient fait obtenir l'année dernière. Nous ne doutons pas que la police n'ait fait visiter ce mécanisme, et qu'elle n'ait reconnu qu'on pouvait s'embarquer en toute sûreté dans cette flotille aérienne; mais elle avait aussi jugé qu'on pouvait se faire lancer sans péril sur la pente escarpée des montagnes françaises, et se faire élever sans risque au sommet des montagnes égyptiennes, au moyen d'une espèce de bascule : les événements ont malheureusement prouvé qu'elle s'était trompée, et de funestes accidents l'ont forcée d'interdire des courses qu'elle eût mieux fait de ne pas permettre.

Je ne préjuge rien contre la machine des montagnes de Belleville, mais autant j'aime à voir les hommes s'exposer courageusement à quelque danger pour l'intérêt de tous ou même pour leur utilité particulière, autant je voudrais qu'ils ne se livrassent qu'à des jeux où il n'y en eût point à courir, surtout quand ils n'en peuvent tirer aucun profit ni pour leur santé, ni pour le développement de leurs forces; et je ne vois pas qu'il soit fort salutaire de naviguer dans l'air, ni que cet exercice que l'on fait assis, soit propre à augmenter l'adresse de ceux qui s'y livrent. Pour moi je préfère et préfèrerai toujours les jeux de bague que l'on abandonne maintenant aux enfants.

le public y va, mais Dieu sait combien cela durera! Tivoli a toujours triomphé et triomphera toujours de tous ses rivaux.

Néanmoins les folies Gérard, jardin que l'on vient d'ouvrir à l'entrée du bois de Vincennes, pourraient bien attirer la foule, d'autant plus que c'est en vers que sur son affiche le galant entrepreneur invite les dames à venir le visiter, et que M. Dupaty vient de mettre les vers galants à la mode.

AGRICULTURE.

Suite de la liste des correspondants du conseil d'agriculture.

Messieurs	Départements.
Taillefer	Ardennes.
Amans de Rodat	Aveyron.
Daudin	Cantal.
Delamerville	Cher.
Jovin	Corrèze.
Peraldi	Corse.
Beslay	Côtes-du-Nord.
Chassoux	Creuse.
Duclos	Eure-et-Loir.
Le comte de Grisony	Gers.
Moynat de Lécluse	Rhône.
Le comte de Rambuteau	Saône-et-Loire.

NÉCROLOGIE.

Un des meilleurs poètes du midi, M. *Martin de Choisy*, conseiller à la cour royale de Montpellier, est mort dans cette ville, le 24 mai dernier, à l'âge de soixante-trois ans. Ses poésies légères ont long-temps orné l'almanach des Muses et d'autres recueils : elles lui avaient valu l'estime de Laharpe, de Barthe et de Florian : il avait composé des ouvrages plus considérables que la modestie ne lui permit pas de publier.

NOTICE historique sur Nicolas Séjan, organiste de la chapelle du roi, de l'église royale des Invalides et de celle de Saint-Sulpice, par A. P. M. Gilbert.

Nicolas Séjan, que les arts viennent de perdre, naquit à Paris, en 1745, d'une famille respectable de cette ville. M. Forqueray, son oncle, ayant reconnu dans le jeune Séjan les plus heureuses dispositions pour la musique, s'empressa de lui en faire connaître les premiers éléments. Il commença ses études sur le clavecin et l'orgue, sous cet habile maître, en septembre 1753. Le hasard lui offrit l'occasion de faire connaître le beau talent dont la nature l'avait doué, et qui s'est développé depuis avec

tant d'éclat. Dès l'année 1758, M. Séjan après avoir travaillé à la composition sous le célèbre Bordier, maître de chapelle de l'église des Saints-Innocents, toucha à Saint-Merry, (attendu l'indisposition de M. Forqueray) un *Te Deum* improvisé, dont les Daquin, les Couperin, et autres célèbres organistes, qui composaient l'auditoire, furent tout émerveillés. En 1760 il obtint au concours l'orgue de Saint-André-des-Arcs, n'ayant alors que quinze ans. En 1764, il débuta au concert spirituel par un concert de sa composition qui eut un très-grand succès. Il fut reçu en 1772, l'un des quatre organistes de Notre-Dame, ce qui le rendit à l'âge de vingt-sept ans, le collègue des Daquin, des Couperin et des Balbâtre. En 1781, il fut nommé avec Couperin, Charpentier et Balbâtre, arbitre pour la réception de l'orgue de Saint-Sulpice, que le célèbre Clicquot, facteur d'orgue du roi, venait de terminer.

L'auditoire était très-nombreux et des mieux composés : Séjan obtint des applaudissements si marqués, que deux ans après, la place d'organiste étant devenue vacante, il fut de souvenir et à l'unanimité, reçu organiste de cette paroisse. Les jeux de l'orgue de Saint-Sulpice sont admirables, la pureté de leur harmonie et l'égalité des sons, le mettent au rang des plus beaux instruments de ce genre qui existent en Europe. S'il ne produit pas tout l'effet qu'on pourrait en attendre, on doit en attribuer la cause à la disposition peu avantageuse du buffet, dont la structure, contraire aux lois de l'acoustique, absorbe l'harmonie.

En 1788, M. Séjan fut l'un des arbitres choisis pour la réception de l'orgue de Notre-Dame, qui venait d'être réparé et augmenté par Clicquot. En 1789, il fut nommé

organiste de la chapelle du roi de la manière la plus honorable. Le Conservatoire de musique ayant été formé à la même époque, M. Séjan dut à la haute réputation dont il jouissait, la place de professeur de l'école d'orgue qu'on venait d'y ériger. Il y eut pour cette place un concours où personne n'osa se présenter. Elle fut supprimée dans les temps désastreux de nos discordes civiles, où l'on n'espérait plus que l'art de l'orgue pût jamais être utile.

Cependant le manque d'une école d'orgue nous menaçait de voir un jour ce bel instrument abandonné à des pianistes, malgré les efforts de nos professeurs qui ont formé quelques élèves distingués, lorsque le Conservatoire, toujours attentif à tout ce qui peut contribuer aux progrès de l'art, s'occupa des moyens de la rétablir dans son sein.

En 1806, M. Séjan fut pourvu de l'orgue de l'église royale des Invalides. En 1809, le chapitre de la cathédrale de Troyes ayant fait placer dans cette basilique le bel orgue de l'abbaye de Clervaux, invita M. Séjan a vouloir bien en être l'arbitre. Cet artiste rendit le témoignage le plus flatteur en faveur de l'excellente facture de cet instrument remis en place et réparé par le sieur Cochu, facteur d'orgue de Troyes.

En 1814, époque de la restauration, M. Séjan fut réintégré dans la place d'organiste de la chapelle du roi qu'il avait occupée autrefois, et reçut la décoration de la légion d'honneur. Les pertes successives que fit la classe des beaux-arts de l'Institut, permirent, à diverses époques, de placer M. Séjan sur les rangs des candidats pour y être admis, mais des concurrents non moins célèbres, mais plus heureux que lui, obtinrent cet honneur.

M. Séjan, quoique formé à l'ancienne école, avait cependant suivi les révolutions qu'éprouva l'art musical en France; il fut le premier qui osa bannir de l'orgue le goût gothique et suranné de ses prédécesseurs qui ne brillaient en général que dans l'exécution, en y substituant le véritable genre d'orchestre : quoique dans un âge avancé, ce grand artiste conservait encore la fraîcheur des idées, la verve, la brillante exécution et le feu de la jeunesse. Les professeurs admiraient en lui ce génie improvisateur, si bien secondé par l'égalité parfaite des deux mains, et par un doigté perlé, et en même temps plein de goût, de chaleur et d'expression. La nature l'avait doué de la *poétique de l'orgue*. Les organistes se ressouviennent avec intérêt, que ses deux *Te Deum* de 1805 et 1806, furent ceux où il déploya le plus de génie. Le premier fit entendre une musique gracieuse, légère, et pleine de chant et de magie; le deuxième un style large, sévère et majestueux, *phrygien*, en un mot, et tel qu'il convient à la pompe et à la grandeur des cérémonies du culte. Nous l'entendîmes à Saint-Sulpice, en 1818, à son *Te Deum* de la veille de Saint-Pierre où il fit encore des merveilles et fut couvert d'applaudissements. On remarqua qu'il semblait pressentir à cette époque les avant-coureurs d'une fin prochaine, en annonçant à plusieurs de ses auditeurs que *ce Te Dèum serait le dernier qu'il toucherait*. La prédiction ne fut que trop vraie : attaqué d'une maladie au pylore, il mourut le mardi 16 mars 1819, dans la 74e année de son âge. Ses obsèques eurent lieu le mercredi 17 du même mois, au cimetière de Vaugirard. MM. Lesueur, Chérubini et Plantade, surintendants de la musique de la chapelle du roi, suivis d'un concours nom-

breux d'artistes, d'amateurs et d'amis du défunt, s'étaient réunis à ses parents pour accompagner ses dépouilles mortelles jusqu'au lieu de leur sépulture. Sa famille vient de lui faire ériger un monument.

Les ouvrages gravés de ce grand organiste, sont au nombre modeste de trois : un livre de six sonates de piano avec accompagnement de violon ; un recueil de rondeaux et d'airs dans le genre agréable, et un œuvre de trio avec accompagnement de violon et basse ; enfin un grand nombre de pièces restées manuscrites.

« Il semble (dit un amateur (1) que la lenteur de la
» plume contrarie l'impatiente facilité et les inspirations
» subites d'un savant improvisateur ; et en effet elle ne
» peut être qu'insupportable à tout génie bouillant et
» fécond, toujours pressé du besoin de s'épancher et de
» produire ».

M. Séjan laisse un fils digne héritier de ses talents, et qui l'est également des différentes places que le père a illustrées.

Nous ne pouvons mieux terminer cette notice qu'en retraçant ici les vers que Delille a consacrés dans son poëme des *Trois Règnes de la Nature*, au plus grand organiste que la France ait produit.

« De l'instrument sonore animant les organes,
» Séjan a préludé : loin d'ici, loin profanes !
» De l'inspiration les sublimes transports
» Echauffent son génie et dictent ses accords :

---

(1) Feu Traversier, poète et amateur de musique, mort depuis quelques années.

» Sous ses rapides mains, le sentiment voyage;
» Chaque touche a sa voix, chaque ton son langage.
» Il monte, il redescend sur l'échelle des tons,
» Et forme sans désordre un dédale de sons.
» Quelle variété ! que de force et de grâce !
» Il frappe, il attendrit, il soupire, il menace :
» Tel au gré de son souffle ou terrible, ou flatteur,
» Le vent fracasse un chêne ou caresse une fleur ».

— M. Devismes, qui a eu pendant trente ans le privilége de l'Opéra, et à qui l'on doit et les plus beaux ouvrages, et les plus grand succès de ce premier théâtre des arts, est mort à Rouen le 3 mai 1819. Il était âgé de soixante et quatorze ans.

—La ville de Lille vient de perdre un de ses habitants les plus distingués et les plus instruits dans la personne de M. Godefroy, ancien conservateur de la bibliothèque communale et qui avait depuis quelques années renoncé à ces dernières fonctions pour remplir celles d'archiviste de la ville et des hospices. Il avait occupé avant la révolution la place d'archiviste de la province. Il est mort dans la 79e année de son âge.

—M. l'Abbé de Tersan, connu par un des plus riches cabinets d'antiquités qu'il s'était plû à former depuis trente ans, est mort à Paris dans le courant du mois de mai dernier.

— M. Catteau-Calleville, connu dans la littérature par plusieurs ouvrages très-estimés parmi lesquels on remarque le *tableau de la mer baltique*, *l'histoire des révolutions de Norwège*, est mort à Paris le 19 mai 1819, d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Il était âgé de soixante ans. L'académie des sciences et celle des

belles-lettres de Stockholm, s'étaient empressées de le recevoir dans leur sein. Ses compatriotes ne lui avaient pas fait le même honneur.

— M. Morelli, associé étranger de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres de l'Institut, et bibliothécaire de Saint-Marc à Venise, est mort dans cette dernière ville, âgé de soixante et quatorze ans.

NOUVELE DE PARIS,

RELATIVES

AUX BEAUX-ARTS.

Son excellence le ministre de l'intérieur s'occupe des moyens de faire reprendre les travaux de l'Arc de Triomphe de l'Étoile : nous verrons donc terminer ce beau monument qui était destiné à rappeler le souvenir de nos victoires, et qui peut servir à fixer l'époque heureuse de l'établissement de la charte, et prendre le nom de *Porte Bourbon*.

— On a replacé l'inscription de la fontaine de la Halle-aux-Blés de Paris, située au pied de la colonne dite *l'observatoire de Catherine de Médicis*.

— Les travaux de la salle de l'Odéon touchent à leur fin. L'ouverture de ce théâtre doit avoir lieu, dit-on le 1er septembre prochain.

Un ouvrier serrurier qui y travaillait s'est tué en tombant de son échafaud. La chambre des pairs s'est empressée de venir au secours de la veuve.

— On a posé des bornes-fontaines vis-à-vis les petits théâtres du boulevard du Temple. C'est la suite des dispositions arrêtées depuis long-temps par son excellence le ministre de l'intérieur et M. le préfet de police, pour paralyser le plus possible les effets terribles des incendies qui pourraient se manifester dans les salles de spectacles.

— Son excellence a donné une table de marbre bleu turquin pour l'utile et belle pharmacie établie à Paris, en faveur des pauvres, par M. l'Abbé de la Calprade.

—Les fondations du piédestal de la statue de Louis XIII, sont déjà au niveau du sol sur la Place Royale.

— On travaille à restaurer la façade du temple des protestants, rue Saint Antoine. Le perron va être reconstruit à neuf.

—Le tombeau de Masséna est tout-à-fait terminé : on vient de placer sur la face orientale cette inscription qui suffit à la tombe d'un héros :

Masséna, mort le 4 avril 1817.

— On assure que plusieurs nouveaux théâtres vont s'ouvrir à Paris. Au nombre de ces établissements futurs, on parle avec surprise d'un *théâtre anglais* qui occuperait la salle Monthabor, et où l'on ne représenterait que des pièces traduites de l'anglais, ou des tragédies de Schakespear, et autres de ce genre dans leur idiôme naturel. Nous aimons à croire que le gouvernement examinera avant de donner une permission aussi antinationale qui finirait par ruiner les spectacles de la capitale, par l'attrait de la nouveauté toujours si facilement accueillie à Paris.

— Quant aux autres nouveaux théâtres, l'un serait placé, dit-on, sur le boulevard du Temple qui, comme on sait, *manque de ce genre d'amusement.* Son répertoire se composerait de pantomimes féeries. Un autre enfin s'élèverait auprès du Luxembourg sur les ruines de Bobineau. Les pièces que l'on y représenterait seraient, il est vrai, de nature à ne pas rivaliser pour le goût avec celles du second théâtre français, qui n'en serait pas moins réduit à se nourrir, la plupart du temps, du trop plein de son heureux vassal. Nous reviendrons plus tard et plus au long sur cet objet qui mérite attention.

— On sait que douze statues colossales en marbre représentant l'abbé Suger, Sully, le cardinal de Richelieu, Colbert, Suffren, Tourville, Duquesne, Duguay-Trouin, Duguesclin, Bayard, Turenne et le grand Condé, doivent décorer le pont Louis XVI. Ces figures avancent avec rapidité vers leur terme; quatre trophées également en marbre, l'un militaire, l'autre de marine, le troisième d'arts et le quatrième d'agriculture et commerce, complètent ce système de décoration. L'exécution de ces trophées vient d'être confiée par le ministère de l'intérieur à MM. Gérard, Calderari, Petitot fils et Romagnesi, dont les travaux dans ce genre d'ornement sont connus et appréciés.

— M. Augustin est nommé premier peintre de la chambre et du cabinet du Roi.

— M. Vinit, ancien secrétaire de l'ex-conservatoire de musique, est nommé agent-adjoint de l'école des beaux-arts de Paris.

NOUVELLES

DES DÉPARTEMENTS, RELATIVES AUX ARTS.

Une Halle aux Blés va être construite à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).

— Son excellence le ministre de l'intérieur a autorisé l'achèvement du temple des protestants de Saint-Laurent d'Algouze, dans le département du Gard.

— Son excellence a accordé le marbre nécessaire pour l'exécution du monument de Kléber, à Strasbourg.

— Le projet d'élever une statue à Louis XVI, sur la place de ce nom à Montpellier, dont nous avons parlé dans notre 31e numéro, p. 124, a été adopté par le gouvernement. Les principaux fonds seront faits par le conseil-général, et par le conseil municipal. Le ministre de l'intérieur a accordé le bloc de marbre, et une somme de 6000 fr. sur les crédits généraux de son département. On va maintenant s'occuper du choix de l'artiste.

— Un monument va être élevé entre Ploërmel et Josselin (Morbihan), dans le lieu où, le 27 mars 1351, se donna la mémorable bataille de trente Bretons contre trente Anglais qui furent vaincus. Ce monument, voté par le conseil-général du département, et approuvé par le ministère de l'intérieur, sera construit en granit bleu.

Il formera un obélisque de quarante-six pieds de hauteur, placé sur le bord de la route de Paris à Lorient, au centre d'une étoile plantée d'arbres. Les travaux s'exécutent sous la direction de M. Piou, ingénieur en chef des ponts et chaussées. La première pierre a dû être posée solennellement par M. le préfet du Morbihan, le 8 de ce mois, anniversaire de la rentrée du roi dans sa capitale.

— Le ministre de l'intérieur fait fouiller dans ce moment les montagnes des Pyrénées, pour découvrir des carrières de marbre qui fourniraient des blocs d'une nature et d'une dimension convenables à des statues, afin de nous délivrer du tribut que la France paye de ce côté à l'Italie

— Son excellence a retenu une action dans l'entreprise des fouilles du Tibre à Rome.

— Par ordre du roi, cinquante tableaux des magasins du Louvre viennent d'être envoyés aux musées de Bordeaux, Lyon, Rouen, Nantes, Rennes, Caen, Angers, Tours et Lille, ainsi qu'à plusieurs églises des départements.

— Un monument va s'élever dans l'église de Saint-Florent (Maine-et-Loire), à la mémoire du marquis de Bonchamp, l'un des généraux des armées royales de l'Ouest, qui, blessé à mort dans un combat où ses soldats étaient restés vainqueurs, exigea cependant, comme grâce dernière, que 5000 républicains, faits prisonniers le même jour, fussent renvoyés sains et saufs. Le tombeau sera en marbre noir; la figure du général en marbre blanc et couchée. C'est M. David jeune, sculpteur, ancien pensionnaire du roi à l'école de Rome, et né dans le département de Maine-et-Loire, qui est chargé de

l'exécution de ce monument. Le ministre de l'intérieur a promis de donner le marbre blanc nécessaire pour la figure ; le marbre noir sera tiré des carrières du pays.

—M. l'Evêque de Metz a commandé à M. Lair, jeune, peintre de Paris, pour l'église cathédrale de son diocèse, seize tableaux dont deux seront exposés au prochain salon.

— Dernièrement un ouvrier fouillant un champ entre Lunel et Marsillargues, (Hérault), a trouvé à peu-près un million de monnaies anciennes d'or et d'argent. Les pièces d'argent paraissent appartenir à l'époque de Raimond V, dit le Vieux, comte de Toulouse. On lit d'un côté : +R : COMES : PALATII avec une croix ducale dans le champ de la médaille. De l'autre côté + DVX. MARCHIO. PV, avec une étoile sur un croissant ou demi-lune, qui étaient sans doute les armes du comte.

L'événement qui semblerait avoir donné lieu à enfouir ces pièces de monnaie paraît être la croisade contre les Albigeois vers 1215, ou la bataille de Muret gagnée sur eux et sur le roi d'Argon.

Quant aux pièces d'or, ce sont des monnaies arabes dont l'on pourrait peut-être attribuer l'introduction en France, à l'irruption des Sarrasins qui poussèrent leurs conquêtes jusqu'en Provence. Nous attendons là dessus l'opinion de l'académie des inscriptions à laquelle ces médailles ont été envoyées.

— MM. Ignon et Gibault, sont désignés pour s'occuper de la recherche des antiquités, le 1er dans le département de la Lozère, et le second dans celui de la Vienne.

— M. Flaugergues, savant astronome, et juge de paix à Viviers, est chargé de la même commission dans le département de l'Ardèche.

— M. le préfet du Gers l'a confiée pour son département à M. Sentetz fils, bibliothécaire et conservateur des monuments de la ville d'Auch.

— M. Alexandre Dumeges, de Toulouse, auteur de plusieurs ouvrages estimés, relatifs à l'archéologie du midi, est nommé inspecteur des antiquités de la Haute-Garonne.

— La même mission est confiée, dans le département de l'Hérault, à M. Sicard, et à M. Saint-Amand dans celui de Lot-et-Garonne.

— Messieurs les Préfets s'empressent partout de faire recueillir les documents demandés par la circulaire du ministre de l'intérieur, en date du 8 avril dernier, et chargent de cet important travail des personnes du mérite le plus distingué. Nous rendrons compte des résultats de cette mesure générale, si long-temps sollicitée, et si utile à l'archéologie.

— M. Moyne est nommé conservateur et directeur du cabinet de physique de Libourne.

— M. Hageau, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, vient de publier un ouvrage important sur le canal de la Meuse au Rhin. S. Ex. le Ministre de l'Intérieur a décidé qu'il en serait pris un certain nombre d'exemplaires pour les bibliothèques publiques des départements.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES, RELATIVES AUX ARTS.

ROYAUME DE NAPLES.

Le roi de Naples a nommé correspondants de l'académie d'archéologie d'Herculanum, MM. Quatremère-de-Quincy, Gosselin, Toclson, membres de l'institut de France, et M. Coraï, l'un des traducteurs de Strabon.

ITALIE.

Le 26 mai dernier on a ressenti dans la ville de *Corneto* une forte secousse de tremblement de terre. La fameuse Coupole, dite *Castello*, renommée par sa haute antiquité, a été renversée. L'église des Mineurs, dont cette coupole faisait partie, est dans un tel état de ruine qu'elle ne pourra plus servir au culte divin.

ROYAUME DES PAYS-BAS.

Architecture.

L'amour du beau se répand partout avec celui de la liberté; tant il est vrai que les nobles et grandes idées, en toutes choses, ont entr'elles une connexion parfaite. La ville de Bruxelles, la plus importante du Brabant, n'avait, pour sa nombreuse population, que la pro-

menade du parc, qui n'est autre chose qu'un beau jardin de riche particulier. Ses boulevards étaient extrêmement étroits et mal entretenus; on vient de les élargir, et d'y tracer de belles et larges avenues. Sa salle de spectacle était mesquine et pauvre; on vient d'y en construire une, qui joint à la magnificence convenable à ces sortes d'établissements, l'étendue qui leur est nécessaire; elle est aussi vaste que notre salle d'Opéra. C'est l'ouvrage de M. Damème, un des plus habiles architectes de l'école française. Pour éviter la perte des places, qui résulte, pour les spectateurs, d'une colonnade de toute hauteur, cet artiste a jugé convenable d'établir les trois ordres l'un sur l'autre, et de faire régner à chaque étage une colonnade particulière, dont les loges feront les entre-colonnements. Par ce moyen, la salle paraît plus vaste, la grosseur des colonnes ne diminue point la taille des spectateurs, et l'on voit parfaitement la scène de tous les points où l'on se trouve placé. Les lois de l'acoustique étant d'ailleurs parfaitement observées, grâce au talent de M. Damème, la ville de Bruxelles possède maintenant une des plus belles salles de spectacles qui soient en Europe. Cette salle est aussi décorée avec un goût parfait et une grande richesse. On y a représenté les grands poètes dramatiques, tant étrangers que de la France, ainsi que les grands musiciens; on a donné la première place à *Grétry;* il était Brabançon, et je ne sais si l'on peut blâmer la prééminence qu'il accordent à leur compatriote, quand même elle ne serait pas aussi juste qu'ils peuvent le penser.

G. R

NOUVELLES

RELATIVES AUX SCIENCES ET AUX LETTRES.

S. Ex. le Ministre de l'Intérieur a souscrit pour un assez grand nombre d'exemplaires du mémoire sur la philosophie de l'école d'Alexandrie, récemment couronné par l'académie royale des inscriptions, et dont l'auteur est M. Matter, professeur d'histoire au collége royal de Strasbourg.

— M. le docteur Lobstein, connu par ses belles préparations anatomiques, vient d'obtenir la chaire d'anatomie-pathologique, nouvellement établie à la Faculté de médecine de Strasbourg. Il est aussi nommé directeur du musée de la même Faculté.

— M. Pariset, médecin de l'hospice de Bicêtre, a fait, et continue sur les épileptiques, une série d'expériences fort importantes. Elles consistent à appliquer aux malades, sur le sommet de la tête, un fer chauffé à blanc, de la largeur d'un petit écu. Le résultat a été de diminuer le nombre des accès à tel point, qu'un épileptique qui en avait deux cents par mois, n'en a plus que vingt. Ces expériences n'ont été, et ne sont jamais faites, que du consentement et sur la demande même du malade.

— La *Gazette de Santé*, rédigée pendant long-temps par feu le docteur Montègre, qu'une mort prématurée a enlevé aux sciences et à l'amitié, a maintenant pour propriétaire-rédacteur, M. le docteur Pillien.

— Les prix que décernera la société royale et centrale d'agriculture, en 1820, sont en très-grand nombre, et consistent en médailles d'or et d'argent, en gerbes et houlettes d'argent, et en thyrses d'or et d'argent.

— M. le duc de Broglie et M. le baron de Staël préparent une édition complète des *OEuvres de madame de Staël*. Cette édition, qui comprendra plusieurs fragments inédits, sera, dit-on, précédée en outre d'une *préface* fort remarquable qu'on attribue à Mad. Necker de Saussure.

— Sur le rapport de M. Villemain, maître des requêtes, chef de la division littéraire du ministère de l'intérieur, et professeur d'éloquence à la Faculté des lettres de Paris, M. Cousin, professeur-suppléant de philosophie à la même faculté, a été chargé par S. Ex. M. le comte Decazes, de la publication de manuscrits inédits de Proclus, qui existent à la bibliothèque du roi, et qui sont, dit-on, fort importants pour l'histoire de la philosophie ancienne.

— Par décision du 24 avril dernier, le ministre de l'intérieur a autorisé la formation d'une société d'émulation à Brest.

— M. Delacroix a publié, sur le département de la Drôme, un essai statistique, dont il a été fait un rapport favorable à la dernière séance publique de l'académie royale des sciences. Sur le compte avantageux qui lui a été rendu de cet ouvrage, le ministre de l'intérieur a ordonné qu'il serait envoyé dans les principales bibliothèques du royaume.

ANNONCES.

Nous nous empressons d'annoncer à nos lecteurs, que *les annales de l'architecture, des beaux-arts, des arts mécaniques et de l'industrie des peuples,* qui, depuis quinze ans, dormaient d'un sommeil profond, viennent enfin de sortir de cette longue léthargie, et d'annoncer leurs réveil par un prospectus de huit pages.

On y verra que les rédacteurs de cet ouvrage *se livreront à la noble occupation d'appeler l'attention sur tout ce que peut enfanter l'industrie humaine , et d'offrir aux regards et à l'examen ce qui caractérise l'architecture, les arts d'imitation*, et *cette partie non moins précieuse, les arts mécaniques et industriels où l'homme, en exerçant son imagination, met tout en œuvre pour capter les suffrages de ses concitoyens en se rendant utile à sa patrie* : si une phrase aussi claire, aussi harmonieuse, aussi correcte, ne suffit pas pour faire connaître l'intention de MM. les rédacteurs, ils vous diront plus bas que l'entreprise qu'ils continuent, probablement sous le même directeur qu'autrefois, *M. Camilles le Sars,* est spécialement consacrée aux arts, *et que leur plan ne leur a jamais paru au-dessus de leurs moyens.* Ils vous apprendront que l'on doit accueillir *avec faveur ceux qui se dévouent à propager les grands principes de la belle architecture qui élève l'âme en occupant les bras. Que les arts d'imitation tiendront dans ces annales un rang distingué comme arts libéraux, et non autrement; que les arts mécaniques si recherchés y auront*

aussi une place remarquable. Si vous en doutez, ils vous répéteront plus loin *que la sculpture, la peinture, la gravure, cette partie des beaux arts sera examinée par eux avec soin;* que l'*architecture forme la partie fondamentale de leur cadre ainsi que l'art de bâtir,* comme si l'art de bâtir ne faisait pas partie de l'architecture; *que les arts mécaniques ne peuvent manquer d'entrer dans leur plan :* après tant d'assertions, si leur intention ne vous paraît pas encore clairement expliquée, poursuivez la lecture de leur prospectus, si vous en avez le courage. Vous y verrez encore que *les arts et métiers fourniront un article qui ne sera pas le moins intéressant de leur feuille* et qu'au sujet des modes, dont *l'art du dessin fait les premiers frais*, et ajoute le plus au brillant *de nos ameublements, à ces belles décorations qu'enfantent le luxe et le superflu de la richesse*, (pourquoi pas le superflu de la pauvreté dont leur style est l'image ?) ces messieurs diront comment *l'homme ingénieux, étudiant tant de formes variées, peut tirer parti du dessin pour des ouvrages utiles.*

Si tout cela ne vous paraît ni clair, ni satisfaisant, ce n'est pas la faute de ces messieurs, ils se sont assez répétés pour être intelligibles ; mais ils se réservent de donner de nouvelles explications à ceux qui en désireront, par l'organe de leur ancien directeur qui tient ses bureaux, rue Neuve-de-Seine, n° 79.

Il devait paraître une livraison de cet ouvrage dans la première huitaine de juillet, *et les livraisons ne devaient pas être moindres de quatre par mois*, comme si moindre était un adjectif de quantité. Jusqu'à présent nous n'avons encore vu que le prospectus: nous pensons que, d'après les observations de quelques amis prudents, MM. les rédacteurs prendront *quelques* leçons de grammaire et de logique avant de faire paraître leur premier numéro.

EXPOSITION

Des Produits de l'Industrie française.

CETTE Exposition qui doit avoir lieu le 23 août prochain, fera, sans doute, époque dans les fastes de l'industrie française. C'est une mesure grande et noble que celle qui procure aux hommes industrieux d'une nombreuse nation, les moyens de mettre sous les yeux du Gouvernement, d'exposer aux regards de leurs concitoyens, et pour ainsi dire des habitans de l'Europe entière, et les nouveaux procédés qu'ils ont imaginés, et les perfections qu'ils ont ajoutées aux anciens, et les résultats qu'ils ont obtenus de ces procédés ou de ces perfections. C'est jeter au milieu d'une nation naturellement industrieuse, active et spirituelle, le feu sacré de l'émulation, c'est animer le génie de toute l'ardeur qui nait de l'amour de la gloire. Les Jeux olympiques n'avaient rien ni de plus grand, ni de plus majestueux, et ils étaient bien loin d'avoir un but aussi véritablement utile. Ici il ne s'agit pas, pour les concurrents, du vain honneur d'une couronne remportée à la course, à la lutte ; il s'agit d'une considération d'une toute autre importance, de la considération due à ceux qui enrichissent de leurs découvertes le domaine de la science et l'empire des arts, procurent au génie de nouvelles ressources, à l'homme de nouvelles forces, à la société des jouissances inconnues, et sont à la fois les bienfaiteurs de leur patrie et de l'humanité.

Ce n'est point à M. Decaze qu'on doit la première

idée d'appeler dans un concours national tous les hommes industrieux de la France, comme la Grèce y appelait autrefois tous les hommes habiles à la course, exercés au pugilat, et à tous les jeux qui développent les forces physiques, des divers états dont se composait cette antique et belle patrie des sciences et des arts.

C'est sous le consulat que cette belle pensée fut mise en exécution par le citoyen Chaptal, alors ministre de l'intérieur. Pour la première fois, une nation immense, vit réunir sur un seul point dans le sein de sa Capitale, toutes les productions du génie de ses citoyens, et cette magnifique exposition des fruits de l'industrie sous les yeux du Gouvernement, sous les yeux d'une population nombreuse, sous les yeux des hommes habiles, attirés de toutes les parties de la France, par la nouveauté et la grandeur du spectacle, en donnant à chacun une idée des ressources de tous, devint un sujet d'émulation, non-seulement entre les particuliers, mais encore entre les départemens, dont aucun ne voulut se laisser surpasser par d'autres. L'industrie en prit un tel accroissement que dès la seconde exposition qui fut aussi la dernière, on put aisément s'apercevoir que bientôt nos manufactures et nos arts chimiques et mécaniques, seraient portés à un point de perfection qui ferait le désespoir de nos rivaux.

Mais Bonaparte n'aimait de l'industrie que ce qui pouvait servir son ambition, et des beaux-arts que ce qui pouvait flatter son orgueil.

Comme tous les despotes, il consentait à les protéger, pour qu'ils servissent à sa grandeur; mais il

ne voulait pas leur donner cette impulsion qui naît de l'émulation et de l'esprit public qui, développant toutes les facultés des particuliers, doublent les ressources de la nation indépendamment de la volonté de celui qui la gouverne. Il lui fallait des artistes pour peindre ses victoires, des hommes habiles pour rivaliser l'industrie de l'Angleterre; mais ces artistes, ces hommes industrieux, devaient être ses créatures. L'institution imaginée par M. Chaptal les aurait produits malgré lui; il la détruisit et remplaça, par des primes ou d'autres encouragemens de son invention, le ressort mille fois plus puissant et plus durable de l'émulation qui devait en naître. Personne ne sentait mieux que Bonaparte les avantages des institutions libérales, il les saisissait avidement comme par instinct, mais il les repoussait par réflexion. Il voyait trop bien que ce qu'elles avaient de pouvoir était favorable au développement de l'esprit public, et conséquemment contraire aux entreprises du despotisme. La première exposition eut lieu au Louvre, la seconde sur l'esplanade des Invalides. On y vit paraître, surtout à la dernière, des productions telles que notre industrie elle-même s'étonna de ses propres richesses. La mécanique y montra des ouvrages de la plus grande utilité, et où l'imagination avait déployé toutes ses ressources, et les mathématiques mis toute leur précision. On y vit des tissus étonnants par leur finesse, admirables par leur contexture, par la richesse et l'éclat de leurs couleurs, aussi-bien que par la beauté de leur dessin, et qui laissaient bien loin derrière eux tout ce que nos rivaux avaient produit de plus précieux dans ce genre.

L'art de Vulcain y fit voir, entre autres productions, des armes d'une richesse, d'une solidité, d'une trempe ou d'une justesse telles que nos manufactures sont encore en possession d'en fournir à toute l'Europe. Sèvres y étala ses vases magnifiques où l'art du peintre, joint à celui du chimiste, met ses chefs-d'œuvre à l'abri des injures de l'air et des efforts du temps. Les fondeurs et les doreurs en bronze y montrèrent sous toutes les dimensions et des sujets antiques, et des sujets modernes copiés avec une admirable exactitude. Le génie des arts se joignant à l'industrie manuelle, y présenta des meubles de l'usage le plus ordinaire, d'une forme commode et faite pour plaire aux yeux, par la précision et l'élégance des contours. Enfin, M. Didot y produisit des chefs-d'œuvre de typographie, enrichis par ceux de la gravure et du dessin.

A l'aspect de tant de richesses, de tant de productions d'une active intelligence, on eût cru que la France avait passé des siècles dans la paix et la prospérité, et cependant elle sortait des agitations de la plus terrible anarchie, et passait dans les liens du despotisme. Mais l'amour de la liberté, la destruction des anciens priviléges avaient développé partout le génie des sciences et des arts, et l'industrie avait mis à profit les découvertes du génie.

Quand une forte impulsion a été donnée à une grande nation, les entraves du despotisme peuvent bien ralentir sa marche, mais elles n'ont ni le pouvoir de la faire rétrograder, ni même celui de l'arrêter. Aussi, au milieu d'une longue guerre, durant nos succès, comme durant nos revers, nos

fabriques et nos manufactures n'ont pas cessé de faire des progrès ; d'habiles ouvriers sans occupation ont employé leurs loisirs à composer de nouveaux mécanismes. La privation du sucre et de l'indigo nous a fait rechercher, et nous avons trouvé chez nous, les matières premières de ces deux précieuses substances. Enfin notre industrie, depuis vingt ans, a fait un grand nombre de conquêtes que les étrangers nous envient ou nous empruntent. Le spectacle que presentera cette année l'exposition de ses produits sera donc du plus haut intérêt, pour tout citoyen vraiment patriote, et l'on doit rendre grâce au nouveau ministre de l'intérieur, dont le zéle éclairé ayant apprécié une institution qui avait produit d'heureux effets, la remet en vigueur dans un moment où une paix durable, promet au commerce et à l'industrie de nouveaux développemens.

Nous ferons tous nos efforts pour tenir nos lecteurs au courant des détails de cette exposition à laquelle, sans doute, tous nos fabricants s'empresseront de concourir. M.

BEAUX-ARTS.

Peinture. Concours pour les prix de 1819.

Le sujet de ce concours est un des plus intéressants que puisse offrir l'histoire du peuple de la Grèce, le plus distingué par son génie, par sa valeur, et par la sagesse de ses lois, et cependant le plus ingrat envers les citoyens dont il avait reçu d'éclatants services.

Autant par son génie que par son audace et son courage, non-seulement Thémistocle avait délivré sa patrie du joug dont la menaçait Xercès à la tête d'une armée innombrable et d'une flotte qui couvrait la mer, mais encore il avait assuré à la ville d'Athènes, une grande supériorité sur les autres états de la Grèce, en la forçant, pour ainsi dire, de se faire une marine de l'argent qu'on retirait des mines, et qui, avant lui, se distribuait au peuple. Des services aussi éminents ne le mirent point à l'abri de l'envie, au contraire ils lui attirèrent la haine du peuple, et les persécutions des grands. Enfin, Cimon, son rival, le fit bannir. Ainsi l'on vit le sauveur de la Grèce, le second fondateur d'Athènes, errant de ville en ville, cherchant partout un asyle que partout on lui refusait, et fuyant envain les traits de ses ennemis qui venaient l'atteindre jusque dans les refuges les plus obscurs.

Après avoir passé d'Argos à Corfou, de Corfou en Épire, Thémiscocle ne trouvant nulle part sûreté ni repos, résolût de se réfugier chez Admette, roi des Molosses. Il devait tout redouter de ce prince barbare, dont il avait fait rejeter une demande par les Athéniens, dans le temps où son génie, ses vertus et le choix du peuple lui donnaient sur eux une grande autorité : cependant il résolût de se confier à lui. *En la calamité de l'exil où il se trouvait, il estima que la malveillance jà enveillie de ce monarque, était moins à craindre pour lui que la haine et l'envie toute fraîche de ses citoyens, et, à cette cause, il alla se rendre à sa merci, et se faire suppliant d'Admette, en une manière toute nouvelle et toute différente de l'ordinaire; car il prit entre ses bras le fils du Roi, qui était encore petit enfant, et s'alla jeter à genoux, joignant l'autel domestique, pour ce que les Mossoliens tiennent cette façon de supplier pour la plus auguste, et celle qu'on n'oserait éconduire ni refuser : et disent aucuns que ce fut Phthia même, la femme du Roi, qui l'advisa de cette coutume du pays et qu'outre ce lui mena son fils près dudit autel; les autres disent que ce fut Admette lui-même qui, pour avoir couleur de s'excuser envers ceux qui le lui demanderaient, sur l'obligation nécessaire de la religion, qui lui défendait de le rendre, lui disposa et enseigna cette pressante manière de supplier (1).*

Je rapporte tout ce morceau, parce que c'est le moment où Thémistocle, ayant le fils d'Ametté dans ses bras, supplie ce prince près de l'autel domestique,

(1) Plutarque, vie de Thémistocle, traduction d'Amyot.

qui est le sujet proposé pour le tableau du concours dont il s'agit.

On voit par ce passage que les concurrents avaient à choisir entre deux suppositions bien différentes. La première est celle ou *Thémistocle* agirait d'après les conseils de la Reine ; la seconde est celle où il agirait d'après ceux du Roi même. Presque tous les concurrents ont admis la première, parce qu'il leur importait de saisir cette occasion pour développer sur une belle figure de femme l'expression de la bienviellance et de la générosité, et de faire contraster l'empressement qu'elle met à accueillir et même à solliciter en faveur d'un héros malheureux, avec la répugnance que le Roi doit montrer à recevoir un homme qui l'a grandement désobligé. Autant qu'il est possible d'en juger, d'après un examen fait au milieu de la foule qui se presse dans un galetas étroit qui sert de salle d'exposition pour le concours, je crois que MM. les élèves ont en général tiré un excellent parti de cette situation ; enfin, j'ai remarqué que, sous le rapport de l'exécution, cette partie de l'art, qui paraît toujours la plus importante aux yeux de l'écolier et même aux yeux du maître, il n'y avait pas un seul des tableaux exposés qui ne méritât quelques éloges. Mais les concurrents ont-ils bien lu Plutarque, se sont-ils bien pénétrés du caractère de Thémistocle, ont-ils bien rendu tout ce que devait leur inspirer l'idée de ce grand homme, naguère l'arbitre de sa patrie, l'arbitre de la Grèce entière, la terreur des Persans, aujourd'hui venant mendier un asyle chez un prince barbare ; un prince qu'il a irrité contre lui, et dont il doit redouter le ressentiment :

ont-ils donné à la figure de ce héros, cette grandeur et cette noblesse dans l'humiliation, convenables à l'homme vertueux et fort qui ne craint pas d'implorer le secours de son ennemi, à l'homme qui plus tard ayant été engagé à porter les armes contre une patrie ingrate et qui le persécutait, préféra mourir vertueux à la honte de prolonger au milieu du luxe et du faste des cours une vie funeste à ses concitoyens. Ont-ils exprimé tout ce que cet homme, que je regarde comme le plus grand des Grecs, devait montrer de force et même d'élévation dans l'acte de supplication. Presque tous ont mis Thémistocle à genoux, près d'un autel, tenant dans ses bras le fils d'Admette, ainsi que le prescrivait le programme, et même le récit de *Plutarque :* Ceux qui l'ont représenté autrement ont eu tort, mais je n'en connais qu'un qui ait su conserver au héros un peu de son caractère, dans une action aussi humble ; c'est l'auteur du tableau qui occupait la troisième place en partant de la porte d'entrée. Voilà la seule composition où le vainqueur de Salamine, quoiqu'à genoux et suppliant, m'ait paru dans toute la grandeur qui convient à un nom aussi illustre, et à un caractère aussi imposant. Au reste, pressé de tout côté par la foule, assourdi par le bavardage des observateurs, dont les uns trouvaient un doigt trop long, les autres un pli trop sec, et dont aucun ne faisait attention à l'expression du principal personnage, je me suis retiré pénétré des idées que doit nécessairement faire naître dans les circonstances où nous sommes la situation d'un héros tel que Thémistocle : encore me disai-je, ce héros banni, plus heureux alors qu'il ne le serait aujourd'hui,

trouvat-il une retraite, des honneurs, toutes les commodités de la vie, à la cour de ces Rois que nous traitons de barbares, auxquels il avait fait éprouver les plus grands revers, auxquels il ne consentit jamais à prêter le secours de son bras contre sa patrie..... et je pensai qu'un grand peintre tirerait de la vie de ce héros, le sujet d'une composition à la fois sublime et intéressante. M.

ARCHITECTURE.

Nécessité d'un Jury d'examen pour exercer la profession d'Entrepreneur de bâtimens.

Dans tous les temps, chez tous les peuples policés, ceux qui se sont destinés à des professions qui intéressent la vie ou seulement la propriété des citoyens, ont été soumis à des examens rigoureux avant d'être autorisés à les exercer.

C'est ainsi que les médecins, les chirurgiens, les avocats sont obligés de se livrer préalablement à de longues études, et de faire preuve de capacité avant de pouvoir se livrer, les uns au soin des malades, les autres à la défense de leurs concitoyens.

C'est ainsi que les notaires, les avoués, les huissiers même, sont tenus de justifier du temps de leurs cléricatures, et de subir des examens avant d'obtenir *l'admittatur* de leur chambre. Enfin l'enseignement public ne peut pas être exercé sans des examens préalables.

De pareilles précautions tournent au profit de la

société en général, et favorisent les progrès des sciences et des lumières. Une prévoyance aussi sage n'a été blamée de personne, elle a reçu au contraire la sanction des temps et de la sagesse.

Cependant une profession non moins importante, dont les résultats intéressent d'une manière directe et imminente la sureté publique et la propriété des citoyens, est abandonnée au premier venu sans examen préalable, au moyen d'une simple patente; je veux parler de celle d'entrepreneur constructeur de bâtimens. Personne n'ignore combien la solidité des constructions intéresse non seulement les propriétaires, mais encore la vie des citoyens. Plusieurs familles peuvent être écrasées par l'écroulement d'une maison mal construite, et cet écroulement peut encore ruiner celui qui l'a fait bâtir.

Comment se fait-il donc que l'on soit encore à former un jury composé d'architectes, et d'entrepreneurs connus par leurs talens et leur probité, chargé d'examiner ceux qui se destinent à l'art de bâtir.

Des commissaires et inspecteurs-voyers exercent, dit-on, une surveillance active qui prévient les malfaçons, et la mauvaise qualité des matériaux; mais ces agens eux-mêmes, ont-ils les connaissances requises ?.... sont-ils à l'abri des petites considérations? .... ont-ils prévu les accidens tant de fois signalés ?

L'établissement du jury que nous provoquons, les préviendrait encore mieux que cette surveillance, qui peut bien d'ailleurs ne pas être aussi active qu'on le prétend.

L'égalité des droits consacrés par la charte, ne seraient pas blessés par une mesure aussi salutaire aux intérêts de tous, et à celui de l'art.

Les gens de bâtimens soumis à un examen, à l'obtention d'un certificat de capacité et de solvabilité, seraient plus considérés ; la garantie voulue par les lois ne serait plus un vain mot, on n'aurait plus à gémir sur les abus et les dangers des mal-façons.

Le propriétaire qui aime à bâtir solidement pour lui et ses enfants, serait à l'abri des erreurs où il est induit par des compagnons qui courrent clandestinement au rabais les travaux des maîtres chez lesquels ils ont été dégrossis.

L'ignorance et la cupidité seraient moins redoutables qu'à présent, et sous le faux prétexte d'une prétendue économie, on ne verrait plus construire légérement, en grande hâte, pour être appelé souvent à des réparations qu'un peu d'intelligence et de soin aurait prévenues. Enfin on ne construirait plus pour réparer sans cesse, où pour vendre aussitôt, dans l'intention de tromper les acquéreurs. G...r.

Le palais de Scaurus, ou description d'une maison romaine. Fragment d'un voyage à Rome sur la fin de la république, par Mérovir, prince des Suèves.

L'auteur de ce fragment suppose que *Mérovir, prince des Suèves*, fils d'Arioviste, et prisonnier de César, se trouve à Rome dans le temps que celui-ci commandait dans les Gaules, c'est-à-dire, lorsque le luxe des patriciens, la misère du peuple, la multitude des esclaves, la dépravation des mœurs, me-

naçaient la république d'une ruine prochaine ; il suppose de plus que ce jeune prince rend compte à son ami Ségimer, resté dans les Gaules, de ce qu'il a trouvé de remarquable, d'extraordinaire et d'intéressant dans cette ville remplie des richesses du monde entier.

Pour rendre son ouvrrge plus piquant et plus instructif, l'auteur suppose encore que Mérovir déja familier avec la langue latine, parcourt le palais de Scaurus, accompagné de Chrisippe, jeune artiste Grec, chez lequel il loge, et qui, lui même, est architecte de ce palais. Cela posé, l'auteur conduit ses personnages avant l'aurore, et par les rues étroites de Rome, chez ce patricien aussi fameux par *ses richesses et sa somptuosité que par son avarice* : il en tire occasion de décrire l'intérieur de ce palais, ainsi que les différentes parties, et de tirer de Vitruve, et de divers auteurs, des notions très-précieuses sur l'architecture de ce temps-là : éparses çà et là, dans différents volumes, à la portée de peu de personnes, elles y étaient pour ainsi dire, ensevelies ; mais, réunis en un seul faisceau dans son ouvrage elles jetent un grand jour sur plusieurs questions relatives à l'art, qui n'avaient pas encore été jusqu'à présent suffisamment éclaircies.

On s'imagine bien qu'avec la latitude qu'il s'est donnée, l'auteur réunit dans la maison et les jardins de Scaurus, tout ce que le luxe et la prodigalité des Romains, secondés par l'art des Grecs, avaient pu produire de magnifique, de grand, de riche et de voluptueux ; et l'on doit s'attendre à trouver ici la description de ce que Rome pouvait alors contenir de

plus admirable ; c'est aussi ce qu'on y rencontre. Non-seulement l'auteur s'est livré à des recherches très-curieuses par rapport aux beaux-arts en général, mais il a tiré de Pline, de Suétone, de Tacite, de Columelle, d'Horace et de Juvénal, des traits propres à caractériser les mœurs des Romains de ce temps-là : je serais fondé à dire que souvent peut-être il a pris trop à la lettre les exagerations de Pline, la mauvaise humeur de Juvénal, et les épigrammes de Martial ; mais il n'en resterait pas moins vrai que, de ces différens traits, il a composé un tableau du plus grand intérêt, et qui fait desirer la publication de l'ouvrage, dont le fragment, qui donne lieu à cet article, fait partie. Seulement je conseillerai à l'artiste qui s'est livré à ces recherches précieuses, de revoir son style avec soin, d'épurer sa diction, et de faire toujours parler ses personnages d'une manière plus convenable à leurs caractères, qu'il ne l'a fait quelquefois dans ce fragment : comme lorsqu'il fait dire à Mérovir : *Chrysippe vous nous conduisez d'enchantement en enchantement, et vous réalisez pour moi toutes ces fables dont ces vieilles gauloises amusent notre enfance.* Ce langage n'est guère celui d'un Suève.

Mais ces taches, peu nombreuses, sont faciles à effacer, et n'empêchent pas l'auteur d'avoir mérité la reconnaissance des littérateurs et des artistes, pour le fragment qu'il vient de publier, et qu'il dédie à M. Percier, son maître, ce qui désigne assez qu'il est architecte. G...r.

AQUEDUCS.

Sûreté publique.

Le huit du courant, quatorze ouvriers occupés au curage de l'égoût de *Ceinture*, sous la rue des Fossés du Temple, ont été surpris par les eaux d'une violente averse qui, vers sept heures du matin a inondé tout Paris. Le sieur Bertrand habitant de ce quartier leur a jeté une corde, à l'aide de laquelle l'un d'eux est parvenu à se sauver : cet instrument de secours jeté une seconde fois, s'est malheureusement brisé au moment où un de ces malheureux le saisissait, et il a été entraîné par le torrent, ainsi que ceux de ses compagnons restés sous la voute. Les accidents de ce genre dont les exemples ne sont que trop multipliés à Paris, et qui se renouvelent lors des orages subits ou des débâcles, ont pour cause la parcimonie et le peu de soin avec lequel on a construit la plupart des égoûts de cette ville : presque tous ont été calculés avec une trop rigoureuse exactitude ; les eaux qui s'y rendent de différens points, n'y trouvent point un passage assez large, s'y accumulent, et entraînent avec elles les malheureux ouvriers employés au curage. Nous nous sommes élevés fortement contre la désastreuse économie que l'on met dans ces sortes de constructions (tome premier de ces annales, p. 336 et 337) ; mais MM. les ingénieurs des ponts-et-chaussées n'ont tenu aucun compte de ce que nous avons dit, et sans égard pour la sureté de ces malheureux qui se destinent au triste mais utile emploi de les nétoyer, on continue à ne leur donner que

la largeur nécessaire au passage des eaux dans les crues moyennes.

Chez les Romains c'étaient des esclaves que l'on condamnait à ces pénibles et dégoûtants travaux, cependant leurs vies n'étaient jamais exposées dans de vastes égoûts où des voitures chargées pouvaient circuler librement. La police dans Rome, veillait avec un soin extrême à la sureté des hommes de quelque rang et de quelque condition qu'ils fussent. La dépense n'était comptée pour rien quand il s'agissait de la durée, de la solidité, et de la grandeur des monumens publics, et de les faire tels qu'en tout temps les hommes employés à les ériger ou à les réparer, pussent les parcourir sans danger. Il n'en est pas de même parmi nous, l'économie est tout, et la vie des malheureux n'est comptée pour rien. Il existe encore en plusieurs endroits, et notamment sur les côtes africaines de la Méditérannée des restes très-bien conservés de vastes égoûts. On voit qu'on avait eu l'attention d'y pratiquer à des intervalles suffisamment raprochés, des fuites latérales qui consistaient en des estrades dont l'aire était élevé au niveau de *l'intrados* de la voute. On montait par des marches à des reposoirs qui servaient de dépôt momentanné au déblai, et d'asile aux ouvriers en cas d'accident. Au déhors cette construction avait la forme d'un regard ouvert par le haut. Mais quand on prendrait le parti de l'exécuter chez nous, on y parviendrait difficilement, et on n'en tirerait qu'un faible secours contre les accidents, tant qu'on n'aura pas donné de plus grandes dimensions aux égoûts de la capitale. C'est à cette mesure que l'on doit d'abord

s'attacher avant de s'occuper de ménager des asiles où les ouvriers seraient surpris par le torrent, tant que les choses resteront dans l'état où elles sont.

Mais avant tout il me semble que la police devrait ordonner que les ouvriers employés au curage des égoûts, fussent avertis de se retirer à l'approche des orages qu'il est toujours facile de prévoir. L'humanité prescrit impérieusement une pareille mesure en attendant que l'intérêt public, mieux entendu, ait prescrit à ceux qui sont chargés de construire nos égoûts, de leur donner la grandeur nécessaire pour qu'en aucun temps les balayeurs n'y soient exposés à l'accident qui vient d'arriver à celui de la rue des Fossés du Temple.

Ces observations sont trop importantes pour n'être pas senties par un ministre éclairé; mais malheureusement il existe en France une corporation directrice dont on ne peut révoquer en doute les lumières, mais qui dominée par les principes d'une sordide économie, est sourde à toute remontrance, et s'empare de tous les travaux. Elle soumet au calcul le plus strict les monumens qui exigent le plus de grandeur et d'étendue dans leurs proportions, de majesté dans leur ensemble, et de solidité dans leurs parties: en les réduisant à des proportions trop étroites, elle les rend non seulement insuffisants pour le service auxquels ils sont destinés, mais encore funestes à ceux qui sont chargés de les soigner. G....r.

CONSTRUCTIONS PUBLIQUES.

Après avoir détruit la maison du sieur Véry pour terminer la grille du côté de la rue de Rivoli, on voulait conserver un limonadier aux Tuileries, au-dessous de la terrasse des Feuillans. Un limonadier ne peut se passer de feu, ni parconséquent de cheminée; on était, à ce qu'il parait, fort embarrassé de savoir où placer cette cheminée. Le chef des travaux imagina de la faire passer par un des pilliers en pierre qui soutiennent la grille. Cette idée fut adoptée, et il en est résulté un effet fort singulier. Le pillier à travers lequel passe la fumée en a déjà pris la couleur noirâtre, qui sera pour l'hiver prochain la couleur à la mode pour les habits de nos petits maîtres. D'ailleurs des bouffées de fumée qui s'échappent d'un vase placé au-dessus d'un pillier et destiné à recevoir des fleurs, produisent un coup-d'œil charmant à la grille d'un jardin royal. Des personnes s'amassent souvent pour admirer ce bel effet sans en soupçonner la cause.

De nos jours les conceptions sont heureuses, mais il semble qu'elles ne sont pas toujours réfléchies, car si un tuyau de fonte eut été placé dans l'intérieur de ce pillier, il n'aurait pas attiré par sa couleur noirâtre les regards du public, et n'amènerait pas bientôt une nouvelle dépense pour sa restauration. Voilà encore de l'économie à la mode; on construit pour réparer souvent, on construit dans l'espérance de reconstruire encore; tout cela est au mieux dans le meilleur des mondes. G....r.

ARCHÆOLOGIE.

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE.

*Archæologie sur l'ancienne Ville d'*Alba-Helviorum*, maintenant village d'Aps.*

Viviers (Ardèche), le 15 juillet 1819.

A M. le Rédacteur des Annales.

Monsieur, permettez-moi de vous adresser, du fond de nos montagnes, où votre journal est beaucoup mieux connu que les écrits politiques, quelques observations sur l'antique origine du village d'Aps que j'habite pendant la belle saison.

Si mes notes vous paraissent présenter quelqu'intérêt, je vous serai obligé de les mettre à profit.

Z. l'un de vos abonnés.

Un attrait puissant, irrésistible, force l'homme à s'enfoncer dans l'obscurité des siècles, pour s'y initier aux mystères de la nature. Peu content d'avoir analysé les composés, le chimiste cherche à décomposer les élémens, et à s'associer à l'œuvre de la création. Une curiosité inquiète porte l'astronome à la recherche d'un peuple perdu, chez lequel il veut trouver l'antique dépôt des connaissances humaines; de l'apparition d'une comète, il se plaît à

rétrograder jusques à celle qui lança la terre dans l'espace, et à remonter vers celle qui doit l'anéantir. Le naturaliste interroge tantôt le haut rocher des Alpes, tantôt le plus petit Gallet du torrent ; il frappe ici une pierre pour lui arracher la coquille que la mer lui confia; là il ramasse un morceau de lave, et demande à ces brins de matière le secret des deux élémens ennemis, alliés jadis pour dévaster des campagnes aujourd'hui fertiles. L'antiquaire, bornant ses conquêtes, et laissant le monde comme il a été fait, étudie avec assiduité un monument, épie les moindres accidens d'un édifice, pour y trouver la date de l'existence d'un peuple, et l'époque de sa civilisation; voyez avec quelle précaution l'historien déroule un manuscrit antique, et avec quelle lenteur il en obtient, lettre par lettre, un petit nombre de faits nouveaux. Il n'est pas jusques au généalogiste, qui, pour planter plus profondément l'arbre qu'il veut faire fleurir, ne fouille avec patience un sol ingrat.

Montesquieu persifle l'entousiaste qui raffole de la lampe d'Epictète, et du miroir de Virgile ; mais quand je le vois grimper les hauteurs du Pausilippe pour cueillir avec un trésaillement respectueux un brin du laurier qui ombrage le tombeau de ce grand poëte, j'estime assez son goût pour penser qu'il eût troqué le plus précieux de ses bijoux contre le miroir du cigne de Mantoue. Le doux nom de patrie ajoute un nouveau charme à notre curiosité naturelle; nous aimons à trouver le berceau de nos ayeux sous le sol qui le couvre, et à nous entretenir d'eux, avec quelques débris, qui nous parlent de leur existence.

Du haut de ce préambule trop fastueux sans doute pour l'humble objet que je veux traiter, mais dont je n'ai pu maîtriser l'élan, je descendrai sur les collines habitées jadis par ceux que nous y avons remplacés ; je parlerai des Helviens et de leur ville capitale, dont on n'a connu la position, qu'après avoir erré long-temps autour de ses ruines.

Strabon dit que le pays des Helviens commence aux bords du Rhône, et César, qu'il finit aux Monts-Cévennes. Ce capitaine y assembla ses troupes lorsqu'il voulut aller combattre Vercingentorix. Les six pieds de neige qui couvraient ces montagnes n'arrêtèrent pas son intrépide courage ; il les franchit et courut vaincre. Ce général avait trouvé, lors de son premier voyage dans l'Helvie, *un hôte, un ami le plus honnête-homme des Gaules, Valérius-Procillus.* La facilité avec làquelle cet helvien parlait la langue celtique, et l'estime que César avait pour lui, l'avaient fait utilement employer dans les conférences et les négociations avec Arioviste. C'est dans le voisinage d'Albe que le rendez-vous de l'armée romaine fut donné. Suivant une tradition assez probable, le mont *Julian*, à un demi-quart de lieue d'Albe, reçut son nom du passage de César. On rencontre un peu plus loin un domaine appelé *Chantusas*, qu'on traduit vulgairement par le mot latin *Campus acici.* Cette version est autorisée par l'exhumation récente d'une grande quantité de cadavres méthodiquement rangés dans les champs d'alentour. Comme on n'aperçoit autour d'eux aucun fragment d'armes antiques, l'ordre régulier de ce cimetière annonce plutôt la mortalité d'un

camp, que les débris d'un combat. A deux lieues plus loin, et toujours sur le passage de César, on voit sur le bord oriental de l'Auzon, qui sépare la commune de Mirabel, de celle de Lussas, un *Sacellum* formé de grandes pierrres longues de trois ou quatre pieds. L'entrée de ce monument dégradé, est un parallélogramme de sept pieds, s'arrondissant à son chevet en forme de sanctuaire. Aucune inscription n'a jusques ici fait connaître la destination de ce petit édifice romain couvert de ronces.

La position et les limites de l'ancienne Helvie étaient trop bien marquées par le plus savant des géographes et par le premier des capitaines, pour que Paldo d'Albenas, Dupinet et quelques autres érudits du seizième siècle, n'égarassent pas l'opinion publique, en la promenant dans l'Albigeois, pour y trouver les Helviens. L'entière dissemblance du mot Helvie avec celui Vivarais, et la facilité de voir dans Albi une sorte de traduction littérale, causèrent leur erreur. Elle eût été facilement corrigée, s'ils eussent fait attention que la notice de l'empire sous Honorius place la ville d'Albe dans la Viennoise et celle d'Albi dans l'Aquitaine. Cette erreur dura jusqu'à ce que Scaliger, Dalechamp, Merula et Montan l'eussent corrigée ; ils reconquirent l'Helvie sur les Albigeois, et la rendirent à ses vrais propriétaires. D'Ablancourt, les historiens du Languedoc et Mandajors leur assurèrent à jamais cette conquête.

Il ne restait plus qu'à placer dans le pays des Helviens la ville d'Albe nommée par Pline *Alba-Helviorum*, et par Ptolomée, *Alba-Augusta-Helviorum*. Scaliger et Dalechamp n'ayant jamais par-

couru le Vivarais, se laissèrent à leur tour séduire par la facilité d'une traduction, et trouvant dans leurs lectures *Albenate* et *Albenatium ;* ils placèrent Albe à Aubenas. Cependant les chroniques parlaient de l'évêché d'Albe, et Aubenas n'eut jamais ni évêques, ni monumens qui attestassent son existence romaine.

Papire-Masson s'éleva contre cette opinion et traita franchement d'ineptes ceux qui l'avaient hazardée. Il tatonna ensuite long-temps sur la position d'Albe, et s'en approcha, en disant *que l'évêché de Viviers y était jadis placé; que Sidoine Appollinaire connaissait cette ville; que l'évêché fut transféré à Viviers après la destruction de la capitale des Helviens, et qu'Albe devait se trouver dans son voisinage et dans celui du Rhône.* De tatonnement en tatonnement, il saisit enfin son objet, et prononça que le village d'Aps représentait la ville antique d'Albe.

Adrien de Valois s'éleva contre cette opinion. L'humilité d'un village ne lui parut pas convenir à la majesté d'une ville romaine. Il replaça despotiquement Albe à Viviers, et cette cité jouit précairement de la concession qu'une main aussi habile lui avait faite.

D'Audifret et Colombi refusèrent leur assentiment à cette décision ; il était réservé à Lancelot, membre de l'académie des inscriptions, de fixer toutes les incertitudes. Envoyé, par sa compagnie, à la recherche de quelques villes perdues, il assit irrévocablement Albe tout auprès du village d'Aps, on l'y aurait d'abord trouvée, si son nom racourci, et son existence peu éclatante n'eussent pas égaré ceux qui la cherchaient à la lueur trompeuse des étymo-

logies. Que de disputes un seul voyage eût épargné ! de combien de dissertations celui de Lancelot nous a sauvés !

Il visita, en 1727, les ruines de la ville d'Albe, y trouva des débris de bâtimens antiques, des vestiges d'acqueducs et de termes, des morceaux de mosaïque, des fragmens de colonnes et de frises, des médailles de toute grandeur, de tout métal et de tout âge. Il remarqua une statue de Mercure d'un très-bon goût, et copia les inscriptions qui se présentèrent à lui. Son mémoire est imprimé dans le quatrième volume de l'Histoire de l'Académie, dont il était membre.

Le savant et modeste d'Anville, prévenu par la haute réputation de Valois, semble, dans sa notice des Gaules, s'excuser devant les mânes de cet érudit, d'adopter l'opinion de *Lancelot*, mais enfin il l'adopte, et Aps est l'*Alba-Helviorum* de Pline et la ville capitale des Helviens.

Elle n'est séparée au midi, du lieu d'Aps, que par le torrent de Scoutai : du sommet du roc basaltique, sur lequel est assis le château du village, la vue erre au nord sur une petite plaine coupée par quelques monticules sous lesquels gît la ville romaine. Ils sont presque tous plantés en vignes ; quelques arbres poussent péniblement leurs racines dans des ruines infertiles. Si l'on trouve au village quelques inscriptions plantées dans les murailles de diverses maisons, elles y ont été portées par les propriétaires du sol qui les recélait. Sous cet aspect Aps ne peut être regardé que comme le Muséum d'Albe.

Je ne copierai pas ici les inscriptions que Lancelot

a données. Il en est une cependant qui fixe l'attention par l'importance du nom qu'elle contient ; c'est celle qui est vouée à *Pinarius optatus*. Elle rappelle la première famille de Rome, puisqu'au rapport de Virgile et de Denis d'Halicarnasse, Pinarius habitait sur le mont Aventin, lorsqu'Hercule vint exterminer le brigand Cacus. Ce demi-dieu institua Pinarius et Politius, ses pontifes.

Cette famille conserva long-temps à Rome une illustration conforme à son origine, et plusieurs de ses membres eurent les honneurs du consulat. L. Pinarius, neveu de César, hérita de la quatrième portion de ses biens, et un Pinarius, oncle de l'empereur Maxime, fut créé, par lui, Préfet du Prétoire. Faut-il que dans cette série de romains illustres, Tacite ait dénoncé à la postérité un de ces lâches délateurs que Tibère lançait comme un trait sur ceux qu'il voulait perdre ? Pinarius Natta dénonça, et fit périr le vertueux Cremutius-Cordus, et nous devons à son infamie une des plus belles oraisons du premier des historiens.

L'étendue d'Albe était fort grande, si l'on en juge par les monumens qu'on trouve au nord et au couchant, dans un rayon d'une demi-lieue. On a découvert, il y a quelques années, à cette distance, tout auprès du grand chemin qui conduit de Villeneuve-de-Berg, à Auteil, un beau cippe funéraire qui contient l'inscription suivante :

D. M.
Tinciæ. tychæ.
Mulieri. optimæ.
Cœlia. casælia.
Pos.

C'est du voisinage d'Aps qu'on a transporté dans la cour du château de Joviac, sur les bords du Rhône, une colonne milliaire de cinq pieds de hauteur, sur laquelle on lit cette inscription :

Imp. Cæs.
T. œlio, hadr.
Aug. autonn.
Pio. P. P.
Trib. po. VII
Coss. IIII.
M. p. VIII.

Ce milliaire fixe la route romaine des bords du Rhône dans l'intérieur de l'Helvie, et il correspond avec ceux qui sont à Ruons et à S.-Germain, distant d'une lieue de Villeneuve-de-Berg.

Un quartier du territoire d'Aps, baigné par le ruisseau de Scoutaï, a conservé le nom de *Palais*. C'est dans ce quartier que l'on trouve particulièrement des médailles, des plaques de marbre, quelques larres de bronze, des débris de tuiles, des clefs romaines, des morceaux de poterie, des lampes, des lacrimatoires, et jusqu'à des tas d'écailles d'huîtres. Jé possède un beau fragment de la statue d'un sénateur, exhumé il y a dix ans. Ce fragment de deux pieds de haut, est de marbre blanc, un peu veiné de violet. La statue est brisée aux deux genoux ; le bras gauche qui était élevé manque, ainsi que la tête qui a été excavée dans le col et le sternum, avec un ciseau. Le sénateur à la main droite appuyée sur la hanche. Sa toge enveloppe une portion de son avant-bras, se replie et vient retomber sur son épaule ; il est vêtu d'une tunique arrêtée par une ceinture.

On découvrit au Palais, en 1805, une urne de pierre brute, renfermant une autre urne de verre à rebord vuide, dans laquelle circulait une liqueur rouge qui me paraît être le vin dont on lava les cendres qui y furent déposées. Cette liqueur a dû pénétrer par les fêlures de ce bord, et elles ont été bouchées par le glutten du vin, et l'alkali des cendres. Cette urne contenait encore quelques ossemens à demi brûlés et une bague d'or qui n'avait pu appartenir qu'à un enfant. Ce monument précieux, par la fluidité qu'avait conservée la liqueur, après quatorze ou quinze siècles, est déposé au collége de Tournon.

Pendant l'été de 1810, un propriétaire fouillant son champ, aperçut des cellules quarrées et régulières, pavées d'une mosaïque grise. J'en ai vu les débris et je crois que ce local était occupé par des bains où l'eau était portée du village élevé de S.-Pons, voisin d'Asps, au moyen de tuyaux en plomb. On a trouvé dans ce dernier lieu un de ces tuyaux orné d'une inscription romaine et dirigé des bords d'un ruisseau vers la capitale de l'Helvie.

Je possède une médaille dont Brotier fait mention dans ses notes sur son *Appendix Trajani*, et dont il paraît aussi faire quelque cas; c'est celle qui éternise la pieuse charité de Trajan envers les enfants de l'Italie, nommés dans les tables expliquées par Muratori et Ghori, *puelli alimentarii*. Un des côtés porte la tête de Trajan. Sur le revers est une femme debout tenant une corne d'abondance dans sa main gauche et quelques fruits dans sa droite. Un enfant est à ses pieds, et au-dessous on lit : *alim. ital.*

Une fouille bien dirigée mettrait à découvert un théâtre dont j'ai reconnu les traces. Son enceinte, demi-circulaire, terminée dans sa partie basse par deux murs fort épais, atteint la sommité du monticule sur lequel il est placé. Sur sa pente, à distances égales et parallèles, descendent des murs moins élevés et recouverts en partie par de la terre. Leur pose indique les gradins sur lesquels les spectateurs étaient assis. Cette recherche me paraît digne de la protection d'un Ministre ami des arts, du zèle avec lequel le Préfet seconde ses nobles intentions, et du patriotisme des Helviens.

Un collége de prêtres Augustaux, ou bien la munificence des Empereurs romains décorèrent la ville d'Albe du nom d'*Augusta*.

Nous ne connaissons pas exactement nos rapports politiques avec les maîtres du monde. Pline compte la ville d'*Alba* parmi celle de la Gaule qui jouissaient du droit latin ; mais l'incertitude de la ponctuation du passage de Pline, a fait croire à quelques auteurs que nous ne jouissions que du droit italique. Brotier nous a restitué nos avantages, et sa version s'accorde trop avec notre amour-propre, pour que nous nous refusions à l'admettre.

Le sol d'Albe était presque tout planté en vignes. Son vignoble, fort étendu vers le couchant, donna, à une vallée fertile, le nom de *Vallis-Vinaria* bien conservé dans celui de Valvignères, que porte un riche village voisin d'Aps. Parmi les plantes de la Narbonnaise, Pline, en son quatorzième livre, estime et loue particulièrement les raisins qui de l'Helvie prirent le nom d'*Helveniaques* : *il ajoute*

que depuis sept ans on a trouvé à Albe, dans la province Narbonnaise, une plante qui défleurit dans un jour, avantage qui promet aux cultivateurs une récolte certaine. Toute la province romaine, continue-t-il, ne plante que des ceps des Helviens.

On ne sait pas dans quel temps précis la foi chrétienne pénétra dans l'Helvie. Les premiers missionnaires envoyés de l'Asie se glissaient dans les villes capitales et populeuses de l'empire, soit parce qu'ils y trouvaient une plus ample moisson à faire, et plus de triomphes à obtenir sur les dieux chancelans du paganisme, soit parce qu'ils échappaient mieux dans la tourbe d'une cité, aux recherches inquiètes des Magistrats romains.

Albe fut une des premières villes des Gaules qui reçurent un évêque, et l'on croit que S.-Janvier était revêtu de cette pénible et dangereuse dignité, lorsque le diacre S.-Andéol, venu de Smyrne, fut martyrisé à Bergogiate, aujourd'hui bourg S.-Andéol, par les ordres et sous les yeux de l'empereur Sévère. Il existait cependant des chrétiens dans l'Helvie avant le martyre de S.-Andéol, puisque Tullia, dame romaine, mais chrétienne ; passant par les lieux qui avaient été témoins du supplice de S.-Andéol, recueillit avec respect, et fit ensevelir son corps mutilé.

Quelques évêques siégèrent à Albe jusqu'en l'an 411, époque désastreuse dans les fastes de l'Empire et de l'Eglise. Une nuée de Vandales et de Germains, sous le commandement de Crocus ou Caraucus, se jeta sur les Gaules, détruisit tout sur son passage, assassina les évêques et incendia la ville

d'Albe. Cette irruption est attestée dans les anciens Cartulaires de l'évêché de Viviers, qui s'accordent avec le témoignage d'Adon et de Sigebert. La tradition la plus générale et la plus constante, celle qui s'est entretenue et perpétuée dans la mémoire des habitants d'Aps, porte que Crocus incendia leur ville avec le feu *grégeois*. A ce mot on pourrait crier à l'anacronisme, si Ammien-Marcellin ne nous assurait que, *sous le règne de Julien, les Romains employaient des flèches de roseau, dont le ventre élargi en quenouille était rempli de matières combustibles, qu'ils lançaient des dards enflammés, qui incendiaient les édifices auxquels ils s'attachaient, que le feu redoublait de fureur quand on y jetait de l'eau, et que le sable et la poussière pouvaient seuls l'éteindre.* Cette assertion d'un historien exact, donne quelque poids à l'antique tradition des habitans d'Aps : les inventions destructives doivent être bien vîte adoptées par des destructeurs. Crocus échoua devant Toulouse, fut pris par Marian, lieutenant d'Honorius, ignominieusement promené dans toute les villes victimes de sa barbarie, et décapité dans l'amphithéâtre d'Arles.

Le dernier évêque d'Albe, Auxonius, déserta les ruines de son êvêché, et transféra sa résidence à Viviers, qu'il nomma *Alba-Vica*, nom qui paraît signifier que Viviers devait désormais tenir la place d'Albe. Ses successeurs s'appelèrent tantôt *Alpienses, Albienses*, et tantôt *Vivarienses episcopi*. Ce dernier nom a prévalu, et Viviers est devenu la capitale du pays auquel elle le donna.

Albe fut ainsi abandonnée. Ainsi les ronces na-

quirent et rampèrent dans ses ruines. Quelques habitans, attachés à leur patrie, montèrent sur le rocher qui s'offrait à leurs regards, et y bâtirent un village, de la sommité duquel ils pouvaient contempler les débris de leur ancienne splendeur, et veiller sur quelques propriétés éparses sur ce sol désolé. Albe ne conserva qu'un nom qui s'est dégradé, et tel fut cet abandon, qu'en 1376 on ne comptait que cinq feux à Aps, dont deux dans la paroisse de S.-Martin et trois dans celle de S.-Pierre *de Alpibus*.

Le quartier du Palais offre les ruines presque pulvérisées de ces deux églises. A un quart de lieue d'Aps, et vers le couchant, sont les masures de celles de S.-Philippe.

La terre d'Aps appartenait, en 1099, à la maison d'Adhemar, fondatrice de la ville de Montélimard. Parmi les titres nombreux de cette illustre famille, il en est un qui recule prodigieusement son existence, et que sa singularité me fait rapporter ici. Le 6 juin 830, Guéraud-Lambert-Adhemar-du-Monteil transigea avec Charles et Géraud-Adhémar, ses frères, et leur céda nombre de palais et de terres. Les cadets se réservèrent celles que Charlemagne leur avait concédées en récompense de leurs services contre les Sarrasins, et l'aîné conserva expressément *les privilèges, tributs et péages sur les divers ports de la mer accordés à leurs ayeux, tant par l'antique Sénat de Rome, que par ses divers Empereurs.* Il est impossible de pénétrer plus avant dans les profondeurs généalogiques.

Cette terre appartint ensuite à la maison de Suze, et

enfin à celle de Montagu de Baune, dans les mains de qui elle a été municipalisée. Le père de M. de Baune avait une collection précieuse de médailles, de pénates de bronze et de pierres gravées, extraits des ruines d'Albe ; mais le vandalisme de la Révolution l'a entièrement dissipée.

Son château féodal, flanqué de quatre tours, rappelle le règne de la force et celui de la crainte ; mais il n'offre aux arts rien qui soit digne de curiosité.

NOUVELLES DE PARIS

Relatives aux Sciences et aux Lettres.

— M. Kieffer, secrétaire-interprête du Roi pour les langues Orientales, professeur suppléant au collége de France, a eu l'honneur de présenter à Sa Majesté, le 8 juin dernier, un exemplaire d'une traduction du *Nouveau Testament* en langue turque, dont il est éditeur.

— M. Étienne Quatremère, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, est nommé professeur d'hébreu au collége de France, en remplacement de M. Audran, décédé.

— Dans la séance extraordinaire tenue le 6 juillet par l'Académie française, M. Perceval-Grandmaison a lu le troisième chant de son pöeme de Philippe-Auguste, et M. Michaud un fragment de son histoire des Croisades, intitulé *Captivité de S.-Louis.*

— Le Roi vient d'accorder le cordon de Saint-Michel à M. le docteur Pinel, membre de l'Institut et médecin en chef de de la Salpétrière.

— M. Yvart, membre de l'Institut, est chargé par le Ministre de l'Intérieur de faire un voyage agronomique en Auvergne. Ce professeur s'étant déjà occupé des moyens d'améliorer l'agriculture de ces contrées, on peut espérer avec raison que le voyage nouveau dont il est chargé ne pourra qu'être utile à la science qui lui a tant d'obligation.

— MM. Lefèvre de Fourcy et Dulong sont nommés examinateurs temporaires de cette année à l'École Polytechnique, le premier, pour la géométrie descriptive et les arts graphiques, et le second, pour les sciences physiques.

— Depuis long-temps les naturalistes se sont occupés de recherches relatives à l'origine et à la composition des aérolithes, mais ce n'est que tout récemment qu'on a fabriqué quelque chose avec du fer météorique. M. le conseiller russe Hamel, pendant son séjour en Angleterre, a envoyé au Ministre de l'intérieur à Pétersbourg, un sabre que M. Sowerby, célèbre naturaliste à Londres, a fait faire en aérolithe tombé au cap de Bonne-Espérance, et qui consistait, d'après l'analyse qui a eu lieu, en fer pur, mêlé avec une dixième partie de nickel, ce qui lui donne des qualités précieuses. Le Ministre de l'Intérieur a présenté cette arme à S. M. l'Empereur Alexandre qui a envoyé une bague en diamans à M. Sowerby.

— Plusieurs productions de l'Amérique n'ont pas leurs analogies en Europe, elles manquaient encore aux collections du Jardin du Roi, et les adminis-

trateurs de cet établissement ont desiré se les procurer. Le Ministre plénipotentiaire de Sa Majesté à Wasingthon, M. Hyde de Neuville, s'est empressé de seconder leurs vues, en priant M. Milbert, naturaliste français, qui se trouvait aux États-Unis, de recueillir les différents objets propres à enrichir et à complèter nos collections. Ce jeune savant s'est occupé de cette mission avec un zèle et une persévérance dignes d'éloges. Il a déja fait aux professeurs du Muséum d'histoire naturelle sept envois successifs dont l'importance fait vivement desirer l'arrivée d'autres objets ultérieurement annoncés.

Nouvelles de Paris relatives aux Arts.

— M. Fleury, peintre d'histoire, a terminé le tableau représentant le *denier de la Veuve*. Voici comment l'artiste a envisagé son sujet.

Jésus, entouré d'une partie de ses disciples, s'est arrêté à la porte du temple. Des Hébreux vêtus avec magnificence sont en marche pour y porter leurs dons. Ils examinent avec une curiosité inquiète s'ils sont observés, et paraissent desirer l'attention du Christ. Une femme vêtue de noir, la tête couverte d'un voile, semble au contraire se dérober à tous les regards et dépose avec timidité sa modique offrande, *voilà, dit Jésus*, en la montrant à ses disciples, *voilà les présens qui sont agréables à Dieu.*

— M. Lemire a mis la dernière main à la statue en marbre de l'Innocence.

— M. Petitot, père, a terminé la figure en marbre de la reine Marie-Antoinette, destinée à l'église de Saint-Denis.

Tous ces ouvrages ont été commandés par le Ministre de l'Intérieur, et doivent faire partie de l'exposition prochaine.

— M. Taunay, peintre de paysage, membre de l'Institut, qui était parti pour le Brésil en 1815, arrivera incessamment à Paris.

— M. Rohaut, architecte, est chargé, conjointement avec M. Godde, de diriger les travaux qui vont s'exécuter au palais des Thermes rue de la Harpe.

— On va mettre en exécution les ouvrages que l'on présume pouvoir être faits à l'église royale de la Madelaine, dans l'espace de cinq années, depuis 1819, jusqu'en 1824.

— On a posé la dernière assise en pierre du quai aux Tuiles, près le pont de l'Hôtel-Dieu, en face de l'Archevêché.

— On travaille à restaurer la fontaine de la place de l'École.

— L'ancienne inscription de la fontaine de la rue de Grenelle Saint-Germain est rétablie.

— La fontaine Birague va bientôt être rétablie : on se sert, pour cette restauration, du mastic de M. Dill dont on s'est servi déjà pour la porte S-Denis en 1809. C'est M. Girard, ingénieur en chef des eaux de Paris, qui est chargé de ces travaux qui sont poussés avec beaucoup d'activité.

— M. Thévenin, directeur de l'Académie royale de France à Rome, vient d'expédier à Marseille, pour être dirigées sur Paris, plusieurs caisses renfermant les statues en marbre et en plâtre, exécutées par les pensionnaires du Roi pendant leur séjour en Italie.

Les figures en marbre sont :

1° Ulysse se disposant à lancer le palet ; par M. *Petitot fils*.

2° Cérès, copie d'après l'antique ; par le même.

3° Une Bacchante ; par M. *Pradier*.

4° Un des fils de Niobé ; par le même.

5° Un Ganymède, copié d'après l'antique ; par le même.

Les figures en plâtre se composent de

1° Un jeune chasseur blessé ; par M. *Petitot fils*.

2° Capanée foudroyée par Jupiter ; par M. *Roman*.

3° Le modèle en plâtre du n° 4 ; par M. *Pradier*.

4° Polynice et Eryphile (bas-relief) ; par M. *Desbœufs*.

5° Une figure de femme, demi-nature ; par M. *Brun*.

6° Un buste portrait ; par le même.

M. *Ramey fils* termine en ce moment une figure en marbre, qui sera expédiée sous peu de temps en France.

Nécrologie.

— M. Richer, ancien maître de musique des enfants de France, et membre de l'École royale du chant, est mort le 6 juillet dernier, dans un âge assez avancé. Cet artiste qui a joui long-temps d'une grande célébrité, avait su se concilier l'estime de ses confrères et des amateurs.

— M. Coquet, médecin vetérinaire à Neuf-Châtel, Seine-inférieure, est mort à l'âge de soixante-quatorze ans. Il a publié plusieurs ouvrages sur les épizooties ; son mémoire sur la maladie épizootique des

animaux de l'espèce *Bovine* du ci-devant comté d'Eu, avait été couronné par la Société *royale de médecine*.

— M. Duvivier (Pierre-Simon-Benjamin), ancien graveur-général des monnaies, et membre de l'Académie royale des Beaux-Arts de l'Institut, est mort le 11 juillet dernier dans un âge fort avancé. Cet artiste, recommandable par de longs et utiles travaux, était devenu aveugle, et conservait toujours pour son art le même zèle et le même intérêt. Non moins estimable par ses vertus que par un talent distingué, il a laissé à ses neveux dont il s'est montré le père des regrets justement appréciés.

NOUVELLES

DES DÉPARTEMENTS,

Relatives aux Sciences et aux Lettres.

— Des écoles d'enseignement mutuel viennent d'être ouvertes à Bellac, à St. Junien et à St. Germain (Haute-Vienne), précédemment de pareils établissemens avaient été formés à Eymoutiers, à St.-Léonard, à Rochechouart et à Dorat. Ainsi aujourd'hui huit villes de ce département, en y comprenant Limoges, possèdent des écoles de ce genre, et le vœu formé par le conseil général pour la propagation de la nouvelle méthode, et à l'accomplissement duquel il avait consacré l'an dernier un crédit de 3,600 fr.

alloués au budget départemental, se trouve rempli.

— La société d'agriculture, arts et belles-lettres, de TOURS décernera dans sa séance public de 1820, neuf prix pour la filature des soies à double et simple croiserie : un prix pour le plus vaste défrichement, un pour la plus nombreuse plantation de muriers, un pour la vente la plus considérable des laines de meilleur qualité par un propriétaire de troupeaux, un pour celui qui aura le 1er. mis en activité dans le département d'*Indre et Loire*, la machine de M. Christian pour préparer le chanvre et le lin sans le secours du rouissage ; un pour l'ouvrier en soie qui se sera le plus distingué par son habileté et sa bonne conduite.

— La direction du jardin botanique de *Poitiers* vient d'être confiée aux professeurs des cours d'instruction médicale établis près les hopitaux de la même ville.

— On vient de publier à Dijon une collection intéressante de lettres inédites de Buffon, JJ. Rousseau, Voltaire, Piron, Delalande, Larcher et autres personnages célèbres, adressées à l'académie de cette ville. Ces lettres étaient restées sans gloire aux archives de cette société. L'éditeur, M. Girault, a joint des notes historiques et explicatives à ce recueil.

— La même académie propose pour sujet du prix à décerner en 1820, la question suivante : « Quels « sont les moyens les plus efficaces pour extirper du « cœur des Français la maladie des duels ? elle propose aussi pour sujet de la palme académique qu'elle

décernera en 1821 la question suivante. « Jusqu'à quel point peut-on, dans l'état actuel de la physique, expliquer les phénomènes météoroliques aqueux ?

— Une école d'enseignement mutuel a été ouverte à Semur, le 5 juillet. Les conseils municipaux d'Aignay, de Montigny, de Grancé-sur-Ourse, de Vauvey et de Voulaines, viennent de voter des fonds pour l'établissement de pareilles écoles. D'autres communes se disposent à les imiter. On remarque le zèle que M. de Beauregard sous-préfet de Châtillon-sur-Seine, montre pour les progrès de la nouvelle méthode, il va au-devant de toutes les difficultés et réussit à les surmonter.

— M. Adanson est nommé aide-conservateur du Cabinet d'histoire naturelle à *Marseille*.

Nouvelles des Départements relatives aux Arts.

— Une commission a été choisie dans le sein de l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Dijon pour la recherche des antiquités dans le Département. Cette commission est composée de MM. Girault, Peignot, Mathieu, Maret et Gueneau d'Aumont. Indépendamment, il a été désigné un correspondant pour chacun des arrondissemens de Beaune, Châtillon-sur-Seine et Saumur. Les correspondans qui résident sur les lieux sont : MM. Marclot, Bourcel et Bartholomé fils. Des fouilles sont déjà commencées à Sainte-Reine, arrondissement de Semur, lieu où était située l'ancienne ville d'Alise, ainsi que dans

d'autres endroits du Département, où l'on a fait d'importantes découvertes en médailles, statues, armes, etc. La commission va étendre ses recherches avec activité, et il y a lieu d'espérer qu'elles procureront des résultats intéressants pour l'histoire.

— La recherche des antiquités dans le Département du *Rhône* est également confiée à une commission choisie parmi les membres de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon.

— En fouillant à Dijon le terrain des démolitions de la rue des Singes, on a trouvé, le 29 juin dernier de grands blocs de pierre qui formaient l'enceinte de l'ancien Dijon *Divio* ou *Divionum*, décrit par Grégoire de Tours, qui mourut en 595. Un de ces blocs qui faisait partie d'un tombeau, porte, sculptée sur une de ses faces, la hache funéraire (*Ascia*) et sur une autre, deux personnages Gaulois. On a aussi trouvé deux jolis cordons d'arabesques.

Une grande quantité de pièces d'or, d'argent et de billon a été découverte auprès de Nixeville. Parmi ces monnaies, on remarque des écus d'or à la couronne du roi Charles VII, fabriqués en 1435; des écus au soleil de Louis XI, millésime 1475; *idem* de Charles VIII; des écus d'or au porc-épic de Louis XII; des écus d'or au soleil de François I[er]; des florins d'or de la ville de Metz; des monnaies d'or de Charles-Quint et de Philippe, son fils; des testons d'argent de François I[er]; des pièces de billons

des règnes ci-dessus, et principalement de celui de Henri II, lorsque ce monarque fit en 1552 la conquête de *Toul*, *Verdun*, *Montmédi*, *Stenay*, *Metz*. Avant de se mettre en marche, il fit graver sur le frontispice du manifeste qu'il publia, un bonnet entre deux poignards, avec la devise : *Liberté*, sur la légende, *Henri*, *protecteur de la Germanie et des Princes captifs*.

— MM. Ignon, Flauguergues et Becdelièvre sont chargés par le Gouvernement de la recherche des antiquités, le premier, dans le Département de la Lozère, le second, dans celui de l'Ardèche, et le troisième, dans la Haute-Loire.

— Le Roi a donné à la marine de Brest, le portrait du brave capitaine de la *Surveillante*, le vicomte de Couëdic de Kergoualer. Ce portrait a été installé dans la chambre du conseil de la marine. Il repose sur un piédestal, sous la face antérieure duquel est fidèlement représenté en relief, le monument érigé par ordre de Louis XVI, dans l'église de Saint-Louis de Brest, pour honorer la mémoire de l'illustre marin, avec cette inscription dictée par le Roi lui-même : *Jeunes élèves de la marine, admirez et imitez l'exemple du brave de Couëdic, lieutenant en premier des gardes de la marine*.

— La ville de *Lectoure*, fière d'avoir vu naître le maréchal Lasnes, se propose de faire élever à ses frais une statue à cet illustre guerrier. Le ministre de l'Intérieur a accordé le bloc de marbre nécessaire à l'exécution de ce monument.

— Une chaire de dessin vient d'être créée à l'école royale d'Alfort. On assure que M. Carle Vernet,

membre de l'Académie des Beaux-Arts, est nommé à cette place que personne ne pourrait lui disputer, l'enseignement de ce nouveau cours devant être principalement dirigé vers l'étude du cheval.

— Une église se construit en ce moment dans la ville d'Yssingeaux, departement de la Haute-Loire.

— M. le marquis de Jouffroy a fait construire à Lyon un bateau à vapeur de 106 pieds de long. Le 19 juin dernier il a parcouru une lieu et demie en 45 minutes.

— Un compositeur, M. Auvray, demeurunt à Bordeaux, a mis en musique la fable du *Renard* et du *Corbeau*, et il se propose de compléter une petite collection chantante des six plus jolies fables de Lafontaine, à l'usage des pensions, et le choix des paroles n'est pas toujours un objet indifférent.

— L'entreprise des théâtres de Bordeaux a été définitivement adjugée à M. Sargeau.

— La nouvelle tragédie de Jeanne-d'Arc, de M. d'Avrigny, a été jouée à Rouen.

— M. le Préfet du Gers a confié à M. Sentez fils, bibliothécaire et conservateur des monumens de la ville d'Auch, la richesse des antiquités prescrites dans le Département, par suite de la circulaire de S. Ex. le Ministre de l'Intérieur, en date du 8 avril dernier.

— M. Monnier, conservateur du Musée de Lons-le-Saulnier, est chargé d'une semblable mission pour le Département du Jura.

— M. Lafitte, propriétaire du moulin de Bacalan, construit il y a trente ans aux Chartreux, à Bordeaux, vient d'y appliquer les procédés de la pompe à

vapeur. Ce moulin fut établi en 1788 dans le but d'assurer la subsistance journalière à une nombreuse population qui était alors de 100,000 ames. Dans ce superbe bâtiment qui avait coûté plus de deux millions, 24 meules furent mises en activité pour obtenir en 24 heures mille quintaux de farine. Mais l'enversement des canaux ne tarda pas à détruire ces belles espérances ; au moyen de l'application de la pompe à vapeur, cet édifice pourra être rendu à sa première destination, et Bordeaux jouira bientôt de l'avantage de posséder le plus bel établissement en ce genre qui existe.

— Le 8 juillet on a amené à Reims les différentes pièces dont se composent la statue de Louis XV, exécutées par M. Cartellier, et qui doit être érigée sur la place royale de cette ville en remplacement de celle qui fut renversée au mois de juillet 1792. On s'occupe de l'assemblage des parties et de leur pose. Il paraît certain que le jour de la fête de Saint-Louis est désigné pour l'inauguration de cette belle statue.

Nécrologie.

— M. Benedict Prevost, professeur de philosophie à la faculté de théologie protestante de Montauban, membre de plusieurs sociétés savantes et littéraires, est mort en cette ville le 18 juin dernier. Le Préfet, la Faculté, le Consistoire et presque tous les fonctionnaires publics ont assisté à ses obsèques.

— M. Tiolier, chevalier de S.-Michel, ancien graveur géneral des monnaies et de la Chancellerie de France, est décédé le 27 juin dernier à Bour-

bonne-les-Bains, à la suite d'une longue et douloureuse maladie.

— Un peintre hollandais ayant étudié à Rome, M. Vanderval, professeur de dessin au collége royal d'Amiens, est mort dans cette dernière ville, et dans un âge encore peu avancé. Il laisse une veuve et plusieurs enfants dont l'aîné annonce de grandes dispositions pour la peinture. On cite parmi les productions de cet artiste un *Saint-Vincent de Paul*, exécuté pour l'hôpital d'Amiens, et un *Christ en croix*, qui se voit dans la salle d'audience du tribunal de Montdidier.

AGRICULTURE.

Suite de la liste des membres correspondants du Conseil d'Agriculture.

Messieurs	Départements.
Le comte de Plancy	Aube.
Le baron de Malaret	Haute-Garonne
De Basquiat-Mugriet	Landes.
Baudry	Loire-Inférieure.
Le baron Brun de Villeret	Lozère.
Varin	Marne.
Buron	Hautes-Pyrénées
Petit	Somme.
Le baron de Billioti	Vaucluse
Arnaud-Grossetier	Vendée.
Châtenet	Vienne.

NOUVELLLES ÉTRANGÈRES.

— *Espagne*. La Société patriotique de Cadix met tous ses soins à encourager l'enseignement mutuel qu'elle a introduit en Espagne. Il existe aussi une école de ce genre à Madrid.

— L'Académie de médecine de cette dernière ville vient de soumettre à des expériences la racine de l'arbuste, connu par les indiens de Quito, sous le nom de *Chininінha*. Elle en a reconnu la vertu anti-fébrile, laquelle se développe avec plus de force dans les fièvres intermittentes. Ce n'est pas la moins précieuse des découvertes que l'humanité, le commerce et les arts doivent aux naturalistes du nouveau-monde.

— La marquise de Villena a obtenu de la municipalité de Burgos, la permissiou d'établir à ses frais un jardin sur les bords de l'Arlanza. C'est au milieu de ce jardin que se trouve le Panthéon dans lequel le gouverneur français, M. le général baron Thiébault, fit déposer les cendres du Cid et de sa femme. On a laissé subsister ce monument.

— Les travaux publics sont poussés avec activité dans plusieurs provinces. On s'occupe de la réparation des routes dans le royaume de Léon, en Catalogne, en Navarre, etc. Un grand nombre de ponts a été construit; des établissemens de bienfaisance et d'éducation s'élèvent à Bilbao et à Pampelune; les Autorités locales s'empressent par-tout de réparer

une partie des maux causés par les dernières guerres et les révolutions.

— *Italie.* M. Canova est parti de Rome pour son pays natal, où il va bâtir une église à ses frais. Cet immortel artiste se propose de donner au portique de cette église la forme de celui du célèbre Panthéon d'Athènes. Ce nouveau monument doit honorer à la fois le beau talent et les sentiments généreux de son auteur.

ANNONCES,

Gravures.

— *Portrait de Maximilien de Béthune, duc de Sully*, Pair, Maréchal, Grand-Maître de l'artillerie de France, et principal Ministre sous Henri IV, gravé par J. Jamont, élève de M. Fossoyeux, d'après le tableau original de François Hals, auteur du portrait de René Descartes, placé au Musée royal. Le portrait de Sully que l'on regrette avec raison de ne pas voir dans la superbe collection du Musée, a été vendu à l'hôtel Bullion; il est maintenant en Suisse dans le cabinet d'un amateur. M. Jamont voulant reproduire les traits d'un ministre dont la mémoire est si chère à la France, vient de les transmettre sur le cuivre avec la manière spirituelle et la finesse d'expression qui distinguent l'original, considéré comme l'un des plus beaux portraits du

maître, qui fait honneur à l'école flamande. Au mérite que nous venons de signaler, ce portrait joint particulièrement celui d'avoir été gravé d'après un tableau original peint par un artiste contemporain de Sully, ce qui lui assure une supériorité marquée sur les différents portraits de ce ministre qui ont paru jusqu'à ce jour, et dont aucun n'offre ce caractère d'authenticité et de vraisemblance que présente celui-ci. Ce portrait réunit encore l'avantage d'être d'un format qui met à même de pouvoir le placer à la tête des belles éditions des Mémoires de Sully.

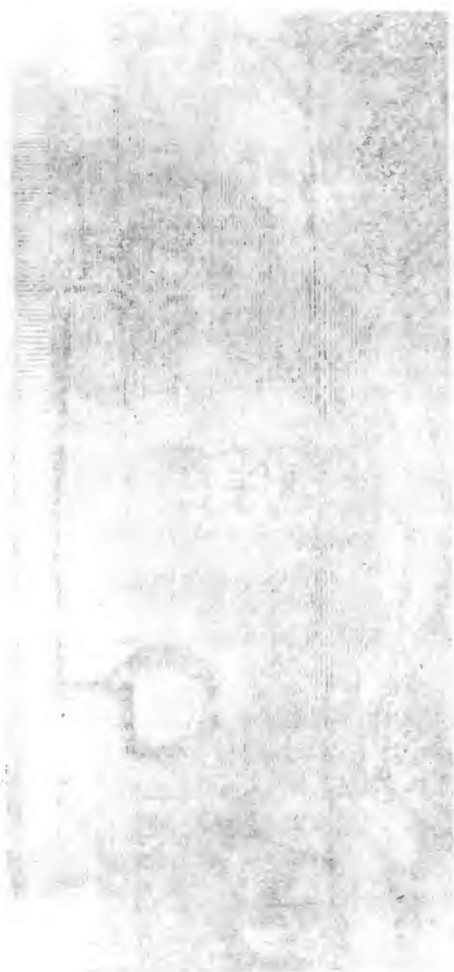
Ce portrait qui paraîtra dans le courant de juillet, se trouvera chez Bernard, marchand d'estampes boulevard des Italiens, et chez Salmon, marchand d'estampes boulevard Montmartre. Prix : 6 francs avant la lettre, et 3 francs avec la lettre.

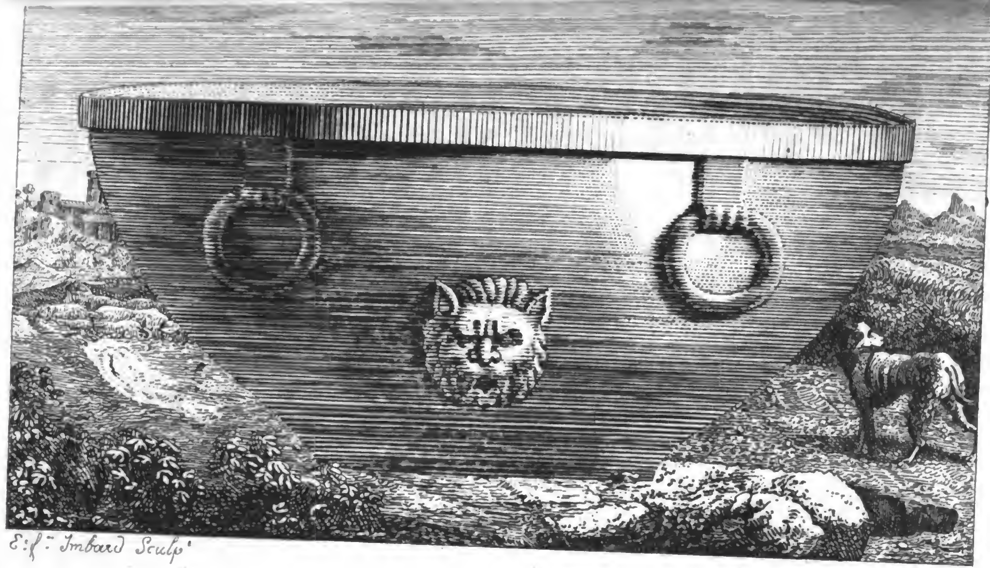
— *L'art du menuisier en bâtimens et en meubles ;* extrait en partie de *Roubo*, *et orné de nouvelles figures représentant les ordres et ornements d'architecture, ainsi que les meubles et décorations de boiseries avec les détails de leur construction, accompagné de notions sur la géométrie, des tables de conversion des mesures anciennes et métriques, et d'élémens d'architecture, en ce qui concerne la direction.*

Il n'est point d'art, quelque facile qu'on le suppose, qui n'ait sa partie théorique et sa partie pratique. Cependant, il est rare que les ouvriers mécaniciens et constructeurs commencent leur apprentissage par l'étude de la théorie. Ils pratiquent, voilà tout, dès qu'ils peuvent faire ce que leur maître fait, ils croient en savoir assez. Ils travaillent alors pour

leur propre compte ; et circonscrits dans le cercle étroit des routiniers, ils deviennent rarement capables d'ajouter à leur art quelque nouvelle perfection.

L'art des menuisiers, en ce qui concerne l'exécution, exige de l'habileté, de l'adresse ; et ces qualités s'acquièrent avec le temps. Mais un menuisier parfait, doit être non-seulement capable d'exécuter un plan, il doit encore être capable d'en concevoir les rapports, d'en bien sentir les détails et les relations qu'ils ont avec l'ensemble. Considéré sous ce dernier aspect, cet art exige quelques connaissances géométriques, quelques notions d'architecture; mais sur-tout du goût, de l'intelligence et de l'imagination, qui ne s'acquièrent que par la connaissance des règles. Cet ouvrage, qui les contient toutes, est donc non-seulement utile, mais nécessaire à MM. les menuisiers qui veulent se distinguer dans leur art, et ne pas se borner au titre de simples ouvriers.





Cuve de Porphire de Metz.





BEAUX-ARTS.

Le Cosaque à Paris.

CHEF d'un parti de cosaques au service de Russie, j'entrai en France en 1814, et il me fut permis de passer quelques jours à Paris. L'aspect des monumens qui font l'ornement et la gloire de cette Capitale, les tableaux, les statues qu'ils renferment, firent sur moi une impression d'autant plus profonde, que rien n'avait pu me donner jusqu'alors une idée de ces chefs-d'œuvre, ou plutôt de ces merveilles de l'industrie humaine : elles me frappèrent d'autant plus vivement qu'elles m'étaient moins connues, et que j'étais étranger au secret qui les produit. C'est ainsi que le sauvage habitant des forêts, ignorant l'agriculture, est ravi en admiration quand, pour la première fois, il se trouve transporté sur une terre cultivée, parée de verdure, de fleurs et de fruits de toutes espèces, entrecoupée de côteaux et de vallons, arrosée par des sources limpides et couverte d'habitations commodes. Je n'ai fait qu'entrevoir toutes vos richesses, mais quoique né sur les bords du Don, au milieu d'une horde encore peu civilisée, il faut que la nature m'ait fait pour aimer et cultiver les arts, car l'aspect de leurs productions m'a laissé de si doux souvenirs, que j'ai décidé de tout entreprendre, pour en jouir une seconde fois, et pour me mettre à même d'en apprécier toutes les beautés.

De retour dans ma patrie, je m'arrêtai à S.-Pétersbourg, où, sous les meilleurs maîtres que j'aie pu trouver, je me livrai à l'étude de votre langue et à la pratique du dessin, et maintenant me voici encore à Paris, et en état, je le pense, d'apprécier avec un bon guide et vos arts et votre littérature. J'étais recommandé par mon maître de dessin à un peintre de ses amis, et par mon maître de langue, le chevalier de ***, à madame la comtesse de ***, sa parente. Comme l'étude des arts est le principal objet de mon voyage, dès le lendemain de mon arrivée, je me fis conduire chez celui qui pouvait m'en faire apprécier tous les charmes, en m'en découvrant les plus secrets mystères. Je lui présentai ma lettre de recommandation, il m'assura qu'il savait gré à son ami de lui avoir procuré l'occasion d'être utile à un étranger de distinction; puis entrant tout-à-coup dans une conversation absolument étrangère à l'objet de ma visite, il me fit part des injustices dont il était victime, des tribulations qu'il avait éprouvées, des événemens de la révolution dont il avait été acteur ou témoin : quant à ce qui regarde son art, il ne m'en parla que pour déplorer l'état de dégradation dans lequel il le prétend tombé, pour exalter son mérite, pour abaisser celui de ses confrères, en un mot pour faire son éloge et en même-temps la satyre de tout le monde. Enfin, je fus obligé de l'entendre pendant deux heures, sans qu'il me fût permis de placer un seul mot, et sans qu'il me restât le moindre souvenir profitable de ce qu'il m'avait dit, quoique je l'eusse écouté avec la plus grande attention. J'allais le prier de vouloir bien prendre jour pour me conduire

au Louvre, lorsqu'il me demanda ce que je pensais des affaires de l'Europe. Je lui répondis que je ne me mêlais aucunement de politique : vous n'êtes donc pas, me répliqua-t-il, *libéral ?* A ce propos, je crus qu'il ne me croyait pas disposé à récompenser convenablement les soins que je sollicitais de sa part, et pour lui prouver qu'il avait de moi une fausse opinion, je tirai ma bourse pleine d'or et je la lui présentai. Mais quelle fut ma surprise lorsque je le vis repousser mon offre avec une indignation outrageante, en me demandant si je croyais qu'il fut permis à un sauvage d'insulter dans son atelier le successeur des Zeuxis et des Appele; pour moi, ne concevant rien à cette conduite que je ne pouvais accorder avec son interpellation, car j'ignorais que le mot libéral eût pris une acception que ne lui donnent pas vos dictionnaires, je saluai mon homme avec autant de civilité que j'avais mis de franchise et de bonne foi en lui offrant ma bourse, et bien persuadé que je n'avais rien à espérer d'un tel original pour l'objet que je me proposais, je sortis de chez lui dans la résolution de n'y plus retourner.

Fort mécontent de cette première démarche, je résolus de voir si je serais plus heureux chez la comtesse ***, et je m'y fis conduire ; elle demeure à l'une des extrémités de Paris. Il me fallut d'abord parler au suisse, ensuite à un laquais, qui me conduisit à une dame, laquelle prit ma lettre, me pria de m'asseoir en me disant qu'elle allait voir si madame la comtesse était disposée à me recevoir. J'attendis peu de temps, et je fus reçu avec cette grâce qui n'appartient qu'aux dames de votre nation, et avec

cet empressement dont on se pique toujours envers un étaanger, surtout lorsqu'on s'attend à lui trouver des mœurs et des usages capables de piquer la curiosité. Madame de *** paraît avoir quarante-cinq ans, elle a dû être fort belle : son parent m'en avait parlé comme d'une femme qui faisait ses délices de la littérature. En effet, je la trouvai tenant une brochure à la main, et il y en avait sur tous les meubles de son appartement. Vous m'êtes, me dit-elle, recommandé par un parent auquel j'étais fort attachée dans mon enfance, les bouleversemens de la révolution nous ont séparés, il s'est émigré pour le nord, et moi pour le midi : depuis ce temps je ne l'ai pas revu. Vous ne pouvez qu'être bien reçu en m'apportant de ses nouvelles : j'espère qu'il a conservé des sentimens dignes de sa naissance : il fait bien de rester en Russie, car nous sommes ici plus malheureux que jamais. Vous êtes bien aimables, messieurs les étrangers, de venir nous visiter, mais vous nous avez abandonné trop promptement ; il fallait avant de nous quitter, faire la part légitime de l'ancienne noblesse.... Vous nous avez laissés à la discrétion d'une opinion qui de jour en jour acquiert plus de force, et je crains bien que jamais...... Mais pourquoi vous entretenir de nos malheurs. M. le chevalier me recommande de vous servir dans les projets qui vous amènent en France : je crains bien de ne pouvoir vous être utile .... Autrefois mon nom seul vous eût été une puissante recommandation, aujourd'hui nous ne pouvons rien, les ministres sont de ces gens qui.... Mais n'importe, expliquez-vous. Madame, lui repliquai-je ; enchanté la pre-

mière fois que je vins en France de l'aspect que présente cette immense Capitale, des mœurs, de l'esprit et de la politesse de ses habitants, de leur activité, de leur richesse, je suis venu y étudier les mœurs et les arts qui ont produit d'aussi admirables résultats. — Et c'est à moi que le chevalier vous adresse, pour que je vous serve dans un pareil dessein! et c'est vous, vous le chef d'une tribu de cosaques sur laquelle vous avez un pouvoir absolu, qui venez étudier ces lettres et ces arts qui ont perverti toute l'Europe.... Ah, monsieur, je vois bien que mon parent est imbu de ces mauvais principes qui font ici le malheur de l'élite de la nation.... Je vous le dis, monsieur, ils pénétreront partout, ils séduiront les grands après avoir séduit la canaille, ils finiront par s'asseoir sur tous les trônes, et partout on verra le dernier des vilains, pour peu qu'il ait d'esprit, d'instruction et de bonne conduite, marcher l'égal d'un seigneur, devenir ministre, général, duc, prince, que sais-je encore, que n'a-t-on pas vû? Ah, monsieur, l'ordre de l'univers est bouleversé: la femme de mon fermier, mon égale; la femme de mon épicier, vêtue d'étoffes aussi précieuses que les miennes.... Cela est indigne, cela révolte la nature et la raison, et voilà ce qu'ont produit ces arts, ces lettres, cette industrie que vous venez étudier ici.... N'allez-vous pas introduire l'enseignement mutuel parmi vos cosaques.... Que le ciel vous en préserve.... Qu'ils continuent à aller couvert de haillons, à vivre du lait de leur jument, que vous importe, pourvû que vous soyez richement vêtus, et splendidement nourris. Anathême à quiconque a dit: les hommes sont égaux

aux yeux de la loi dans les sociétés. — Je ne savais que penser, que dire, en entendant un tel langage sortir de la bouche d'une femme qui ne m'avait d'abord paru manquer ni de sens, ni d'esprit.... Je restai tout ébahi.... Je m'imaginai que la pauvre dame avait perdu la tête.

Mais madame, repliquai-je, ce que vous me dites de votre haine pour les lettres et les arts a d'autant plus lieu de me surprendre, que M. le chevalier m'a assuré qu'ils avaient fait les délices de votre jeunesse.... et d'ailleurs les brochures que je vois ici me prouvent assez que vous n'en êtes pas autant l'ennemie que vos discours le donnent à penser.

Il est vrai, reprit-elle, qu'autrefois je pris plaisir à la lecture de nos bons écrivains; aujourd'hui je les hais tous, depuis Racine jusqu'à Voltaire, depuis Rousseau jusqu'à Bossuet.... Ce sont eux qui ont produit tout ce que vous voyez, tout ce que vous admirez, tout ce que je maudis. Quoi, je verrai ces gens qui jadis courbaient devant nous leurs fronts humiliés, se couvrir aujourd'hui d'étoffes qu'ils préparaient pour notre parure, servir sur leur table des mets jadis destinés uniquement pour nos festins; enfin, habiter des palais qu'autrefois leurs mains laborieuses n'élevaient que pour nous... et vous voulez que j'aime les écrivains qui ont, par leurs ouvrages, éclairé insensiblement cette multitude, et qui lui ont persuadé qu'elle avait plus que des devoirs à remplir dans l'état.... Ah, monsieur, si vous étudiez les arts et les lettres, que ce soit pour les reconnaître et les proscrire partout où vous commanderez. Mais à quoi bon cette instruction..... On peut-être,

et nos aïeux en font foi, grand capitaine et grand homme d'état sans rien savoir.... au reste, si ces brochures que vous voyez vous donnait lieu de penser que je m'occupe encore des lettres, apprenez que ce sont des feuilles que nous composons ici sous divers titres, pour seconder les efforts de nos missionnaires dans les provinces, mais qu'elles sont aussi étrangères au bon goût qu'à la saine littérature.... Je vous conseille même de les lire, elles pourront contribuer plus que tout ce que je viens de vous dire, à vous détourner du projet que vous avez formé et dans lequel je ne puis en honneur, ni en conscience, vous seconder le moins du monde.

Après avoir pris congé de la comtesse, me voyant éconduit pour la seconde fois, je retournai, à mon hôtel, fort pensif, ne sachant où trouver un homme de goût, de mérite, et surtout étranger à la politique, qui voulut bien me servir de guide; je demandai les papiers publics, dans l'espoir d'y rencontrer quelqu'indication favorable; mais je n'y vis qu'une politique obscure, des personnalités, des injures grossières, des impertinences au lieu de raisonnemens, et j'en tirai la conséquence que les rédacteurs de ces feuilles ne sont pas opposés d'opinion, mais, ce qui est pis, le sont d'intérêts et de partis, ou qu'ils n'écrivent que pour divertir leurs lecteurs par le spectacle des combats qu'ils se livrent, semblables à ces gladiateurs qui, pour gagner leur vie, s'entredéchiraient sous les yeux des sénateurs et des dames romaines. Pour moi, tout barbare que je sois, je pense que tout homme de bon sens est en état de guerre avec les faiseurs de libelles et de satyres, et je suis résolu

de les harceler partout où je les trouverai dans mon chemin. Aussi rejetai-je ces feuilles avec mépris, et je fis appeler mon hôte qui m'avait paru homme de bon sens, dans l'espoir de tirer de lui quelques lumières sur ce qui m'intéresse.

Je lui communiquai mon projet, je lui fis part des deux mésaventures de ma journée, et je me plaignis de la stélirité des journaux en ce qui regarde l'art. Mon projet attira son éloge, mes deux mésaventures ne l'étonnèrent point, attendu, me dit-il, que rien n'est plus orgueilleux et plus égoiste qu'un artiste ignorant, et qu'il est de mode chez les comtesses de certain parti de déclamer contre les lettres, comme chez les Ethyopiens de blasphémer le soleil. Quant aux journaux, me dit-il, vous n'y trouverez rien qui puisse vous diriger dans vos études, parce que la politique les remplit entièrement, parce qu'il est à-peu-près reconnu que la plupart des écrivains ne connaissent pas les arts, et que les artistes ne se soucient pas d'écrire. N'espérez donc pas y trouver la moindre lumière pour vous guider. Quand, par fois, ils parlent de littérature ou d'art, et qu'ils remplissent une colonne sur cette intéressante matière, on ne leur en tient pas plus compte que d'une colonne blanche. Tout ce qui dans leurs feuilles n'a pas rapport à la politique, leur est compté pour rien, tant est grande, dans tous les rangs, la fureur de s'occuper des affaires publiques. Je regarderais cette fureur comme un vice radical, semblable à celui qui s'est emparé de certaines familles où l'on ne parle que de calcul et d'intérêt, et où l'on ne se permet jamais aucune distraction, si je n'aimais mieux la considérer

comme une mode qui passera promptement. Dans l'ordre des choses naturelles, l'homme doit songer d'abord à ses affaires, après à celles de l'état, permis même à lui de s'immiscer dans celles de l'Europe, et ensuite du monde entier. Cet ordre est entièrement renversé, quand on prend un journal, on court d'abord aux nouvelles de l'Amérique, ensuite à celles de l'Europe, enfin à celles de la France, et ce n'est qu'après les avoir lues et méditées qu'on regarde autour de soi. Devons-nous cette manie à l'obstination des journaux à nous entretenir de politique, ou bien est-ce à notre manie qu'on doit imputer leur obstination ? Je n'en sais rien : quoi qu'il en soit, réduits à cette matière unique, les journalistes la tournent, retournent et torturent en tout sens. Ils s'entredisent de grosses injures pour se procurer le plaisir d'y répliquer. C'est une nouvelle carrière quils se sont ouverte, et où ils se livrent des combats de convention pour divertir leurs lecteurs. Ils ne pensent pas ce qu'ils se disent, des hommes bien élevés peuvent-ils de bonne foi se traiter d'assassins de 93 ou de 1815. C'est par trop affreux, et je ne crois pas plus aux imputations des uns qu'à celles des autres : mais je me divertis de la vivacité, de l'attaque et de la riposte. Si ces messieurs cherchent de bonne-foi la vérité, je ne vois pas pourquoi ils se fâchent contre ceux qu'ils supposent dans l'erreur; est-on jamais assuré de n'y pas être soi-même, dans une matière aussi obscure que la politique.

Moi, qui vous parle, je ne suis pas plus exempt qu'un autre de la contagion générale, ma maison, comme toutes celles qui sont ouvertes au public, en

est infectée. Ma femme et moi nous différons d'opinion, non sur le fond des choses, mais seulement sur le compte des personnes. Ce qui est encore pis, c'est comme entre protestant et catholique. Elle préfère, contre mon avis, l'éloquence et l'allure de l'honorable B. C. à celle de son collègue D. Sa raison est que B. C. est un homme poli qui connaît les bienséances, et sait s'avançer et reculer à propos ; la mienne au contraire est que l'honorable D. va droit à son but, sans tergiverser et sans se laisser détourner par aucunes considérations. Ma femme et moi, pour conserver l'équilibre politique dans notre maison, sommes convenus qu'elle choisirait les garçons et moi les filles de service. Comme elle rafolle de l'éloquence et de l'allure de l'honorable B. C., elle a fait graver son portrait, et envoyé la planche à un fabricant de terre cuite qui, par un procédé que vous connaitrez dans la suite, a imprimé la figure de ce député sur toute notre vaisselle, on la trouve même au beau milieu de toutes nos serviettes, de sorte qu'on ne peut ici ni s'essuyer la bouche, ni manger son potage sans contempler les traits du favori de madame. Qu'ai-je fait de mon côté pour la contrarier, j'ai fait graver au burin mon favori comme elle avait fait graver le sien ; je l'ai fait encadrer et placer dans tous les appartemens? Qu'est-il arrivé de tout cela ? Pendant les derniers jours de la session, lorsque nous nous échauffions un peu au sujet de l'éloquence et de l'allure de nos protégés, les filles, qui sont de mon choix, brisaient toute la vaisselle à la B. C., et les garçons, qui sont du choix de ma femme, n'épargnaient pas les portraits de M. D., il résultait de tout cela, pour

ma maison un dommage considérable; et pour l'éviter désormais, nous avons résolu ma femme et moi de ne plus parler politique qu'après la besogne faite, et quand nos gens seraient couchés ; et nous nous en sommes bien trouvés. D'où je conclus qu'il serait du plus grand intérêt pour les ateliers que les journaux ne parussent que le soir. Les ouvriers ne liraient qu'après leur travail, discuteraient pendant leur repas, dormiraient par-dessus la discussion, n'y penseraient plus le lendemain, et on ne les verrait pas négliger leur besogne, et briser leurs outils au milieu de leur discussion, à leur grand détriment, et à celui des fabricants.... Au reste, il y a un journal uniquement consacré aux arts, intitulé *Annales des bâtimens*, c'est le seul qui existe à Paris, encore ne paraît-il que fort rarement. Il me semble pourtant que les fabricants devraient le mettre à la mode parmi leurs ouvriers, cela les rendrait plus attachés à leur état, et plus attentifs à leur devoir. Je vous conseille, monsieur, ajouta mon hôte, de vous adresser a à l'éditeur de ce Journal, qui vous procurera, sans doute, la personne dont vous avez besoin pour vous diriger dans vos études.

Docile aux conseils de ce brave et honnête homme, je m'empresse de vous écrire, monsieur, pour vous prier, 1° de m'adresser vos feuilles; 2° De me procurer un homme versé dans l'étude et la pratique des arts, qui soit modeste et instruit, qui ait traversé la révolution sans se mêler d'autre chose que des beaux-arts, qui ne me parle pas de politique, car c'est une chose dont je ne veux pas absolument m'occuper, qui soit en état de me faire connaître et apprécier les

beautés de vos chefs-d'œuvre, sans me farcir la tête de noms d'ateliers, qui enfin, soit assez connaisseur pour ne pas me laisser tromper par un marchand qui voudrait me vendre une copie au lieu d'un original. Je le considérerai comme mon ami, et je lui accorderai pour ses soins un traitement honorable.

J'ai l'honneur d'être, etc.

L'HETMAN B.....
Rue de Richelieu, hôtel du Globe.

ARCHITECTURE.

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez inséré dans la trentième livraison, IVe vol., pag. 59, de votre journal, une lettre de M. Lebrun, architecte, dont les allégations pourraient paraître fondées, si elles restaient sans réponse. Les assertions de l'auteur tendent à jeter de la défaveur sur un établissement public dont les services et l'importance sont appréciés depuis long-temps : l'École des beaux-arts de Paris, attaquée dans la section d'architecture, n'a pas besoin de ma faible plume pour la défendre : aussi est-ce bien moins pour elle que pour ma propre satisfaction que j'entreprends de répondre à M. Lebrun.

Ce *savant* (car M. Lebrun définissant l'architecture

une *science pure et simple*, ne pense plus s'appeler *artiste*, quoiqu'il soit architecte), ce savant, dis-je, prétend que le système d'enseignement suivi maintenant par la section d'architecture de l'Ecole des beaux-Arts est un tissu d'erreurs, et il s'élève avec force contre le cours d'*histoire de l'architecture* nouvellement créé auprès de la même Ecole, sans doute parce que cette chaire ne lui a pas été destinée.

Un exposé succinct de mode d'enseignement adopté par l'Ecole, suffira pour saper le frêle édifice de M. Lebrun, qui cette fois-ci, comme toutes les autres, a bâti sur le sable.

L'architecture, est, comme chacun le sait, un résultat de science et d'art, aussi ces deux parties sont-elles la base sur laquelle repose le système d'enseignement de l'Ecole des beaux-arts.

Deux professeurs sont chargés de tout ce qui tient à la science. L'un (M. Lavit), enseigne les élémens de mathématiques applicables à la construction. L'autre (M. Rondelet) en fait l'application. Il fait aussi connaître la nature et la propriété des matériaux que l'architecte peut employer. Il enseigne la manière de les transporter, de les façonner en raison de la place qu'ils doivent occuper. Il détermine leur forme, leurs dimensions, pour assurer à l'ensemble et à ses parties, la solidité convenable. Enfin il expose la méthode d'évaluer la dépense générale d'un édifice, en appréciant chaque partie dans un devis raisonné.

Tout ce qui tient à l'art est également enseigné par deux professeurs.

L'un (M. Baltard), chargé de développer les principes théoriques de la composition, expose quel est

le but de l'architecture, et indique la voie la plus sûre et la plus simple pour l'atteindre; c'est-à-dire que ses leçons ont pour objet l'art de rendre chaque édifice propre à sa destination, en le distribuant de la manière la plus convenable, en lui donnant les formes et les ornemens propres aussi au caractère qu'il doit présenter.

L'histoire de l'architecture faisait autrefois partie de ce cours : mais elle n'y entrait que comme accessoire. Cependant l'étude de la marche qu'a suivie l'esprit humain dans cette partie de ses productions, est évidemment utile aux élèves. Il est même important de leur faire observer comment les besoins des peuples, leurs moyens d'y pourvoir, le penchant naturel à l'imitation déterminèrent l'adoption des formes diverses qui ont constitué les différents genres d'architecture.

Ces considérations ont fait sentir la nécessité de donner à cette partie de l'instruction, l'étendue nécessaire au succès de l'enseignement, et le vœu émis par l'Ecole d'en faire l'objet spécial d'un cours particulier, a été réalisé par le Gouvernement.

Outre les leçons orales consacrées à l'enseignement des élèves, des exercices pratiques sont institués pour leur procurer l'occasion d'en faire l'application et de développer leur génie. Chaque mois on leur propose un sujet de composition, et dans le programme rédigé à cette occasion, on leur explique la destination de l'édifice qui leur est demandé; on désigne les différentes parties qu'il doit comprendre, et l'on détermine la forme ainsi que l'étendue du terrain sur lequel il doit être élevé.

Ces projets sont ensuite exposés publiquement et jugés par les professeurs, assistés d'un jury spécial composé d'architectes distingués. Enfin, un concours solemnel est ouvert tous les ans, et l'élève qui obtient la palme est envoyé à Rome où, pendant cinq années, il est entretenu aux frais du Gouvernement. Là, il achève de se perfectionner par l'étude des monumens antiques et par ceux qui marquent l'époque de la renaissance des arts en Italie.

Ces explications pourraient produire de l'effet sur tout autre que M. Lebrun; mais accoutumé à toujours abonder dans son sens, bien loin de puiser un utile avertissement dans le silence expressif de toutes les académies, de toutes les sociétés savantes auxquelles il s'était adressé, il en appelle à la Chambre des Députés. Le renvoi au ministre de l'Intérieur qu'il a obtenu ne prouve rien, si ce n'est le respect religieux de la Chambre pour le droit de pétition, malgré l'abus qu'on en peut faire.

Quoiqu'il en dise, M. Lebrun ne persuadera jamais à personne que depuis la renaissance des arts en Italie et en France, la vraie théorie de l'architecture n'ait été révélée qu'à lui seul. Si, par impossible, tous nos artistes et tous nos savans se trouvaient dans l'erreur, l'aveuglement général serait sans remède, car je ne vois aucun moyen de constater l'existence du mal, pas même les lumières transcendantes de M. Lebrun.

J'ai l'honneur d'être, etc.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES.

Encore une Anecdote.

L'économie ! l'économie ! On la prêche aujourd'hui partout ; nos orateurs n'ont que ce mot dans la bouche, ils ne cessent de la recommander aux ministres ; c'est selon eux la première des vertus dans un administrateur. Je le crois, je veux aussi la recommander aux propriétaires qui font bâtir, et leur apprendre en même-temps, qu'en fait de construction, l'économie consiste à bâtir solidement, et que pour bâtir solidement, il faut non-seulement ne pas lésiner sur la dépense, mais encore s'adresser à un homme de l'art, à la fois instruit et honnête. La petite anecdote que je vais raconter, et dont je garantis la vérité, vient à l'appui de ce que j'avance.

Un propriétaire aisé veut élever un petit bâtiment à deux pavillons, et pressé de se satisfaire à cet égard, il fait appeler et consulte M. Le L., entrepreneur distingué ; celui-ci lui fait un plan fort agréable, et y joint le devis de la dépense, montant à dix-mille francs. Le propriétaire, avant de se déterminer, juge à propos de consulter certain compagnon maçon son compatriote. Notre homme promet hardiment de mettre le plan à exécution moyennant le prix des matériaux, et des journées de ses camarades. Le propriétaire, qui voit dans cette proposition une grande économie, se laisse séduire, et voilà le maçon à l'ouvrage avec ses camarades, On pousse les travaux avec activité, et bientôt le bâtiment est élevé et

terminé. Le propriétaire enchanté n'hésite pas d'accorder une indemnité de quatre-cents francs comptant, et de quatre-cents francs dans un mois, à celui qui l'avait servi avec tant de zèle et, à ce qu'il croyait, de désintéressement. Mais qu'arrive-t-il? un jour, il reçoit la visite d'un architecte, et n'a rien de plus pressé que de lui faire voir sa nouvelle construction. L'architecte la visite avec soin, il convient que le plan a été suivi exactement, mais il assure que la bâtisse est mauvaise, qu'elle doit s'écrouler au premier jour, et saisissant un marteau, il en frappe un des murs, et découvre aux yeux du propriétaire consterné, de la poussière et des platras, au lieu de moëlons solides et compacts. Le lendemain M. Le L., qui avait donné le plan, est appelé, que l'on juge de sa surprise lorsqu'il le voit exécuté à son insu : il s'en plaint, il démontre au propriétaire qu'il est indignement volé, que les matériaux employés dans son bâtiment ne valent pas la démolition, et qu'ils sont de si mauvaise qualité que la bâtisse ne peut se soutenir. Cependant l'auteur de ce bel ouvrage arrive pour réclamer les quatre-cents francs qui lui ont été promis; les domestiques lui disent que leur maître se promène dans le jardin avec un entrepreneur. A ce mot, notre homme ne doutant pas que sa fraude ne soit découverte, hésite, puis enfin se détermine, et se présente; on peut juger de quelle manière il fut accueilli par l'entrepreneur indigné, et par le propriétaire honteux et confus :

Jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Bref, M. Le L. fut obligé de faire abattre tout ce qui avait été fait ; et de construire de nouveau. Il en coûta dix-huit mille quatre-cents francs au lieu de dix-mille au propriétaire économe, qui avait voulu faire exécuter les plans d'un homme habile et honnête par un ignorant sans conscience.

G....r.

— Les accidents qui résultent de l'ignorance des bâtisseurs se renouvellent souvent dans les départements, ainsi que dans la Capitale. A Vesoul, Haute-Saône, la maison de la veuve Blanchard s'est écroulée subitement le 8 juillet; heureusement la plupart de ceux qui l'habitaient se trouvaient dehors. Une femme septuagénaire a été seule la victime de cet écroulement. Un enfant de cinq mois a été retiré vivant de dessous les décombres ; de grosses masses de débri avaient fait voûte sur son berceau.

— Le 20 du même mois on creusait à Commercy une cave sous une foulerie, quand un léger mouvement des murs fut aperçu par un ouvrier qui se trouvait au dehors ; à ses cris, ses camarades sortirent de la cave, aussitôt un craquement violent se fit entendre, et la maison s'écroulant avec fracas, ébranla entièrement le bâtiment voisin.

MONUMENS PUBLICS.

La partie des monuments qui fait aux yeux du public le plus d'honneur à ceux qui les ont construits, n'est pas toujours celle qui s'élève et se montre aux yeux des spectateurs et des curieux. Il a souvent fallu plus de génie et de talent pour jeter les fondements d'un édifice dans un terrain rempli de difficultés qui en dérobe l'admirable mécanisme, que pour élever ces belles masses qui étonnent par leur hardiesse, ou qui charment par leur harmonie. Il est à Paris plusieurs édifices qui prouvent évidemment ce que j'avance, et de ce nombre je citerai la lingerie que M. Viel vient d'élever à l'Hôpital de la Salpétrière, et l'Abattoir de Ville-Juif construit par M. Le Loire. L'un et l'autre rencontrèrent en fouillant le sol des obstacles qui peut-être eussent parus insurmontables à un architecte moins habile, et à un entrepreneur moins versé dans l'art difficile des constructions monumentales. Mais les obstacles ne furent pour tous deux qu'un nouveau sujet de gloire et de triomphes.

M. Viel que la France place au nombre de ses savans artistes, et que les étrangers eux-mêmes honorent de leur estime, avait à bâtir la lingerie de la Salpétrière sur un sol en partie solide, mais en plus grande partie encore limoneux et tourbeux. La ressource ordinaire du piloti qui se serait naturellement présentée à l'idée d'un architecte vulgaire, ne parut peut-être à M. Viel ni la plus courte, ni la plus sûre, du moins dédaigna-t-il d'y avoir recours, et par une construction aussi admirable par sa nouveauté qu'é-

tonnante par l'harmonie qui règne entre toutes ses grandes parties, et les moyens qui les lient entre elles, il fit des fondations solides, et toutes en pierres, qui promettent une longue durée, et un exemple à suivre pour les temps où l'on viendra à les découvrir, puisque les ouvrages de l'homme sont tous sujets à périr.

M. Viel fit enfoncer avec force dans le terrain mouvant des moëllons, et lui ayant ainsi donné une consistance qu'il jugea nécessaire à son opération, il éleva, sur les faces souterraines de son édifice, des piliers qu'il lia entr'eux par deux arcs, en opposition d'extrados, et par ce mécanisme admirable, il a joint d'une manière si intime et si parfaite toutes les parties de ses fondations, qu'aucune ne peut s'ébranler tant que les autres resteront stables. Au moyen de cet artifice que la modestie de M. Viel n'apprécie pas autant qu'il le mérite, cet architecte est parvenu à élever sa lingerie dont d'ailleurs tout le monde admire l'ordonnance et les belles proportions.

Les difficultés qu'eut à vaincre M. Le Loire, quoique moins grandes en apparence, n'exigent pas moins un talent supérieur de la part de celui qui les a surmontées, puisqu'elles se présentaient à mesure que le travail s'avançait, et qu'il fallait de suite trouver les moyens de les vaincre et de ne pas s'en laisser arrêter. D'abord M. Le Loire eut à travailler sur un terrain inégal, et il fallut faire des murs de soutenement pour parvenir à le niveller. Ensuite en creusant les fondations, on trouva souvent des carrières recouvertes, et ce n'est qu'avec beaucoup d'art que l'entrepreneur est parvenu, au moyen de différentes courbes ingénieuses, à franchir ces obstacles, et à

braver d'un sol sans fond au moyen des appuis qu'il trouvait sur le sol solide. Et c'est ainsi qu'à force de soin et d'intelligence il est parvenu à construire toutes les parties de son vaste édifice, qui promettent partout une solidité à l'épreuve des siècles. Dans un temps où la solidité est l'objet dont s'occupent peut-être le moins la plupart de nos constructeurs en grand ou en petit, nous avons pensé qu'il était de l'intérêt de l'art de rendre un hommage légitime à deux architectes également habiles, également recommandables l'un et l'autre dans les hautes parties de l'art qu'ils exercent, et qui savent dans leur génie trouver des ressources pour vaincre les obstacles que la nature et les circonstances diverses présentent à l'exécution de leurs desseins.

SERRURERIE.

M. Leris, serrurier-mécanicien, cul-de-sac du Paon, nº 7, a imaginé de remplacer par du fer les petits bois en usage dans les croisées. Les moyens qu'il emploie pour donner au fer la forme nécessaire à recevoir le verre et le mastique qui doit le sceller, est si expéditive, que cette matière ne revient pas plus chere que le bois, quoique sa durée soit incomparablement plus longue. Il résulte donc une économie évidente de l'emploi du procédé de M. Leris; mais ce n'est pas à cela que se bornent ses avantages. Le fer étant beaucoup moins épais que le bois dont on se sert communément, projette moins d'ombre, laisse plus de passage à la lumière; d'où il résulte un

jour plus pur dans les appartemens où l'on emploie ces nouvelles croisées, qui d'ailleurs ont encore l'avantage d'être plus légères que les anciennes.

MINÉRALOGIE.

Marbre des Pyrénées.

Les Pyrénées possèdent un grand nombre de carrières de marbre précieux. Quelques-unes ont été exploitées à diverses époques, d'autres sont demeurées presqu'inconnues jusqu'à nos jours. Des recherches faites principalement dans le département de la Haute-Garonne, d'après les ordres de S. Exc. le Ministre de l'intérieur, viennent d'être couronnées par le succès. M. *Loyesle-Capel,* marbrier à Toulouse, avantageusement connu par son zèle et son activité, a eté chargé de cette mission, et il l'a rempli avec beaucoup d'aptitude. La partie montagneuse de l'arrondissement de Saint-Gaudens lui a fourni vingt-quatre qualités de marbres ou de briches de diverses couleurs. Leur variété, leur éclat, la beauté du plus grand nombre, tout se réunit pour charmer les regards de ceux qui examinent cette collection. M. le baron de Saint-Chamans, préfet de la Haute-Garonne, a envoyé à Paris des échantillons de ces différents marbres, et l'on croit qu'ils seront exposés au Louvre parmi les produits de l'industrie nationale. On remarque surtout dans le nombre le beau marbre blanc statuaire provenant des carrières de S.-Béat. S. Exc. voyant dans cette qualité l'équivalent du marbre que nous

faisons venir à grand frais de l'Italie, a conçu la noble pensée d'affranchir nos artistes d'un tribut si onéreux. Elle a en conséquence ordonné que pour en faire l'essai, deux blocs de six pieds de haut seraient extraits de la carrière de Saint-Béat et transportés à Paris. L'un d'eux doit y être rendu avant le 25 août ; il pèse 900 quintaux et peut fournir une statue de six pieds de dimensions ; il sera placé à l'exposition du Louvre. Le second bloc, plus considérable encore, sera incessamment envoyé par eau à Paris. C'est M. *Loyesle-Capel* qui a été chargé des opérations nécessaires, et il a conduit le premier bloc jusqu'à Coulours. Ce marbrier distingué a rendu et rend encore de grands services. Si les carrières qu'il a découvertes ou retrouvées étaient toutes exploitées, la France conserverait des capitaux qui vont enrichir l'étranger, et une foule d'indigens trouveraient dans ce travail des ressources assurées.

A. D.

ANTIQUITÉS.

Premier article.

Notice sur les Antiquités de Metz et sur une cuve ou baignoire de porphyre trouvée dans cette ville, par M. le chev. Alexandre Lenoir, administrateur des monuments de l'Eglise Royale de Saint-Denis, etc., etc.

Les monuments, les statues, les bas-reliefs, les inscriptions et même les médailles antiques que l'on a découverts dans les environs de la ville de Metz, les vestiges d'un ancien palais qui existent encore dans les caves de la maison des Trinitaires, tout porte à croire que Metz a été élevé sur les ruines d'une ville beaucoup plus ancienne : et cette opinion se trouve démontrée jusqu'à l'évidence, lorsque l'on sait que le fort Belle-Croix, construit sur les dessins et sous la conduite du célèbre Vauban dans le moment où il s'agissait d'arrêter l'ennemi, couvre des colonnes, des statues et autres débris de bâtimens antiques, que la force des circonstances ne permit pas d'enlever. D'ailleurs les anciennes chroniques de la ville attestent qu'il y avait un amphithéâtre là où se trouve la redoute du *Pâté*; et qu'on trouva sous les fondemens une statue d'argent représentant *Rome victorieuse*, et qu'enfin il y avait dans les environs de cette place, des thermes décorés de plus de deux-cents colonnes de granit dont on rencontre encore des débris dans

les rues de la ville. C'est-là que fut découverte, dit-on, la ouve de porphyre dont je donne ici la gravure (1), et qui probablement servait de baignoire dans les thermes aux environs desquels elle a été trouvée. Au reste, la figure de tigre dont elle est ornée peut aussi donner à croire qu'elle a servi au culte de Bacchus. Les mêmes chroniques font aussi mention d'une ancienne naumachie qui existait dans les environs des thermes, et qui fut détruite lors de la construction des fortifications.

On lit dans une description de la ville : « C'était » pour conduire les eaux des belles fontaines de Gorzé » dans cette naumachie, que fut construit le fameux » aqueduc de Jouy sur une longueur de *deux miria-* » *mètres deux-cents mètres*. Les arches du pont par » lequel cet aqueduc communiquait d'une colline à » l'autre, subsistent encore en partie dans une étendue » de *mille quatre-vingt-onze myriamètres* au travers » du vallon de la Mozelle, où elles attirent encore » l'admiration des curieux et des artistes. Il paraît » que cette rivière a renversé les piles posées dans

(1) Cette cuve ou baignoire en porphyre rouge, d'un seul bloc, creusée et sculptée dans la même masse, porte 2 mètres 922 millimétres de long; 1 mètre 569 millimètre de large. Sa profondeur est de 0,595 millimètres et sa hauteur d'un mètre 136 millimètres. Ses bords portent d'épaisseur 0,162 millimètres. J'ai dessiné moi-même ce monument précieux et unique en France, pour en donner exactement la forme. La belle cuve en porphyre, qui était à l'abbaye de Saint-Denis, que l'on voit aujourd'hui à la bibliothèque du Roi, considérée comme un morceau volumineux, ne porte que six pieds tandis que celui-ci en a près de neuf.

» son lit, ou qui en étaient les plus voisines. Sigebert » de Gemblours, qui écrivait dans le XIe siècle, » dit qu'elles étaient déjà ruinées depuis long-temps; » mais celles de Jouy ont conservé toute leur solidité. » Leur élévation au-dessus du sol *est de* 18 *mètres* » 509 *millimètres*, elles ont 5 *mètres* 510 *millimètres* » au diamètre de leur voûte. On a vérifié que le » volume d'eau amené dans la ville par cet aqueduc » était de 30 *mètres* 863 *millimètres*, 143 *mètres cubes* » *par minute* ».

Souvent victime du fléau de la guerre, saccagée par les troupes de Vitellius, brûlée par le féroce Attila, obligée de prendre part à toutes les querelles des princes de l'Europe, après la chûte de l'empire d'Occident, la ville de Metz avait encore conservé, jusqu'en 1532, époque où elle fut assiégée par Charles V, qui échoua dans son entreprise, une partie des monumens de son ancienne splendeur et des titres qui attestaient son antiquité. Mais tout cela périt dans ce siège terrible qui fait autant d'honneur aux habitants qu'à la valeur de la garnison. Ainsi lorsque les arts commençaient à fleurir dans le midi de l'Europe, au nord la fureur des conquêtes détruisait ces vastes avenues, ces palais magnifiques, ces bains publics, et cet amphithéâtre et cette belle naumachie qui avaient fait la splendeur d'une des plus grandes villes romaines de la gaule Belgique, et aujourd'hui des redoutes recouvrent les débris de ces chefs-d'œuvre de l'art antique.

N. B. La cuve vraiment précieuse dont il est question occuperait une place distinguée au Musée des antiquités. Isolée à Metz, tôt ou tard elle y sera ou-

bliée. Le Gouvernement qui protège les arts ne manquera sûrement pas d'en faire l'acquisition. *Note du Rédacteur.*

INDUSTRIE.

L'étude du *Dessin linéaire* qui fait la base de tous les arts mécaniques, avait été jusqu'à présent négligée dans la plupart des écoles élémentaires de nos départements. S. Exc. le Ministre de l'intérieur, qui s'est aperçu de cette lacune, a fait composer par M. *Francœur*, professeur à la faculté des sciences de Paris, un livre qui renferme les planches et explications nécessaires pour l'organisation d'un cours d'*élémens de dessin.* Il a envoyé ce livre à MM. les Préfets en les engageant à ouvrir un cours de ce genre, par un mode semblable à celui qui est adopté pour la lecture, l'écriture et le calcul, dans les écoles de l'enseignement mutuel.

Les arts et l'industrie dit son Excellence dans sa circulaire à ce sujet, *ne tarderont pas à en ressentir les effets, le goût des ouvriers se perfectionnera, les travaux de construction et d'ameublements, ceux des fabriques et manufactures s'amélioreront de toute manière, et de la sage application des procédés nouveaux naîtront une foule d'avantages propres à influer sur la prospérité du pays et l'aisance des habitants.*

NOUVELLES DE PARIS

RELATIVES AUX SCIENCES ET AUX LETTRES.

M. Charles Pougens, membre de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut vient d'être nommé, à l'unanimité, associé étranger à l'Académie des sciences de Lisbonne.

NOUVELLES DES DÉPARTEMENS

RELATIVES AUX SCIENCES.

La bergerie royale de Perpignan possède depuis le 8 juillet un troupeau de cent cinquante chèvres du Thibet, extraites, comme nous l'avons dit, de celui qui vient d'être importé en France par les soins de MM. Amédée Jaubert et Ternaux. Le climat de Perpignan paraît leur convenir; ces animaux montrent beaucoup de gaité et mangent avec appétit. Les habitants viennent en foule voir ces chèvres précieuses destinées à augmenter les produits de l'industrie française.

— M. Bouchard est nommé conservateur de la bibliothèque publique de Bourges en remplacement de M. le marquis de Rochefort-Luçaye.

— M. Daudin est nommé conservateur du cabinet d'histoire naturelle de la ville du Mans.

NOUVELLES DE PARIS

RELATIVES AUX BEAUX ARTS.

Le Ministre de l'intérieur vient d'acheter de M. Ch. Tardieu, peintre, son beau tableau représentant la *mort du Corrège*.

— On vient de placer dans les niches de la galerie supérieure du grand escalier du Louvre, deux des plus belles figures de la sculpture moderne, l'*Ajax* de M. Dupaty et l'*Aristée* de M. Bosio.

— La médaille qui sera décernée, d'après le rapport du jury, lors de l'exposion des produits de l'industrie française, portera d'un côté l'effigie du Roi, et de l'autre la figure de l'*Industrie* appuyée sur un gouvernail et une charrue, emblêmes du commerce et de l'agriculture. La légende est *aux arts utiles*. C'est M. Gérard, premier peintre du Roi, qui a fait le dessin de cette médaille dont l'exécution est confiée à M. Gayrard.

— M. Huyot, architecte, ancien pensionnaire de l'État à l'Académie de France à Rome, a été nommé par S. M. professeur de la nouvelle chaire d'*histoire de l'Architecture* créée à l'École royale et spéciale des beaux-arts de Paris.

— S. Exc. le Ministre de l'intérieur a accordé les marbres nécessaires pour la chapelle expiatoire qui s'élève sur le terrain de la Madeleine, et sous les ordres de l'intendant des bâtimens de la couronne.

— Le même Ministre a mis à la disposition du

Préfet de la Seine, pour la décoration de la bibliothèque de la ville de Paris et des salles de l'hôtel de ville les bustes d'*Amyot, de Destouches, de Pajou, de Malesherbes, ds Fontenelle, de Colbert, de Dubelloy, de Rotrou, de P. et Th. Corneille, de Lachaussée, de Quinault, de Racine, de J.-B. Rousseau, de Boileau, etc, etc.*

— Nous avons déjà donné dans cette feuille la liste des figures en marbre et en plâtre exécutées par les sculpteurs pensionnaires du Roi, pendant leur séjour à Rome, et qui sont en route pour Paris. Voici l'état des ouvrages de peinture, architecture et gravure, faits par les autres pensionnaires de S. M., et qui sont également en route pour la même destination.

Peinture. — *Un Ajax*, figure d'étude; par M. Vinchon. — *J. C. conduit au Calvaire*, d'après une fresque de l'église de la Trinité-du-Mont; par le même. — *Un guerrier grec mort et renversé sous les murs d'une ville*, figure d'étude; par M. Thomas. — *Un fleuve*, figure d'étude; par M. Alaux. — *Caïn et Abel offrant chacun un sacrifice;* par M. Cuguet. — *Un paysage avec sujet représentant la mort de Roland;* par M. Michallon.

Architecture. — Plusieurs dessins détaillés du *Temple de Jupiter-Stator;* par M. Caristie. — Les détails de l'*Arc de Pola* et de *l'Arc* d'*Ancône;* par M. de Dreux. — Trois dessins sur l'intérieur du *Panthéon de Rome;* par M. Van Cléemputte. — Six dessins détaillés du *Temple de Pola;* par M. Garnaud.

Gravure. — Un dessin d'après Léonard de Vinci; par M. de Coiny, gravure en taille douce. Une gravure, *portrait du Dante*, d'après Raphaël; par

le même. — Une pierre gravée en creux, d'après l'antique; par M. Brun, graveur en pierres fines. — Une médaille, tête représentant *la ville de Paris*; par le même.

Tous ces ouvrages seront exposés publiquement, et soumis ensuite à l'examen de l'Académie royale des beaux-arts de l'Institut.

— Ainsi que nous l'avons annoncé dans notre avant dernier numéro, il vient d'être créé un nouveau théâtre à Paris. C'est celui des *Jeunes artistes*. Le directeur est un nommé M. De la Rozérie, et les principaux actionnaires sont, MM. Scribe, Poirson et autres vaudevillistes. L'idée d'un théâtre de *Jeunes artistes* est bonne; mais il y avait un moyen de concilier l'avantage de ce nouvel établissement avec les intérêts des autres spectacles qui vont se trouver lésés. C'était de supprimer par exemple la *Gaité*, comme asile du mélodrame, et d'enjoindre à Mme Bourguignon de donner à son théâtre le titre et le genre des *Jeunes artistes*, si elle voulait continuer à jouir de son *brevet*. De cette manière, la justice et le goût eussent été également satisfaits. Le nouveau théâtre sera, dit-on, placé à la salle de Favart ou aux environs de ce quartier.

NOUVELLES DES DÉPARTEMENTS

RELATIVES AUX BEAUX-ARTS.

Il existe à l'Ecole de dessin de Lille un jeune élève nomme Ducornet, qui n'a ni mains ni cuisses; il tient le crayon avec le pied, et s'en sert avec tant

d'habileté qu'il rivalise avec ses camarades, et donne les espérances les plus brillantes. Monseigneur le Duc d'Angoulême le vit en passant dernièrement à Lille, et d'après une note que S. A. R. a donnée au Ministre de l'intérieur, S. E. a accordé une somme annuelle à ce jeune artiste dont le talent a d'autant plus de mérite que la nature semblait s'être étudiée à lui ôter les moyens de l'acquérir.

— Les travaux du phare qui doit être placé à l'embouchure de la Loire vont commencer incessamment. Depuis long-temps on desirait de voir construire cet édifice dont l'utilité était généralement reconnue.

— Le mausolée du général Morland qui doit être placé à Souilly (Meuse) son pays natal, va bientôt être terminé. Le général Morland, né en 1771, était colonel des chasseurs à cheval de la garde quand il fut tué à Austerlitz.

— M. Boudrie, adjoint au maire de la ville de Tulles, est chargé de la conservation des monumens d'antiquités du département de la Corrèze.

— M. Penchaud, architecte et directeur des travaux publics de la ville de Marseille, est nommé conservateur des monuments du département des Bouches-du-Rhône.

— M. Artaud, directeur du Musée et de l'Ecole de dessin de Lyon, va faire un voyage en Italie dans l'intérêt des arts.

— On dit que M. le chev. de Bruyère a donné sa démission de la place de directeur des travaux publics de Paris.

ARCHITECTURE.

LEBRUN, architecte, à Messieurs les Rédacteurs des Annales des Bâtimens.

MESSIEURS,

JE desire vivement que les Mémoires que j'ai adressés au Roi, à la Chambre des Députés, les articles que j'ai insérés dans les Journaux, soient l'objet d'une réfutation sérieuse. Mais l'article que je viens de lire dans votre numéro 57, page 348, n'est point une réponse à mes propositions, et il m'étonne d'autant plus, qu'on n'y aborde pas la question, et qu'on y dénature entièrement la cause inattaquable que je me fais fort de soutenir pour l'honneur des architectes et la gloire de l'architecture. Tous les hommes sensés diront, j'espère, avec moi que les auteurs de cet article, témoins des efforts que je fais pour sauver le Gouvernement de l'ignorance des écoles, au-lieu de chercher à défendre les doctrines erronées qu'on y professe, devraient au contraire s'occuper à les détruire, surtout lorsqu'ils ont acquis les preuves terribles que l'ignorance est le principe et ne peut être que le résultat des cours des deux professeurs principaux de l'architecture, MM. *Rondelet et Baltard*.

J'avais adressé à MM. les Députés, dans le cours de la dernière session, un mémoire où j'exposais

que la grande majorité des architectes français n'ont aucune connaissance des principes de l'architecture, qu'ils élèvent des édifices sans connaître la loi de stabilité, sans laquelle il n'y a pas d'architecture. Que les constructions modernes sont dues à la routine, unique ressource des écoles, et que parmi les monumens défectueux de Paris, l'église de Sainte-Geneviève ne subsisterait pas si le serrurier ne se fut rendu l'auxilliaire de l'architecte.

J'avais dit que les quatre contreforts et les quatre arcs dits *chainettes*, et ensemble tous les moyens étrangers au système de l'architecture employés pour faire tenir cet édifice dont M. Rondelet est le principal fauteur et qui sont supprimés par l'application que j'ai faites des principes ou plan de ce même édifice, avaient porté sa dépense totale au double de ce qu'il eût coûté si ces principes eussent été plutôt reconnus.

J'avais encore, pour empêcher les effets du *reniement* de la science, montré le précepte à côté de l'exemple, et corrigé le plan de Sainte-Geneviéve. De plus, j'avais par cette correction triomphante, fait connaître les fausses applications des calculs à l'architecture.

Enfin, j'avais opposé l'intervention de MM. les Députés pour qu'il fut nommé au ministère une commission particulière, composée d'architectes et de géomètres, afin de reconnaître authentiquement les principes que mon ouvrage développe, commission devant laquelle, étant admis de droit, je comptais développer mes propositions, poser les principes, réfuter les objections. Mais il n'en fut pas ainsi,

et Son Excellence, au lieu de prendre cette mesure que j'espérais obtenir d'un ministre sage et éclairé, a jugé à propos de renvoyer mon mémoire à l'École des beaux-arts qui lui aurait transmis ses observations, dont je n'ai pu avoir aucune connaissance, sans doute parce qu'on aurait reconnu qu'on ne pouvait détruire mes allégations avec des sophismes et de l'adresse, et qu'il fallait, dans cette circonstance, éloigner, autant que possible, les preuves de l'ignorance qui règne dans les Écoles, par un article arrangé dans l'intérêt de l'enseignement. Néanmoins Son Excellence, en soumettant à l'examen de MM. les professeurs les principes que j'expose et qu'ils ne combattent que par un superbe et dédaigneux silence, les rend juges et parties. Ce n'était pas là ce que je demandais ; et de fait, le Gouvernement intéressé à connaître la vérité, doit-il la repousser ? Est-celui qui vit du désordre et des confusions de l'école, ou bien sont-ce quelques architectes ? Pourquoi donc dans cette affaire si glorieuse pour le siècle, ne prend-il pas une part active et imposante, qui lui fasse reconnaître la position accablante de l'enseignement !

D'après cet exposé, on juge qu'une administration sage, encore qu'elle eût vieilli dans l'erreur sur l'architecture, devait plutôt rendre justice aux principes que de se liguer sourdement avec des hommes que j'appelais autrefois à les juger, dont j'attaque maintenant les doctrines subversives de la science, et dont je plaindrais l'aveuglement s'ils n'employaient la ruse et l'adresse pour soutenir de toute la force des préjugés, l'ignorance de l'enseignement.

L'auteur anonyme dit : *que l'architecture est*,

comme chacun sait, un résultat de science et d'art, aussi ces deux parties sont-elles la base sur laquelle repose le sytème de l'enseignement des Écoles des beaux-arts.

Je suis en vérité honteux d'être forcé de lui répondre, et je le crois aussi honteux que moi de soutenir une cause que personne ne peut défendre. Habitué au langage des artistes, élevé comme eux dans des idées infidèles sur l'architecture, n'ayant pas plus qu'eux approfondi la matière, il ne peut qu'arriver à l'erreur. La foi, en matière de science, n'est point une garantie suffisante, et ce n'est pas avec des mots qu'on pourra détruire les raisons dont j'ai appuyé les assertions que j'ai faites. L'*architecture est un résultat de science*, dit-il, mais quelle science, quels sont ses calculs, qu'ont-ils pour objet, donnent-ils la forme, la physionomie de l'édifice, en établissent-ils les forces, en donnent-ils les limites? Sait-il en effet si ses résultats sont puissans, ou bien si c'est le goût qui fait le reste en pesant et soupesant de nouveau et de sentiment les résistances de l'édifice. L'anonyme s'est donc emparé d'une expression qu'il ne peut définir.

C'est une *science, disent les savans,* puisqu'elle a des calculs, et ces calculs, ils le savent bien, ils sont sans effet, sans vertu pour eux et pour les artistes. L'architecture, telle qu'on la pratique, n'est donc que ce qu'on veut, *tantôt un art, tantôt une science, tantôt un art et une science*, ou plutot une connaissance confuse, arbitraire, qu'on ajuste suivant l'idée qu'on s'en forme et qui ne mérite aucun nom.

Prouvons maintenant que l'architecture est fondée en principes, et que l'*art n'est pour rien dans sa création*. L'architecture est le résultat positif d'une loi de statique qui n'avait pas encore été démontrée, elle produit les élémens, qui en donnent la forme, la physionomie, les principes, et les calculs, les raisons, qui composent et expliquent toutes la science des édifices. Cette loi, que j'appelle la loi de stabilité, est la première loi de l'architecture, parce qu'elle montre l'existence d'un principe de pesanteur des corps et des masses, qui agit dans le sens de gravité, et que l'architecture, qui se compose de masses de pierre ; de fardeaux et de supports où l'action de la pesanteur doit agir semblablemant ou se compenser lorsqu'elle se décompose, réclame l'application de cette loi : or, pour démontrer d'une manière sensible ses effets, il a fallu interroger les sciences elles-mêmes et composer des méthodes qui lui soient propres pour la justifier en principe.

Maintenant que l'architecture résulte d'une loi et des principes qui la contournent, qui la décorent de moulures qui lui sont propres et qui lui donnent un caractère de richesse ou de simplicité selon l'ordre voulu qui la régit, maintenant, dis-je, elle est *une science*, *tandis qu'avant elle n'était rien puisqu'elle était dans le néant*. L'*art*, dont parle l'auteur, est donc secondaire puisque l'architecture existe sans son secours. En effet, quest-ce que l'art sinon cette manière de rendre les choses avec l'instrument qui leur est propre. Comme la parole est à la pensée, le dessin est à l'architecture, mais la parole restreinte dans l'ignorance de la langue explique

mal la pensée, ou ne l'explique pas du tout ; de même le dessinateur mal instruit des principes qui fondent l'architecture ne peut trouver dans l'art du dessin les moyens de la montrer réellement.

L'architecture qui se fonde en principe n'est donc pas le résultat de l'*art*, puisqne les attributions de l'*art* sont d'imiter ou la nature des hommes ou la nature des choses, et qu'ici l'art imite les produits de la science qui créa l'architecture tracée géométriquement avant que l'art du dessin fut inventé.

Cette définition explique l'objet des principes créateurs des Ordres grecs dont je suis l'auteur *comme chacun sait*. Mais l'auteur qui paraît s'être chargé d'exprimer la haine qu'on porte dans les arts pour tout ce qui est opposé au merveilleux, à l'exaltation des idées; pour tout ce qui est calcul, science et régularité, n'avouera pas probablement, ni lui ni ses adhérens, que j'ai bâti sur l'airain : *Exegi monumentum, œre perennius.*

Deux professeurs, dit-il, sont chargés de tout ce qui tient à la science, et deux autres de ce qui tient à l'art. Il est très-vrai que l'Académie d'architecture n'est point attaquable dans sa forme, rien ne lui manque aux yeux des personnes étrangères et même des architectes. Des cours de *mathématiques de construction, d'architecture, de perspective et d'histoire de l'art* annoncent au public l'intention sérieuse d'instruire les élèves sur tous les secrets de l'architecture. Eh bien, nous allons voir que ces cours si mélangés de faux et de vrais cours, bouleversent les idées et ne produisent qu'un enseignement corrompu, un vrai chef-d'œuvre d'ignorance et d'illusion.

Les deux premiers professeurs sont MM. *Lavit* et *Rondelet*, l'un pour les mathématiques et l'autre pour la construction des édifices ; ainsi M. *Lavit* enseignerait, selon l'anonyme, les mathématiques que M. Rondelet appliquerait aux édifices. Mais quelle partie de science ce premier enseigne-t-il, comment la dirige-t-il pour l'architecture qu'il ne connait pas, ni M. Rondelet non plus ? Il ne suffit pas d'avoir des cours de sciences, il faut pouvoir les rendre utiles à la chose même pour laquelle ils sont destinés. C'est-là le but de l'institution, sans quoi elle est illusoire. M. Lavit n'enseigne pas la statique applicable à l'architecture, ni les règles de la planimétrie dont elle a besoin, ni les méthodes géométriques en général, pour la manœuvre des centres de gravité, des figures quelconques obtenues sans l'emploi du calcul des cordes, sans aucune formule algébrique, sans l'emploi même d'aucun calcul numérique. M. Lavit enseigne l'arithmétique et les propositions de géométrie d'Euclide : science dont les élèves pourraient se servir utilement si les principes qui montrent l'architecture leur étaient connus ; mais ce cours, le seul véritable que l'Académie possède, devient d'une petite importance dans les Écoles, où l'architecture n'est qu'en imagination.

Quelles sont les sciences que M. Rondelet applique aux édifices, et qu'il reprend de M. Lavit ? Ce n'est pas l'arithmétique, ce n'est pas la géométrie, car bien que l'architecture emploie les perspectives *géométrique et arithmétique* et qu'elle se construise géométriquement, ils faut encore connaître l'usage qu'elle fait de ces deux portions de science, M. Rondelet le

connait-il ? Mais c'est sans donte cette partie de statique analytique relative à l'équilibre des voûtes que M. Lavit n'enseigne pas, dont M. Rondelet ferait l'application aux édifices, et que l'anonyme n'a pas voulu indiquer dans la crainte de découvrir aux hommes de sens et instruits, des applications vaines contre lesquelles ils se souleveraient malgré la précaution qu'ils prennent de ne rien concéder aux principes.

M. Rondelet, chargé d'appliquer la science à l'architecture, fait donc un faux emploi, et c'est en étudiant les théories qu'elle repousse et qui n'en montrent *ni la forme, ni la proportion, ni la stabilité qui lui est relative*, qu'il s'est introduit et fourvoyé dans l'architecture. Les théories et les calculs qu'il indique ne sont donc pas du ressort des principes de la science, et M. Rondelet, bien loin d'expliquer la science des édifices, explique au contraire la science dont ils n'ont pas besoin, ce qui le rend coupable d'une double lésion, puisqu'averti qu'il existe des principes inattaquables qui en constitueut les formes, il les méconnait.

Le même désordre existe dans le cours des deux autres professeurs chargés improprement de *la partie d'art;* en effet, l'architecture étant un assemblage de masses courbes, planes et couronnées de différentes manières dont le résultat produit un édifice, la partie décorative ne peut être détachée du principe des masses, pour être expliquée à part, puisque la physionomie et les principes de l'édifice, les plans les coupes et les élévations sont ensemble le produit des principes. Le professeur d'architecture est donc celui

qui traite l'intérieur et l'extérieur de l'edifice, le plan et la façade, la disposition et la symétrie, et qui assujettit le tout aux lois de la pesanteur. De-là il résulte qu'il ne peut y avoir deux professeurs pour la même chose, et que ni l'un ni l'autre des professeurs n'est dans la route de l'architecture, car de même que M. Rondelet, chargé d'expliquer la forme de l'édifice, n'en professe pas la loi, M. Baltard chargé de la partie du solide n'en peut connaître ni les principes, ni les règles qui dérivent de cette même loi.

A quoi donc est occupé M. Baltard en sa qualité de professeur? Hélas! c'est ici qu'il faut dire, que le cours d'architecture fut toujours illusoire, plus encore, dérisoire. Jamais les hommes qui l'ont entrepris n'en ont connu les véritables élémens, ils ont imaginé que l'explication des Ordres, qu'ils conçoivent à leur manière, c'est-à-dire qu'ils ne conçoivent pas du tout, pouvait former la matière de ce cours: l'erreur est grande, car parler du connu sans l'inconnu, c'est aller au résultat sans soupçonner la cause. Aussi la matière du cours actuel serait dans la même confusion qui régnait lors des précédens s'il avait lieu; mais le professeur reste prudemment chez lui n'ayant pas de leçons nouvelles à donner aux élèves auxquels les maîtres particuliers en montrent autant sur les routines, que ce que pourrait en dire M. Baltard, professeur nouvellement nommé. Ce cours serait donc de pure complaisance, et n'est en effet, dans l'enseignement, que pour la forme.

Cependant l'anonyme dit: *que M. Baltard est chargé de développer les principes théoriques de la*

composition des édifices, c'est lui qui fait connaître le but de l'architecture, c'est de lui que découlent les leçons qui ont pour objet l'art de rendre chaque édifice propre à sa destination. Mais M. Baltard a-t-il quelque connaissance dans les sciences qui fondent l'architecture ? Entend-il la statique analytique et la statique graphique ? Sait-il mettre en relation d'équilibre et de stabilité un support avec son fardeau ? Est-il capable d'entrer en discussion réglée sur toutes les grandes questions de l'architecture ? S'il n'a aucun moyen de faire un plan exécutable, et d'en établir le raisonnement, les principes, il ne peut, suivant la direction de ses idées, tournées en sens inverse des théories et du génie de cette science, en expliquer le but, qu'il ne connaît pas.

Quant au cours d'histoire que M. Dufourni amalgammait dans son cours d'architecture, parce qu'il n'avait rien de mieux à mettre à la place de cette science, qu'il n'expliquait pas et que M. Baltard abandonne, il ne peut manquer non plus d'augmenter la confusion dans l'enseignement, car d'après l'état des choses, son objet doit être plutôt de fortifier la routine par des sophismes et des paradoxes que de la détruire par les raisons de la science, capables d'expliquer les monuments du temps et de faire connaître les causes qui auraient pu faire retarder ses divers développemens, en replongeant les peuples dans la barbarie.

Au résumé : de toutes ces grandes erreurs, capables d'indigner les honnêtes gens de tous les rangs, de toutes les classes, les chefs, les administrateurs et tous les commis qui tiennent à honneur de débar-

rasser le Gouvernement de l'ignorance des Écoles, il résulte que celle des beaux-arts n'a pas *de cours d'architecture*, *ni de professeur d'architecture*, que le cours de construction est hors de ses attributions, qu'il ne doit comprendre que la stéréotomie et les méthodes d'évaluer la dépense des édifices ; que le cours de géométrie n'atteint pas en entier le but réclamé par l'architecture, et que le cours d'histoire fera chorus d'erreur avec les autres cours s'il se réalise comme il est projetté.

Ces explications pourraient faire de l'effet, sans doute, sur des hommes incapables d'une conduite irrégulière, attaquant sous l'égide du pouvoir des principes au-dessus de leur portée : mais loin de profiter de cette utile leçon qui fait justice de leur vaine espérance, je les verrai probablement s'agiter de nouveau pour éloigner le système de la science dont ils redoutent l'adoption. Toutefois je suis averti que ces messieurs sont les amis déclarés des confusions de l'École, et qu'ils se promettent de n'y rien changer tant qu'ils seront honorés de la confiance publique dont ils abusent impunément.

Ces dispositions, je le crois, pourraient faire de l'effet sur tout autre que sur moi, accusé de *toujours abonder dans le même sens*, de parler de principes jugés sans appels, de m'élever contre l'ignorance des cours de MM. Rondelet et Baltard, et encore d'être insensible *au silence expressif des sociétés savantes*, que j'accuse moi-même d'égoïsme et d'indifférence dans la décision d'une grande question sur l'architecture. Je devrais donc abandonner la pensée salutaire de retirer tout-à-la-fois les maîtres et les élèves

de l'ornière tracée par des hommes qui assurent que les sciences n'ont rien de commun avec l'architecture. Je devrais tout quitter pour contenter ces messieurs auxquels je ne demande rien, pas même le cours désorganisateur d'*histoire de l'art* que l'anonyme me fait convoiter. Je devrais tout quitter, dis-je, mes études et mon attachement au bien de la science, puisque je suis averti, par leur insigne manière de voir, qu'un édifice de vérité, sans appuis, sans amis, ne peut résister contre un édifice d'erreur, toujours fort, et si bien soutenu, qu'il faudrait une armée pour l'abattre. J'en conviens, l'expression paraît forte, mais croirait-on que le jour de la publication des principes ce vieil et honteux édifice d'un enseignement mal-conçu sera renversé pour toujours.

Je profiterai de ce fameux droit de pétition contre lequel se récrient si fort les gens qui veulent vivre et rire au dépend de la science qui les gène, et qui prétendent *qu'on ne doit avoir aucun égard aux pétitions qui leur sont renvoyées*. J'espère que la tribune nationale frappera de nouveau l'opinion sur l'architecture, car ayant obtenu un renvoi dont le coupable résultat n'oserait paraître au jour, pourquoi n'obtiendrais-je pas un second renvoi établi sur des circonstances nouvelles? Pourquoi ne continuerais-je pas de m'élever avec encore plus de force, pour frapper avec plus de justesse l'enseignement des Écoles jusqu'à ce qu'il succombe? Un noble orgueil et le seul intérêt de l'architecture me font soutenir les principes, et cette fois ce ne sera plus envain, j'ose l'espérer, que j'éleverai la voix contre tant d'erreurs.

C'est dans la vue du bien public que j'attaque l'enseignement des Écoles, sous la surveillance de MM. *Rondelet et Baltard*, chargés, pour ainsi dire, des pouvoirs de tous les artistes pour instruire les élèves dans la profession d'architecte ; et si, *comme, dit l'anonyme, l'École royale des beaux arts de Paris, attaquée dans la section d'architecture n'a pas besoin d'une plume étrangère pour se défendre*, alors elle voudra bien croire que la gravité et le dédain ne sont ni la raison, ni la preuve du mérite. *J'attaque l'Académie, parce qu'étant instituée pour perfectionner les arts et les sciences, elle ne remplit pas son objet.* Les élèves encouragés dans le talent *pittoresque et particulier du dessinateur*, y suivent l'impulsion des routines sans rien connaître des forces d'un plan, et sans savoir s'ils sont mus par cette véritable gloire qui fait les grands artistes, ils sont proclamés vainqueurs et envoyés à Rome où ils achèvent de se corrompre sur l'architecture. Or cet état de choses ne peut durer éternellement puisqu'il est réservé à la science de remonter les échafaudages de la routine. Je poursuis : j'ai dû pour fixer l'opinion des gens sensés, entrer dans les détails de l'enseignement ; j'ai dû signaler les fautes inouies des faux cours ; j'ai dû faire voir la nécessité de les réorganiser ; j'ai dû aussi exposer qu'en conséquence de l'incroyable situation des Écoles d'architecture, ce mal ne pouvait être vaincu que par une commission spéciale. Je me fais un devoir éternel de signaler à l'opinion l'ignorance des cours de MM. *Rondelet et Baltard*, et si dans cette circonstance pénible pour un public confiant, personne ne

voit ce qu'il faut faire, cela ne sera ni honorable pour les architectes dont je poursuis les fausses doctrines, ni pour l'École royale des beaux-arts qu'on pourra accuser d'indifférence sur ce qui la regarde essentiellement, et de n'avoir actuellement aucun moyen à sa disposition pour détruire le tort qu'elle se fait dans la société par les ignorantes leçons de ses professeurs d'architecture.

LEBRUN, *architecte*, *auteur de la Science des principes retrouvées des Ordres de l'architecture et de plusieurs autres ouvrages utiles aux Entrepreneurs, tels que les Tarifs de tous les prix du bâtiment.*

ANNONCES.

Recueil de Dessins de différents bâtimens bâtis à Saint-Pétersbourg et dans l'intérieur de l'empire de Russie, par Louis RUSCA, *architecte de Sa Majesté impériale, dédié à Sa Majesté l'Empereur et Autocrate de toutes les Russies.*

Cet ouvrage qui se compose de 181 planches au trait grand in-folio, avec un texte écrit en français et en italien, et qui n'a été tiré qu'à un très-petit nombre d'exemplaires, se trouve à Paris, chez MM. Tilliard frères, libraires de Sa Majesté le Roi de Prusse, rue Haute-Feuille, n° 22.

Le prix de chaque exemplaire en papier Jésus en feuilles est de........................ 200 fr.
idem, cartonné à la Bradel, de..... 215
Papier Jésus de Hollande, en feuilles, de 300
idem, cartonné à la Bradel, de...... 315
Papier vélin en feuilles, de............ 400
idem, cartonné à la Bradel, de...... 413

L'architecture n'est point comme les autres arts dépendants du dessin, asservie à des règles invariables dont il est défendu au génie de s'écarter. Dans la peinture, ainsi que dans la sculpture, l'artiste a pour but et pour unique but la parfaite imitation de la belle nature, il a rempli son objet toutes les fois qu'il est parvenu à produire une illusion qui puisse servir en même-temps de leçon et de récréation aux hommes. L'objet de l'architecte a quelque chose de plus grand, et en même-temps de plus arbitraire. Il n'a point de nature à imiter, il est créateur et de la chose et de l'image, ce ne sont ni les plaisirs, ni l'instruction des hommes qu'il se propose pour résultat, c'est leur santé, c'est leur vie, ce sont au moins les principes seconds de leur existence. Il les met à l'abri des injures de l'air, en leur construisant une habitation chaude au milieu des glaces du nord, et en leur ménageant l'haleine rafraichissante des zéphirs, dans les climats brûlants du midi : il rend pour eux tous les points de la terre habitable, et quand il est parvenu dans les constructions dont il a été chargé par les gouvernemens ou les particuliers qui lui ont accordé leur confiance, à remplir les obligations que lui impose

l'utilité publique ou particulière, s'il réussit encore à leur donner une forme agréable, il peut se dire à-la-fois le créateur d'une chose utile et d'une belle chose, car la nature ne lui a pas présenté de modèle à copier. Mais comme en architecture l'utilité est à la fois l'objet et le but principal, et que toutes autres considérations doivent lui être entièrement sacrifiées, M. Rusca, dans les grandes entreprises qui lui ont été confiées par le Gouvernement des Russies, et par les riches seigneurs de ce pays, s'est vu obligé d'être économe d'ornemens et de se renfermer dans les bornes de la simplicité, de la décence et de l'économie. Ici M. Rusca nous permettra de ne pas prendre à la lettre tout ce que lui fait dire sa modestie relativement aux ornemens employés dans les édifices qu'il a construits; qu'il les ait économisés, c'est fort bien, nous en convenons avec lui, mais il faudra bien aussi qu'il convienne avec nous que n'en ayant été prodigue ni avare, les ayant toujours même placés fort à propos, autant que nous en pouvons juger par ses dessins, il a fait tout ce qu'il fallait faire, et que conséquemment il s'est conduit en habile homme. Au reste, nous ne voulons pas plus lui adresser un compliment qu'une épigramme, nos lecteurs pourront juger du mérite de son ouvrage et du cas qu'ils doivent en faire, non par le léger aperçu que nous allons en donner, mais par l'inspection des planches elles-mêmes, qui sont si nombreuses, que l'on s'étonne que la vie d'un seul homme ait pu suffire à tant et de si immenses travaux.

Cet ouvrage se divise en deux parties, et il est

précédé d'une préface, suivie de notes explicatives des planches qui ont été gravées et tirées avec un soin qui honore également l'artiste et l'ouvrier. Comme le style est peu de chose dans un livre dont les dessins font la partie principale, nous n'en parlerons pas, mais nous devons dire que les conseils donnés par M. Rusca dans sa préface, pour garantir les bâtimens de l'humidité sous un climat aussi rigoureux que celui de la Russie, sont dignes d'une attention toute particulière, et il les a suivis dans toutes les constructions dont il a été chargé. Partout il a pris la précaution de former les socles ou soubassemens de ses édifices en un granit inaltérable, presqu'aussi beau, dit-il, que celui de l'île de *Ceglio* ou de l'île d'*Elbe;* et quand cette pierre, dont sont construits, les quais, les ponts, les cannaux et les trottoirs de Saint-Pétersbourg lui a manqué, il a eu recours à une autre pierre connue dans le pays sous le nom *Plita-Toffeas-Caja*, et qui n'attire pas plus l'humidité que le granit; partout il l'a employée dès la naissance du socle jusqu'à la hauteur de treize à quatorze polces au-dessus du niveau de la rue. Il a élevé également les murs intérieurs ou de refends en granit ou en plita, à la hauteur de 26 à 27 polces, ou *d'une archine* (1), mesure du pays, au-dessus du niveau des caves; partout au lieu de planchers, il a pratiqué des voûtes au rez-de-chaussée : au moyen de ces précautions dont on trouve le détail avec beaucoup d'autres non moins utiles,

---

(1) M. Rusca donne à l'archine 28 pouces. Les autres auteurs ne lui en donnent que 26 2 tiers.

M. Rusca est parvenu à préserver de l'humidité les édifices dont il a été chargé et à les rendre plus sains que ceux que l'on construisait avant lui. Pour ses greniers, il n'a point fait usage de chevalets dont les entraits sont trop embarrassants dans un pays froid où ces greniers sont destinés à faire sécher le linge, il les a remplacés par trois pilliers qui coupent le bâtiment en deux, et sur lesquels il a fixé des poutres qui s'engagent dans les murs latéraux et portent la charpente. Au reste l'inspection de ses dessins donnent une idée plus juste que tout ce que nous pourrions dire des précautions qu'il a prises tant pour la solidité que pour la salubrité de ses constructions. Il a exécuté des travaux de différens genres : ce sont des casernes, des magasins, des forges, des hôpitaux, des palais, des galeries de tableaux, de vastes promenades, de magnifiques jardins, des maisons de plaisance, des temples chrétiens, des mosquées, des greniers publics, des hôtels, des châteaux, des marchés publics et des maisons particulières : et comme il a donné à chacune de ces constructions le caractère qui lui est propre, il en résulte que la nombreuse collection de dessins qu'il publie est extrêmement intéressante et agréable par la variété qu'elle présente, et qu'en donnant une haute idée du génie de l'architecte, elle inspire en même-temps l'admiration pour le grand prince par les ordres duquel tant de magnifiques travaux, ont été entrepris et exécutés.

INDUSTRIE.

EXPOSITION

DES PRODUITS

DE L'INDUSTRIE NATIONALE.

C'est le 25 août, à 10 heures du matin, que les salles destinées à cette exposition ont été ouvertes au public. Le 25 août est le jour de la fête du Roi, et ce jour, le législateur d'une nation puissante a reçu le plus bel hommage qu'un peuple puisse rendre à son prince, celui de la collection de toutes les productions de l'industrie d'une population nombreuse, active et ingénieuse, rassemblée dans le plus beau des palais de la couronne; et chacun des individus de cette nation a pu jouir aussi du spectacle imposant des richesses dues au génie de tous. Nul appareil de force armée ne se montre dans cet fête solennelle que le peuple et le Roi se donnent mutuellement. Seulement la garde nationale veille aux portes pour que l'entrée et la sortie de chacun soit libre. Du reste, l'on circule dans les salles comme si l'on était chez soi.

Les produits de l'industrie sont exposés dans les salles parallèles à la colonnade, dans celles qui règnent le long de la rivière, et enfin dans celles qui sont en retour du côté du pavillon de l'horloge.

On y entre par les deux grands escaliers qui ont été nouvellement construits sous le vestibule du côté de la colonnade, et l'on n'en peut sortir que par ceux qui donnent sous le pavillon de l'horloge, ou par ceux qui conduisent au Musée, où l'on peut entrer des salles de l'exposition des produits de l'industrie. Après tant de dissentions et de revers, quelle idée cette immense collection de richesses ne doit-elle pas nous inspirer de notre puissance, et qu'avons-nous perdu lorsque nous possédons encore tant de richesses et tant de moyens d'en produire. Puisse ce spectacle imposant être mis sous les yeux des habitans de tous les départements; puissent tous les peuples de l'Europe en être témoins; puissent tous les potentats du monde tourner leurs regards sur cet intéressant spectacle, ils y apprendront qu'un peuple industrieux et libre est au-dessus de toutes les adversités, et que, semblable à la fécondité de la nature, son génie inépuisable produit sans cesse de nouvelles ressources inconnues aux peuples esclaves.

Le sallon des tableaux contient au moins 1600 ouvrages, et la collection des produits de l'industrie se compose d'un nombre d'objets beaucoup plus considérable.

Cette année, on n'a point, comme dans les expositions qui ont eu lieu précédemment en l'an 7, en l'an 9 et en 1806, rangé les objets par ordre de département : mais on a rapproché, autant que possible, les productions du même genre de quelques parties de la France qu'elles vinssent. Cette méthode est non-seulement la plus convenable à la dispo-

sition du local, elle est encore la plus propre à nous donner une idée positive de nos ressources agricoles et industrielles. Mais ici on ne doit pas s'attendre à trouver une distribution parfaite, car s'il a toujours été difficile de faire une classification régulière des productions de la nature, il serait ridicule de prétendre parvenir à ranger dans un ordre méthodique les productions de notre industrie, surtout à mesure qu'elles s'éloignent de nos premiers besoins, et qu'elles se rapprochent de ceux que le luxe et les habitudes de la société nous ont créé. Quoiqu'il en soit, nous allons suivre, autant qu'il dépendra de nous, l'ordre de cette exposition, en ne nous arrêtant qu'aux objets qui nous auront paru mériter une attention particulière, soit par l'utilité dont ils peuvent être pour le plus grand nombre des citoyens, soit par l'intérêt qu'ils tirent de la beauté de leurs formes, de leurs contextures et de la matière dont ils sont composés (1).

---

(1) Les membres du Jury chargé de prononcer sur le mérite des produits de l'industrie nationale exposés au Louvre sont:

MM.

Le duc de Larochefoucauld, pair de France.
Le comte Chaptal, pair de France, membre de l'Institut.
Le comte Berthollet, pair de France, membre de l'Institut.
Brongniart, membre de l'Institut.
Breguet, membre du bureau des longitudes et de l'Institut.
Le baron Cortaz, ex-intendant des bâtimens de la Couronne.
Christian, directeur du Conservatoire des arts et métiers.
Darcet, vérificateur des essais de la Monnaie.
Dartigue, fabricant de cristaux.

En entrant dans les salles de l'exposition par la porte du vestibule de la colonnade qui se trouve au nord, on trouve d'abord une salle où sont exposées les nouvelles productions de la statuaire, nous n'en parlerons pas ici, puisque les arts d'imitation ne sont pas l'objet de cet article. Au bout de cette salle, sont des produits d'un grand nombre de tanneries, parmi lesquelles on remarque celles de MM. Salase de Toulon, Salleron de Longjumeau, Gomard de la Somme : on y voit aussi beaucoup de sels, d'acides, et d'autres produits chimiques ; ceux de la fabrique des Thermes de M. Chaptal fils et compagnie, en composent le plus grand nombre : MM. Payen et Pluvinet frères, y ont aussi exposé du sel ammoniac de leur fabrique de la plaine de Grenelle ; on y trouve des crayons inaltérables de M. Chaix de Briançon, de la soude envoyée de Cherbourg, différentes espèces d'acétate de cuivre du département de l'Hérault ; des céruses de Clichy dont nous avons parlé dans ces Annales, plusieurs sortes d'alun fabriqués, du bleu d'azur de MM. Linglot et Frémicourt de Valenciennes ; beaucoup d'autres produits précieux dans ce genre, ou qui manquaient à l'industrie, ou qui ont été perfectionnés. Et enfin, un tuyau pour les incendies, en fil sans couture, ayant 119 pieds de long et 18 pouces de diamètre,

---

Fontaine, architecte du Roi, membre de l'Institut.
Gérard, premier peintre du Roi, membre de l'Institut.
Héron de Villefosse, inspecteur divisionnaire des Mines.
Molard, membre de l'Institut.
Tarbé, inspecteur-général des Ponts et Chaussées.
Ternaux, membre de la Chambre des Députés.

fabriqué et bitumé par M. Rey, ainsi qu'un vase composé de cinq pièces isolées et bitumées par le même.

Du côte du midi, au rez-de-chaussée qui est aussi au-dessous de la colonnade et où se trouve la statue équestre du bon roi Henri IV, sont exposées des machines destinées au premier et au plus utile des arts, l'agriculture : On y remarque aussi l'appareil distillatoire de M. *Cellier*, perfectionné par M. *Desrone*, de grandes feuilles de cuivre laminé de *Romilly*, l'ingénieuse machine destinée à broyer le chanvre, inventée par M. *Christian*, directeur du Conservatoire des arts, une table en mastic de M. *Dilh*, pour l'étamage des glaces, on regrette de n'y pas voir le bélier hydraulique, invention de *Montgolfier*, machine dont tous les avantages ne sont pas encore connus, parce qu'il n'a pas encore été possible d'en faire l'application en grand, et que jusqu'à présent elle n'a pu être encore employée qu'à élever de petites quantités d'eau : mais si l'on parvenait à l'organiser de manière à ce qu'elle eût les proportions et les forces nécessaires pour en enlever de grandes quantités, elle serait une des découvertes les plus utiles de la fin du siècle dernier ou des premières années de celui-ci.

Comme il faut passer par l'une ou l'autre de ces salles pour arriver aux magnifiques escaliers qui conduisent à celles qui sont situées paralellement à la colonnade, j'ai cru devoir indiquer dans ce premier article les principaux objets qu'elles contiennent, et j'avoue même que je me suis arrêté à ces objets avec une espèce de prédilection : car, à mes yeux, les inventions qui ont pour objet le perfectionnement

de l'agriculture, qui nourrit les nations, et celui des arts chimiques qui concourrent avec elle si puissamment à subvenir aux premiers besoins des hommes, me paraissent mériter la préférence sur celles dont le principal mérite consiste dans l'éclat, l'élégance des formes, ou le prix de la matière.

Au sortir de cette galerie, où l'on remarque les statues de plusieurs héros qui ont illustré la France, on trouve avant d'arriver, au pied de l'escalier, un modèle de colonnes portatives, au moyen desquelles on peut élever promptement un édifice en quelque lieu que l'on se trouve. Il me semble que c'est un peu faire reculer la civilisation. Plus loin est une machine précieuse destinée à tondre les draps, au-dessus de l'escalier sont les instrumens d'optique de grande portée, de M. Le Rebours.

Dans les huit salles parallèles à la colonnade, on trouve tout ce qui regarde l'habillement des hommes et des femmes, en laine, en fil et en coton, et même en matière de cachemire. Les belles mousselines de Tarrare, de Saint-Quentin, les toiles et les batistes de Courtrai; enfin tout ce que nos manufactures produisent de plus délicat dans ce genre, y brille à côté des productions de nos fabriques de Rouen, plus modestes et plus utiles. Les produits des manufactures de M. Ternaux occupent seuls une salle entière, on y voit étalés, des draps de toutes espèces, de toutes couleurs et de toutes qualités, des étoffes pour meubles, et des couvre-pieds; plus loin sont les papiers peints. Dans ces salles on trouve encore des peaux, des chaussures, des chapeaux, et même des commestibles, et au bout on voit un plan en

relief des environs de Paris. Du côté de la Seine est tout ce qui peut servir à l'ameublement et à la décoration des appartemens ; c'est le bronze façonné, ciselé, doré par les mains les plus habiles, les marbres, l'albâtre, le porphyre transformés en pendules, en statues, le cristal contourné en chambranles et en colonnes de cheminée.

Ce sont des machines, des instrumens d'optique, de physique et de mathématiques de toute espèce.

Les manufactures de Lyon y ont placé leurs productions les plus précieuses en soie, en velours et en brocard.

Plus loin sont les produits de nos fabriques de faïence et de terre commune ; dans la dernière salle, M. Odiot, orfèvre, a étalé des vases d'une richesse, d'une magnificence et d'une perfection d'exécution qui surpasse tout ce que l'on a vu jusqu'à présent.

Les porcelaines de nos plus riches manufactures, sont exposées dans la dernière salle au-dessus de l'escalier du pavillon de l'horloge, et partout les murs sont couverts de tapisseries de laine, sorties des fabriques de M. d'Aubussons, et de celles de nos plus habiles fabricants de papiers de tenture. Parmi ces dernières productions, on remarque une tenture en papier où les batailles d'Égypte sont représentées avec une perfection qu'on n'avait pas lieu d'attendre de ce genre de gravure.

MM. Treutel et Wurtz y ont aussi présenté à l'admiration des artistes et des amateurs, leur admirable collection des vues de Constantinople.

Telle est la faible idée que nous donnons en général de cette exposition dont la richesse ne peut être

appréciée que par les détails et les explications qui serviront à faire connaître le mérite et les propriétés de chacune de ces productions et que nous donnerons successivement avec les noms des inventeurs et des fabricants.

NOUVELLES DE PARIS

RELATIVES AUX SCIENCES ET AUX ARTS.

On assure qu'une réunion de philosophes, de littérateurs et de publicistes s'organise maintenant dans la Capitale sous le nom de *société des sciences morales et politiques*, et que le prospectus de ses statuts est déjà imprimé. Voilà, dit-on, la division des travaux de cette société, et les noms des membres dont elle sera composée :

Section de l'entendement humain. — MM. Destull, de Tracy, de Gerando, Laromignière, Gallois et Thurot.

Section de morale. — MM. Boissy-d'Anglas, Royer-Collard, Camille-Jordan, Garat, Jouy et Lacretelle aîné.

Section de législation. — MM. le duc de Broglie, Lanjuinais, Guizot, Benjamin-Constant, Daunou, Grégoire et Étienne.

Section d'économie politique. — MM. Beugnot, Rœderer, Lafitte, Davilliers, Casimir-Perrier, Pagès, Alexandre-Delaborde.

Section d'histoire. — MM. Volnay, Jay, Aignan et Tissot.

Cette société ferait imprimer tous ses travaux, et fonderait des prix qu'elle décernerait chaque année aux ouvrages qui rempliraient le mieux l'objet de son institution.

— Trois jeunes naturalistes nommés sur la désignation des professeurs du Jardin du Roi, vont partir; l'un, M. Havet, pour l'île Bourbon et Madagascar; l'autre, M. Godefroy, pour Manille; et le dernier, M. Plée, pour Porto-Ricco. Leur mission est de recueillir des notes et de former des collections relatives aux trois règnes de la nature.

— Les professeurs du Jardin du Roi ont désigné deux naturalistes, l'un, M. Sauvigny de Paris, et l'autre, M. Bonin, résidant déjà à Cayenne, pour être attachés aux établissemens qui doivent être formés à la Guyane française, sous la direction de M. *Pointeau.*

— S. Ex. le Ministre de l'intérieur vient de prendre des mesures pour faire achever, conjointement avec l'Angleterre, et à frais communs, la publication des *Tables trigonométriques et logarithmétiques* de M. de Prony, dont l'impression était suspendue depuis long-temps. Ces tables sortiront des presses de M. Firmin Didot.

— Un anonyme a déposé entre les mains de M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie française une somme de 1500 francs pour un prix de poësie, dont le sujet sera l'éloge de *Malesherbes.*

— On dit qu'un Cours d'*Arabe vulgaire* va être créé à l'Ecole spéciale des langues orientales, près

la Bibliothèque du Roi à Paris, et que M. Elious-Bouctour, égyptien réfugié très-instruit, est nommé à cette nouvelle chaire.

— Le Roi a accordé la décoration de la Légion d'honneur à MM. Davrigny, auteur de la tragédie de *Jeanne-d'Arc*, Bosc, Huzard, Poinsot, Deyeux, Richard et Cauchy, membres de l'Académie royale des sciences.

NOUVELLES DE PARIS

RELATIVES AUX ARTS.

— Un brick suédois, venant de Stockolm, a débarqué au Hâvre un modèle en plâtre de la statue du feu roi de Suède, Charles XII, exécutée par ordre du Roi actuel, et qui probablement va être fondue à Paris.

— Nous avons déjà parlé de la statue de Louis XVI qui doit être érigée sur la place de ce nom à Montpellier; mais nous n'avions pas encore désigné l'artiste qui serait chargé de ce travail. L'exécution en est confiée à M. Valois, ancien élève de Chaudet et statuaire de S. A. R. Madame.

— On parle d'un projet de fontaine monumentale qui serait élevée dans le faubourg Saint-Marcel en l'honneur de Latour-d'Auvergne, premier grenadier de France. Tout bon français doit désirer que ce projet s'accomplisse. Nous en parlerons plus au long en temps utile.

— Au devant de la boucherie du marché de la Vieille rue du Temple, nouvellement livré au commerce, on a placé deux têtes de bœuf en bronze. Elles sont destinées à jeter de l'eau dans les bassins qui sont de chaque côté de la porte principale d'entrée.

— M. le baron Benjamin Delessert, membre de la Chambre des députés, vient d'être nommé conseiller du Roi au conseil-général du Commerce : il recevra un brevet signé de la main de S. M.

— Le Roi, non content d'avoir permis que son nom fût porté pour une somme considérable, en tête de la liste des souscripteurs pour l'érection d'un monument à la mémoire de Malesherbes, a fait mettre à la disposition du Comité, la statue en marbre de ce courageux magistrat, qui fait partie de l'exposition de cette année, et qui est due au ciseau de M. Dumont.

— On a restauré la fontaine située rue Saint-Antoine, vis-à vis la rue Culture Sainte-Catherine. On y a gravé le distique suivant :

Prætor et ædiles fontem hunc posuere, beati
Sceptrum si Lodoix, dum fluet unda, regat.

NÉCROLOGIE.

— M. Joachim Lebreton, ancien secrétaire perpétuel de la classe des beaux-arts de l'Institut de France, est décédé le 9 juin dernier à Rio-Janeirio.

NOUVELLES

DES DÉPARTEMENTS,

Relatives aux Sciences.

— La dernière séance de l'Académie des jeux floraux a été brillante. Un jeune homme agé de 17 ans, M. Hugo, de Paris, a remporté le *Lys d'or* pour une ode sur *le rétablissement de la statue de Henri IV*, et l'*amarante d'or* pour une ode sur les *vierges de Verdun*. Deux poëtes Toulousains, MM. Guiraud et Dieulafoy, ont obtenu chacun une *violette d'argent;* le premier, pour une ode *à un jeune ami;* le second, pour une *épître à un athée*. Le *souci d'argent* a été décerné au même M. Guiraud, pour son élégie, intitulée l'*exilée d'Hartwell*. Enfin, une *violette d'argent*, reservée, a été décernée à M. Pech, conseiller à la cour royale de Toulouse, pour l'*éloge de M. Cazalès*. L'Académie propose pour sujet du prix du discours, en 1820, la question suivante : « *Quels sont les caractères distinctifs de la littérature,* « *à laquelle on donne le nom de* Romantique, *et* « *quelles ressources pourrait-elle offrir à la littéra-* « *ture* Classique » ? Malgré l'abondante distribution de *fleurs* faites cette année, l'Académie annonce qu'en 1820 elle pourra donner comme prix réservés, c'est-à-dire, en sus des cinq fleurs de l'année, *quatre amaranthes, un souci, trois lys et quatre églantines;*

en totalité dix-sept prix. Aucune académie du monde n'en a distribué un pareil nombre, je ne dirai pas dans une, mais dans dix années.

— La société des amis des sciences, des lettres, de l'agriculture et des arts de la ville d'Aix propose pour sujet du prix du discours, en 1820, l'éloge de *Vauvenargues*, célèbre naturaliste, né en Provence.

— L'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon a décerné, dans sa dernière séance publique, le prix de l'*éloge historique de S. A. S. Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé*, à M. Froisset de Bligny-sous-Beaune, qui n'a pas encore atteint l'âge de dix-neuf ans.

NOUVELLES

DES DÉPARTEMENTS

Relatives aux arts.

— M. le comte de Penhouet, ancien colonel de gendarmerie en retraite, est chargé par MM. les préfets d'Ille et Vilaine, de la Loire et du Morbihan, du travail relatif aux antiquités demandé par la circulaire du Ministre de l'intérieur, en date du 8 avril dernier. M. de Penhouet est déjà connu dans le monde littéraire par un ouvrage sur les monumens celtiques de l'ancienne Bretagne.

— M. Lordon, peintre d'histoire, qui s'est fait distinguer aux différens salons par plusieurs com-

positions remarquables telles que la *communion d'Atala*, *Agar dans le désert*, *la Reine à la Conciergerie*, etc., etc., est chargé par S. Ex. le Ministre de l'intérieur de l'exécution d'un tableau dont le sujet est puisé dans l'histoire du bon Roi. C'est *Henri IV à Libourne après la bataille de Coutras*. Ce tableau est destiné à la ville de Libourne.

— Le Ministre de l'intérieur a confié à M. Cortal, ancien pensionnaire du Roi à l'Ecole de Rome, l'exécution d'un buste d'Eustache de Saint-Pierre pour la ville de Calais.

— Une statue sera érigée à Bordeaux en l'honneur de M. de Tourny, ancien intendant, sur la place qui porte son nom. Le marbre sera donné par le Gouvernement et sera pris parmi les blocs que l'on extrait en ce moment des carrières des Pyrénées.

— M. Legendre-Héral, professeur de sculpture à l'Ecole des beaux-arts de Lyon, est chargé par le ministère de l'intérieur, de l'exécution en marbre d'un buste de Jeanne-d'Arc, destiné à décorer une fontaine publique qui va s'élever sur la place de Domremy (Vosges) patrie de l'héroïne.

— Le conseil-général du département du Rhône a voté à l'unanimité, dans sa séance du 20 août dernier, le rétablissement de la statue de Louis XIV à Lyon. Il a fait un premier fond de 20,000 francs, et un appel à la ville et au département pour concourir à ce rétablissement. C'est un hommage que le conseil-général et le préfet ont cru devoir offrir au Roi pour le jour de sa fête.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

Pages

Fin de la Table du quatrième Volume.

Complete

